NOIRS ET ROUGES

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

C'est le propre des belles et bonnes âmes comme des esprits supérieurs de chercher à tout comprendre, même ce qui les chagrine, et comprendre, c'est pardonner. Après s'être indignée contre Mme de Moisieux, Mlle Maulabret, qui était une belle et bonne âme, finit par la plaindre, et en vérité la marquise était digne de quelque pitié.

Le jour où l'homme de mérite qu'elle avait choisi pour gouverneur de son fils avait entrepris de lui démontrer que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, il s'était mis à pleurer et lui avait dit : « Monsieur, maman prétend que vous êtes un honnête homme ; donnez-moi votre parole d'honneur que ces trois angles en valent deux, mais, pour l'amour de Dieu, ne me démontrez rien. » Mme de Moisieux lui pardonnait de n'avoir pu mordre ni à l'algèbre ni à la géométrie et d'attribuer à Charlemagne les bons mots d'Henri IV. Elle aurait pris son parti d'avoir pour fils un imbécile, si cet imbécile n'eût été un bourreau d'argent. Du vivant de son mari, elle lui avait laissé le soin de pourvoir aux fantaisies coûteuses de l'être impossible qui était son

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et 1er décembre.

supplice, sa couronne d'épines, sa croix. Depuis quelques années, il était retombé tout entier à sa charge, et elle sentait douloureusement la pesanteur de ce fardeau. Il n'avait hérité de son père, après qu'elle eut exercé ses reprises, qu'un peu plus de cent mille francs, dont il ne devait faire que deux bouchées, — non qu'il eût des goûts dispendieux : un flacon de rhum et la première venue suffisaient à son bonheur, — mais il était bourreau d'argent par vanité bête, il aimait à faire le paon et le sultan. A la femme qui lui demandait deux louis il en donnait cinquante; la gloire d'éblouir une fille chatouillait délicieusement ce noble cœur. La marquise était convaincue avec raison qu'elle n'aurait de repos et de sûreté que le jour où elle l'aurait marié. Elle y avait employé vainement son entregent, ses finesses, son industrie, elle reconnut alors qu'elle n'était plus rien. Elle imagina de l'expédier aux États-Unis; on lui avait persuadé que les citoyennes de la libre Amérique sont très friandes de marquis. Mais Lésin eut beau promener ses charmes de New-York à San-Francisco, de Chicago à la Nouvelle-Orléans, il n'eut pas l'heur de rencontrer une seule héritière qui voulût de lui. Pour amuser sa solitude et tromper ses ennuis, il pratiqua de plus en plus la dive bouteille; homme de génie ou imbécile, elle se donne à tout le monde, elle n'est pas bégueule.

Depuis six mois, il était au bout de son héritage; la marquise lui envoya de l'argent en lui représentant que c'était le dernier, qu'il ne devait pas compter sur elle, qu'elle n'avait plus rien. Peut-être était-elle un peu moins pauvre qu'elle ne s'en donnait l'air, mais elle se gardait le secret. Tout à coup une éclaircie se fit dans les brumes de son horizon. Il se trouva que par un incident imprévu M. Cantarel avait une pupille et que cette pupille était une héritière; elle entonna le cantique de Siméon. M. Cantarel lui avait déjà rendu des services qu'elle ne croyait pas payer trop cher en se condamnant à jouer tous les soirs au bésigue avec lui. Elle pouvait tout exiger de ce barbon amoureux et allumé, qui grillait de s'emmarquiser. Elle décida qu'après l'avoir débarrassée de ses créanciers, il la délivrerait de son fils, que par son obligeante entremise Lésin épouserait un gros million et serait nommé deuxième secrétaire, après quoi on l'enverrait si loin qu'elle n'entendrait plus parler de lui. « Ce sera la fin de ma grande liquidation, » se disait-elle, et le passé liquidé, cette femme revenue et guérie de tout se promettait de commencer autre chose. Elle en prenait à témoin les sept portraits.

Après avoir tenu conseil avec elle-même, M[lle] Maulabret avait jugé que sa dignité et sa prudence lui commandaient de feindre une entière ignorance des desseins qu'on avait sur elle; le lièvre avait

vu briller le fusil du chasseur, il lui convenait de n'en avoir pas l'air. Elle continuait de se rendre presque chaque jour au chalet, où Mme de Moisieux faisait fête « à sa toute belle, » comme elle l'appelait, affectant de lui parler avec une entière franchise de ses perplexités au sujet de son fils. Elle se plaignait qu'il fût gauche, timide, qu'il manquât de formes; mais le fond était excellent, le cœur était généreux, exquis, un cœur d'or. Elle citait de lui des traits de sensibilité à faire venir les larmes aux yeux; il était homme à donner à un pauvre sa dernière chemise. A l'entendre, c'était dans les hôpitaux de New-York qu'il avait semé l'or à pleines mains. Elle désirait vivement le marier, disait-elle, étant persuadée qu'une femme qui prendrait de l'ascendant sur lui en ferait un gentilhomme accompli. Malheureusement il ne s'y prêtait pas; il avait refusé plusieurs partis fort sortables qu'elle lui avait proposés, il entendait ne faire qu'un mariage d'amour, et l'amour n'était pas venu.

— Ce maudit garçon, disait-elle encore, me désole par son obstination; coûte que coûte, j'en viendrai à bout. Je suis convaincue que la femme qui l'épousera sera parfaitement heureuse... Mon fils n'est pas un génie, ajoutait-elle en souriant, mais voyez-vous, ma toute belle, ce sont les imbéciles qui font les bons maris.

Mlle Maulabret avait quelquefois le déplaisir de trouver Lésin au chalet; mais les scènes que lui avait faites sa mère avaient porté leurs fruits. Il s'observait, il avait de la tenue. Au surplus, il ne prenait pas la peine de faire la cour à Jetta. Pour parler son beau langage, il se flattait « qu'elle en tenait pour lui, que l'affaire était dans le sac, » et il s'en félicitait « parce qu'avec ses airs de sainte-nitouche, disait-il, cette petite était un morceau de roi. » Cependant c'est surtout pour la dot qu'il en tenait; il savait à quelle sauce il la mangerait. A sa manière, il ne manquait pas d'imagination. Il avait disposé d'avance de ces douze cent mille francs et décidé que son bonheur ne serait pas parfait s'il n'avait deux meutes, l'une de lévriers gris de souris, l'autre de chiens courans au pelage blanc, mêlé de noir ou de fauve. Chiens courans et lévriers, il les voyait déjà, il les appelait par leur nom, il leur parlait, il les sifflait, et quand ils se permettaient d'aboyer mal à propos sans être sur les voies de la bête, cet homme au cœur d'or les fouettait sans miséricorde.

Ce qui l'ennuyait, ce qui lui semblait fastidieux, c'étaient les préliminaires et la nécessité d'avoir de la tenue deux heures par jour; il aurait voulu brusquer l'aventure. Quand il avait passé la moitié d'une après-midi à étudier ses gestes et son langage, il lui prenait une effroyable lassitude, une sorte de courbature, comme s'il venait d'accomplir un des dix travaux d'Hercule, et se dérobant, il se glis-

sait en catimini dans le café du *Cheval-Blanc,* où se rassemblaient tous les cochers des environs. C'était sa société favorite. Avec eux, il pouvait allonger ses jambes sans contrainte, poser ses coudes sur la table, s'épanouir, s'étaler, faire la roue. Ils l'appelaient monsieur le marquis gros comme le bras, ils goûtaient ses plaisanteries et mêlaient leurs lazzi à son rire opaque. Il leur payait à boire, leur distribuait ses *puros*, leur montrait à jouer au billard, les ébaubissait par l'audace de ses carambolages. Quelquefois aussi, entouré d'un cercle qui béait ou semblait béer, il racontait ses exploits culinaires, ses bonnes fortunes, l'Amérique et les Américaines, ou bien il annonçait à mots couverts son prochain mariage, le château qu'il se bâtirait, ses écuries, ses chasses, sa garenne, et au milieu de ce beau rêve galopaient à perte d'haleine des lévriers éperdus qui mêlaient leur long museau aux oreilles pendantes et à la gueule baveuse des chiens courans. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il ne disait jamais quelle femme il épouserait. Au moment où son nom allait lui échapper, il se souvenait fort à propos de la figure que faisait jadis son père en se défendant contre les questionneurs indiscrets et de la façon dont il ravalait sa langue. Il ravalait la sienne, et dans ce moment, il avait l'air profond. Ce qui était une affaire, c'était de sortir du *Cheval-Blanc* sans être vu. Il entr'ouvrait discrètement la porte, jetait un regard craintif dans la rue, et la trouvant vide, il s'échappait, après quoi, pour donner le change à sa mère, il battait les buissons pendant une heure, ce qui n'empêchait pas la marquise de lui dire :

— D'où sortez-vous? Fi donc! vous sentez le rhum.

— Je vous jure que non, répondait-il.

Et en attendant le dîner, il s'allongeait sur un sofa; mais peu à peu ses paupières s'appesantissaient. La marquise le regardait dormir avec une rage concentrée et se disait cent fois :

— Seigneur mon Dieu! quand donc en serai-je débarrassée?

Elle avait bon espoir, elle comptait que cela se ferait bientôt. Elle partait du double principe que, pour une jeune fille qui ne connaît que le couvent et l'hôpital, une première déclaration d'amour est un événement, et qu'une petite bourgeoise résiste difficilement à la tentation de devenir marquise. Elle interrogeait le visage de Jetta, mais ce visage ne répondait rien. La meilleure diplomatie est quelquefois de n'en pas avoir. On raconte qu'un ministre célèbre disait un jour à son roi : « Sire, je suis réputé pour être un homme fin. » Le roi lui repartit : « Mon cher ministre, je le suis donc plus que vous, puisque je n'en ai pas la réputation. »

Au bout de trois semaines, Mme de Moisieux jugea que le premier coup d'œil avait été sauvé, et que l'habitude d'une part, son

éloquence de l'autre avaient suffisamment réconcilié Mlle Maulabret avec la blême figure du jeune homme au cœur d'or. Elle résolut de précipiter le dénoûment.

Il y avait beaucoup de lapins dans le parc de M. Cantarel, qui les avait mis à la discrétion du jeune marquis. Lésin les tirait quelquefois, et le plus souvent les manquait. Un matin, d'accord avec sa mère, il en offrit le divertissement à Jetta. Elle n'accepta qu'à son corps défendant, elle avait quelque sympathie pour les lapins. Deux se présentèrent, Lésin les manqua l'un et l'autre. Il s'en prit à son fusil et s'avisa tout à coup que la chasse au furet amuserait davantage Mlle Maulabret. M. Cantarel en avait un, on envoya Lara le chercher, et sans l'attendre on se dirigea vers la partie du parc où abondaient les terriers. Le sentier était étroit. Jetta marchait devant, Lésin suivait, la marquise formait l'arrière-garde et traînait. Bientôt, ayant tourné la tête, Jetta ne la vit plus. Elle voulait rebrousser chemin pour aller la rejoindre; Lésin lui dit en se donnant un air mystérieux :

— Ma mère sait toujours ce qu'elle fait.

Elle avait peur, mais elle s'en cachait. Elle continua d'avancer.

— Nous y voici, dit-il en débouchant dans une petite clairière bordée d'un talus où la gent timide et prolifique avait creusé beaucoup de trous.

Cependant il éprouvait lui-même quelque trouble. Adossé contre un chêne, il se demandait par où il allait commencer, et machinalement il fouillait son carnier de sa main gauche comme dans l'espoir d'y trouver une ingénieuse entrée en matière. Enfin :

— J'aime les bois... et vous?.. Ils me donnent toujours des idées.

Et il fixait sur elle ses gros yeux ronds; son idée y était. Aussi Jetta s'empressa-t-elle de détourner le propos.

— Je n'ai jamais vu de furets, dit-elle. Comment sont-ils faits?

— Là vraiment, vous n'avez jamais vu de furets? Il paraît qu'on n'en a pas dans les couvens. Vous verrez tout à l'heure, c'est un joli petit animal blanc jaunâtre, avec des yeux roses... Oui, c'est une jolie bête, mais j'aime encore mieux une jolie fille.

Et il accompagna cette déclaration d'un clignement d'œil très significatif.

— Vous avez chassé quelquefois en Amérique? reprit vivement Jetta pour rompre encore les chiens.

— Quelquefois... Mais c'est pour un autre genre de chasse que ma mère m'y avait envoyé... Eh bien! je n'ai pas eu de chance, je suis revenu bredouille... A vrai dire, les Américaines ne me conviennent pas, et je vous le jure, sans compliment, je n'en ai pas découvert une seule qui vous valût... Est-il vrai que vou pensiez

à entrer en religion? Ma parole d'honneur, ce serait une pitié. On vous couperait les cheveux, et ils sont d'une finesse, d'un blond!..

— Je ne me savais pas blonde, dit-elle en essayant de sourire.

— Il n'y a pour moi que des blondes et des brunes, et vous n'allez pas me faire croire que vous êtes brune... Et puis quels yeux!.. et surtout quel teint! Comment faites-vous pour avoir un teint pareil?

— Je vous assure que je n'en sais rien, répliqua-t-elle sèchement.

Il était lancé, il lui semblait que le plus difficile était fait, qu'il n'avait plus qu'à marcher. Il passa en revue toutes les grâces de Jetta, qui sondait du regard les profondeurs du bois; hélas! aucun sauveur n'apparaissait. Après les joues vint la bouche et après la bouche la coquille de l'oreille, qui, en vérité, était charmante. Il comptait bien ne pas s'en tenir là, il s'était promis de lui demander son cœur en tombant à ses genoux. Comme il songeait à tout, il interrompit un instant son discours pour coucher sur le gazon son fusil, qui, au moment décisif, l'aurait gêné. Puis il reprit :

— Je ne sais pas parler, je ne suis pas un faiseur de phrases, moi... Mais je vous jure que du premier jour où je vous ai vue,.. oui, je vous jure...

Il venait d'apercevoir au bout du sentier Lara, qui apportait le furet, et Lara n'était pas un de ces subalternes auprès desquels il se sentait à l'aise. Au contraire, ce petit page à l'air hautain, déluré, lui imposait, l'intimidait. Peut-être avait-il le sentiment vague que Lara ressemblait à un prince déguisé et que Lésin de Moisieux était un palefrenier manqué. Il demeura court, à la grande joie de Jetta, qui bénit la Grèce et tout l'Orient.

Remettant la fin de sa déclaration à une autre fois, il ne s'occupa plus que de la chasse. Après avoir reconnu les deux entrées d'un terrier, il tendit une poche devant l'une, introduisit le furet dans l'autre et annonça solennellement à Jetta qu'elle allait voir dans quelques minutes sortir un gros lapin suivi de près par son ennemi. — Les voilà! s'écriait-il incessamment. Mais les minutes se passaient, point de lapin et point de furet. Lara, joyeux de sa mésaventure, lançait à Jetta des regards d'intelligence. Lésin, impatienté, lui ordonna de ramasser des feuilles sèches et du bois mort et d'y mettre le feu, pour que la fumée forçât le furet à la retraite. Les feuilles brûlèrent, le furet ne donna pas signe de vie. Sans doute il se trouvait bien où il était, peut-être aussi avait-il découvert quelque issue secrète. Alors, oubliant tout, ses projets, les instructions de sa mère, les bois et les idées qu'ils lui donnaient,

l'œil fixé tour à tour sur les deux trous, il se mit à frapper du pied, à sacrer, à pester, sans s'apercevoir que Jetta, s'esquivant d'un pas leste, reprenait le chemin du château.

Quand il se présenta au chalet, peu avant le déjeuner :

— Eh bien! avez-vous réussi? lui demanda Mme de Moisieux.

— Oh! la sacrée bête! s'écria-t-il en serrant les poings. Disparue dans un trou! Bah! nous en serons quittes pour en donner une autre à M. Cantarel.

— Une autre pupille?.. De qui parlez-vous, je vous prie?

— Eh! parbleu, de ce sacré furet! Figurez-vous...

— Vous lasseriez la patience d'un ange... Occupons-nous de Mlle Maulabret.

— Ah! maman, dit-il, en reprenant ses esprits, de ce côté-là tout va bien, très bien.

— Vous vous êtes déclaré?

— Oui, à peu près, et j'en aurais dit bien davantage si ce maudit Lara n'était survenu fort mal à propos... Je ne l'aime pas, ce garçon; il est avantageux, impertinent, il a l'air de se croire le maître ici.

La marquise rougit légèrement, ce qui ne lui arrivait guère. Elle n'admettait pas que son fils lui reprochât de mal gouverner sa maison.

— Et grâce à Lara, grâce au furet, reprit-elle avec dépit, vous avez laissé partir Mlle Maulabret comme elle était venue?

— Comment pouvez-vous dire!.. Je lui ai débité quelques douceurs, tout en restant très convenable. Demandez-lui plutôt!

— Et vos douceurs ont été bien reçues?

— Très bien, très bien... Quand je vous dis que cette petite fille est à moi et que l'affaire est dans le sac!.. Mais ma parole d'honneur! je donnerais l'une de mes deux meutes pour savoir ce qu'a bien pu devenir ce damné furet.

Elle lui jeta un regard de suprême mépris et murmura :

— Il faut que j'entre en campagne dès ce jour; autrement nous n'en finirons pas.

XII.

Le lendemain, vers dix heures du matin, M. Cantarel se disposait à se rendre à Paris. La voiture qui devait le conduire à la gare était déjà avancée devant le perron. Le cocher, immobile sur son siège, se tenait prêt à toucher; le valet de pied avait ouvert la portière et attendait, raide comme un piquet, l'arrivée du maître.

De sa fenêtre, Jetta regardait l'élégant coupé, qu'un beau soleil de fin d'hiver faisait resplendir. Il avait été lavé, nettoyé avec un

soin exemplaire. Les rais, les jantes des roues étincelaient; on se serait miré dans les moyeux. Le cheval fringant, aux jambes fines, mâchait son mors avec impatience; sa tête, effilée et nerveuse, gracieusement ornée de cocardes rouges, détachait dans l'air des saccades. Évidemment il se faisait illusion sur sa situation sociale, il se croyait au service d'un empereur.

Le maître parut, enveloppé dans sa pelisse qui ajoutait à l'épaisseur de sa taille et à son importance. Ayant levé le nez, il aperçut sa pupille, se mit à rire, lui fit signe de descendre. Elle jeta un capuchon sur sa tête et descendit. Il avait remonté le perron pour aller à s arencontre. Il la regarda dans les yeux, riant toujours et murmura : — Ah! petite masque!

Il ajouta : — Décidément je vais me mettre à croire aux miracles.

L'air interdit, elle attendait qu'il s'expliquât.

— Eh! oui, ne faut-il pas que je croie aux miracles, puisque cette petite fille en fait?.. Ah! petite masque!

Il s'interrompit pour examiner son équipage et ses gens, pour s'assurer qu'ils étaient dignes de lui; toute sa personne respirait la gravité d'un général qui passe une inspection à la veille d'une bataille. Il s'avisa que la cravate blanche du valet de pied était d'une propreté douteuse.

— D'où sort cette cravate? s'écria-t-il. Pour qui me prends-tu? Va-t'en bien vite la changer.

Puis, revenant à Jetta :

— Comment avez-vous fait pour l'ensorceler? Ah! ces nonnes, elles les savent toutes! Le pauvre garçon en perd le boire, le manger et le dormir.

— Le boire? même le boire? dit-elle en s'efforçant de sourire.

Elle ne savait pas où elle en était.

— Ah! mon bon oncle, je vous jure...

— Vous jurez? interrompit-il en lui donnant une tape sur la joue. Depuis quand les nonnes se permettent-elles de jurer? Ah! je le dirai à mère Amélie... Enfin, hier au soir, la marquise m'a tout révélé. Cette pauvre femme aime tant son fils qu'elle s'est rendue à ses supplications. Elle rêvait pour lui des duchesses, des princesses,.. mais ce que veut cette petite fille, Dieu le veut, et Mlle Maulabret sera marquise.

Elle contemplait fixement l'une des cocardes du cheval. Elle y voyait toute sorte de choses invraisemblables, impossibles ; elle y voyait aussi qu'elle dirait non, que ce non allait la brouiller avec tout le monde, et les combats qu'il faudrait livrer épouvantaient d'avance cette âme pacifique. Dieu! que d'ennuis peuvent tenir dans la cocarde d'un cheval!

Elle joignit les mains, et d'un ton suppliant :

— Écoutez-moi, monsieur... Mon bon oncle, écoutez-moi...

Mais il ne l'écoutait pas. Ayant vu reparaître son valet de pied, il s'était élancé dans le coupé. La portière fut refermée sur lui, le cheval piaffa, la voiture s'ébranla. Il pencha au dehors sa tête frisée, et, de la main jetant en l'air un baiser, il cria :

— A bientôt, madame la marquise!

Quelques heures plus tard, Mme Cantarel et Mlle Maulabret, assises en face l'une de l'autre, s'occupaient à tricoter des bas. Le silence régnait, Jetta hésitait à le rompre; il lui semblait qu'elle avait devant elle une statue et qu'on ne parle pas aux statues. Enfin, prenant son courage à deux mains et laissant tomber son tricot sur ses genoux :

— Madame, seriez-vous assez bonne pour venir à mon secours?

— De quoi s'agit-il, ma chère? Est-ce que votre diminution vous embarrasse?

— Plût à Dieu qu'il ne s'agît que d'une diminution!.. Figurez-vous que la marquise et mon tuteur veulent absolument me faire épouser M. Lésin de Moisieux.

Elle entreprit de raconter tout ce qui s'était passé, mais elle n'osait se flatter d'être écoutée, tant le visage de sa tante demeurait impassible. Quand elle eut fini :

— Vous croyez donc, ma chère, m'apprendre quelque chose? répondit Mme Cantarel. J'avais tout deviné dès le jour où votre oncle m'a annoncé son intention de passer l'hiver à Combard. J'ai compris qu'on entendait vous soumettre au régime du système cellulaire. Jolie et riche comme vous l'êtes, les mouches n'auraient pas manqué de courir au miel. On a voulu vous empêcher de voir un autre homme que ce charmant marquis et vous épargner l'embarras du choix... Soyez raisonnable; de quoi vous étonnez-vous? Un jeune homme immariable et une jeune fille qui a douze cent mille francs de dot! La marquise serait une mère dénaturée si elle laissait échapper un pareil parti.

— Aussi n'est-ce pas auprès de Mme de Moisieux que je vous prie de vouloir bien intervenir. Ah! je vous en supplie, demandez à mon oncle...

— Je serais charmée, ma chère, de vous être agréable, interrompit-elle d'un ton sec, mais il y a quinze ans que je ne me souviens pas d'avoir rien demandé à votre oncle. Et puis, quand je consentirais à plaider votre cause, soyez certaine que je parlerais à un sourd. Vous ne vous doutez pas encore du prodigieux ascendant qu'exerce sur lui Mme de Moisieux. Les Espagnols ont coutume de dire à l'étranger qui se présente chez eux : « Ma maison est à vous. » C'est une métaphore. M. Cantarel a mis à la disposition de

sa belle voisine son parc, ses serres, ses voitures, ses dix chevaux et ses douze domestiques, il y a moins de métaphore dans son fait, non qu'il entende lui céder la nue propriété de tout cela, mais il ne tient qu'à elle d'en avoir l'usufruit. A vrai dire, elle en fait un usage fort discret. Elle accepte des fleurs, des pêches, des melons, du raisin; mais votre oncle a de temps à autre des idées de grand seigneur, des idées talon rouge, qu'il ne réussit pas à lui faire goûter. Il avait imaginé, sans lui en rien dire, d'acheter la vigne attenante à ses charmilles, vous savez, cette vigne bordée par un mur à tessons qui ôte la vue à l'ajoupa. Il se présenta un matin devant la dame de ses pensées, l'acte de vente à la main, et lui dit, un genou en terre : « Belle marquise, la vigne est à vous et le mur aussi: avant demain soir, une escouade de vingt ouvriers que j'ai commandée l'aura mis à bas. » Elle eut le bon goût de se fâcher, de s'emporter, on fut sur le point de rompre. A son vif chagrin, il dut garder sa vigne et laisser le mur sur pied; elle prétendit que les tessons lui tenaient chaud, l'abritaient contre les vents du nord. Cela n'empêcha pas son obligeant voisin de lui offrir deux mois plus tard un cheval de selle, qu'elle refusa. Aujourd'hui il lui offre sa pupille, et elle accepte... Vous me demanderez peut-être comment je suis si bien instruite. Votre oncle a tant d'affaires en tête et sur les bras qu'il s'est déchargé sur moi de sa comptabilité domestique, et c'est à moi que son intendant, M. Violet, rend ses comptes. M. Violet est un bavard; je ne l'interroge jamais, mais si je l'empêchais de parler, le pauvre homme en mourrait, et je ne veux pas sa mort.

Elle se tut, elle comptait ses mailles. Puis ayant levé un instant au plafond ses grands yeux languissans, qu'elle reporta ensuite sur Jetta :

— Il me semble, reprit-elle, qu'une jeune fille qui a passé près d'un an dans un hôpital doit savoir bien des choses et qu'il n'y a pas à se gêner en causant avec elle... Ma chère, soyez-en sûre, Mme de Moisieux et M. Cantarel ont conclu ensemble une sorte de marché, et il se flatte que le jour où le beau Lésin aura pris livraison, il pourra de son côté tout exiger de la reconnaissance d'une mère. Je n'en crois rien, attendu qu'elle se moque de lui, mais il le croit. Que voulez-vous faire à cela?

Jetta éprouva un tel saisissement que de ses genoux son tricot et son peloton de laine roulèrent sur le tapis. Cette découverte était bien pire que l'autre. Que Mme de Moisieux l'eût abusée par ses caresses, elle avait fini par décider que c'était tout naturel. Mais que son tuteur... Elle s'imaginait qu'en dépit de ses boutades il avait pour elle quelque affection, et il se trouvait!.. Non, il n'y avait pas un mot de vrai dans cette répugnante histoire; jamais mère

Amélie ne lui en avait conté de pareilles. Elle se rappela subitement la scène de l'ajoupa, elle revit ce gros homme agenouillé, qui ne pouvait plus se redresser, le ridicule de sa posture, son embarras, son dépit. L'histoire n'était que trop vraie. — Il faut donc que je sois au fils pour que la mère soit à lui! se dit-elle en frissonnant. Oh! que ce monde est une vilaine maison! — Puis, ayant relevé les yeux et considéré un instant sa tante qui continuait de tricoter, elle se sentit honteuse de tant s'apitoyer sur elle-même, qui tenait encore sa destinée dans ses mains, quand elle avait devant elle un malheur irréparable et résigné et quinze longues années de servitude qui se taisaient. Elle fut bien tentée de courir à elle et de l'embrasser; mais Mme Cantarel, qui semblait deviner ce qui se passait dans cette jeune tête, reprit avec un sourire de froide ironie :

— Oh! par exemple, épargnez-vous la peine de me consoler. Si vous saviez comme cela m'est égal! Que voulez-vous? votre oncle a les passions vives. J'ai déjà dû renvoyer deux femmes de chambre à cause de lui; pendant longtemps, j'ai été condamnée à m'entourer de laiderons. Mais aujourd'hui ses goûts sont tout à fait relevés et ses ambitions planent dans l'empyrée. Laissons-lui sa marquise, ce serait un crime de la lui ôter, il a juré d'en faire hommage à la république. Cette marquise, voyez-vous, est une terre,.. j'allais dire vierge, où il brûle d'arborer le drapeau rouge... C'est du radicalisme scientifique, ou je ne m'y connais pas.

— Madame, donnez-moi un conseil, lui dit Jetta après une longue pause.

— Un conseil! à quoi bon? Je n'aime pas à me mêler des affaires des autres. D'ailleurs il faut savoir se conseiller soi-même. Vous sentez-vous taillée pour la résistance? Résistez. Sinon, prenez votre parti. Eh! mon Dieu, vous vous ferez peut-être à cet homme. Suivez mon exemple; on commence par la colère, on continue par le mépris, on finit par l'indifférence. Ou plutôt faites mieux que moi, commencez tout de suite par l'indifférence. Oui, c'est presque le bonheur, pourvu qu'on l'accompagne d'une manie, d'une toquade... Voyons, ma chère, ne pourriez-vous pas vous arranger pour aimer les coqs nègres?

— Je ne suis pas assez philosophe pour cela, repartit Jetta avec un sourire triste, et je crains bien que les coqs nègres ne puissent suffire à mon bonheur.

— En ce cas, je vous plains, dit-elle.

Et la discussion fut close.

Une heure avant le dîner, Mlle Maulabret était seule au salon et plongée dans ses réflexions, quand M. Cantarel, qui arrivait de Paris, survenant à l'improviste et lui pinçant selon son habitude le fin bout de l'oreille, s'écria :

— Or çà, jolie fille, quel message porterai-je ce soir au chalet de votre part?

C'était le signal de la mêlée, le premier coup de canon. Elle rassembla son courage, sa volonté et répondit d'une voix assez ferme :

— Mon cher oncle, je m'en remets à vous, à votre habitude du monde, à votre bienveillance pour moi, du soin de faire comprendre à M[me] de Moisieux, sans la blesser, que ce mariage est impossible.

Il recula de trois pas, comme s'il avait vu une bombe éclater devant lui.

— Impossible!.. Oh! bien, je serais curieux de savoir pourquoi.

— Je suis fort sensible, poursuivit-elle d'une voix plus ferme encore, à l'honneur que M. de Moisieux veut bien me faire, mais il me semble...

— Il vous semble?..

— Que je ne pourrai jamais m'accoutumer à son visage ni à ses manières.

— Là vraiment!.. Apprenez que je m'y suis accoutumé tout de suite, moi qui vous parle. Je le trouve bien, ce garçon, fort intelligent, très gentil... Eh! mon Dieu, ce n'est pas un Apollon. Il vous faut donc un Apollon? On vous en fera sur commande. Peste! vous avez le goût fort renchéri. Ne savez-vous donc plus qui vous êtes et d'où vous sortez? Avez-vous oublié par hasard que votre mère a couru les aventures, que votre père s'est brûlé la cervelle? C'est une tare, ma mignonne, et plus d'un honnête homme pourrait s'en effaroucher. Croyez-moi, vous n'êtes pas une fille commode à caser.

— Aussi ne suis-je point pressée de me marier, répondit-elle.

Il rougit de colère.

— Ah! je vois ce que c'est, je comprends de quoi il retourne. Mademoiselle est une colombe mystique, mademoiselle veut réserver sa virginité au Seigneur, mademoiselle entend épouser le bon Dieu. Et qui lui a fourré ces belles idées dans la tête? Mère Amélie, une vieille horreur qui est entrée en religion parce qu'il ne s'est trouvé aucun homme assez courageux pour consentir, même en fermant les yeux... Mais vous me feriez dire des sottises.

Si douce que soit la colombe, elle trouve dans l'occasion bec et ongles pour défendre ceux qu'elle aime.

— Je ne sais pas si mère Amélie est une vieille horreur, répondit-elle d'un ton indigné, mais je sais qu'aucune des malades à qui elle consacre sa vie ne songe, pas plus que moi, à la trouver laide, et je sais aussi que mon grand-oncle Antonin, qui pourtant ne l'aimait guère, lui rendait justice et la respectait.

— Belle autorité! parlons-en. Un homme capable de laisser douze

cent mille francs à une folle n'avait pas le cerveau bien sain. Votre grand-oncle Antonin, mademoiselle, n'a jamais eu le sens commun. C'est mon humble avis... Vous dites?

— Je ne dis rien, répondit-elle.

— Eh bien! puisque vous avez la bonté grande de me céder la parole, je vous dirai, moi, que si le gouvernement connaissait ses devoirs, il aurait chassé depuis longtemps toutes les congrégations des hôpitaux comme de partout... Et les malades n'y perdraient rien. Tout le monde se mettrait à les soigner, Paul, Jacques et moi, Louis Cantarel, tout le premier.

Emportée par son indignation, elle eut l'audace de lui dire :

— Mère Amélie n'a peur ni des varioleux ni des typhoïdes.

Heureusement pour elle, il ne comprit pas l'allusion.

— Prêchi! prêcha! reprit-il. La vraie variole et le vrai typhus, ce sont les jésuites et les nonnes. Quand donc la France en sera-t-elle purgée? Les femmes ont été mises au monde pour faire des enfans, et vous en ferez, et vous y prendrez goût, ou M. Lésin n'est qu'un sot. Et d'ailleurs, les vœux, c'est immoral. Remarquez bien que les vœux perpétuels sont manifestement contraires au code civil. Il y a dans le code un article qui interdit aux journaliers d'engager leurs services à perpétuité.

— Il me semble, monsieur, répliqua-t-elle d'un ton plus tranquille, que le mariage lui-même est une sorte d'engagement perpétuel.

Il ne daigna pas répondre à son objection, il l'écrasa d'un regard de pitié et se mit à arpenter le salon, en soufflant comme un phoque pour évaporer sa colère. Il était surpris autant qu'irrité. Jusqu'alors, conformément aux instructions de mère Amélie, Jetta avait coulé le moucheron pour sauver la mouche. Il l'avait trouvée si complaisante dans les petites choses qu'il la jugeait incapable de lui tenir tête dans les grandes. Il était ému de la résistance qu'il venait de rencontrer. Il se résolut à changer de méthode, à recourir au sentiment. C'était son fort.

Il alla s'asseoir auprès d'elle et lui tapotant doucement les deux mains :

— Voyons, chère petite, dit-il, aimons-nous un peu notre tuteur?... Oui ou non, l'aimons-nous?

Elle se décida à faire un signe de tête affirmatif, qui lui coûta plus d'efforts qu'un long discours, tant ce qu'elle avait appris lui pesait lourdement sur le cœur.

— Ah! nous aurions bien tort de ne pas l'aimer, notre petit tuteur, car enfin il a bien quelques bontés pour nous... Et tenez plutôt!..

A ces mots, il tira de sa poche un petit écrin, qu'il posa devant

elle, et du ton susurrant et enfantin dont on se sert pour parler aux moutards :

— Ouvrez seulement, ma petite Jetta, mon petit Jeton... Qu'y a-t-il là dedans?.. Eh! que vois-je? Un joli petit éléphant en argent. C'est un bijou à la mode que notre tuteur, qui pense toujours à nous, a acheté tantôt à Paris pour remplacer cette croix qui nous pend toujours sur la poitrine, cette éternelle croix, mon petit Jeton, qui l'agace un peu, ce tuteur, qui l'agace considérablement... Eh bien! douterons-nous qu'il ait de l'amitié pour nous, ce tuteur? Lui qui a des affaires par-dessus les oreilles, il pense à nous acheter de jolis petits éléphans. Et pourtant ce pauvre homme, qui nous aime tant, ce pauvre homme, qui se consacre à notre bonheur, et qui veut faire de nous une grande dame, et qui nous a trouvé un vrai marquis, un marquis à vingt-quatre carats, ah! fi donc, nous ne craignons pas de lui faire de la peine? Ce n'est pas bien, ma chère petite fille.

Il avait presque des larmes dans les yeux et il s'étonnait de n'en pas voir dans ceux de Jetta, qui en ce moment étaient tout à fait noirs; impossible de se douter que d'habitude ils étaient bleus. Elle regardait le petit éléphant, et quoiqu'il fût en argent et que ses défenses fussent en ivoire, les paupières de cette ingrate fille ne se mouillaient pas. — « C'est un vrai caillou que ce petit cœur, » pensa-t-il. Puis tout à coup, comme illuminé par un éclair qui venait de traverser son esprit, il changea brusquement de ton, et s'écria d'une voix solennelle :

— Et mon élection! mon élection!

Elle ne pouvait comprendre ce qu'une élection au conseil municipal de Paris avait à démêler dans son affaire; elle le comprit bientôt.

— Je suis sûr, Jetta, que vous n'aviez pas pensé à mon élection. Je ne vous en fais pas un crime, les jeunes filles ne pensent pas à tout. Elles ont leur petite idée qui les occupe et leur fait oublier les grands intérêts de l'état. Mais supposons, ma mignonne, et c'est une supposition que je ne puis faire sans frissonner, supposons que vous vous obstiniez à prononcer des vœux qui, je le répète, sont en contradiction flagrante avec l'esprit et la lettre du code civil, supposons que, comme cette vieille,.. je veux dire comme mère Amélie, vous vous enrôliez dans l'armée noire, et supposons aussi qu'un jour, dans une réunion électorale, un de mes électeurs se lève et interpelle le citoyen Louis Cantarel en lui disant : « Citoyen, vous aviez une pupille, qu'en avez-vous fait? » Ah! ma mignonne, je serais un homme perdu, coulé, rasé, un homme à la mer.

Il ne doutait pas qu'elle ne se sentît foudroyée par cet argument

dont il avait été foudroyé lui-même tout le premier, et il répétait par intervalles réguliers :

— Mon élection! mon élection!

Bientôt il s'avisa d'un autre argument encore.

— Eh! tenez, nous parlions tout à l'heure de votre oncle Antonin. Je veux croire qu'il respectait mère Amélie; mais vous ne nierez pas qu'il ne fût athée, vous en savez quelque chose. Je ne suis pas athée, moi; je crois en Dieu à ma manière, moi, je crois au Dieu de Jean-Jacques, au Dieu de Robespierre, à un Dieu laïque, tout à fait laïque... Mais Antonin ne croyait à rien. Eh bien! pensez-vous que ce franc athée vous eût laissé une fortune s'il avait pu supposer que le magot servirait à enrichir les congrégations et les jésuites? car les jésuites sont au fond de tout. Oseriez-vous dire que, si vous refusiez d'épouser M. Lésin de Moisieux, vous ne trahiriez pas les intentions du testateur?.. En bonne foi, Jetta, oseriez-vous le dire?

— Mon grand-oncle Antonin, répondit-elle doucement, a déclaré dans son testament qu'il entendait respecter ma liberté, et il me semble d'ailleurs, mon cher tuteur, qu'il m'a accordé deux ans pour réfléchir.

Il la croyait convaincue, écrasée, terrassée par son éloquence. Elle résistait encore! Outré d'indignation, il lui arracha violemment la croix en cailloux du Rhin qu'elle portait pendue à son cou, et il lui dit :

— Cette croix m'est odieuse ; elle a l'air si bête! Je ne veux plus la voir, et j'exige que vous la remplaciez sans plus tarder par l'éléphant.

Puis, enfonçant son chapeau dans sa tête :

— Ah! votre grand-oncle Antonin entendait respecter votre liberté!.. Eh bien! moi, je la respecte aussi, votre liberté, et c'est pourquoi je vous donne vingt-quatre heures pour prendre votre parti.

Et il sortit en secouant les portes.

Pendant tout le dîner, il fut d'une humeur exécrable; il roulait des yeux furibonds et n'ouvrait la bouche que pour tancer ses gens. Il pensait à la cruelle déception qu'éprouverait la marquise en apprenant son échec, aux reproches qu'elle ne manquerait pas de lui adresser, à l'ajournement indéfini de ses espérances. Combien de temps encore devrait-il languir sur le seuil de ce paradis qui lui avait entr'ouvert discrètement sa porte et soupirer après des délices auxquelles il ne pouvait songer sans frissonner de la tête aux pieds? Il ne s'avisait pas que sa tête était transparente pour les yeux somnolens de sa femme, qui ne laissaient pas de tout voir; en ce moment, elle devinait ses réflexions, ses chagrins, ses

fureurs, et la mésaventure qu'il venait d'essuyer la mettait aux anges. A peine fut-il sorti de table, renonçant à sa partie de bésigue, il courut se renfermer dans sa chambre, où il écrivit un billet ainsi conçu :

« Ma chère marquise, cela n'ira pas tout seul, il y aura du tirage. Cette petite sotte a dit non; mais comptez sur moi; il ne sera pas dit qu'une béguine ait eu raison de Louis Cantarel. Quand elle aurait derrière elle dix mille jésuites, j'en viendrais à bout. »

Le domestique qui porta le billet rapporta la réponse.

« Mon cher voisin, les nouvelles que vous me donnez m'affligent sans trop me surprendre. Dans ce monde, les choses ne vont jamais toutes seules, tâchons d'avoir l'un et l'autre un peu de patience. Venez dîner demain avec mon fils et moi, nous aviserons. »

Pendant que la petite poste allait et venait entre le château et le chalet, Mlle Maulabret écrivait à mère Amélie pour lui conter le cas et implorer le secours de ses directions et de ses conseils. Puis elle rejoignit au salon Mme Cantarel, et cette dormeuse qui voyait tout lui dit :

— Quelle est donc, ma chère, cette horreur qui vous pend sur la poitrine et qui m'a causé des distractions pendant le dîner ?.. Vous voilà donc condamnée aux éléphans, livrée aux bêtes?

— C'est un châtiment que j'ai bien mérité, répondit en souriant Mlle Maulabret.

Elles tricotèrent une heure durant sans sonner mot; mais au moment où elles se séparaient pour gagner leurs lits :

— Il paraît, mademoiselle Maulabret, que vous avez du caractère, murmura Mme Cantarel. Je ne sais pas si je dois vous en féliciter; c'est une si bonne chose que l'indifférence ! Enfin nous saurons quelque jour laquelle de nos deux méthodes est la meilleure.

Et à la vive surprise de Jetta, qui pensa tomber à la renverse, elle la prit par la taille et déposa sur son front un baiser. C'était sa façon de la remercier de l'heureuse journée qu'elle lui avait fait passer.

Le lendemain, Mlle Maulabret se promenait dans le parc en méditant sur sa triste aventure et sur les rudes combats qu'elle aurait à soutenir, quand une voix lui cria :

— Jetta,.. ma toute belle !

A peine eut-elle le temps de retourner la tête, elle se trouva dans les bras de Mme de Moisieux, qui, la pressant sur son cœur et l'obligeant de s'asseoir à côté d'elle sur un banc, lui dit sans débrider :

— Pas un mot ! Écoutez-moi et ne répondez pas. Le remords m'a tenue éveillée toute la nuit. Quand les coqs ont chanté, je pensais encore au chagrin que je vous ai infligé malgré moi. Vous savez si

je vous aime, et pourtant j'ai été cause qu'on vous a tracassée, tourmentée. M. Cantarel est le plus obligeant des voisins, mais il épouse avec trop de zèle les intérêts de ses amis, et je suis sûre qu'il a outre-passé mes instructions... Pas un mot, vous dis-je! c'est moi qui parle... Après tout je suis excusable. Les mères sont si faibles! et mon fils est si amoureux! Il ne l'avait jamais été, c'est le fruit de ses économies. Ah! vos beaux yeux font de terribles ravages dans les cœurs. Il a conçu pour vous une passion dont il aura bien de la peine à guérir. Mais soyez tranquille, il saura se taire ainsi que moi. L'incident est clos, vous n'entendrez plus parler de rien... En retour, j'ai deux grâces à vous demander. Et d'abord, je vous en supplie, continuez d'en user avec nous comme si rien ne s'était passé, car si je devais renoncer à notre charmante intimité, j'en serais inconsolable... Et puis, autre chose encore... Vous avez des scrupules, que je respecte profondément. Mais avec le temps on change quelquefois... Dans trois mois, mettons-en quatre, dans quatre mois nous nous assiérons ensemble sur le banc où nous voici, et je vous demanderai : « Vous êtes-vous ravisée ? voulez-vous de nous ?.. » A quoi vous répondrez oui ou non, selon votre convenance. Vous voyez que je me réserve une petite porte de derrière. Il en est de moi comme de mon pauvre ajoupa, dont on a bouché la vue par un vilain mur. M. Cantarel m'a proposé de remplacer ce mur sur une largeur de vingt pieds par une grille dormante. J'ai accepté, je ne serai pas fâchée d'apercevoir un bout de vigne et le coq d'un clocher... Ma chère enfant, ne murez pas entièrement nos espérances. Laissez-nous un petit jour sur l'avenir; vous aussi, accordez-nous notre grille dormante... Pas un mot! je lis dans vos yeux que vous consentez, et je vous en remercie de tout mon cœur, de mon cœur de mère et de mon cœur d'amie.

Là-dessus, elle l'embrassa tendrement sur les deux joues et s'enfuit de son pied léger, la laissant fort soulagée, quoique un peu chagrine de la concession muette qu'on venait de lui arracher. Mais les grilles dormantes ont cela de bon que si on peut voir au travers, elles ne s'ouvrent jamais.

Quand la marquise, M. Cantarel et Lésin se mirent à table, on eût dit trois généraux au lendemain d'une bataille perdue ; ils portaient leur défaite sur leur front. M. Cantarel avait l'oreille basse; son chagrin était mêlé de dépit et d'humiliation. Mme de Moisieux faisait meilleure mine à son malheur; elle connaissait les hauts et les bas de la destinée, son courage n'était pas à la merci d'un accident. En revanche, Lésin était à la fois consterné, mortifié et furieux. Il avait préjugé de l'événement avec une entière confiance, sa déception avait été cruelle. Il était plus blême que jamais, et

il eût volontiers étranglé la petite bourgeoise qui avait eu l'effronterie de donner un soufflet à un marquis. Mais il n'entendait pas renoncer à la partie; son entêtement égalait sa vanité.

On renvoya Lara avant le dessert pour pouvoir causer librement; précaution inutile, car les portes du chalet n'étaient pas épaisses et les oreilles grecques sont très fines. Lésin entama alors une longue litanie, il se répandit en jérémiades, comme un enfant à qui on a refusé la lune. Son refrain était :

— Je veux l'avoir, je l'aurai !

— Eh ! oui, vous l'aurez, lui répondait M. Cantarel. Laissez-moi faire et mettez-vous l'esprit en repos. S'il le faut, j'userai de contrainte.

— C'est à quoi je ne consentirai jamais, dit la marquise. J'ai vu tantôt Mlle Maulabret, et je lui ai promis que nous attendrions paisiblement qu'elle se ravisât.

Lésin s'emporta. Il déclara qu'il était, comme M. Cantarel, pour les grands moyens, qu'on avait raison des jolies filles par des obsessions mêlées d'algarades et de menaces.

— Je connais les femmes, disait-il, elles aiment à être conduites le bâton levé. Et tenez plutôt, il y en avait une à New-York presque aussi jolie que Mlle Maulabret. Eh ! bon Dieu, si je m'étais amusé aux préliminaires...

La marquise était si excédée de la sottise de l'être impossible qu'elle l'interrompit en lui disant à brûle-pourpoint, malgré la présence de M. Cantarel :

— Êtes-vous bien sûr que ce ne fût pas une servante d'auberge ?

— Je vous jure, maman, que c'était la femme d'un banquier.

— Et l'avez-vous eue ? demanda M. Cantarel.

— Il s'en est fallu de deux secondes. Malheureusement le mari...

— Laissez-nous tranquilles avec vos banquiers et leurs femmes, reprit la marquise. Je vous dis que cette petite fille cache sous ses airs de douceur beaucoup de volonté.

— Une béguine, une vraie béguine, s'écria M. Cantarel, la bouche en cœur, confite en patelinage, et qui porte la marque de fabrique des jésuites ! Voilà pourtant ce qu'ils feront de la France, si on n'y met bon ordre. Pauvre France !

— Laissons en paix les jésuites comme les banquiers et revenons à notre affaire. Mon opinion est que cette pauvre enfant a des scrupules dont on n'aura pas raison par les grands moyens; mieux vaut les ménager. Et savez-vous quoi, mon cher voisin ? Nous avons fait une faute en la gardant ici dans une solitude. Le désert est favorable aux contemplations. Emmenez-la bien vite

passer un mois à Paris. C'est un fameux endroit pour guérir les consciences timorées.

— Elle y reverra la vieille horreur.

— Qui donc?

— Eh! parbleu, mère Amélie.

— Vous y aviserez, c'est votre affaire. Jetez-la en plein tourbillon, menez-la beaucoup au théâtre; c'est là surtout que les scrupules s'émoussent.

M. Cantarel fit d'abord la sourde oreille à cette proposition; il lui en coûtait de renoncer pour un grand mois à ses parties de bésigue et à ses chers tête-à-tête, d'autant plus qu'il lui était venu depuis peu certaines inquiétudes vagues dont il n'osait faire part à personne. Il finit cependant par consentir, mais il lui parut que sa résignation méritait quelque récompense, et il attendait pour s'en expliquer que Lésin quittât la place. Malheureusement Lésin avait sa consigne, Mme de Moisieux lui avait enjoint de rester jusqu'au bout. Il fallait bien que son fils lui servît à quelque chose.

De guerre lasse, M. Cantarel se retira vers onze heures, en maugréant contre son sort. Comme il venait d'ouvrir la petite porte de communication, une grosse motte de terre, lancée d'une main vigoureuse, vint heurter violemment son chapeau et l'envoya rouler dans un fossé. Dès qu'il l'eut ramassé, il adressa une bordée d'injures à l'invisible ennemi qui prenait de telles libertés avec son auguste personne. S'il avait battu les buissons, peut-être y aurait-il trouvé un petit Grec.

Sa consigne étant levée, Lésin gagna sa chambre, où il emporta clandestinement une bouteille de rhum, et dans le fond de cette bouteille il réussit à laisser pour quelques heures ses chagrins, ses amours, ses espérances cruellement déçues, le château de ses rêves et ses deux meutes. Il eut quelque peine à atteindre son lit, où il se coucha tout habillé; mais le lendemain, il retrouva à son chevet ses lévriers gris de souris et ses chiens courans tachetés de fauve, qui attendaient impatiemment son réveil.

— Un peu de patience, mes enfans! leur dit-il. Si la diplomatie de maman fait long feu, nous recourrons aux grands moyens.

XIII.

Pour l'intrigant, pour l'ambitieux, Paris est la ville où l'on arrive à tout; pour le radical intransigeant, c'est la sainte capitale de la révolution, la Jérusalem de l'émeute; pour l'homme de bourse, c'est un marché d'argent qui serait incomparable si Londres n'existait pas; pour le savant, c'est un des grands ateliers de l'esprit humain; pour l'homme d'imagination, c'est un musée où l'on peut

satisfaire toutes ses curiosités ; pour l'homme de plaisirs, c'est un caravansérail où l'on n'a qu'à se baisser pour les ramasser; pour une jolie femme, c'est la seule partie du monde où l'on s'habille, et pour le gourmand la seule où l'on sache manger; pour les chevaux de fiacre, c'est un enfer où l'on sue et où l'on maigrit; pour le philosophe, c'est un observatoire où l'on est à merveille pour philosopher, parce qu'il est facile de s'y cacher et d'y tout voir sans être vu; pour le boulevardier, c'est le seul endroit de la terre où il se passe chaque jour un événement nouveau sur lequel il soit possible de faire un bon mot absolument inédit; pour le moraliste, c'est un grand carrefour où les vices les plus honteux ou les plus éhontés coudoient d'admirables vertus qui savent sourire et qui joignent la grâce à la sainteté. Pour M. Cantarel, Paris, qu'autrefois il aimait peu, était devenu une ville adorable depuis que le palais des rois y sert de lieu de réunion au conseil municipal; il avait acheté dans la rue de Rivoli un bel immeuble dont il habitait le premier étage; de sa fenêtre il apercevait les Tuileries, et il se disait : « Ils y sont, et demain peut-être j'y serai. » Quant à Mlle Maulabret, Paris lui semblait aussi un lieu charmant, désirable, plein de délices, parce qu'on y trouvait dans un quartier éloigné un vieil édifice en briques et en pierre, où elle avait passé dix mois, où elle comptait passer toute sa vie et dans lequel, au préalable, elle se promettait d'aller causer pendant quelques heures avec une femme vêtue d'une robe noire et qui, en vérité, quoi qu'en pût dire M. Cantarel, n'était ni vieille ni horrible.

Elle s'était promis d'acheter cette faveur par une complaisance infatigable. Quoique son tuteur la fît aller, venir, trotter, quoiqu'il ne lui laissât pas le temps de souffler, qu'il la traitât comme un cheval qu'on entraîne pour la course, elle n'était jamais lasse et se prêtait de bonne grâce à tout ce qu'il lui proposait. Le Cirque et les bureaux de *la Vraie République*, journal de M. Louis Cantarel, les grands théâtres et deux ou trois des petits, les lacs et la chambre des députés, un concert de charité au bénéfice des amnistiés et une grande fête donnée à l'hôtel Continental en faveur de l'enseignement laïque, rien ne lui fut épargné. Il voulait dégorger le poisson en pleine eau courante. Il eut même la fantaisie de la mener un soir dîner avec lui dans un restaurant à la mode, où il l'appela madame et lui conta des histoires salées. Elle prit tout en bonne part; elle avait son idée. Du reste, il n'était pas fâché de promener à son bras dans les lieux publics une jolie fille qu'on remarquait beaucoup. Il aurait voulu qu'on s'imaginât quelque chose, mais on n'imaginait rien, parce que certains visages et certains maintiens conjurent tous les soupçons, écartent toutes les mauvaises pensées. Il lui disait quelquefois avec un peu d'impatience :

— Quand donc apprendrez-vous à regarder les hommes, petite colombe?

La complaisance de cette colombe fut mise à une plus dure épreuve. Il la conduisit à l'Opéra un soir qu'on y donnait un nouveau ballet. Il estimait que de tous les moyens qu'on peut employer pour empêcher une jeune fille d'entrer en religion, le ballet est le plus efficace; il attribuait aux jetés et aux battus une vertu magique et considérait les entrechats comme les plus puissans alliés de la libre pensée. Le ballet était précédé de *Freischütz*. M. Cantarel n'aimait pas la musique. A peine eut-il installé dans leur loge sa femme et sa pupille, il partit pour se rendre aux bureaux de son journal. Il ne revint que deux heures plus tard : il était accompagné d'un jeune homme blême, qu'il venait de rencontrer dans le couloir et dont l'apparition inattendue causa à Mlle Maulabret une émotion désagréable; mais elle eut assez d'empire sur elle-même pour n'en rien marquer. Mme Cantarel fut moins maîtresse de ses sentimens. Elle ne répondit au salut de ce fâcheux qu'en lui jetant un regard qui voulait dire : « Que venez-vous faire ici? » Il ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre.

Après y avoir profondément réfléchi, M. Lésin de Moisieux avait décidé que Mlle Maulabret l'avait refusé parce qu'elle aimait quelqu'un. Il se piquait de connaître les femmes et ne croyait pas à leurs scrupules.

— Qu'est-ce qu'un scrupule? disait-il d'un air machiavélique. On n'a jamais su comment c'était fait.

— Vous jugez de toutes les femmes sur vos écureuses de vaisselle, lui avait répondu sa mère. Mais vraiment vous êtes fou. Quel homme voulez-vous que Mlle Maulabret puisse aimer? Elle n'en connaît point.

— Laissez donc, répliquait-il. Elle se sera coiffée d'un interne d'hôpital, d'un carabin. Soyez sûre qu'il y a anguille sous roche. J'entends mettre M. Cantarel sur ses gardes.

Et là-dessus, sans qu'elle pût ou qu'elle voulût le retenir, il s'était rendu à Paris, résolu d'y rester jusqu'à ce qu'il eût approfondi ses soupçons. Il avait vu la veille M. Cantarel, il venait de le rencontrer de nouveau, et deux fois M. Cantarel, qui le trouvait assommant, lui avait ri au nez, en lui déclarant que ses sagaces conjectures n'avaient pas le sens commun. Il avait fait semblant de se laisser convaincre, mais les gens qui ont peu d'idées tiennent beaucoup à celles qu'ils ont. Il tenait beaucoup à la sienne, il s'était juré d'en avoir le cœur net.

Malgré le mauvais accueil que venait de lui faire Mme Cantarel, il s'assit résolûment. Il n'était plus timide, ayant bien dîné. Il

s'accouda sans façon sur le dossier du fauteuil qu'occupait Mlle Maulabret, et il lui demanda si elle aimait les ballets.

— Je ne sais pas, je n'en ai jamais vu.

— Mais en général aimez-vous la danse?

— Je ne sais pas, je n'ai jamais été au bal.

— Oh! voilà qui se rencontre bien : ma tante, la comtesse de Lireux, en donne un dans huit jours. Je vous y ferai inviter, et nous danserons ensemble la première polka.

— Je vous suis infiniment obligée, mais je ne sais pas danser.

Cela n'était qu'à moitié vrai; elle avait pris dans le temps quelques leçons de danse.

— Oh! bien, je vous apprendrai, ce sera charmant.

— Oh! bien, lui dit sèchement Mme Cantarel, ma nièce ne va pas dans le monde sans moi.

— Qu'à cela ne tienne, madame, je vous ferai inviter aussi.

— Je n'ai pas l'habitude d'aller chez les gens que je ne connais pas, répliqua-t-elle en lui tournant le dos.

Il allait riposter. Heureusement le chef d'orchestre venait de lever son bâton, violons et cuivres attaquèrent les premières mesures de l'ouverture, qui était fort courte, et bientôt le rideau se leva. Pendant dix minutes au moins Mlle Maulabret ne prêta aucune attention au ballet. La présence de Lésin, qui soufflait bruyamment et dont elle sentait l'haleine passer sur sa nuque et sur ses oreilles, lui pesait comme un cauchemar, sans compter qu'il avait des mouvemens nerveux dans les jambes qui la faisaient tressaillir sur son fauteuil. Son malaise allait croissant; elle fut sur le point de prétexter une indisposition et de prier sa tante de l'emmener. Tout à coup la salle éclata en applaudissemens. Vêtue d'une robe de tarlatane rose, les épaules nues, des fleurs dans ses cheveux, une ravissante créature venait de traverser le théâtre jusqu'à la rampe, toute droite sur ses pointes. Les lorgnettes étaient braquées sur elle, et le public ne se lassait pas d'applaudir. Après un congé de quelques mois pour cause de maladie, on venait de lui rendre une de ses favorites et il lui faisait fête.

Mlle Maulabret oublia sur-le-champ M. Lésin de Moisieux, tant cette créature lui parut charmante. Elle était merveilleusement jolie et bien faite, et à ses grâces légères elle joignait le caprice, l'audace, des frémissemens mutins, elle y ajoutait aussi cette petite dose d'effronterie qui est aujourd'hui le piment obligé de tous les grands succès, mais elle n'en avait pas trop, elle savait ce qu'on peut oser à l'Opéra, la discrétion tempérait ses audaces, et cela faisait un mélange exquis de femme et de sylphide.

— Elle est vraiment gentille, dit Lésin sur le ton d'un connais-

seur émérite et blasé. Elle s'appelle Mlle Rosella, mais son vrai nom est Mlle Papet, et elle est la fille d'une fruitière de la rue du Foin.

— Elle a voulu faire croire qu'elle était Italienne et elle a bien fait, dit M. Cantarel. La France refuse de croire au génie de ses danseuses, qui pourtant sont une de ses gloires, car enfin...

Il n'en dit pas davantage. Quoique Mme Cantarel s'étudiât à ne jamais le contrarier, elle ne put s'empêcher de frapper un petit coup de son éventail sur le velours du cordon, et comme il était plus intelligent que Lésin, il comprit.

Mlle Rosella!.. Il parut à Jetta qu'elle avait déjà entendu ce nom; mais où et quand, elle ne le savait pas et ne se souciait pas de le savoir, car elle était sous le charme. Peu lui importait aussi que Mlle Rosella fût tout simplement Mlle Papet, fille d'une fruitière de la rue du Foin. Si on lui avait demandé son avis, elle aurait déclaré que cette danseuse aux jupes de gaze et en robe de tarlatane descendait tout droit d'une étoile et se disposait à y retourner bien vite après la représentation. Elle la regardait aller, venir, tournoyer, tourbillonner, bondir dans l'air et retomber si légèrement qu'elle semblait ne reprendre terre que par condescendance, et il semblait aussi que si elle ne s'envolait pas dans les frises, c'était pour ne pas trop humilier la pauvre espèce humaine, que sa pesanteur retient tristement sur le sol.

— Ce n'est pas une femme, c'est un papillon, se disait Jetta, ou un oiseau, qui tout à l'heure a quitté ses ailes et qui va les reprendre, et alors bon voyage! on ne la verra plus.

— Quand je suis parti pour l'Amérique, dit Lésin, elle était avec Albert Valport. Sont-ils toujours ensemble?

— Il paraît qu'ils se sont quittés depuis quelques mois, lui répondit M. Cantarel, et on assure que c'est cette brouille qui l'a rendue malade.

— Bah! dit-il, il lui a sûrement laissé l'hôtel, et puis, moi, je ne crois pas aux maladies des femmes.

— Et croyez-vous à leurs nausées? lui demanda Mme Cantarel, qui ne pouvait plus se contraindre.

Si brutal que fût le mot, il était encore trop fin pour lui. Il essaya de casser cette noix, il dut y renoncer; il s'y serait plutôt cassé les dents.

— Ah! quel beau couple cela devait faire! pensa naïvement Mlle Maulabret.

Et ses yeux parcoururent toute la salle pour tâcher d'y découvrir celui qui ressemblait à un tueur de lions et qui, paraissait-il, s'entendait aussi à apprivoiser les sylphides. Quand elle les reporta sur la scène, la robe rose n'y était plus, mais elle n'était pas repar-

tie pour son étoile. On la rappela deux fois, et deux fois elle revint, et deux fois Mlle Rosella parut remercier humblement le public qui la traitait en enfant gâtée, mais elle avait dans le regard un rayonnement de gloire et de bonheur qui démentait sa modestie. Et puis elle s'envola, elle disparut.

— Et après? se dit avec mélancolie Jetta, comme en sortant d'un rêve.

— Ainsi vous ne voulez pas venir chez la comtesse de Lireux? lui dit Lésin en lui soufflant dans l'oreille. Faites cela pour moi, et d'ailleurs cela vous fera voir le grand monde.

— A petit oiseau petit nid, répondit-elle.

Sur quoi il se leva et sortit, la tête basse, l'œil morne.

— Décidément elle aime quelqu'un, pensait-il, je saurai qui.

— Quel animal! ne put s'empêcher de murmurer M. Cantarel.

Mais s'apercevant aussitôt qu'il venait de s'oublier, il dit à Jetta:

— Je parle de ce petit prince moldave que vous voyez là-bas et qui n'a cessé de vous lorgner pendant tout l'entr'acte. Faut-il que j'aille lui donner votre adresse?

Et l'enveloppant dans son manteau :

— Voilà, petite fille, ce que c'est qu'un ballet. Pour moi, l'Opéra n'est pas un endroit où l'on s'amuse, c'est une institution, et je considère les ballets comme le meilleur remède contre la superstition et les préjugés. Quand j'en ai vu un, je me sens meilleur.

Jusqu'au bas de l'escalier il développa ce thème sur un ton plein d'onction; il parlait des jambes de Mlle Rosella comme du saint sacrement.

Il fut beaucoup moins onctueux quand elle lui témoigna, quelques heures plus tard, son désir de rendre visite à mère Amélie et qu'elle sollicita de lui cette grâce, qu'elle pensait avoir un peu méritée. Il la rembarra, la renvoya bien loin, lui interdit de mettre les pieds à l'hôpital, lui signifia que si elle contrevenait à sa défense, elle enfreindrait les clauses du testament, qui stipulait qu'elle passerait deux années entières dans le monde. Il ne manqua pas cette occasion de pourfendre le jésuitisme, de flétrir éloquemment l'immoralité des réserves mentales et de la casuistique.

Mme Cantarel, à qui elle fit part de sa déconvenue, l'engagea à faire M. Vaugenis juge de la question en sa qualité d'exécuteur testamentaire. Au même instant arriva un billet de l'ancien président de chambre, qui avait appris que Mlle Maulabret faisait un séjour à Paris et qui la priait de venir le voir. Sa tante lui prêta son coupé et sa caméristе, et elle se mit en route.

Trois mois auparavant, M. Vaugenis l'avait intimidée par sa gravité un peu gourmée et par le strabisme intermittent dont il était affecté. Elle ne l'aborda pas sans quelque émotion, mais il la mit

bien vite à l'aise. Mme de Moisieux n'était pas là, il pouvait se dispenser d'être solennel.

Elle lui soumit son cas de conscience; il lui répondit en riant :

— Oh! nous ne sommes pas si rigoristes! Un père de l'église disait jadis à un homme qui n'aimait pas à faire maigre : « Mangez un bœuf et soyez chrétien. » Je vous dirai : « Allez voir mère Amélie aussi souvent qu'il vous plaira, mais ne négligez pas les vertus mondaines. » Or c'en est une que de tenir sa parole, et vous n'avez pas tenu la vôtre. Vous m'aviez promis de ne prendre aucune décision grave sans m'avoir consulté, et j'ai appris l'autre jour de votre tuteur, qui a tenté de me mettre dans ses intérêts, que vous aviez refusé un parti brillant.

— M'auriez-vous conseillé de l'accepter, monsieur, vous qui m'avez dit : Méfiez-vous?

— Et je le dis encore. Aussi ai-je déclaré à M. Cantarel qu'il ne devait pas compter sur moi... Eh! qui sait? peut-être avons-nous notre candidat.

— Vous aussi? s'écria-t-elle d'un air si consterné qu'il se mit à rire de plus belle.

— Oh! rassurez-vous, je vous taquinais. Votre grand-oncle Antonin, qui aimait à faire le bonheur des gens sans les consulter, aurait sans doute été charmé de vous marier; heureusement il prétendait ne connaître aucun homme digne de vous. Mais il faisait un peu moins de cas de Mlles Vaugenis, et c'est sur nous qu'est retombé le paquet... Et vraiment, puisque j'ai le bonheur de vous tenir, je veux vous conter cette histoire. Il n'y a pas de meilleur juge de ce genre de questions qu'une jeune fille, quand elle est désintéressée... Nous étions jadis un trio d'amis inséparables, votre grand-oncle, un riche raffineur, M. Valport et moi, votre serviteur. Ce cher Valport est parti le premier, laissant près de trois millions à son fils qu'il avait toujours tenu de très court. A père ménager fils prodigue. Pendant quelques années, ce beau garçon,.. car il est très beau,.. a gaspillé son patrimoine et sa vie; heureusement les restes en sont bons. Ses aventures qui ont fait quelque bruit chagrinaient beaucoup votre grand-oncle, qui l'aimait comme son enfant; il ne se consolait pas de voir s'enrôler dans l'armée des inutiles un jeune homme qui a de l'étoffe, beaucoup de dons, le cœur et l'esprit généreux. Il avait juré de le sauver en le mariant, et il ne le rencontrait jamais sans lui proposer deux ou trois partis, mais il était toujours repoussé avec perte. Enfin il imagina de jeter son dévolu sur une de mes filles : peu de temps avant sa mort, il fit venir ce beau garçon et lui parla, sans réussir à s'en faire écouter. Quelques jours plus tard, notre bonheur

ou notre malheur mit ma fille sur le chemin du monstre, et voilà un homme qui reçoit le coup de foudre.

— Le coup de foudre! répéta Mlle Maulabret avec étonnement.

— Eh! oui, c'est un je ne sais quoi. La minute d'avant, on allait, on venait, on raisonnait comme tout le monde, on vaquait à ses affaires et à ses plaisirs, on regardait les passans et on s'imaginait que la vie consiste à passer. La minute d'après, on est un autre homme, on déraisonne, on n'a plus le sens commun, et dans tout l'univers on ne voit qu'elle. Cela s'appelle le coup de foudre... Vraiment, mademoiselle, vous voyez un père fort embarrassé. Ma fille a des doutes, des hésitations. Dois-je les combattre? Qui me répond qu'au lendemain du mariage on ne retournera pas à Satan et à ses pompes?.. Et puis ma fille n'a pas passé, comme vous, par l'hôpital. On apprend à l'hôpital que l'homme qui se porte bien est une exception, qu'il faut non-seulement s'accoutumer aux malades, mais les soigner sans jamais désespérer de leur guérison, et qu'enfin le plus noble des métiers est celui de guérisseur ou de guérisseuse... Ma fille saura-t-elle prendre de l'autorité, de l'ascendant sur son mari, le soustraire à l'empire de son passé et de ses habitudes, venir au secours de ses bons penchans, l'aider à fournir une carrière utile, à devenir un homme?

— Oh! monsieur, quelle belle œuvre ce serait! s'écria Jetta.

Et son visage parut s'illuminer.

— Fort bien! mais cette belle œuvre, savons-nous si cette jeune fille est de force à l'accomplir?

— Il faut qu'elle s'interroge et qu'elle interroge aussi...

— Dieu, n'est-ce pas?.. Oh! nous ne sommes pas ici dans le café du Crapaud-Volant, on peut le nommer sans payer l'amende.

— Il faudrait surtout...

— Quoi donc?

— Que cet homme...

— Eh bien!

— Qu'elle l'aimât, dit-elle en rougissant un peu.

C'était la première fois qu'elle laissait échapper ce mot qui lui semblait redoutable et difficile à prononcer.

— Ah! oui, dit-il. Nous lisons quelquefois notre Nouveau-Testament; il y est dit « que l'amour est plein de bonté, que l'amour est patient, que l'amour ne se fâche pas, qu'il se résigne à tout, qu'il croit tout, qu'il espère tout, qu'il supporte tout... » Celui qui a dit cela était né à Tarse et il s'appelait Paul; mais certaines gens prétendent qu'il était visionnaire. Le point est de savoir si les femmes sont capables de ressentir ce genre d'amour et si M. Valport est digne de l'inspirer... Si je vous le présentais!.. Vous lui tâteriez le pouls et vous m'en diriez votre avis.

— Oh! monsieur, répondit-elle avec un geste d'effroi, j'ai l'esprit si court!

— Votre grand-oncle affirmait que vous aviez des yeux qui voyaient courir le vent.

Elle allait répliquer. L'entretien fut interrompu par un domestique, qui apportait une carte sur un plateau d'argent.

— Eh! bon Dieu, dit M. Vaugenis, j'oubliais que nous sommes au 25 mars. C'est le jour où les prisonniers prennent la clé des champs.

Et il présenta à Jetta la carte de visite, où elle lut le nom d'Albert Valport. Elle se leva aussitôt pour se retirer, mais M. Vaugenis la retint par la main, en lui disant :

— Rendez-moi un service, un grand service. Je désire que vous assistiez sans être vue à mon entretien avec mon futur gendre. S'il lui échappe un seul mot qui vous déplaise, je romprai net avec lui.

Elle se récria en vain. Malgré sa résistance, malgré ses objections, il la conduisit dans la pièce voisine, où il l'installa dans une bergère et dont il eut soin de laisser la porte entr'ouverte, en faisant retomber la tenture de velours qui la masquait.

— Vous voilà donc, mon cher Albert! s'écria-t-il l'instant d'après.

— Eh! oui, c'est moi, mon cher président, répondit une voix moelleuse et sonore qui fit tressaillir dans sa bergère Mlle Maulabret. Je suppose que vous m'attendiez.

— Pas trop. Le seul Albert Valport que j'aie connu était un jeune homme qui venait quelquefois quand on ne l'attendait pas, mais qui ne venait jamais quand on l'attendait.

— Je vous en présente un autre qui est fort différent; une régularité ponctuelle est au nombre de ses vertus... Mais, je vous prie, donnez-moi des nouvelles de Mme Vaugenis et de vos aimables filles.

— Tout à l'heure... Occupons-nous d'abord de notre affaire, du petit traité que nous avions passé ensemble... Avez-vous exécuté toutes les clauses de votre engagement?

— S'il m'en souvient, je m'étais engagé à ne pas quitter Bois-le-Roi avant le 25 mars. J'y ai vécu seul comme un rat, je ne m'y suis pas ennuyé, et j'ai sujet de croire que l'an prochain je serai nommé maire de ma commune, ce qui causera beaucoup de chagrin à ce cher M. Cornet, qui tient aujourd'hui la place.

— Si j'étais Mlle Vaugenis, pensa Jetta qui ne perdait pas un mot, je ne l'épouserais pas; il parle de ses engagemens sur un ton trop dégagé.

Et en s'examinant elle-même, elle découvrit qu'elle avait une autre raison très secrète de souhaiter que ce mariage ne se fît pas. Elle n'eut pas le temps d'approfondir ce cas. Après une courte pause, l'entretien avait repris, et malgré qu'elle en eût, elle écoutait de ses deux oreilles.

— Il y a cela de bon avec vous, poursuivit M. Vaugenis, qu'on peut vous croire. On assure que la parole d'un Turc vaut dix signatures; vous êtes un peu Turc par cet endroit... Répondez avec la même franchise à cette autre question. La liaison que nous voulions rompre?..

— Est à jamais rompue. Bien habile qui en rejoindrait les morceaux.

— Et votre bayadère n'a pas tenté de vous revoir?

— Elle est venue un jour à Bois-le-Roi; mon concierge, qui est un homme de consigne, l'a éconduite. Elle est revenue en costume de chasseur; mon concierge, qui est un homme de flair, l'a reconnue sur-le-champ. Alors elle m'a écrit qu'elle mettrait le feu à mon château; mon concierge, qui est un homme de précaution, a dérouillé sa pompe à feu et fait quelques rondes de nuit. Mais une semaine plus tard, elle m'a notifié, par une seconde lettre, qu'elle me méprisait de toute son âme et que ce n'était pas moi qui l'avais quittée, que c'était elle qui me quittait... Pure question de vanité... Toutes les femmes de théâtre en sont là.

— Cependant votre abandon l'a rendue malade.

— Vous croyez cela?.. Si vous lisiez les petits journaux, ils vous auraient appris que, quinze jours après mon départ, elle s'envolait, par un temps de glace et de neige, pour aller chasser le renard en compagnie d'un *landlord* écossais. A mon vif chagrin, elle a rapporté de cette fâcheuse expédition un rhumatisme articulaire. C'est un vilain mal, mais le cœur n'y est pour rien. Au surplus, l'affiche en fait foi, elle a dansé hier et elle dansera demain. Tout est bien qui finit par des entrechats.

— Autre point encore. Vous vous étiez engagé...

— Oh! n'achevez pas. Je conviens que j'ai quelque chose à me reprocher... Que voulez-vous? Les yeux ont leurs fringales... A deux reprises, je suis allé me promener à cheval dans les environs de Combard.

— Combard! dit à demi-voix Mlle Maulabret en se redressant.

— C'était Lindor, moins sa mandoline. Mais je n'ai pas été payé de mes peines. Une fois, j'ai entrevu de loin, au travers d'une grille, un joli capuchon gris, doublé de bleu, qui arpentait solitairement une belle allée de parc. La seconde fois, je n'ai rien vu du tout... Mais, pour tout dire, j'ai encore un autre péché sur la conscience. Je savais, pour l'avoir appris de bonne source, qu'elle adore les chrysanthèmes; j'ai succombé à la tentation de lui en envoyer un.

Jetta ressentit un long frémissement; son ombrelle, qu'elle avait posée en travers sur ses genoux, roula à terre; heureusement un épais tapis de Turquie amortit le bruit de la chute.

— C'était de moi qu'il s'agissait! pensait-elle, tout éperdue.

Et aussitôt elle porta ses deux mains sur son cœur, qui palpitait si fort qu'elle craignait qu'on ne l'entendît battre de l'autre côté de la muraille.

— Vos péchés méritent quelque indulgence, reprit M. Vaugenis... Ainsi vous l'aimez toujours ?

— Belle question !.. Autrement, serais-je ici ?

— Et qu'y a-t-il donc en elle qui vous plaise tant ?

— Vous êtes vraiment trop curieux, ne m'interrogez pas à ce sujet. Pour la première fois de ma vie, j'aime sans savoir pourquoi, et voilà le véritable amour, le seul qui dure.

— Enfin, vous avez passé trois mois sans la revoir, et on ne peut pas vous appliquer le proverbe : Loin des yeux, loin du cœur.

— Ne me faites pas meilleur que je ne suis. J'avais avec moi son portrait.

— Un portrait volé ?

— Un portrait de contrebande. Le jour où celui que nous regrettons, vous et moi, s'avisa de me parler d'elle, je ne lui fis pas la grâce de l'écouter, et pourtant une curiosité me prit. Je me rendis dans son hôpital, sous le prétexte de m'informer d'un malade qui ne s'y trouvait pas. L'interne était absent, on me dit que lui seul pouvait me renseigner. J'attendis, et tout à coup j'aperçus une sœur blanche, agenouillée aux pieds d'une vieille femme dont elle pansait les deux jambes. Tout occupée de son travail, elle n'avait garde de se douter que si près d'elle il y avait un homme sur qui elle venait de jeter un sort et qui se disait : « Elle sera à moi ou j'y perdrai la vie. » Je me réfugiai dans l'embrasure d'une fenêtre, je tirai de ma poche un calepin, vous savez que j'ai le crayon facile. Une religieuse vêtue de noir vint à passer et me jeta un regard foudroyant. Je remis mon calepin dans ma poche et je m'esquivai... Je l'ai terminé de souvenir, ce portrait, et je vous le donne pour un chef-d'œuvre.

A ces mots, M. Vaugenis s'écria :

— Beau sire, êtes-vous bien sûr que c'est de la femme et non de la robe que vous êtes amoureux ?

—C'est une question que je me suis posée à moi-même, répondit-il avec un peu d'hésitation. Mais en me rendant à Bois-le-Roi, je l'ai rencontrée dans une gare ; elle n'avait plus sa robe de laine blanche, et j'ai su à quoi m'en tenir... Mais en voilà assez ; j'ai rempli mes engagemens, à vous de remplir les vôtres.

— A quoi me suis-je engagé ? répondit M. Vaugenis. A observer une neutralité bienveillante. Depuis que je ne suis plus président, je décline les responsabilités... Hélas ! mon cher ami, je prévois beaucoup de difficultés dans cette affaire.

— J'y compte bien. Il faut toujours acheter son bonheur, et les

difficultés sont le sel de la vie... Je les connais ou je les devine; j'en viendrai à bout... Mais quand donc me présenterez-vous? Il n'est que mardi, Mme Vaugenis reçoit-elle toujours le jeudi soir? J'ai appris à Combard que Mlle Maulabret est à Paris. Sera-t-elle ici après-demain?

— Je lui en ferai la proposition... Mais si elle vous refuse, que ferez-vous?

Il se leva et repartit avec un accent demi-moqueur, demi-sérieux:

— Si elle me refuse, mon cher président, je vous épouvanterai désormais par l'énormité de mes crimes, et je rendrai M. Cornet le plus heureux des hommes, car il sera maire à perpétuité.

Il ajouta d'un ton plus grave :

— Soyez neutre, mais soyez bienveillant. Ma situation ne vous paraît-elle pas intéressante? Pour la première fois mes intérêts, mon bon sens, mon imagination, mon cœur, tout est d'accord... Dites, je vous prie, à cette charmante fille que je l'aime avec toute ma raison et avec toute ma folie.

— Et là-dessus vous partez?

— Je ne pars pas, je me sauve, répondit-il en se dirigeant vers la porte. Avez-vous jamais étudié les chenilles? Quand elles s'apprêtent à accomplir leur métamorphose, à se transformer en chrysalides, elles n'ont plus goût à rien, elles ne mangent plus, elles ne tiennent plus en place, elles sont inquiètes, remuantes, agitées... Je suis une chenille qui se dispose à filer son cocon, et je vais tâcher de me procurer par beaucoup d'agitation le sang-froid dont j'aurai besoin après-demain.

A peine M. Valport fut-il sorti, l'ancien président s'achemina de son pas grave et mesuré vers la pièce attenante. Il y trouva Mlle Maulabret debout, pâle, immobile. Il lui tendit la main, elle ne s'en aperçut pas. Il s'écarta pour la laisser passer; elle ne s'arrêta que dans l'embrasure de la fenêtre. Elle croyait revoir cette ravissante créature en robe rose qu'elle avait tant admirée la veille, et elle se disait : « Quoi donc! c'est à moi qu'il la sacrifie, à moi, Jetta Maulabret! » Il lui semblait que c'était un conte de fées, et sa figure exprimait une épouvante mêlée de joie, une joie mêlée d'épouvante. Certaines peurs ont leurs délices. Puis elle regarda dans la cour; elle aperçut un phaéton, attelé d'un beau cheval bai brun, que gardait un groom. M. Valport parut. Il s'élança sur le siège, et le groom lui remit les guides. Il toucha et en même temps il leva les yeux au ciel pour examiner un nuage noir qui promettait une averse. Le cheval fit un bond, une étincelle jaillit du pavé, et il parut à Jetta que quelque chose d'elle-même tournait avec ces roues, bondissait avec ce cheval et s'en allait avec

cette voiture bien loin, bien loin, dans un pays inconnu d'où l'on ne revient pas.

M. Vaugenis lui toucha légèrement le bras et lui dit :

— Vous voyez que je ne l'ai pas ménagé, que je l'ai mis à la question? a-t-il laissé échapper quelque aveu qui vous ait déplu?

Elle garda le silence.

— Ah! oui, reprit-il, ce serait, vous le disiez, une bonne et belle œuvre; mais vous le disiez aussi, il faudrait qu'elle l'aimât.

— C'est impossible, fit-elle d'une voix sourde... Je ne suis plus libre.

— Vous n'avez pas encore prononcé vos vœux.

— C'est impossible, répéta-t-elle sans lui répondre... Ah! monsieur, dites-le-lui, je vous en conjure.

— Il ne m'en croirait pas, et je ne puis vous épargner l'ennui de le lui dire vous-même... Vous savez qu'il sera ici après-demain. Y viendrez-vous?

— Oui, monsieur, dit-elle tout bas. — Et elle prit congé de lui.

Il lui fallut plusieurs minutes pour arriver au bas de l'escalier; elle s'entretenait avec une ombre, avec un grand vieillard au corps puissant et osseux, qui n'était plus et qui pourtant descendit à côté d'elle deux étages marche après marche. Elle lui disait :

— Vous êtes vraiment cruel. Qu'avez-vous inventé là pour me tourmenter?.. C'est donc un défi, une bataille?.. Ah! vous la perdrez.

Mais le vieillard qui n'était plus souriait et semblait répondre :

— C'est ce que nous verrons.

XIV.

Les jeudis de M. Vaugenis se composaient de deux ou trois actes. On faisait d'abord de la musique; voix et instrumens, les artistes étaient de premier choix. Après cela, l'un de ces messieurs de la Comédie-Française et l'une de ces dames récitaient une saynète ou un dialogue en vers ou un proverbe à deux personnages, en taisant soigneusement le nom de l'auteur; mais on le reconnaissait aisément, cet auteur. Il se tenait blotti dans un coin et comme ramassé, comme tassé sur lui-même, nerveux, le front moite, l'œil luisant. Il affectait le plus souvent une gravité sévère, il semblait rebuter son plat et bouder son écuelle, il avait l'air d'un pâtissier qu'on oblige malgré lui à manger ses gâteaux. Toutefois, quand on applaudissait aux bons endroits et que la pièce avait du succès, et elle en avait toujours, il consentait à se dérider, à devenir indulgent, il faisait à son public la grâce d'être un peu de son avis. Puis il prenait les gens par le bouton, leur demandait d'une

façon câline, insidieuse : « Que vous en semble? » Heureusement sa diplomatie était transparente, et tout le monde se tenait sur ses gardes; les anciens présidens de chambre eux-mêmes ne sont pas auteurs impunément. Comme la musique et les proverbes ne suffisent pas au bonheur de la jeunesse, cinq ou six fois dans l'hiver, à la vive satisfaction des trois demoiselles Vaugenis, la soirée se terminait par une sauterie au son du piano, dont les pères tâchaient de se consoler en jouant le whist avec acharnement, après quoi on soupait.

Quand Mlle Maulabret, accompagnée de sa tante, parut vers dix heures chez M. Vaugenis, on la regarda beaucoup. On se disait : Qui est-elle? — et son histoire eut bientôt fait le tour du salon. Elle avait une rose thé dans ses cheveux et une robe bleu pâle, qui faisait autant d'honneur que la robe de surah à la couturière de Mme de Moisieux; c'était un chef-d'œuvre de simplicité coûteuse. On admira surtout ce charme mystérieux, cette exquise souplesse qu'elle ne devait à aucune couturière et que son âme communiquait à son corps. Son émotion, dont M. Vaugenis avait seul le secret, ajoutait à ses grâces. Elle était venue chercher dans un salon sa destinée, et elle marchait en tremblant à sa rencontre.

La musique est un art qui dit ce qu'aucune langue ne peut dire; il y a dans l'âme humaine des profondeurs qui se taisent, elle prête une voix à leur silence, et nous connaissons par elle ce je ne sais quoi qui est en nous et qui ne parle pas. Elle a aussi cet avantage que chacun l'interprète à sa façon; chacun peut s'imaginer qu'elle lui raconte sa propre histoire. On jouait un adagio de Beethoven. Les violons exécutaient un chant divin qui semblait pointer vers le ciel bleu et se bercer dans l'espace. Il célébrait des joies cachées et muettes, d'ineffables délices. Il parlait d'une novice d'hôpital qui s'était figuré longtemps que les pauvres et les malades suffisaient à remplir son cœur; elle avait découvert subitement qu'aimer tout le monde, ce n'est pas aimer, elle venait de rencontrer celui qu'elle cherchait sans le savoir, et elle entendait une voix qui criait : « Dites à cette charmante fille que je l'aime avec toute ma raison et avec toute ma folie. » Tout à coup l'alto gémit, le violoncelle gronda. L'air s'était obscurci, un orage s'annonçait, il éclata. Mais le soleil reparaissait par intervalles, et le chant divin, semblable à une colombe qui a reçu la pluie et qui secoue son aile trempée, s'obstinait à repartir pour le ciel. La tempête redoubla de violence, elle poussait des rugissemens rauques et farouches, et bientôt, éperdue, haletante, la colombe retomba sur le sol, blessée à mort. Il parut prouvé que les fêtes du cœur ne durent qu'un jour, que le fond de la vie est un inexorable refus, et que tout se termine par la victoire de quelque chose de sourd, d'implacable et de

morne que l'homme appelle, selon les cas, le destin ou le devoir. Mais, miracle ! quand tout semblait perdu, le chant repartit plus pur, plus suave, mêlant à son angélique douceur l'accent d'une certitude triomphante; la colombe avait ressuscité, elle planait au haut des airs, l'aile étendue et immobile, le destin désarmé avait lâché sa prisonnière, qui le bravait.

Quand les violons se turent, Mlle Maulabret s'aperçut qu'elle avait rêvé, que rien de tout cela n'était arrivé, qu'elle se trouvait dans un salon brillamment éclairé, où étaient réunis beaucoup d'hommes en cravate blanche et beaucoup de femmes très parées, mais qu'on ne voyait aucune colombe voler autour du lustre, et que pour le moment elle avait devant elle un domestique qui se baissait pour lui présenter une glace sur un plateau. Elle la prit, et tout en portant sa cuiller à ses lèvres, elle s'avisa qu'une femme assise près d'elle et coiffée d'un oiseau la regardait d'un œil dur, malveillant. C'était une mère dont la fille avait les épaules pointues et qui s'en prenait aux épaules de Mlle Maulabret. L'instant d'après, hommes en cravate blanche, et femmes parées, malveillantes ou bienveillantes, elle oublia tout. Un frisson l'avait saisie, elle était sûre qu'il venait d'arriver, qu'il était là. Elle tourna légèrement la tête à droite. Il lui apparut, debout près d'une porte et promenant autour de lui ses yeux d'aigle qui cherchaient leur proie et qui s'allumèrent en la reconnaissant. Elle ressentit comme une secousse, les oreilles lui tintèrent, les battemens de son cœur l'incommodaient.

M. Valport s'était approché de la femme coiffée d'un oiseau; il lui parlait d'un ton animé, avec une gaîté fiévreuse.

— Que faisiez-vous donc à Bois-le-Roi ? lui demanda-t-elle.

— Dans le temps qui n'était pas chaud ?.. Foi d'animal ! j'y chantais.

— Et vous comptez danser maintenant?

— Dès ce soir.

— Avec qui donc ? Il n'y a que les petites filles qui dansent ici.

— Et les mères me mettent à l'interdit?

— Non, mais elles se feraient scrupule de vous mettre en pénitence.

Il allait répliquer, quand M. Vaugenis, ayant frappé les trois coups du régisseur, annonça que la pièce en un acte qu'on allait représenter était intitulée : *A homme qui change ne demandez pas pourquoi.*

Albert se pencha vers la femme à l'oiseau et lui dit en riant :

— Voilà un proverbe, madame, qui me dispense de vous répondre.

Et ils se turent l'un et l'autre, la représentation commençait. Il est heureux que Mlle Maulabret ne se fût pas chargée d'en rendre compte dans un journal; son feuilleton eût été singulièrement décousu et incohérent. Malgré sa bonne volonté, elle n'écoutait que d'une oreille ce petit acte hâtivement pondu, fruit d'une verve facile qui ignorait les difficultés; quand on n'est pas du métier, on ne doute de rien. Il ne laissa pas d'avoir beaucoup de succès, grâce aux bons mots dont il foisonnait, grâce surtout à d'excellens acteurs qui faisaient tout valoir et qui donnaient à M. Vaugenis le vingt pour cent de son capital. Il s'agissait d'un robin sur le retour, qui se retire à la campagne, où il vit en ermite et en grigou. Son valet de chambre s'étonne de le trouver un matin faisant sa barbe, il s'étonne encore plus de tous les ordres qu'il reçoit; en un clin d'œil voilà un train de maison réformé, c'est plus qu'une réforme, c'est une révolution. Survient une charmante veuve du voisinage, qui demande le pourquoi de ces grands changemens. Le robin lui en donne des explications fort saugrenues et finalement lui fournit la vraie en tombant à ses genoux. Il y avait là dedans beaucoup de flèches, de flammes, de carquois. D'habitude, les magistrats qui font du théâtre retardent d'un siècle, ils en sont encore à Dorat.

Cette intrigue était fort simple et parut cependant très compliquée à Mlle Maulabret; elle y mêlait toute son histoire. Au moment où l'ex-ermite tomba aux pieds de la charmante veuve, elle était occupée à se dire : « Je suis arrivée ici résolue à lui ôter toute espérance, à lui déclarer que c'est impossible. O mon Dieu, venez-moi en aide, et dans quelques heures tout sera fini, à jamais fini. » Elle fut bien surprise d'entendre le héros de la pièce pousser un grand cri de joie et de le voir baiser avec effusion les mains d'une jolie femme, au cœur compatissant, qui se décidait à couronner sa flamme.

Quelques instans plus tard, elle vit arriver M. Vaugenis, qui lui offrit son bras pour la conduire au buffet. Sur son refus, il s'assit auprès d'elle. Par bonheur, il ne lui dit pas : « Eh bien! que vous en semble? » Si auteur qu'il fût, il sympathisait trop avec ses émotions pour exiger d'elle des complimens. Il lui dit tout bas :

— Avez-vous fait des réflexions depuis avant-hier?.. Êtes-vous toujours déterminée à dire non?

— Plus que jamais, répondit-elle doucement.

— Alors armez-vous de courage. Vous avez affaire à forte partie.

En ce moment, M. Cantarel se disposait à sortir du salon pour aller s'asseoir à une table de whist. Il fit un crochet, s'approcha de M. Vaugenis et lui dit :

— J'entends la ritournelle d'un quadrille. Obligez-la à danser. J'ai la sainte horreur des collets montés.

M. Vaugenis le regarda s'éloigner; puis, se retournant vers Jetta :

— Il n'est pas de bonne humeur, et il y a de quoi. C'est une histoire qu'on m'a contée. Il s'était rendu cette après-midi à l'hôtel Drouot, où l'on vendait une galerie de tableaux suspects; il y avait dans le nombre un Fragonard. Il faisait très chaud, et peut-être aussi avait-il trop bien déjeuné; bref, M. Cantarel s'assoupit. Au bout de quelques minutes, le commissaire-priseur, haussant le ton, s'écrie : « Il me semble que quelqu'un a offert douze mille. » Le dormeur se réveille brusquement en hochant la tête. « Adjugé! dit l'autre. » Et on lui présente son bulletin qu'il empoche sans trop savoir ce qu'il fait. Malheureusement, son expert lui a déclaré que sa peinture n'était qu'une copie. Il est désagréable d'acheter de faux Fragonard en dormant, on décharge son dépit sur sa pupille, on la traite de collet monté... Mais à propos, vous feriez-vous quelque scrupule de danser?

— Aucun, dit-elle.

— Fort bien! car je ne dois pas vous dissimuler que M. Valport vient d'engager les trois demoiselles Vaugenis, qui sont fort émues de leur aventure. Il a sans doute son intention. Ne disait-il pas l'autre jour qu'il faut toujours acheter son bonheur?

— Pure calomnie! s'écria M. Valport, en apparaissant soudain. J'ai trop de goût, mon cher président, pour ne pas trouver vos filles charmantes, la danse m'amuse ce soir comme un écolier, et je ne vois pas quelle arrière-pensée...

— Allons, tant mieux! interrompit le président, car je dois vous prévenir que Mlle Maulabret ne danse point.

Albert recula d'un pas, et il dit à M. Vaugenis, en regardant Jetta :

— Tirez-moi d'embarras, je vous prie. J'ai eu la bonne chance de rencontrer Mlle Maulabret, mais je n'ai pas eu l'honneur de lui être présenté.

Jetta avait de nouveau des bourdonnemens dans les oreilles. La voix de M. Valport lui arrivait comme de très loin, et quoiqu'il fût à trois pas d'elle, il lui semblait qu'il y avait entre eux toute la longueur d'un salon.

— Mademoiselle, dit le président, permettez-moi de vous présenter M. Albert Valport, qui était l'enfant gâté de votre grand-oncle Antonin.

— Il nous aimait tous les deux, mademoiselle, reprit Albert, mais dans l'affection qu'il avait pour vous, il entrait beaucoup d'admiration, et dans celle dont il m'honorait beaucoup d'indulgence.

— Vous êtes son héritière, s'écria M. Vaugenis, et son indulgence fait partie de sa succession. Faites donc à M. Valport la faveur de danser une mazurke avec lui, quand toutefois il se sera acquitté de ce qu'il doit à mes trois filles, qui lui plaisent tant.

— Y consentez-vous, mademoiselle? demanda Albert. Selon qu'il vous plaira, nous danserons ou nous causerons.

Elle s'inclina en signe d'assentiment. On lui offrait la bataille, elle l'acceptait. Elle s'était rendue maîtresse de son trouble, elle se sentait plus forte. Il lui parut que son entreprise était plus facile qu'elle ne l'avait pensé; elle était presque certaine d'en sortir à son honneur, elle augurait bien d'elle-même et de l'événement.

— Eh! qu'est-ce donc? cria M. Vaugenis à l'une de ses filles qui traversait précipitamment le salon.

— Il m'est arrivé un malheur, répondit-elle en lui montrant la traîne de sa robe qui s'était déchirée sous le pied d'un maladroit.

— C'est un malheur qui sera bientôt réparé, lui dit Jetta.

Et se levant aussitôt, elle suivit la jeune fille, qui la conduisit dans sa chambre, en lui faisant traverser la salle de billard, laquelle servait de fumoir et, par miracle, se trouvait vide. Elle se fit donner du fil, une aiguille, se mit bravement à l'ouvrage. Cette occupation lui venait à propos. Les petits accidens de la vie ordinaire font une diversion bienfaisante aux grandes crises de l'âme; on est heureux de se persuader pendant quelques minutes que la difficulté la plus grave qu'on ait à résoudre dans cette vie est de faire une reprise à une robe sur laquelle un maladroit a marché.

Dès que sa traîne fut en état, Mlle Vaugenis s'enfuit pour aller retrouver son danseur. Jetta, à son tour, allait rentrer dans le salon, quand quelqu'un, se présentant inopinément sur le seuil de la salle de billard, lui barra le passage. C'était le marquis Lésin de Moisieux. Comme M. Cantarel le tenait au courant des faits et gestes de sa pupille, il s'était résolu à venir la retrouver chez M. Vaugenis pour y poursuivre la petite information judiciaire qui l'occupait. Le président l'avait invité jadis à ses jeudis; goûtant peu la comédie et la musique, il n'y était jamais allé, mais cette fois l'occasion lui parut bonne. Il venait d'arriver, au grand étonnement de M. Vaugenis, qui, en le présentant à sa femme, loucha encore plus que d'habitude. Tandis que son œil droit souhaitait la bienvenue au jeune marquis, son œil gauche disait à Mme Vaugenis : « D'où nous tombe ce fâcheux? » Lésin s'était mis aussitôt en quête de Mlle Maulabret, il l'avait cherchée de salon en salon et avait fini par s'adresser à M. Cantarel, qui, n'ayant en tête que sa partie de whist, l'avait éconduit et même rabroué. Il s'en était consolé en buvant deux verres de punch et, faute de mieux, il venait

passer un quart d'heure au fumoir. Il fut très surpris d'y trouver Mlle Maulabret.

— Oh! bien, dit-il, je suis un peu comme ce berger des *Mille et une Nuits*... Diable de nom! comment l'appelez-vous?.. Il était parti pour chercher les ânesses de son père, il ne les trouva pas, mais il rencontra en chemin un quidam qui le fit roi.

— Ce berger des *Mille et une Nuits* était Saül, fils de Kis, et ce quidam s'appelait le prophète Samuel, répondit-elle d'un ton glacial.

— Peut-être bien... Le fait est que j'arrive au fumoir pour y fumer et que je vous y trouve... Que diable y êtes-vous venue faire?

Et son regard furetait sous les meubles comme pour y chercher le mot de l'énigme. Elle lui fit signe de s'écarter pour la laisser passer.

— Oh! que non pas, dit-il. Puisque je vous tiens, je ne vous lâcherai pas avant que vous ayez répondu à une ou deux questions qui me tracassent. Je vous ai déjà tenue une fois, c'était dans le parc de M. Cantarel, mais j'ai été dérangé par ce petit Lara, que je ne puis souffrir et surtout par ce satané furet qui n'a pas voulu sortir de son trou... Ici il n'y a ni furets ni Lara, et j'entends m'expliquer jusqu'au bout... Est-il vrai, comme le dit ma mère, que vous ayez refusé de devenir marquise?

— Mme de Moisieux n'a jamais dit si vrai, répondit-elle.

Et pour la première fois depuis qu'elle était au monde, sa figure exprimait la colère et le mépris. C'est qu'elle pensait à l'autre, à celui qu'elle allait refuser, et qu'elle se disait : « Quand je le refuse, lui, c'est me faire trop d'injure que de me croire capable d'accepter l'homme que voici. »

Il sourit et haussa les épaules. Il ne croyait pas aux scrupules des femmes, ni à leurs maladies ni à leurs colères.

— De deux choses l'une, reprit-il : ou bien c'est Mme Cantarel qui vous a monté la tête,.. elle ne m'aime pas, cette femme, je n'ai jamais pu savoir pourquoi...

— Elle a peut-être ses raisons, mais je ne les connais pas et je ne l'ai point consultée.

— Alors c'est que vous aimez quelqu'un?

— De quel droit m'interrogez-vous? répliqua-t-elle, ne maîtrisant plus son indignation.

Et elle allait tenter de forcer le passage, quand elle vit apparaître M. Valport, qui la regardait d'un œil étonné. Il dit à Lésin :

— Permettez!

Celui-ci fit un demi tour à droite, et Albert entra.

— Mademoiselle, la mazurke va commencer, dit-il à Jetta.

Les sots, lorsqu'ils sont amoureux, ont de subites clairvoyances. Lésin ne s'écria pas comme Archimède : « J'ai trouvé! » Il se contenta de se dire à lui-même : « Voilà mon homme, c'est lui. »

Et reprenant position sur le seuil :

— J'en suis fâché pour vous, monsieur, mais Mlle Maulabret ne dansera pas cette mazurke avec vous.

Albert, stupéfait, le considéra un instant depuis ses bottines vernies jusqu'à la racine de ses cheveux; il semblait prendre sa mesure.

— A qui ai-je l'honneur de parler? lui dit-il... Ah! si je ne me trompe, c'est au marquis de Moisieux... Veuillez, monsieur, m'expliquer pourquoi Mlle Maulabret ne dansera pas cette mazurke avec moi.

— Elle m'a déclaré, il y a trois jours, qu'elle ne dansait pas. Si elle se ravise, c'est avec moi d'abord qu'elle dansera.

— Eh! ne savez-vous pas que l'inconséquence est le premier des droits de l'homme et surtout de la femme? lui répondit-il d'un ton méprisant.

Et il offrit son bras à Jetta, qui, sentant ses jambes fléchir sous elle, lui dit :

— Oh! je vous en prie, excusez-moi... Je me sens lasse.

Il fronça ses ombrageux sourcils et se mordit les lèvres.

— Je respecte votre lassitude, dit-il, mais je voudrais être sûr qu'il n'y a personne ici qui vous fasse peur.

— Le premier droit d'une femme est d'avoir peur, répliqua Lésin en ricanant.

Un éclair jaillit de la prunelle d'Albert; mais ses yeux rencontrèrent le regard suppliant de Jetta. Ce regard lui disait : « Vous prétendez m'aimer; je vous en conjure, faites-moi le sacrifice de votre juste colère. »

Il réussit non sans peine à se maîtriser et même à sourire, et s'inclinant devant Lésin :

— Mon cher marquis, dit-il, vous êtes beaucoup trop fin pour moi, je renonce à déchiffrer vos énigmes.

— Je suis prêt pourtant, s'écria Lésin en se dressant sur ses ergots, à vous donner tous les genres d'explications qu'il vous plaira de me demander.

Heureusement les éclats de sa voix avaient été entendus; le maître de la maison s'empressa d'accourir.

— Mon cher monsieur, dit-il à ce coq qui battait de l'aile, permettez-moi de vous présenter à la femme de notre premier secrétaire à l'ambassade de Berlin. Elle y a beaucoup entendu parler de vous et brûle du désir de faire votre connaissance.

— Serait-ce par hasard une épigramme? se demanda Lésin, qui

était disposé à chercher querelle à tout le monde. Mais l'air grave et confit de M. Vaugenis et ses manières solennelles le rassurèrent, il consentit à se laisser emmener par lui.

M. Valport était frémissant; il sentait son sang bouillonner, sa tête couvait un orage. Quand il eut ramené Jetta dans le premier salon, avisant une banquette abandonnée, il l'y fit asseoir et s'assit auprès d'elle. Puis, d'une voix saccadée :

— Je dois donc renoncer au plaisir de danser avec vous?

— Oh! vous y perdez bien peu, dit-elle en s'efforçant de sourire. Je suis une triste danseuse.

— Et vous exigez aussi, reprit-il en pesant sur ses mots, que je prenne mon parti de ne pas demander à M. de Moisieux les explications qu'il m'a offertes si libéralement?

— Oh! de grâce! dit-elle avec un geste d'effroi.

— Soit, mais il me semble que tant de docilité et tant de résignation méritent quelque récompense.

Que pouvait-elle répondre? Elle s'était sentie de force à vaincre le charme, mais elle n'avait pas prévu l'incident qui venait de se produire. Au charme s'était jointe la peur, et, comme l'avait dit Lésin, les femmes ont droit d'avoir peur; en vérité, c'était trop que deux ennemis à la fois. Elle entendait dans la pièce voisine, dont la porte était ouverte à deux battans, la musique tour à tour vive et tendre d'une mazurke. Elle voyait passer et repasser des jeunes gens qui n'avaient pas d'autre occupation ni d'autre souci que de se trémousser en cadence, de bien porter leur tête et d'arrondir leurs coudes. Elle voyait tournoyer des robes blanches, des robes roses, des robes bleues qui tantôt balayaient nonchalamment le parquet, tantôt fouettaient l'air comme agitées par le frémissement du plaisir et le tourbillon du monde. Et pendant que ces insoucians et ces heureux travaillaient à leur amusement, assise sur une banquette de velours qui lui faisait l'effet d'une vaste et redoutable solitude, elle avait à répondre à des questions qui n'admettaient pas de réponse; elle se trouvait aux prises avec l'inconnu, avec le mystère, avec un fier et beau visage qui exprimait en même temps la douceur et la menace, avec son propre cœur qui demandait grâce, avec sa conscience qui s'alarmait, avec son imagination affolée qui lui montrait dans un bois deux hommes se battant pour elle. Sous quelle étoile était-elle donc née? Depuis qu'elle était parvenue à l'âge de la réflexion, ses yeux n'avaient vu que des choses tristes, ses oreilles n'avaient entendu que des paroles effrayantes, elle avait reçu pour lot l'éternel labeur et l'éternel souci; d'un danger elle tombait dans un autre, et par surcroît, la fatalité venait de la prendre comme dans un trébuchet. L'oiseau avait beau s'effarer, se débattre et faire dix fois le tour

de sa cage, il laissait aux barreaux qui l'emprisonnaient sa plume, ses ongles et ses cris, sans trouver une issue pour s'envoler. Et cependant le piano faisait résonner ses accords, les coudes s'arrondissaient, les robes tournoyaient.

— M. Vaugenis m'a confessé ses perfidies, poursuivit le beau jeune homme, aussi impitoyable qu'amoureux et qui n'eût renoncé pour rien au monde à poursuivre les avantages que le hasard venait de lui assurer. Vous avez tout entendu et vous savez qui je suis. Vous savez aussi que je peux invoquer en ma faveur le vœu suprême de quelqu'un qui vous aimait beaucoup. Vous savez enfin que vous tenez dans vos mains le sort d'un homme... Je suis bien peu de chose, mais c'est quelque chose qu'un homme... Écoutez-moi, je ne demande pour ma récompense qu'un peu d'espoir.

Était-il donc écrit que rien ni personne ne viendrait interrompre ce funeste entretien? Elle jeta un long regard de détresse à sa tante, assise à l'autre bout du salon. Mais Mme Cantarel ne s'occupait pas de sa nièce, elle s'entretenait avec un respectable vétéran de la magistrature qu'elle avait vu souvent chez son père. Elle se retrouvait en pays de connaissance, la joie de parler du passé avait triomphé de sa torpeur, elle causait avec animation, presque avec feu. Il y a des arbres dont la gelée a découronné la cime et qui ne laissent pas de reverdir par le pied; il y a des âmes desséchées au froid contact de la vie qui de temps à autre rajeunissent par le souvenir.

— Un peu d'espérance, continua M. Valport, est-ce trop demander?

Elle eut la force de répondre :

— Impossible! impossible!

Il changea de visage et dit :

— Vous voulez donc me rendre toute ma liberté?.. J'en ferai un usage que sans doute je regretterai moi-même.

Ces mots pouvaient avoir deux sens, mais comme en les prononçant il avait jeté un regard de côté sur Lésin, dont on apercevait près de la cheminée la tête rousse et le dos cambré, elle frissonna de nouveau à la pensée que deux hommes iraient sur le terrain à cause d'elle, et sa gorge se serra.

— Dites : Peut-être! et je partirai content, poursuivit-il d'une voix à la fois insinuante et impérieuse... Oh! je vous en conjure, dites : Peut-être!

— Peut-être! murmura-t-elle, la tête perdue, sans s'apercevoir de l'expression de triomphe et d'ivresse avec laquelle il la contemplait.

Quoiqu'elle eût parlé tout bas, son *peut-être* avait été entendu de M. Vaugenis, qui arrivait une seconde trop tard et dont les

lèvres ébauchèrent un sourire ironique. Il venait lui annoncer que M. Cantarel se disposait à partir sans vouloir attendre le souper. Depuis qu'il n'était plus président de chambre, la principale affaire de M. Vaugenis était de chercher dans tous les incidens de la vie matière ou prétexte à un proverbe en un acte; c'est une occupation qui aide à se consoler facilement des chagrins des autres, il est moins facile de se consoler des siens. Pendant qu'il conduisait Jetta auprès de sa tante, qui venait de se lever, l'ex-président se disait : « Une femme qui arrive déterminée à dire non et qui dit oui ou presque oui, c'est un joli sujet. On pourrait intituler la pièce : *Souvent femme varie...* Non, il faudra trouver un titre plus piquant. »

Ce jour-là, M. Cantarel avait été aussi malheureux au whist qu'à l'hôtel des ventes; il avait perdu vingt louis, ce qui, joint à son faux Fragonard, mettait le comble à sa mauvaise humeur. En descendant l'escalier, il demanda à sa pupille si elle avait dansé, et sur sa réponse, il s'écria :

— Eh! parbleu, vous auriez craint de compromettre le salut de votre âme.

XV.

Les émotions de cette soirée avaient épuisé les forces de Mlle Maulabret. En sortant de chez M. Vaugenis, elle se sentait harassée, brisée, et à peine eut-elle posé sa tête sur son oreiller, elle s'endormit d'un lourd sommeil. Pendant quelques heures, elle oublia tout. A son réveil, elle se souvint. Elle se mit sur son séant et, ses cheveux épars sur ses épaules, elle enfouit son visage dans ses deux mains. Elle ressemblait à une Madeleine pénitente qui pleure ses péchés. Le sien était ce terrible *peut-être* qu'elle s'était laissé arracher. Au lieu de cette victoire dont elle se flattait et qu'elle avait promise à sa conscience, elle n'avait rapporté de la bataille que le commencement d'une défaite, et malgré toutes les explications qu'elle lui donnait, sa conscience s'indignait. La place tenait encore, elle ne s'était pas rendue, mais l'assiégeant la cernait et d'avance faisait gloire de sa prochaine capitulation. Une volonté qui dit : Peut-être! arbore le drapeau blanc.

Heureusement il y avait une armée de secours et quelle armée! Il n'était pas trop tard, tout pouvait se réparer. A peine fut-elle habillée, Jetta se rendit auprès de Mme Cantarel, et avec autant d'insistance que s'il se fût agi d'une question de vie et de mort, elle la conjura de la conduire dans l'après-midi auprès de mère Amélie.

Elle ouvrit de grands yeux quand Mme Cantarel, avant de lui répondre, lui dit froidement :

— Il me semble, ma chère, que vous avez eu tantôt un entretien bien sérieux avec M. Valport... Mais je ne vous demande pas vos secrets, ajouta-t-elle. Puisque vous le désirez, je vous conduirai à votre hôpital, j'ai affaire dans le quartier, je vous laisserai à la porte, je reviendrai vous chercher au bout d'une heure, et nous n'en dirons rien à M. Cantarel.

L'impatience de Mlle Maulabret compta les heures et les minutes; il lui semblait que cela n'arriverait jamais, et pourtant cela arriva; tout arrive. Oh! que le pavé de cette cour parut doux à ses pieds! et quelle fête ces vieilles murailles brique et pierre firent à ses yeux! En les contemplant, elle éprouva un soulagement qui annonçait une prochaine délivrance. « Quand je sortirai d'ici, se disait-elle, je ne serai plus la même, j'aurai le cœur libre et léger. C'est ici le lieu saint où l'on entend ces paroles victorieuses qui rassurent, qui guérissent, qui font rentrer dans l'ordre l'inquiétude des pensées et la vie tout entière. »

Elle voulut prendre par le grand escalier et traversa toute *sa salle*, comme elle l'appelait encore, cette salle qui n'avait jamais cessé d'être à elle. En y entrant, elle eut un chagrin; elle n'y reconnut personne, et personne ne la reconnut. Les hôpitaux sont des lieux de passage, les auberges de la maladie; elle vient s'y asseoir ou s'y coucher, et s'en va. Partout des visages nouveaux, partout des yeux indifférens qui ne se réchauffaient pas en la voyant. Les murailles elles-mêmes la regardaient d'un air sévère et semblaient dire : « Qui est cette inconnue? » Elle avait beau leur crier : « C'est moi, c'est sœur Marie! » elle ne parvenait pas à les persuader. Où était sa robe de laine blanche? où avait-elle égaré son tablier, qui, propre le matin, ne l'était jamais le soir? Elle avait des fleurs à son chapeau. Elle venait du monde, elle allait y retourner; le monde était son maître et elle portait sa livrée, et dans son cœur elle portait quelque chose de mystérieux et d'étrange, un rêve, une musique, qu'on ne vient pas promener dans les hôpitaux. Elle vit passer la novice qui l'avait remplacée et qui s'approcha d'une malade pour lui présenter un bouillon. Elle fut bien tentée de lui prendre la tasse des mains; mais les siennes étaient gantées, et ses gants avaient huit boutons.

Il se trouva cependant quelqu'un qui la reconnut. C'était l'interne, qui, son chapeau sur la tête, se disposait à sortir. Il s'arrêta en tressaillant, l'examina avec attention, et venant à elle :

— Ah! ma sœur!..

Il se reprit aussitôt et, s'étant découvert, il lui dit d'un air cérémonieux :

— Mademoiselle, excusez-moi... Vous venez sans doute pour voir la mère, vous la trouverez dans son cabinet.

Elle l'y trouva, en effet, et la mère n'avait pas changé. Les jours et les mois passaient sur elle sans toucher à son visage; elle n'avait jamais été jeune, elle ne devait pas vieillir; que peut le temps sur qui vit dans l'éternité? Pourquoi donc Mlle Maulabret, après avoir frappé à la porte et tourné précipitamment le loquet, demeura-t-elle un instant sur le seuil, immobile, confuse et craintive? Non, ce visage n'était pas celui qu'elle était venue chercher. Peut-être l'avait-elle transfiguré dans son admiration et dans son souvenir. Notre mémoire est une trompeuse; elle promène son estompe sur les contours des objets et des figures, elle les enveloppe d'une gaze légère qui en adoucit les couleurs et en sauve les crudités. Mlle Maulabret avait oublié que mère Amélie eût une figure si terrible et de grands yeux noirs, austères, implacables, que dévorait le zèle de la maison du Seigneur; était-il vraiment possible de leur parler sans trembler de certaines choses? Elle était arrivée résolue à tout dire, à ouvrir son cœur, à répandre son âme aux pieds de cette sainte, et elle se sentait envahie par une crainte qui la glaçait et la paralysait, sa gorge se serra, la parole expira sur ses lèvres. Quoique la mère à sa vue se fût levée en hâte, quoiqu'elle lui fît l'accueil le plus empressé et qu'elle lui tendît ses deux mains tout ouvertes, après avoir baisé avec dévotion, avec terreur ces mains de cire, Mlle Maulabret s'assit en face d'elle et garda le silence. Il fallut que la mère l'interrogeât.

— Je vous attendais, j'étais sûre que vous viendriez... Se sont-ils fait beaucoup tirer l'oreille pour vous le permettre?

— Non, ma mère. C'est Mme Cantarel elle-même qui m'a conduite jusqu'ici.

— Et ce dangereux marquis, qu'en faites-vous?

— Oh! n'en parlons plus... Ce n'est pas un danger.

— L'avez-vous refusé dans les termes que je vous avais prescrits?

— Je n'ai pas eu à faire usage de vos précieux conseils, on n'est pas revenu à la charge.

— Et on n'y reviendra pas?

— Selon toute apparence.

— A ce compte, ils ne vous ont pas beaucoup tourmentée?

— Non, ma mère; je n'ai à me plaindre de personne.

La mère reprit après un silence :

— Savez-vous pourquoi il vous ont amenée à Paris?.. Ils se sont dit sans doute que c'est l'endroit où s'apprivoisent le plus facilement les consciences un peu farouches... Sans doute aussi, ajouta-t-elle, on vous conduit de fête en fête, de théâtre en théâtre.

Il lui en coûta de prononcer ce dernier mot.

— Vous m'aviez recommandé, ma mère...

— Eh! oui, interrompit-elle, je vous ai engagée à user de complaisance à leur égard. Ces gens-là sont d'une mauvaise foi scandaleuse. Si vous aviez voulu vivre dans le monde en servante du Seigneur, ils auraient chicané peut-être sur les termes du testament. Les tribunaux nous auraient donné raison. Mais il vaut mieux éviter toute discussion publique à ce sujet. Certains journaux profiteraient d'une si belle occasion pour nous abreuver de calomnies... A propos, j'aime à croire que du moins ils ne vous ont pas forcée de danser?

— Non, ma mère.

— Allons, tant mieux... Quelle épreuve pour une fille modeste, pour une enfant de Marie, que de se sentir dans les bras d'un homme!

Jetta baissa les yeux.

— Non, pensait-elle, je ne me suis pas sentie dans les bras d'un homme, mais cet homme est là, dans mon cœur.

Elle répondit :

— Plût à Dieu que le bal fût la seule tentation à laquelle on soit exposée dans le monde!

— Que parlez-vous des tentations? dit vivement mère Amélie. Vous m'écriviez de Combard qu'elles vous semblaient peu séduisantes et peu dangereuses.

— Il est vrai, répondit-elle avec embarras, mais depuis que je suis à Paris... Il y a dans l'air qu'on y respire quelque chose qui amollit le cœur, qui énerve la volonté... Oh! le danger n'est pas pressant, continua-t-elle, effrayée du regard que venait de lui jeter la mère; mais j'ai des langueurs, des tristesses, et je suis venue me retremper, me fortifier auprès de vous... Parlez, dites-moi ce que je dois faire dans les heures où je me sens moins ferme, moins résolue, moins attachée à ma vocation.

— Rappelez-vous sans cesse, répliqua la mère d'un ton d'autorité, que vous avez prononcé mentalement vos vœux et répétez-les à demi-voix et à genoux. C'est d'abord le vœu d'obéissance, par lequel vous avez fait à Dieu le sacrifice de votre volonté propre, et comme l'obéissance s'étend sur tout le détail de la vie, ce sacrifice est l'holocauste parfait. Vous ne pouvez plus disposer de vous; dispose-t-on d'un dépôt? C'est ensuite le vœu de pauvreté, qui consiste à renoncer à la jouissance de tout ce que nous possédons, et qui comprend aussi l'appauvrissement volontaire du cœur. L'église nous commande de nous dépouiller de tout, et non-seulement de nos biens, mais de notre attachement pour les créatures.

— Cependant, ma mère, vous aimez les créatures, dit Jetta d'une voix hésitante, puisque vous vous consacrez tout entière au soin

des malades et des infirmes. Elle ajouta : — Serait-il possible de ne pas aimer beaucoup quelqu'un qu'on aurait soigné et guéri?

— Dans ces tristes maisons où il nous est interdit de nous occuper des âmes, répliqua-t-elle d'un ton amer, nous devons voir dans les soins que nous rendons aux corps un ouvrage que Dieu nous confie, une mortification qu'il nous impose et un moyen que sa grâce nous accorde pour travailler à notre salut... Le troisième vœu, poursuivit-elle, est, comme vous le savez, le vœu de chasteté, qui nous soumet à une double obligation. La première est de renoncer au mariage, la seconde d'avoir pour ce que le monde appelle l'amour tout le mépris et toute l'horreur qu'il mérite d'inspirer.

— Qu'est-ce que l'amour? murmura Jetta en baissant de nouveau les yeux.

— C'est la révolte de la chair et des sens, répondit-elle avec une sorte d'emportement, c'est le feu de la concupiscence, c'est la recherche des plaisirs charnels qui sont le partage des animaux, c'est le désir immonde et le péché impur.

Si Mlle Maulabret, égarée au milieu des forêts du Nouveau-Monde, en avait été réduite à demander son chemin à un Peau-Rouge, et que ce Peau-Rouge eût répondu à ses pressantes questions en huron ou en sioux, son embarras eût été extrême; mais au trouble de son esprit ne se seraient pas jointes cette douloureuse confusion du cœur, cette honte secrète qui en ce moment mettait comme une stupeur dans ses yeux et faisait perler sur ses tempes des gouttes froides. Le péché impur! ce mot effroyable, qui alarmait sa pudeur, n'éclairait point son intelligence. Depuis l'instant où elle s'était écriée dans son entretien avec un ancien président de chambre : « Ce serait une belle œuvre, mais il faudrait qu'elle l'aimât! » elle avait beaucoup médité sur les mystères de cette vie. Elle avait conclu que la vocation préférable entre toutes et la plus agréable à Dieu était celle de la vierge qui se consacre au service des souffrans ou des affamés; cette vocation, sa conscience l'avait librement choisie, et sa conscience entendait demeurer fidèle aux muets engagemens qu'elle avait pris. Mais elle avait décidé aussi que tout état, toute condition a sa sainteté. Il lui avait paru qu'aimer un homme, c'est lui donner son âme et son corps, son corps et son âme, pour obtenir de lui en retour une part de sa volonté et son cœur tout entier. Ce cœur, s'était-elle dit, est une proie toujours disputée, ce n'est pas assez de l'avoir conquis, il faut le garder et le défendre contre les ennemis du dedans et du dehors, contre les entreprises de la passion et contre les jalousies du monde, qui rôde sans cesse autour des bonheurs cachés comme un lion dévorant autour d'une bergerie. Il lui paraissait encore que cette lutte incessante demandait beaucoup de vigilance, beaucoup

de sacrifices, une tendresse toujours attentive et toujours complaisante, mais que la victoire avait des douceurs infinies, et qu'ainsi il y avait des délices dans ces souffrances, des souffrances dans ces délices, et que si aux unes comme aux autres on peut mêler la musique de Beethoven, il est permis aussi d'y mêler le Dieu du ciel et de la terre, qui a créé les corps comme les âmes. En un mot, elle considérait l'amour comme une rose sacrée qu'il faut cueillir sur une croix, et, à vrai dire, sans qu'elle le sût, c'était moins d'un homme que de l'amour qu'elle était amoureuse... Le péché impur!.. On jetait de la boue, de la fange sur sa vision. Elle baissa la tête et tomba dans une triste rêverie.

Et cependant la mère parlait toujours. Son sujet l'inspirait, et son éloquence jaillissait à flots pressés, comme un torrent qui rompt sa digue. Elle représentait à Jetta qu'avant d'être commis en action, le péché impur est souvent perpétré d'avance dans le cœur. Elle s'efforçait de la prémunir contre l'immodestie des regards trop libres, contre les curiosités criminelles des yeux qui cherchent à pénétrer ce que cache le vêtement, contre la friandise des oreilles avides à se repaître de paroles suspectes, contre les familiarités déplacées, les jeux de main, les sourires lascifs et le frisson des attouchemens, et surtout contre les imaginations amoureusement caressées qui laissent dans l'âme une souillure, contre les souvenirs corrupteurs dont on boit goutte à goutte le poison, contre les ruses du serpent, qui recourt à tous les artifices pour attenter à la vertu angélique et dérober au Roi des rois ses sujets et ses brebis.

Ainsi récitait fiévreusement sa leçon cette sainte dont le visage n'avait jamais été caressé par le regard d'un homme, sur laquelle aucun homme n'avait laissé se poser son désir. Elle avait donné au Roi des rois la virginité de ses sens et le veuvage de son âme; il trouvait en elle une épouse mal gracieuse, ombrageuse, acariâtre, mais toujours attentive, toujours fidèle et infiniment respectable.

Elle regardait Jetta, qui ne la regardait pas. Une inquiétude la prit, mêlée de colère. Elle lui dit :

— Mademoiselle Maulabret, pensez souvent à votre mère! Encore un coup, vous n'aurez jamais assez de scrupules.

Jetta tressaillit, mais ne répondit point.

— Entendez-moi bien : ce que je crains pour vous, ce ne sont pas les mauvais procédés de ceux avec qui vous vivez ou que vous rencontrez dans les fêtes, dans les théâtres, dans tous les temples qu'on a élevés à Satan sur cette terre; je redoute davantage pour votre faiblesse leurs attentions et leurs prévenances. Je vous crois incapable de plier sous une menace, mais je vous crois trop sensible au doux parler, aux caresses et aux flatteries.

Elle continuait de la regarder fixement, et elle se sentit comme

offensée, dans son esprit macéré et dans sa chair mortifiée, par la fraîcheur délicieuse de ce visage, dont une toilette simple, mais exquise, faisait valoir toutes les grâces.

— Croyez-moi, mademoiselle, quand vous retournerez à Combard, cassez votre miroir, dit-elle avec une aigre véhémence. Qu'est-ce que la beauté? La fleur des champs qui se fane et qui tombe... Un homme qui sans doute a mérité d'être puni de Dieu parce qu'il a odieusement calomnié les jésuites, mais qui peut-être a obtenu sa grâce pour avoir passé sa vie à haïr la vie et le monde, cet homme a dit : « Si belle qu'ait été la comédie, la fin est sanglante, on jette un peu de terre sur la tête, et en voilà pour jamais. »

Le silence prolongé de Jetta l'irritait; son doute se changea en certitude. Il lui parut prouvé qu'il s'était passé ou qu'il se préparait quelque chose, que ce cœur lui cachait un secret. D'une voix menaçante, elle s'écria :

— Moi qui ai toujours répondu de vous, moi qui en réponds aux hommes dans mes entretiens et à Dieu dans mes prières, si j'osais, si je pouvais croire ou supposer !..

— Ah! ma mère! ma mère!.. dit Jetta avec un geste d'effroi qu'elle prit pour un signe de dénégation.

Elle se rassura à moitié, se reprocha d'avoir été trop dure, trop véhémente. Elle s'interrogea pour découvrir si à son zèle pour la sainte cause il ne s'était pas mêlé à son insu quelque retour sur elle-même, quelque aigreur d'amour-propre ou d'intérêt personnel. Selon son habitude, elle fit un signe de croix rapide et furtif pour éloigner le tentateur.

— J'en étais certaine, reprit-elle d'un ton radouci, il ne s'est rien passé, et vraiment je suis trop soupçonneuse et trop sévère... On ne traverse pas impunément le monde, mon enfant; vous avez, comme vous le disiez, des langueurs, des sécheresses spirituelles. Ne vous en alarmez pas trop; Dieu, qui vous éprouve, vous viendra sûrement en aide. Peut-être étiez-vous trop confiante en vous-même; il a voulu vous avertir... Ah! vous avez bien fait de venir ici; j'ose croire que cette visite ne sera pas inutile à votre âme. On ne saurait se défendre de trop loin contre cette brûlure dont parle l'Apôtre. On secoue bien vite de sa robe un charbon allumé avant même d'en avoir senti la chaleur; il n'y a que les fous qui attendent l'incendie.

En ce moment, on vint lui annoncer que Mme Cantarel était en bas et réclamait sa nièce.

— Comme leur avarice mesure le temps que vous me donnez! dit-elle en plissant ses lèvres humblement superbes. Mais l'espérance du méchant sera trompée.

Puis elle entoura un instant de ses bras la taille de Jetta, qui venait de se lever et qui, touchée de ce témoignage d'affection inusité, extraordinaire, murmura en lui baisant de nouveau les mains :

— Merci, ma mère !.. Je suis heureuse de vous avoir revue.

Mère Amélie voulut la reconduire jusqu'au bout de la salle. Elle fit une génuflexion en passant devant l'image de la sainte Vierge et dit tout bas :

— Le plus sûr moyen de conserver sa chasteté est une grande dévotion à Marie immaculée, reine et protectrice des vierges.

Jetta leva les yeux sur la sainte Vierge et ne la reconnut pas. Celle qu'on voyait autrefois au même endroit, sur la même console, tenait un enfant dans ses bras. On l'avait remplacée par une autre qui semblait oublier que ses entrailles avaient enfanté et donné un Dieu aux hommes. Couronnée d'étoiles, vêtue d'un manteau d'azur et d'une robe blanche brodée d'or, croisant ses deux mains sur son cœur virginal, elle avait l'air de proposer à l'univers sa propre divinité.

Quand Jetta fut montée en voiture, Mme Cantarel lui demanda des nouvelles de mère Amélie. Elle répondit d'un air distrait, d'un ton bref, puis elle retomba dans ses pensées et dans son silence. Hélas ! de cet hôpital où elle s'était flattée d'interroger Dieu lui-même, elle ne rapportait pas l'une de ces paroles victorieuses qui rassurent et qui guérissent. Certains mots qu'elle y avait entendus la poursuivaient, l'obsédaient comme un mauvais rêve, la tourmentaient sans la convaincre. Par intervalles, toutefois, elle secouait machinalement sa robe pour en faire tomber un charbon, mais il n'en tombait rien. Toujours froide et toujours perspicace, Mme Cantarel respectait son triste recueillement. Le coupé venait d'atteindre la rue de Rivoli, lorsqu'elle se prit à dire :

— Voyez-vous, ma chère, il ne faut consulter personne ; le mieux est de régler ses petites affaires avec soi-même. Du reste, vous allez avoir du loisir pour y rêver. M. Cantarel, que nous avons privé trop longtemps de Mme de Moisieux, m'a prévenue ce matin qu'il entendait retourner à Combard dès demain.

Mlle Maulabret ne put réprimer un mouvement de joie. Combard était un endroit dont on pouvait faire le tour sans y rencontrer M. Albert Valport; encore fallait-il avoir la précaution de ne pas l'y emporter avec soi.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LES

DERNIÈRES ANNÉES

DU

MARÉCHAL DAVOUT

I.

SA VIE DE FAMILLE, SES AMITIÉS ET SES HAINES

Le Maréchal Davout raconté par les siens et par lui-même, par Mme la marquise de Blocqueville. Vol. III. *La Russie et Hambourg*. Vol. IV. *Un Dernier Commandement, l'Exil et la Mort*. Paris, 1880.

Combien elle était sagace, la pratique religieuse de cet ancien qui, toutes les fois qu'il lui arrivait un événement heureux, s'empressait de supplier les dieux de lui envoyer bien vite quelque accident fâcheux qui pût paraître contre-balancer sa fortune propice et conjurer les revanches du mauvais sort! Rien de plus judicieux que cette prière à quelque point de vue qu'on l'examine. D'abord, sans misanthropie aucune, on peut dire qu'il est bon qu'un homme présente toujours quelque côté où le prochain puisse mordre; c'est là un fait d'expérience si constant que personne n'y contredira. Un accident fâcheux, pourvu qu'il soit sans trop de gravité, a l'inappréciable avantage de désarmer la malice des ennemis en la satisfaisant. En outre, si tout se paie, comme le disait Napoléon, il faut donc payer son bonheur, et par conséquent, si on peut obtenir de

le payer à prix réduit, comme c'était le but de cette prière, la transaction sera de celles dont il y aura lieu de se féliciter. Enfin cette prière révélait que son auteur s'était élevé à la connaissance de cette loi invariable qui veut que les chances heureuses et les chances malheureuses se partagent à peu près également l'existence humaine. Notre ancien redoutait pour cette raison d'épuiser les chances heureuses et essayait de se préserver des malheureuses en leur faisant leur part, ce qui n'était pas si mal raisonner. Si l'alternance des deux séries est inévitable et s'il est vain de vouloir s'y soustraire, il reste à savoir cependant si les effets de la mauvaise ne peuvent pas être combattus ou amoindris. Notre ancien le croyait, tous les grands hommes d'action l'ont cru, et c'est cette conviction qu'exprimait Cromwell, lorsqu'il parlait de ne laisser à la fortune que ce qu'on ne peut lui ôter par prudence, constance et labeur.

Nous n'avons jamais mieux compris peut-être combien cette loi est invariable et combien la lutte contre ses effets, tout inégale qu'elle est, est toujours possible qu'en lisant les deux derniers volumes de la publication que Mme la marquise de Blocqueville a consacrée à la mémoire de son illustre père. Pour qui lit attentivement le contraste est grand en effet entre ces volumes et les précédens. Dans les premiers, nous assistions au déroulement des chances heureuses; alors tout était lumière, victoire, triomphe; mais voilà que l'année 1809 est venue et qu'elle a marqué le point culminant de cette fortune. Désormais il n'y a plus de place dans la destinée de Davout que pour la série des chances contraires. Ce sont pour lui de tristes années que celles qui sont comprises entre les dates de 1811 et de 1816. Tout est sombre en lui et autour de lui. Sa foi en Napoléon n'est plus entière comme autrefois, sa confiance en sa propre étoile s'est obscurcie. Le sort s'acharne à ne l'entourer que de circonstances défavorables ou à ne lui présenter que de décevantes occasions de gloire. Ces champs de Russie, où il combattra si bravement, il les traversera sans y trouver une bataille qui soit l'égale d'Auerstaedt et d'Eckmühl; cette défense de Hambourg, où il montrera des qualités de premier ordre, s'effacera au milieu des péripéties de l'effondrement de l'empire; les tâches que lui imposera la volonté d'un maître impérieux seront ingrates pour sa renommée autant que périlleuses pour son honneur. Et cependant, en dépit de la malignité du sort, il n'y aura dans la seconde partie de cette carrière, non plus que dans la première, un seul revers, une seule défaite, une seule flétrissure à l'honneur; bien mieux, de tous ces élémens ingrats il réussira à tirer une gloire nouvelle, stérile en comparaison de celle qu'il avait acquise déjà, mais une gloire véritable. Et à quoi ce résultat a-t-il tenu, sinon à l'opiniâtreté sagace avec laquelle il a su arra-

cher à la fatalité tout ce qui pouvait lui être disputé par prudence, fermeté et loyauté? Ces relations si sourdement tendues entre lui et Napoléon, à quelles fâcheuses extrémités ne pouvaient-elles pas aboutir si, au lieu d'y porter son endurance stoïque et sa discrétion pleine de fierté, il y eût porté l'orgueil rancuneux d'un Moreau, la cauteleuse finesse d'un Bernadotte, voire simplement l'ardeur violente d'un Ney ou d'un Murat? Quel piège pour l'honneur de tout autre que cette mission de Hambourg où il lui était si facile d'imprimer à son nom cette marque sinistre qui distingue dans l'histoire les exécuteurs des volontés royales implacables! C'étaient là de difficiles et souvent délicates épreuves; pourtant Davout a réussi à en sortir intact et toujours égal à lui-même, en sorte que ces chances contraires sous lesquelles il pouvait sombrer n'ont été que la rançon de sa gloire et l'équivalent de ces accidens inoffensifs que demandait la prière de l'avisé dévot de l'ancien monde.

Les présens volumes contiennent nombre de détails nouveaux sur les circonstances de cette tentative de rébellion de la fortune; ils en contiennent de plus nombreux encore sur l'âme que Davout sut lui opposer. C'est de cette âme que nous voulons nous occuper d'abord et principalement, et quand nous l'aurons vue penser et vouloir, nous n'aurons aucune peine à comprendre comment elle sut enchaîner la versatile déesse et l'obliger à lui continuer sinon ses faveurs, au moins ses services.

I.

Dans une précédente étude nous avons dit quels rapports tendus existaient depuis la bataille d'Auerstaedt entre Napoléon et Davout. La conscience de l'injustice commise du côté de Napoléon, le sentiment de l'injustice subie du côté de Davout avaient, comme de concert, élevé entre eux un mur de glace que rien ne put plus jamais fondre entièrement. De là une situation douloureuse dont nous avons entendu Davout se plaindre maintes fois dans sa correspondance avec la maréchale et que, dans Ségur, nous voyons Napoléon déplorer avec une tristesse probablement sincère devant le vainqueur d'Eckmühl même, après la fameuse querelle avec Berthier, à Marienbourg : « Il m'arrive quelquefois de douter de la fidélité de mes plus anciens compagnons d'armes, mais alors la tête me tourne de chagrin, et je m'empresse de repousser de si cruels soupçons. » Cette situation, les ennemis qui ne pouvaient manquer à Davout l'exploitaient auprès de l'empereur, dont ils s'appliquaient à raviver ou à accroître les défiances, et leurs manœuvres réussissaient d'autant mieux que Davout n'était presque jamais présent pour les prévenir ou les confondre, et que son caractère altier

dédaigna toujours de leur accorder la moindre attention. Les talens mêmes de Davout pour l'organisation et l'administration militaires étaient tournés contre lui et servirent mainte fois de prétexte pour lui refuser les occasions d'un accroissement de gloire, car Napoléon, qui les connaissait par heureuse expérience, l'employait le plus qu'il pouvait à lui créer ou à lui conserver des armées, tâche difficile, qui réclame des facultés au moins égales à celles que demandent les champs de bataille, mais qui parle moins à l'imagination du vulgaire que la plus petite victoire. C'est ainsi que nous le voyons de 1810 à 1812 cantonné sur l'Elbe, organisant l'armée du Nord, immobilisé à Hambourg en 1813 et en 1814, confiné au ministère de la guerre en 1815, pendant le suprême effort de la dernière lutte. De tels hommes aiment les querelles franches et à ciel ouvert, comme le prouvèrent dans la campagne de Russie les scènes de Marienbourg, de Dorogobouge et de Gumbinnen; mais cette lutte sourde contre une froide malveillance qui refusait de se déclarer était pour lui, il nous le fait sentir à maint passage de sa correspondance, la plus irritante des souffrances. Presque désenchantée de cette mâle passion de la guerre qui lui avait été si chère, son âme, par nature d'un sérieux terrible, se replia sur elle-même, s'enveloppa plus que jamais de taciturnité, et il vint un moment où cet homme si fortement trempé ne respira plus que du côté de la famille.

Eh bien! ce sentiment même par lequel désormais, — c'est lui qui nous le dit, — il était seulement heureux, il ne pouvait le connaître que contrarié et le satisfaire qu'à la dérobée. Dure existence en vérité que celle d'un soldat de ce temps-là! Depuis son retour d'Égypte, c'est à peine si Davout avait revu la France autrement que pour assister comme grand dignitaire aux cérémonies qui marquaient un changement dans le régime napoléonien. Il y était revenu pour les cérémonies du sacre, et six ans après pour le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne s'étaient partagé le reste de ses années. Dans cet exil que lui faisait sa haute situation, il n'assistait que de très loin aux péripéties des existences qui lui étaient chères. Des enfans lui naissaient sans qu'il pût les voir entrer dans le monde, et il s'écoulait souvent de longs mois avant qu'il leur donnât ses premières caresses; il y en eut même qui moururent avant qu'il eût le temps de les connaître. Cette compagne qu'il adorait, il ne pouvait l'appeler auprès de lui que dans les rares momens d'éclaircie, entre deux batailles, pendant une trêve ou un armistice, au lendemain d'une paix bien vite rompue, et c'était toujours pour un temps trop court à son gré. Encore la maréchale, retenue qu'elle était en France par les soins de sa maison et les affaires de la fortune commune dont elle avait la direction, par ses fréquentes grossesses,

par la santé de ses enfans, ne pouvait-elle pas toujours profiter de ces occasions fugitives; de quoi le maréchal se lamentait et souvent se dépitait. Les seules querelles qu'il ait jamais faites à la maréchale, cette longue correspondance en fait foi, eurent toujours pour origine le mécontentement où il était de ne pas la voir assez souvent. Il y a dans les négociations conjugales (c'est le mot propre) qu'il employait pour faire aboutir ses désirs, une délicatesse où se trahit une âme aussi digne que tendre. Quand il appelle la maréchale auprès de lui, l'invitation n'est jamais expresse; il se contente d'insinuer qu'il serait heureux si elle profitait de telle ou telle circonstance favorable. La maréchale montre-t-elle quelque hésitation ou oppose-t-elle un refus motivé, il n'insiste plus; mais à l'accent singulier de tristesse par lequel il exprime ses regrets, tristesse qui n'est jamais mêlée d'un reproche, on sent que ce cœur susceptible a éprouvé un frisson de froid, et que battant pour ainsi dire en retraite il se réfugie en lui-même pour souffrir seul, sans vouloir se soulager en faisant porter à sa compagne la responsabilité de sa déception. Mais aussi quelle ivresse lorsqu'il a pu se sentir époux et père en réalité pendant quelques semaines! Les premières lettres qui suivent chacune des visites de sa femme nous le disent. La vivacité du souvenir récent prolonge pour ainsi dire la présence de la maréchale, après qu'elle s'est éloignée, comme le jour se prolonge encore après que le soleil a disparu derrière l'horizon; elle a laissé après elle des traînées d'amour qui, dans les premiers momens au moins, dissimulent son absence; elle a remis le cœur de son mari au ton d'une vie passionnée dont il refuse d'abandonner l'habitude et qu'il continue ingénieusement après le départ par le moyen des songes. La personne aimée n'est plus là, mais les yeux ont gardé d'elle une image toute fraîche qu'ils transmettent à l'âme pendant les heures où le sommeil la délivre de la vulgaire tyrannie de la perception immédiate. Il se voit encore entouré de la famille qui vient de le quitter, il reçoit les caresses de ses enfans, partage leurs jeux, et au réveil son premier soin est de noter ces rêves heureux. Ces rêves sont si nombreux qu'ils finissent par constituer une particularité psychologique des plus significatives; ils suffisent à dire en effet combien Davout aimait les siens. La rédaction en est quelquefois très gaie, et plus souvent encore touchante; mais, pour mettre le lecteur mieux à même d'en juger, tirons de cette correspondance deux ou trois exemples de ces hallucinations d'amour.

Thorn, 21 avril 1812.

Après un départ de la maréchale. — La nuit passée, j'ai été avec mon amazone de Stettin, et lorsque j'ai eu la certitude que c'était un rêve j'ai éprouvé un chagrin bien vif; pendant plus d'une heure j'étais

comme un enfant; il me semblait depuis bien longtemps, mon Aimée, que mon attachement pour toi ne pouvait plus s'accroître, mais ce dernier voyage m'a donné la certitude du contraire...

Dresde, 18 mars 1813.

Ta lettre m'est parvenue sur les minuit; je me suis endormi après sa lecture, et pendant tout mon sommeil j'ai été dans mes rêves avec toi et nos enfans. Louis est à *dada,* nos deux petites me tiraient par le nez pour que je m'occupe toujours d'elles. Aimée était avec Jules sur mon autre genou, et c'était d'elle que j'étais le plus occupé.

Hambourg, 13 août 1813.

Au lendemain d'une visite de la maréchale pendant l'armistice. — Ma chère Aimée, j'ai éprouvé, le dernier mois qui vient de s'écouler, que plus je te connaissais et plus mon amour et mon attachement pour toi s'augmentaient : je conserverai bien longtemps le souvenir des vingt jours que j'ai passés avec toi et nos deux filles. J'étais très ému en me séparant de vous; j'ai cherché des distractions, j'ai parcouru toute l'île de Wilhemsbourg, le beau parc qui est achevé; j'étais parvenu à mon objet; mais en rentrant ici, mon émotion et ma peine se sont renouvelées très vivement. J'ai cru entendre, étant à causer avec quelques officiers, un cri d'une de nos petites, je me suis levé précipitamment pour courir; la réflexion m'a arrêté...

Schwerin, 26 août 1813.

J'ai passé toute la nuit avec mon Aimée et nos enfans. Je ne regrette pas cette illusion, puisque ce sont les seuls plaisirs que je puisse goûter loin de toi. Nous célébrions ta fête, celle de Louis et la mienne : j'ai dû faire des impromptus que tu as beaucoup applaudis, et qui t'ont étonnée, ne me connaissant pas poète. Je regrette de les avoir oubliés, je te les transcrirais. Je me rappelle que j'avais dans ce moment l'amour-propre de tous les poètes : je trouvais ces impromptus charmans!

Vous avez remarqué sans doute par l'histoire des héros de tous les temps qu'il est un certain ordre de superstitions qui, bien loin d'être une marque d'imperfection, est au contraire un indice de souveraine élévation d'esprit ou d'extrême puissance d'amour. Le vulgaire des incrédules y voit le point de faiblesse par où les hommes rares se rattachent à la commune humanité, les esprits mieux avisés sont tentés d'y voir au contraire le point par où ils s'en séparent. Non-seulement l'âme du maréchal se complaisait aux rêves, mais nous la surprenons en quasi-flagrant délit de superstition de tendresse. Le troisième volume de ces Mémoires nous en présente un exemple à la fois lugubre et charmant.

En 1810, la maréchale ayant trouvé à Savigny une délicieuse branche de rosier portant une rose épanouie, deux boutons à demi ouverts et un troisième encore fermé, l'avait donnée à son mari en lui disant : « Voilà ta femme, tes deux filles et notre Napoléon. » Le maréchal la met à sa boutonnière et continue seul sa promenade. La cloche du dîner ne le ramenant pas en dépit de son exactitude ordinaire, la maréchale étonnée sort pour le chercher et le trouve sombre, agité, repassant partout où il avait passé pour retrouver le malheureux troisième bouton. Tous se prirent à chercher avec zèle, car le prince d'Eckmühl était adoré de ses serviteurs, mais le charmant symbole du petit Napoléon demeura introuvable. Six semaines plus tard mourait d'une congestion cérébrale ce splendide enfant, orgueil et joie de ses parens.

De tels détails sont d'infaillibles révélateurs de la nature secrète, et après les avoir lus on n'est pas tenté de trouver exagérée l'application que l'auteur des présens Mémoires fait à son père de cette parole de Michelet : « Les plus forts sont les plus tendres. »

Si les deux premiers volumes de ces Mémoires nous ont montré en Davout le fils, le frère et l'époux, les deux derniers nous révèlent le père, et c'est peut-être dans ce rôle qu'apparaît le mieux toute la mâle originalité de sa nature. Ses rôles précédens il a pu les remplir en entier, mais ce dernier il ne peut le remplir qu'incomplètement, fragmentairement, par les conseils, par les vœux, condamné qu'il est par sa situation à n'être pour ainsi dire père qu'*in partibus hostium*. Des préoccupations de la nature la plus élevée se mêlaient à ces tristesses de l'absence. Il se demandait ce que serait l'éducation de ses enfans, surtout celle du seul fils qu'il eût alors, et du seul que la mort dût épargner. Il voudrait transmettre à ce fils comme le legs le plus précieux de son héritage, les sentimens qui remplissent son âme, pour qu'il soit à son exemple un dévoué serviteur de la France et de l'empereur que, dans ces années de 1811 et de 1812, il identifie encore complètement à la nation. Il veut qu'il soit élevé sans mollesse, qu'il ait les mêmes passions que lui, les mêmes haines vigoureuses de tout ce qui est ennemi du nom français. Plus tard, lorsque la paix désirée le ramènera auprès de cet enfant et qu'il ne trouve pas sa jeune âme montée au ton de patriotisme militant où il la désire, ne sera-t-il pas trop tard pour faire passer en lui ces souffles d'ardeur guerrière ? A maintes pages de cette correspondance, ces inquiétudes paternelles s'expriment avec un tel accent de sombre colère contre nos ennemis d'alors et très particulièrement contre l'Angleterre, qu'involontairement, par une association d'idées qui n'a rien de forcé, le souvenir se reporte à ce grand homme de guerre de l'antiquité qui fut un si bon haïsseur de Rome, et qu'on se dit que c'est à peu près ainsi

qu'Amilcar devait faire passer ses colères dans l'âme du jeune Annibal. Une opinion fort particulière, et tellement caractéristique qu'elle suffirait seule à donner la clé de la nature de Davout, augmentait encore cette inquiétude. Le maréchal redoutait pour son fils l'influence de l'éducation maternelle, et cela par la raison que, selon lui, la préoccupation innée, instinctive des femmes est de dresser les enfans à la prévenance envers leur sexe, en sorte qu'elles font tout tourner en recherches de formes aimables, et qu'en polissant ainsi le caractère elles courent risque de l'émasculer. Elles façonnent l'enfant à la croyance qu'il n'y a pas de devoirs supérieurs aux égards qu'elles ont droit d'exiger, tandis que la véritable éducation consisterait à lui apprendre qu'il y a beaucoup de choses qu'un vaillant homme doit mettre au-dessus de la crainte de leur déplaire ou seulement de ne pas leur plaire. Cette Aimée, dont il estime si fort le jugement, — certaines lettres nous diront bientôt combien cette estime était fondée, — eh bien! il se défie d'elle sur ce chapitre de l'éducation, et toutes les fois qu'il en est question entre eux, il la semonce amicalement, mais avec une fermeté qui se refuse à toute transaction. Alors il s'élève sans y songer et en laissant courir sa plume aux considérations les plus élevées et à la plus réelle éloquence. Si les présentes pages trouvent des lectrices, c'est à elles qu'il appartient de se prononcer sur cette opinion de Davout; aussi, pour les mettre à même de juger avec impartialité des raisons du procès qu'il fait à leur sexe, nous placerons sous leurs yeux trois admirables lettres qui résument avec une netteté sans égale ses pensées sur ce sujet et montrent à découvert le stoïcisme qui faisait le fond de son être.

Hambourg, 21 janvier 1812.

A Dieu ne plaise que j'interprète comme tu le fais les sentimens de mon excellente amie! je sais que ses observations lui sont dictées par son attachement et par notre intérêt commun. Cela me suffit pour interpréter tout en bonne part... je désire que tu ne prennes pas en mauvaise part mes réflexions sur les sentimens que tu veux donner à Louis sur ton sexe. Jamais, mon Aimée, nous ne serons du même avis à ce sujet. Si j'avais à juger ton sexe d'après toi, je serais en accord d'opinion; mais je le juge tel qu'il est; et l'homme qui se laisse dominer par lui, qui s'en occupe beaucoup, ou je me trompe, ou il sera toujours de l'espèce des médiocres. A qui les femmes donnent-elles leurs suffrages, leurs préférences? C'est à celui qui s'occupe beaucoup d'elles, parce qu'elles rapportent tout à elles, à leur vanité. Ainsi, par exemple, le général Friant, qui n'a pas le verbiage du général X.., ni du général V.., ne sera pas apprécié; et ces individus, qui ne sont peut-être propres

qu'à avoir des prévenances ou des petits soins, seront préférés, et l'homme qui sert bien l'état ne le sera pas. Les femmes ont toujours été ainsi faites et ont eu cet esprit dans tous les rangs. Tout le monde connaît *la Leçon de Louis XIV*... Ce roi, si faible cependant envers les femmes, s'apercevant que la duchesse de Bourgogne riait de la vilaine figure d'un militaire, lui dit : « Madame, vous avez tort; cet homme est le plus bel homme de mon royaume, car il en est le plus brave. » Je te parle ici avec tout le désintéressement possible, car je ne veux d'autre préférence que la tienne; or, dans la place où je suis, on est toujours préféré, parce que les femmes vous préfèrent uniquement parce que vous avez le pouvoir. Ainsi, qu'un général en chef soit vilain, soit heureux ou malheureux à la guerre, peu importe; il est général en chef, cela est suffisant. Je sais bien, et par ton exemple même, qu'il y a des exceptions, mais ce sont des exceptions.

Voilà bien de l'érudition en pure perte; je ne convertirai pas mon Aimée; mais lorsque notre *Bouton de rose* (1) sera en âge d'être laissé à son père, le bon sens de mon amie l'abandonnera à mes soins... En attendant cet âge, mon Aimée, ne souffre pas qu'on l'amollisse, élève-le un peu durement, pour que les bivouacs ne lui paraissent pas si extraordinaires...

Hambourg, 16 février 1812.

Lorsque je t'ai annoncé que je redoutais pour mon fils l'éducation que tu pourrais lui donner, je n'ai pas eu l'intention de t'affliger, mais je t'ai exprimé ma conviction. Tu voudrais lui inspirer des idées sur ton sexe, sur les égards, les déférences qu'on lui doit qui n'en feraient qu'un homme fort ordinaire dans notre état. Je ne doute pas que cela ne lui valût du succès dans les cercles de femmes; on dirait qu'il est bien plus aimable que son père, mais je doute fort que cet ascendant que ton sexe aurait sur lui le rendît bien propre à occuper dignement de grands emplois pour le service de son souverain. J'en appelle à ta conscience : certes, je t'estime plus que presque toutes les autres femmes : eh bien! où en serais-je si tes propos avaient pu m'influencer dans différentes occasions? Si tu m'avais communiqué ton humeur, dont je n'ai jamais pu connaître le motif, est-ce que cela n'eût point ralenti mon zèle et mon amour pour le service de l'empereur, qui seuls peuvent me soutenir dans le travail rebutant et l'isolement où je suis, et auquel je succomberais si, à chaque minute, je n'étais soutenu par l'amour de mes devoirs! Ce sont peut-être des circonstances qui ne se présenteront plus qui m'ont fortifié dans mes opinions. Mes inquiétudes sur l'éducation de mes enfans ne s'étendent pas sur nos filles;

(1) Louis, second fils du maréchal, avait été surnommé par ses parens *Bouton de rose* en souvenir de la mélancolique anecdote que nous avons rapportée plus haut.

je sais qu'elles seront bien élevées par toi, que leur éducation sera d'autant meilleure qu'elles auront sous les yeux la conduite de leur mère.

Hambourg, 21 février 1812.

Nous avons bien de la peine à nous entendre, mon amie. Je ne prétends pas élever notre petit Louis dans une mauvaise idée des femmes: à Dieu ne plaise! mais je ne négligerai rien pour qu'elles ne puissent avoir aucune influence sur lui. Je ne crois pas être malhonnête envers ton sexe: tu as même fait la remarque que j'avais plus de procédés vis-à-vis de lui que la plupart des hommes; mais je me suis toujours défendu de me laisser influencer par lui. Parcours notre histoire de France, et j'aime à croire que tu partageras mon opinion. Certes les femmes avaient bien de l'esprit, et un ton parfait, sous la régence d'Anne d'Autriche; malheureusement elles n'avaient que trop d'esprit, et, pour des querelles de vanité, elles ont soufflé le feu de la discorde et été en grande partie la cause des troubles du temps. On cite encore un des grands seigneurs qui s'est jeté dans le parti contraire au roi pour les beaux yeux d'une femme. Ayant perdu un œil à la bataille Saint-Antoine, il se présenta le soir du combat chez elle, et pour la toucher, il lui dit que pour l'amour d'elle, en faisant la guerre au roi, il a perdu un œil, mais que pour le même motif il l'eût faite aux dieux. Vois de nos jours le sort des pays où les femmes ont une grande influence. La Prusse a été perdue par elles, et deux fois l'Autriche, encore par les femmes, a été poussée à la guerre. Tout cela n'est point écrit pour contrarier tes idées, mais pour justifier les miennes. Si toutes te ressemblaient, toutes seraient de bonnes mères de famille, et cela vaut bien ces petites réputations du moment acquises souvent aux dépens de ses devoirs.

Le stoïcisme, venons-nous de dire, faisait le fond de l'être de Davout. En effet, on en remarque en lui les germes dès un âge si tendre, qu'on est autorisé à avancer cette assertion; il faut cependant s'entendre sur ce point. On aura certainement remarqué dans les lettres qui précèdent que la fermeté des principes ne nuit en rien à la tendresse des sentimens. Davout sait rester inflexible sur le sujet le plus chatouilleux pour les ambitions innées du cœur féminin, sans que cette inflexibilité affecte aucun caractère tranchant et puisse blesser celle dont il nie résolûment les privilèges traditionnels. Un tel art des ménagemens n'existe pas à ce degré de délicatesse chez les stoïciens de nature, qui sont d'ordinaire d'un dogmatisme plus absolu et se distinguent rarement d'ailleurs par ces ardeurs amoureuses qui sont si puissantes chez Davout. Il faudrait donc en conclure que ce stoïcisme était plutôt acquis que

naturel, mais acquis comment? Ce n'était pas par expérience; le stoïcisme qui est dû à l'expérience naissant d'ordinaire d'une réaction indignée contre la fortune ou contre les hommes, n'est en somme qu'une variété de la misanthropie, et se laisse aisément reconnaître à ses allures de violence, au ton chagrin de son humeur, à sa complaisance pour les paroles acerbes, et tel n'est jamais le cas de Davout. Plus nous étudions attentivement son caractère, et plus nous restons persuadés que son stoïcisme avait été créé par la réflexion, c'est-à-dire qu'il s'était proposé de bonne heure un certain modèle moral et qu'il s'était appliqué en toute circonstance à le réaliser en lui.

Ce stoïcisme tout volontaire enté sur une nature passionnée était bien fait pour frapper, et il semble en effet avoir frappé plus d'un contemporain. Voici à ce sujet une singularité qu'il serait téméraire sans doute de donner comme un fait certain, mais qui est trop curieuse pour n'être pas signalée. Le chevalier de Boufflers, dont la vie se prolongea jusqu'en 1815, se trouva ainsi, quoique appartenant à une génération bien antérieure, le contemporain de Davout en tout temps, et il l'avait connu certainement. Davout, en effet, était parent de la célèbre Mme de Montesson, dont Boufflers fréquentait le salon sous le consulat, et où la maréchale racontait qu'elle l'avait souvent rencontré. Boufflers avait été militaire dans sa jeunesse; en cette qualité, il devait être plus particulièrement curieux que les autres beaux esprits de l'époque de comparer la nouvelle génération de soldats qui s'élevait sous ses yeux dans des circonstances si extraordinaires avec celle qu'il avait connue sous l'ancien régime, et l'originalité d'un caractère tel que celui de Davout ne pouvait manquer de le frapper. Ce fut un talent fort léger sans doute, mais qui eut souvent des démangeaisons d'être sérieux; or jamais ce prurit bizarre n'a été aussi évident que dans une certaine œuvre de ses dernières années, un conte oriental où ce genre cher depuis les *Lettres persanes* à tous les libertins de la plume a subi une transformation qui n'est pas sans quelque noblesse. *Le Derviche*, tel est le titre de ce conte dont la date est 1810, se passe dans une Inde de fantaisie où l'on voit cependant que l'auteur a profité des premières révélations des orientalistes, et a pour héros principal un soldat de fortune du nom de Mohély qui offre avec Davout des caractères de ressemblance fort étroits. Mohély est un Davout peint avec imperfection sans doute, surtout sous le rapport de la couleur, qui est d'une sentimentalité fade, mais avec une précision dans le dessin des traits principaux qui fait soupçonner une intention de portrait. Même taciturnité noble, même sérieux d'âme, même sensibilité contenue, même dédain des vains propos et des intrigues de caserne, même mépris des lâches et des soldats de

parade, même amour de la discipline, et, ce qui est plus extraordinaire, même manière d'entendre la guerre et de se renfermer avec fermeté dans les lois strictes qu'elle impose sans les exagérer ni les amoindrir. Voilà pour les traits de caractère; quant au roman même de Mohély, il n'est pas non plus sans offrir plus d'une analogie avec l'histoire de Davout. Mohély est au service d'un conquérant indien que Boufflers nomme le grand Ackbar et dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître Napoléon. Enfant, il avait été exactement ce que fut Davout bambin au rapport de sa mère, c'est-à-dire faisant grand tapage avec grand sang-froid, avec cela le fils le plus respectueux et le plus soumis. Il est présenté comme le fils d'un derviche qui l'avait maudit dans sa jeunesse pour son trop d'ardeur à chasser, malgré sa défense, les bêtes féroces, et s'était repenti plus tard de sa malédiction; ici l'analogie cesse d'être claire, mais si l'on ne perd pas de vue que ce conte est écrit en plein empire par un ex-émigré d'opinions assez flottantes, il n'est pas impossible que ce derviche ne soit là pour représenter l'ancienne société française à laquelle appartenait Davout par sa naissance et dont il s'était si nettement séparé à l'époque de la révolution. Il est évident qu'en écrivant ce conte Boufflers avait dans l'esprit un certain type militaire qu'il a voulu présenter comme l'idéal du soldat, par opposition au type bruyant et fanfaron qui était traditionnellement plus en faveur. Est-ce Davout qui, sans le savoir, a posé pour cet idéal du vieux Boufflers, ou cette rencontre est-elle fortuite? Ce qui nous persuade qu'elle ne l'est pas, c'est que, outre toutes les analogies que nous avons signalées, on retrouve textuellement dans ce conte quelques-unes des formules militaires les plus caractéristiques de Davout et qu'il se plaît à répéter le plus fréquemment, celle-ci par exemple: faire à l'ennemi tout le mal nécessaire, mais ne lui faire que le mal nécessaire, et réprimer impitoyablement tout mal qui n'aurait pas pour but unique le succès de la guerre. C'est cette règle, toujours présente à l'esprit de Davout, qui a dirigé toute sa carrière militaire, que nous le voyons appliquer dans ses gouvernemens de Pologne et de Hambourg avec une invariable fermeté, et regretter de ne pas trouver suivie dans la campagne de Russie, où elle aurait prévenu les désordres qui, dès les premiers mouvemens de la grande armée, marquèrent cette colossale entreprise. Voici enfin une dernière raison qui, venant après toutes les autres, paraîtra peut-être décisive. Mohély, qui garde toujours son visage voilé pour cacher une certaine blessure gagnée un jour qu'il a sauvé la vie de son souverain et empêcher ainsi par modestie que l'auteur de cet acte ne soit découvert, est représenté par Boufflers comme un héros méconnu, victime de ses hautes qualités et que son trop grand amour du silence laisse dans une sorte d'infériorité; c'est

la situation même de Davout à la date de ce conte, et il faut avouer que cette blessure voilée de Mohély représente assez bien la souffrance discrète dont le vainqueur d'Auerstaedt souffrait depuis cette journée.

II.

Après les affections de la famille, l'amitié est peut-être le sentiment que Davout a le plus fortement éprouvé, et il l'a connu d'autant mieux que, ne disséminant pas les forces de son cœur, il pouvait les porter tout entières sur ceux qu'il avait une fois choisis, et ceux-là furent toujours en petit nombre. Son amitié était aussi durable que forte, car, n'étant pas déterminée par les qualités brillantes, l'éclat du rang ou les vulgaires entraînemens de la nature, mais par les qualités solides à l'user, elle ne s'adressait qu'à cette race d'hommes qui n'ont jamais besoin d'indulgence et se trouvait ainsi assurée d'avance contre tout incident qui aurait pu la faire cesser ou l'amoindrir. La sévérité qu'il portait en toutes choses, le protégeant contre les choix douteux ou les sympathies passagères, le servait en cela merveilleusement. Quant à ce genre d'amitié que la vie des camps engendre et favorise plus que tout autre, Davout ne lui sacrifia jamais. On peut dire de lui en toute exactitude qu'il eut des intimes et ne connut pas la camaraderie. En aucune occasion, nous ne surprenons chez lui la tolérance, si souvent dangereuse, qu'entraîne presque nécessairement cette forme un peu vulgaire de l'amitié. Dès que l'intérêt de ses fonctions l'exigeait, il arrêtait net toute familiarité, même la plus naturelle et la plus légitime ; nous avons dit, dans une précédente étude, comment il exigeait le respect des formes hiérarchiques, même au sein de sa famille. Nous ne croyons pas que jamais personne ait mieux connu la portée du fameux adage : Familiarité engendre mépris. C'est là un adage passé à l'état de lieu-commun, dira-t-on peut-être. Sans doute, mais toute saine morale n'est faite que de lieux-communs, et la vie n'a d'honnête direction qu'à la condition de ne prendre conseil que des lieux-communs. Un tel homme n'était guère capable de se laisser, par complaisance amicale, induire en sottise.

Les présens Mémoires nous offrent, entre beaucoup d'autres, deux exemples très remarquables de la résistance immédiate qu'il savait opposer aux empiétemens téméraires ou irrespectueux de la camaraderie. Il était lié avec Oudinot par la plus ancienne confraternité d'armes, si bien que, lorsqu'ils s'écrivaient, même pour les nécessités du service, ils employaient le tutoiement et se dispensaient des formules officielles obligatoires. Il était à peine installé au ministère de la guerre en 1815 qu'il apprit qu'Oudinot s'était reporté sur les place s

frontières, et particulièrement sur Metz, que menaçait l'ennemi sous le coup des colères soulevées par le retour de l'île d'Elbe. Croyant, ou peut-être feignant de croire que cette démonstration patriotique implique une adhésion au second gouvernement de Napoléon, Davout écrit à Oudinot sur le ton de leur ancienne camaraderie pour le féliciter et l'engager à persévérer de la part de l'empereur, dont, lui dit-il, il lui transmettra désormais les ordres. La réponse d'Oudinot, écrite avec la même familiarité, ne se fait pas attendre. Affirmative sur le point de la défense patriotique du territoire, elle repousse toute adhésion au gouvernement de Napoléon avec une franchise quelque peu balbutiante et une dignité mêlée d'un certain trouble assez naturel en telle circonstance à un duc et maréchal de l'empire. Immédiatement toute familiarité cesse du côté de Davout, le tutoiement disparaît, et sans essayer d'une gronderie ou d'une supplication amicale où il aurait compromis son caractère et son autorité, il expédie à son vieux camarade l'ordre de se retirer dans ses terres en Lorraine avec la plus froide politesse administrative.

Le second exemple est plus significatif encore. Davout avait été en longues et bonnes relations avec Rapp, qu'il avait couvert plusieurs fois contre les boutades souvent brutales et injustes de Napoléon pendant que ce général commandait à Dantzig. Or, un jour de cette même année 1815, dans une heure de mauvaise humeur, Rapp, ayant envoyé à Davout une réclamation à propos d'un certain officier, s'en attira cette réponse, dont la verdeur ne laisse rien à désirer et qui mérite d'être citée comme exemple de la fermeté avec laquelle Davout savait imposer le respect, même aux hommes les plus rapprochés de lui dans l'échelle hiérarchique.

6 mai 1815.

Mon cher Rapp, je me suis borné à vous envoyer la commission de l'officier Thabet, mais je vous déclare d'amitié que, si je recevais une seconde lettre de ce style, je cesserais d'être ministre de la guerre ou vous cesseriez de commander un corps d'armée. Vous n'avez pas fait dans cette circonstance preuve de sagacité. Vous devez me connaître assez pour savoir que de pareils moyens sont indignes de mon caractère. Je ne connais cet officier ni d'Ève ni d'Adam; j'ai signé sa commission, comme tant d'autres, de confiance. S'il est indigne de porter notre uniforme, adressez-moi des plaintes, il en sera fait justice. S'il n'est pas en état d'être officier d'état-major, faites-le connaître, on le changera. En attendant, employez-le où vous le jugerez à propos; mais point de ce style ni de cette manière d'agir. Je vous le répète, je ne le souffrirai pas.

Depuis les jours de sa jeunesse où il avait vu périr à de si courts

intervalles tous ceux qu'il aimait le plus, Marceau, Desaix, son beau-frère Leclerc, Davout avait toujours été heureux du côté de ses amitiés. La mort, qui faisait sur les champs de bataille tant et de si riches moissons, n'avait touché à aucun de ses compagnons d'armes préférés, mais enfin, en 1812, la chance contraire l'emporte, et il n'y a plus une seule bataille, pas même un simple combat qui ne lui enlève quelqu'un de ceux qu'il tient le plus en estime. C'est Gudin qui ouvre la marche, Gudin qui avait presque toujours servi sous ses ordres, celui de ses généraux qu'il affectionnait le plus et à juste titre, car il était pour ainsi dire un autre lui-même, un Davout au second plan, *dont la valeur réglée*, selon l'expression de Ségur, *n'aimait à affronter que les dangers utiles*, Gudin tombe les deux jambes emportées par un boulet à la bataille de Valoutina. A partir de ce moment, la correspondance du maréchal est un véritable nécrologe; pas une lettre qui ne renferme quelque annonce de mort. Aussitôt après Gudin meurt Montbrun, qui avait aussi servi sous ses ordres, et dont il avait dit un jour si plaisamment, après une de ces équipées que sa sévérité tolérait peu et dont le brillant officier était trop souvent coupable : « Si j'avais deux Montbrun, j'en ferais pendre un. » Presque en même temps lui arrive de Paris la nouvelle de l'assassinat du général Hulin, avec lequel il avait été en bons rapports depuis l'époque du consulat, caractère rude et un peu brutal, s'il faut en croire les récentes révélations de Mme de Rémusat sur la mort du duc d'Enghien, mais qu'il aimait pour l'amour que ce soldat portait à Napoléon. Puis c'est le tour de Bessières, puis celui de Duroc, de toutes ces pertes la plus sensible peut-être au cœur de Davout. D'autres moins illustres et pouvant moins se promettre de laisser leurs noms à la postérité, mais chers à Davout par l'estime qu'ils lui ont inspirée dans leurs fonctions plus modestes ou plus obscures, disparaissent en même temps, le comte de Chaban, son utile et dévoué collaborateur dans l'administration de Hambourg, et un certain colonel Grosse, un de ces vaillans dont les chefs seuls connaissent les éminentes qualités et qui sont le sel des armées. La douleur qu'il ressent de ces pertes répétées s'ajoute à la somme déjà si grande de ses souffrances et contribue à assombrir encore sa vie. Sans doute tous ces morts ne sont pas également regrettés : il en est qui n'emportent qu'une parole d'estime, d'autres qu'un adieu attristé, mais trois au moins sont pleurés avec de véritables larmes, Gudin, Duroc et cet obscur colonel Grosse. Arrêtons-nous un instant devant ces expressions de virile douleur qui nous diront comment ce stoïque savait aimer.

A douze lieues de Smolensk, sur la route de Moscou, 20 août 1812.

J'ai à te donner, ma chère Aimée, une bien mauvaise commission, celle de préparer Mme la comtesse Gudin à apprendre le malheur qui vient d'arriver à son bien estimable mari dans un combat où sa division s'est couverte de gloire. Il a eu une cuisse emportée et le gras de l'autre jambe fracassé par un obus qui a éclaté près de lui : il est peu vraisemblable qu'il en revienne. Il a supporté l'amputation avec une fermeté bien rare : je l'ai vu peu d'heures après son malheur, et c'était lui qui cherchait à me consoler. On ne me remue pas facilement le cœur, mais lorsque une fois on m'a inspiré de l'estime et de l'amitié, il est tout de feu. Je versais des larmes comme un enfant. Gudin a observé que je ne devais pas pleurer; il m'a parlé de sa femme et de ses enfans, dit qu'il mourait tranquille sur leur sort, parce qu'il connaissait toute la bienveillance de l'empereur envers ses serviteurs, et qu'il emportait avec lui la certitude que je ferais ce qui dépendrait de moi pour sa famille. Tu peux assurer Mme Gudin, si elle a le malheur de perdre son mari, que je justifierai dans toutes les occasions les sentimens et la confiance de son mari. Je prendrai près de moi ses aides de camp...

Moscou, 20 septembre.

... La lettre du duc de Frioul a préparé Mme Gudin à son malheur. Celles de moi, qu'elle a dû recevoir le lendemain ou le surlendemain, lui en auront donné la triste confirmation. Assure-la que je serai fidèle aux engagemens que j'ai contractés vis-à-vis du général à ses derniers momens, et que je porterai à ses enfans le même intérêt qu'aux nôtres. J'ai rarement éprouvé dans ma vie des sentimens aussi pénibles que ceux que m'a causés la mort de Gudin, dont je savais apprécier toutes les belles qualités. Je serai fidèle à l'amitié et à l'estime que je lui portais.

A la mort de Duroc, la douleur de Davout est d'une vivacité exceptionnelle; il y revient jusqu'à trois fois.

Haarbourg, 29 mai 1813.

Ma chère Aimée, en apprenant les résultats heureux et décisifs de la bataille de Bautzen, j'ai reçu la nouvelle la plus affligeante, celle de la mort du duc de Frioul, qui a été tué par un boulet perdu. J'ai ressenti dans ma vie très fortement deux pertes : celles du général Desaix et de ton frère; celle du duc de Frioul m'a autant frappé. C'est une perte irréparable pour l'empereur. Je cherche à me faire illusion, j'ai lu au moins dix fois la lettre où le major-général m'annonce ce malheur,

espérant toujours avoir mal lu. Je ne pourrais t'entretenir aujourd'hui d'autre chose : je te quitte pour ce motif.

Hambourg, 5 juin 1813.

J'ai reçu, mon amie, ta lettre du 30 mai. Lorsque tu écriras à la duchesse de Frioul, parle-lui des vifs regrets que je partage avec tous les fidèles serviteurs de l'empereur et les bons Français. Cette perte est irréparable pour l'empereur. J'ai lu la relation de ses derniers momens; ce récit a renouvelé ma douleur, il m'a fait verser des larmes comme un enfant. Tu sais que ton Louis n'est pas prodigue de son estime, il en portait une bien grande au grand maréchal, qui avait un beau caractère, et c'est surtout sous ce rapport que cette perte est irréparable : l'empereur pourra trouver quelqu'un d'aussi attentif, ce qui lui sera encore difficile, mais il n'en trouvera pas d'aussi exempt que lui des petites passions.

Hambourg, 6 juin 1813.

J'ai encore lu ce matin *le Moniteur* qui rend compte des derniers momens du duc de Frioul. Quelle perte, mon amie, pour l'empereur, dont il avait toute la confiance! Il avait justifié cette confiance par sa conduite, depuis qu'il était près de la personne de l'empereur. Il avait un tact, un aplomb, un sang froid extrêmes. Je le regrette vivement et ne puis me faire à sa perte; c'est surtout mon dévouement pour l'empereur qui m'occasionne ces regrets; cependant je dois avouer qu'il y entre aussi quelque chose qui m'est personnel, car j'ai eu occasion d'être convaincu que jamais le duc de Frioul n'a partagé, pour ce qui me concerne, les petites passions de bien des gens; il a toujours apprécié mon dévouement, et, sous ce rapport, il m'a conservé dans toutes les circonstances estime et amitié. Excuse-moi, mon amie, de ne t'entretenir que de ce triste sujet, mais j'en suis rempli, et avec qui pourrais-je mieux m'épancher qu'avec mon excellente Aimée?

L'oraison funèbre du colonel Grosse est singulièrement originale dans sa brièveté. C'est tout à fait une oraison funèbre à la Davout, mâle, laconique, militaire, où éclate brusquement son mépris de la gloire jactancieuse et intrigante.

Massow, 22 août 1813.

Nous avons eu hier une rencontre avec l'ennemi qui, pour le bruit, a été assez vive. Heureusement que notre perte est insignifiante pour le nombre. J'en ai fait une qui m'est bien sensible, celle de Grosse. Il a été tué d'une balle; j'ai peu connu d'hommes aussi intrépides, aussi actifs : *il avait une grande quantité d'actions éclatantes qu'il ne s'occupait pas de faire valoir.*

N'est-ce pas que cette dernière phrase formerait une épitaphe d'une nouveauté peu commune et bien faite pour trancher avec les banalités élogieuses qui composent trop ordinairement ce genre de littérature funèbre ?

Ceux qui aiment fortement font, dit-on, les meilleurs haïsseurs. En était-il ainsi pour Davout? Si l'énergie du caractère prouve quelque chose en telle matière, nous croyons bien que ses haines devaient être d'une solidité à l'épreuve de la mort et du temps; ce qui est tout à fait certain, c'est qu'elles étaient aussi peu nombreuses que ses amitiés. Ce n'était pas le premier offenseur venu qu'il en honorait, et tout bien compté il n'y en a guère que trois qui aient été tout à fait sérieuses : Berthier, Murat et Bernadotte; quant aux autres ennemis qu'on pourrait citer, il se contentait de ne pas les aimer, et nous ne voyons pas qu'il ait jamais dépassé à leur égard ce qu'on peut appeler la haine passive ou négative. Du reste, nous en sommes réduits aux conjectures sur ce sujet, car les haines de Davout sont parmi les moins loquaces qu'il y ait eu jamais. Ce qu'étaient ces haines pour Berthier et Murat, nous le savons par les scènes de Marienbourg, de Gumbinnen et autres, mais c'est Ségur qui nous l'apprend, et Davout n'ajoute rien à ce que nous a révélé l'historien de la grande armée. Tous ceux qui ont lu l'admirable récit de la campagne de 1812 se rappelleront certainement la dispute de Berthier et de Davout à Marienbourg en présence de l'empereur. Voici tout ce que nous rencontrons sur ce grave incident dans la correspondance du maréchal : « Je n'ai pas eu une occasion pour te donner de mes nouvelles depuis mon départ de Marienbourg, où j'ai eu le bonheur de voir l'empereur; j'éprouvais ce besoin; quelques mots de lui me donnent une nouvelle ardeur et me fortifient contre l'envie qui vous poursuit lorsqu'on ne s'occupe que de ses devoirs et qu'on fait tout pour les remplir. » Rien autre chose, on le voit, qu'une allusion indirecte et lointaine, si indirecte et si lointaine qu'il serait impossible de la remarquer si la date ne vous avertissait que ces discrètes paroles s'appliquent, non à quelqu'un de ces ennuis quotidiens dont toute profession est fertile, mais à une querelle mémorable que Ségur nous dit avoir été de la plus extrême violence. Pour Murat, la discrétion est plus grande encore. Dans les lettres écrites de Russie, nous ne surprenons pas la plus petite expression de colère, pas la plus petite trace de ressentiment qui puissent faire soupçonner à la maréchale quels orages il a soulevés ou subis, et il ne tient qu'à elle de croire que, fatigues physiques et périls mis à part, la vie de son mari est la plus sereine du monde. Il attend pour décharger son cœur que la campagne soit finie, mais à Thorn, après le départ précipité de Murat, il éclate enfin et se soulage de

sa colère concentrée, à sa façon laconique, par ces deux brusques lignes vibrantes d'un sentiment facile à nommer : « Tu sauras sans doute que le roi de Naples nous a quittés sans crier gare; c'est le vice-roi qui commande : les affaires de l'empereur ici ne pourront qu'y gagner. »

Tout autre est le caractère de la haine que lui inspire Bernadotte. Si invétérée, si profonde, si tenace est celle-là, qu'il en oublie sa discrétion ordinaire et qu'il s'y livre avec le plus redoutable emportement. Que depuis la journée d'Auerstaedt Davout n'eût pour Bernadotte aucun sentiment de reconnaissance ou d'estime, on pouvait aisément le soupçonner; mais quelle était l'étendue et la force de ce ressentiment, voilà ce que les papiers qui nous sont aujourd'hui livrés nous révèlent pour la première fois. Jusqu'à l'accession de Bernadotte au trône de Suède, on ne voit pas que cette rancune, assez légitime, ait jamais cherché occasion de se faire jour. Les relations des deux maréchaux restèrent ce qu'elles devaient être entre dignitaires de cet ordre, froides et réservées du côté de Davout, polies avec une pointe aigre-douce du côté de Bernadotte, ainsi qu'en témoigne certain billet, daté de 1808, qui contraste singulièrement par le ton piqué avec les billets antérieurs à l'affaire d'Auerstaedt, billets fort bien tournés, d'une courtoisie empressée et où se lit le désir évident de plaire. Les événemens de 1813 donnèrent enfin à cette animosité longtemps refoulée le prétexte d'éclater. L'expression en fut terrible, et, bien qu'elle soit restée enfermée dans une lettre intime destinée à rester secrète, les oreilles durent singulièrement tinter à Bernadotte un certain soir du mois de septembre 1813, s'il est vrai que toute parole prononcée avec passion va sûrement atteindre celui qu'elle concerne. Quelques troupes danoises et françaises relevant du commandement de Davout ayant incendié un petit village du nom de Schönberg, le général suédois Wegesach écrivit au général danois commandant à Lubeck pour se plaindre de cet acte, qu'il se plaisait, disait-il, à attribuer à un officier ignorant les lois de la guerre dans les états civilisés, et pour menacer, en cas de récidive, de représailles du prince héréditaire de Suède. Ce ne fut pas le général commandant à Lubeck qui répondit, ce fut Davout lui-même, et sa réponse fut rédigée de telle sorte que, passant par-dessus la tête du général suédois, elle put atteindre son ancien ennemi devenu roi, et lui crier que sa conduite avait tenu tout ce que promettait son inaction à la journée d'Auerstaedt. Mais cette réponse, il ne lui suffit pas de l'avoir dictée et d'être sûr qu'elle arrivera à son adresse; puisque cet acte de justice ne doit pas être rendu public, il veut au moins qu'il ne reste pas ignoré de la personne dont l'estime lui importe le plus, et, contrairement à ses habitudes de

réserve, il envoie à la maréchale copie de la lettre du général suédois et de sa propre réponse accompagnées de commentaires sur le caractère de Bernadotte, où la véhémence pathétique des malédictions passionnées s'unit à la solennité religieuse de l'anathème. Par une coïncidence des plus singulières, le jour où il annonce cet envoi à la maréchale est celui même où il apprend la mort de Moreau, et il se plaît à associer dans un même sentiment d'exécration ces deux illustres coupables envers la patrie. Nous donnerons cette réponse au général suédois et la lettre d'envoi à la maréchale; ce sont des pièces du plus grave intérêt et qui désormais appartiennent à l'histoire.

Ratzbourg, 11 septembre 1813.

On assure que ce misérable Moreau a été tué dans les affaires de Dresde: il ne méritait pas cette mort. La postérité en fera justice, ainsi que de tous ces misérables ambitieux qui sacrifient à leur passion patrie et religion. J'ai eu occasion d'exprimer hier ces sentimens à un grand ennemi. Demain je t'enverrai sa lettre et copie de ma réponse.

Réponse à M. le général Wegesach.

Ratzbourg, 10 septembre 1813.

Monsieur le lieutenant-général, votre lettre de Wismar à Son Excellence le général commandant les troupes danoises à Lubeck a été envoyée à M. le maréchal prince d'Eckmühl, commandant les troupes françaises et alliées sur le bas Elbe.

Son Excellence a ordonné de faire prendre des informations sur le fait qui fait l'objet de votre lettre, c'est-à-dire l'incendie de quelques maisons de Schönberg, Son Excellence ne tolérant à la guerre que le mal nécessaire.

Si ce fait n'est point le résultat de ces malheurs qui sont si fréquens et qui ont toujours fait de la guerre un véritable fléau, il sera fait justice des coupables.

M. le maréchal, du reste, n'a pu voir qu'avec plaisir, mais sans étonnement, combien les usages barbares d'incendier le pays révoltent un général suédois, quoique ces maximes aient été tout récemment proclamées par des gouvernemens avec qui l'empereur Napoléon est en guerre.

Son Excellence m'a ordonné aussi de vous faire observer, sur votre exposé *que la guerre ne se fait de la part des nations alliées et européennes contre l'empereur et roi notre souverain que pour la liberté et l'indépendance*, que la postérité jugera si c'est là le véritable motif de cette guerre ou si elle n'est point enfantée par l'esprit monopoleur des

Anglais et suscitée par quelques ambitieux qui sacrifient à leurs passions religion et patrie. J'ai l'honneur, etc.

Signé : César de la Ville.

Ratzbourg, 12 septembre 1813.

Je t'envoie, ainsi que je te l'ai annoncé, la traduction de cette lettre du général suédois et copie de la réponse que je lui ai fait faire, le tout pour toi seule. Chaque jour de mon existence avec toi m'a donné la conviction de ta discrétion et du prix que tu attaches à ce que je t'apprécie sous ce rapport. Ne vois pas dans les derniers mots de la réponse l'expression d'un sentiment ou d'une passion personnels. Je ne suis pas plus exempt de petites passions que les autres hommes; mais je les combats avec bien du soin, et dans cette circonstance, si j'ai signalé ce misérable Bernadotte, c'est par la conviction où je suis qu'il est un des artisans de la guerre actuelle. Je me rends la justice que je n'ai jamais consulté mes affections particulières lorsqu'il a été question de mon souverain. Je n'ai jamais eu contre cet homme le moindre fiel; je l'ai méprisé, lorsque j'ai eu connaissance — et des preuves — de son excessive vanité et qu'il n'avait que l'apparence des bonnes qualités. Tous les coups de canon qu'il fait tirer contre l'empereur et les Français sont autant de titres qu'il acquiert au mépris de la postérité. Cet homme doit tout à l'empereur et au sang des Français; l'empereur a exercé envers lui les plus grands actes de clémence; — cela ajoute à l'infamie de sa conduite; j'espère que la justice divine se montrera sévère à son égard.

Une seule expression de cette terrible haine ne lui suffit pas; il y revient à plusieurs reprises, et chaque fois pour l'accentuer davantage. Sur la fin de ce même mois de septembre 1813, le bruit d'une déroute du prince de Suède courut à Paris, sur quoi la maréchale fait part à son mari de cette petite scène d'intérieur où se reflètent d'une manière significative les passions du temps. « Léonie (la fille cadette de Davout), entendant dire que le prince de Suède a été battu complètement, a dit : « Il a trahi l'empereur, qui lui a fait tant de bien : il faudrait le pendre ! — Mais pourquoi ne veux-tu pas qu'il meure d'un boulet ? — Parce qu'il y a trop de braves qui meurent comme cela ! » A ce mot de sa fille, Davout répond par ce commentaire fort bref, mais d'une inexorable précision : « Les réflexions de Léonie m'ont fait plaisir. Elle a exprimé une idée juste : un traître ne devrait finir, — quel que soit son rang, — que par la main du bourreau et non de la mort des braves. »

Émile Montégut.

LE

SALON DE Mme NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

VI[1].

LE CONTROLE GÉNÉRAL.

Peu d'hommes politiques ont connu au même degré que M. Necker, dans une carrière relativement courte, les alternatives de la faveur publique et de l'impopularité. « M. Necker a éprouvé, dit le baron de Gleichen dans ses *Souvenirs*, ce qui est toujours arrivé à ceux qui restaient modérés au milieu des enragés. » Au premier rang de ces enragés, et avant même les pamphlétaires de la révolution, il faut compter tous ceux qui ont tenu de près à ce qu'on appelait alors le parti de la cour. Aux yeux de Fersen, de Weber, du marquis de Ferrières, de l'auteur anonyme des *Souvenirs d'un officier des gardes françaises*, M. Necker est un traître ou tout au moins un ambitieux qui a déchaîné sur la France les maux de la révolution pour satisfaire son appétit du pouvoir. Bertrand-Molleville croit devoir se défendre du soupçon de partialité avant d'écrire « qu'à M. Necker incontestablement doivent être surtout attribués les malheurs de la révolution, mais que c'est sur le compte de sa vanité et de son ineptie, et non sur celui de sa méchanceté qu'on doit les mettre. » — Dans ce concours d'injures, la palme appartient cependant à Sénac de Meilhan, cet ancien intendant du Hainaut auquel on fait aujourd'hui une réputation de mérite un peu tardive, mais qui de son vivant courut inutilement le

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er mars, 1er avril, 1er juin et 1er août.

ministère et l'Académie. On en jugera par la façon dont il dépeint la physionomie de M. Necker, cette physionomie si connue, un peu lourde, à l'expression fine et hésitante. « Sa figure offre, dit-il, à l'œil observateur, de l'atrocité, du dédain, de l'égarement, de la moquerie, de la profondeur et de l'insensibilité. » Dans un autre fragment de ses ouvrages, il met en discussion entre trois émigrés le supplice qu'il conviendrait de faire endurer à M. Necker. L'un se prononce pour qu'il soit roué vif, l'autre pour qu'il soit écartelé, le troisième pour qu'on lui coupe le poignet et qu'on verse sur la blessure du plomb fondu.

Les études qui ont été entreprises depuis une trentaine d'années sur l'état de notre ancienne société ont montré à quel état de décomposition cette société, calomniée cependant sous certains rapports, en était arrivée, et ne permettent plus d'accumuler sur une seule tête un tel fardeau de responsabilités. Mais si le langage des historiens qui appartiennent à ce qu'on pourrait appeler l'école royaliste s'est adouci sur le compte de M. Necker, je ne voudrais pas jurer que le fond des sentimens ait beaucoup changé. Naguère un des écrivains les plus brillans et les plus spirituels de cette école, M. le comte de Ludre, dans une ingénieuse étude sur les causes de la révolution, parlait couramment des vices de M. Necker et de ses dehors répulsifs, comme s'il se fût agi de Mirabeau ou de Danton. D'un autre côté, ces modérés au parti desquels appartenait M. Necker, l'ont défendu comme en général les modérés se défendent entre eux, c'est-à-dire en cherchant à rejeter sur lui la responsabilité des fautes qu'on leur a reprochées. Aussi ne trouverait-on nulle part l'apologie de M. Necker si Mme de Staël, dans ses *Considérations sur la révolution française*, le baron Auguste de Staël, dans la notice qu'il a mise en tête des œuvres de son grand-père, ne s'étaient fait un devoir de l'entreprendre. Mais peut-être l'enthousiasme de la fille, le respect du petit-fils, enlèvent-ils quelque autorité à leurs appréciations. Bien que les années écoulées me laissent assurément plus de liberté d'esprit, je n'essaierai pas de refaire cette apologie, car ce serait sortir tout à fait du cadre de cette étude, où je ne me suis proposé de faire entrer que le tableau d'un salon. Je me bornerai à montrer quelles furent, pendant la durée des fonctions publiques qu'il exerça, les relations de M. Necker avec la société au sein de laquelle il vivait, et à choisir, parmi d'innombrables documens, quelques échantillons qui peindront l'état d'esprit de cette société à la veille du grand désastre. Peut-être la lecture de ces pages aura-t-elle cependant pour résultat d'inspirer quelque intérêt pour un homme qui, à tout prendre, dans un temps de folie compta parmi les plus sages, dans un temps de crimes parmi les plus honnêtes, et qui fut surtout la victime d'un immense

malheur : celui de se trouver aux prises avec une tâche sous le poids de laquelle aurait succombé peut-être le génie d'un Bonaparte.

I.

Le premier poste que M. Necker ait occupé est celui de ministre de la république de Genève à Paris. Cette désignation de ses concitoyens, qui lui donnait accès à la cour, contribua plus qu'on ne croit à son élévation politique. Si grand qu'eût été en effet le succès de son *Éloge de Colbert*, qui fut couronné par l'Académie française, et de son *Essai sur le commerce des grains*, qui excita tant de colère chez les partisans de Turgot, le vieux Maurepas n'aurait pas été chercher M. Necker dans ses bureaux de la rue de Cléry, pour le proposer au choix de Louis XVI, s'il ne l'eût auparavant rencontré à Versailles. Le représentant de la république de Genève était en rapports assez fréquens avec les ministres du roi, et ces fonctions furent pour M. Necker une occasion toute naturelle de nouer connaissance avec des hommes qu'il devait retrouver plus tard comme collègues, comme adversaires ou comme amis. Je m'arrêterai donc un instant sur ces débuts peu connus de sa carrière, qui nous initieront en même temps au secret diplomatique d'une petite république au XVIIIe siècle.

La république de Genève avait toujours mené une existence assez difficile, resserrée qu'elle était entre le territoire de son ambitieux voisin, le duc de Savoie, et celui de son puissant voisin, le roi de France. A ces difficultés extérieures qui dataient de tout temps étaient venues s'ajouter celles causées par la vivacité des querelles intérieures entre les *bourgeois* et les *natifs*, entre les *négatifs* et les *représentans* (1). Déjà ces querelles avaient ensanglanté les rues, et il était à craindre que, sous couleur de maintenir l'ordre, la France n'occupât militairement le territoire de Genève, qu'une fois déjà elle avait fait bloquer par un cordon de troupes. On savait le duc de Choiseul assez mal disposé pour la république, et

(1) On appelait, dans la langue politique de Genève, *bourgeois*, ceux qui, en vertu de leur naissance, étaient investis du droit exclusif de participer au gouvernement de la république, et *natifs*, ceux qui, nés sur le territoire de parens étrangers, étaient au contraire exclus de ce droit et même de l'exercice de certaines professions ; *représentans*, ceux qui avaient adressé des représentations au Magnifique Petit Conseil après la condamnation de l'*Émile; négatifs* ceux qui contestaient la légalité de ces représentations. Le Magnifique Petit Conseil, émanation du conseil des deux cents, était composé des syndics et d'un nombre variable de bourgeois. C'était un corps à la fois politique, administratif et judiciaire, qui exerçait presque tous les pouvoirs dans la république.

la tentative passablement ridicule qu'il avait faite pour transformer en un port de commerce, le petit village de Versoix, situé sur les bords du lac de Genève, dénotait de sa part des intentions peu bienveillantes. Sur ces entrefaites, le représentant de la république de Genève à la cour de France vint à mourir, et le Magnifique Petit Conseil ne crut, dans des circonstances aussi délicates, pouvoir faire un choix plus habile que celui d'un homme tenant à Paris, depuis plusieurs années déjà, un grand état de maison et pouvant y représenter la république avec un certain éclat. Aussi, après avoir fait pressentir les dispositions de M. Necker et avoir reçu une réponse favorable, le Magnifique Petit Conseil s'empressa de lui notifier sa nomination par une lettre dont la forme pompeuse et toute monarchique était celle habituellement employée dans les communications officielles de la république:

Très cher et féal,

Le zèle que nous vous connoissons pour le service de la patrie nous a fait espérer que vous accepteriés la place de notre ministre à la cour de France, à laquelle nous vous avons appellé. Nous avons vu avec une rare satisfaction, par votre lettre du 23 de ce mois, que vos sentimens répondent parfaitement à l'opinion que nous avons de vous. Nous vous donnons cette marque de confiance avec d'autant plus de plaisir que votre capacité vous a déjà mérité des marques bien flatteuses de l'approbation de Sa Majesté... Nous ne doutons point qu'à l'exemple des généreux citoiens, qui ont servi si utilement la république dans la place que vous allés occuper, vous ne négligerez rien pour nous conserver la bienveillance du roi, qui nous a été si précieuse et si honorable que c'est le but principal que nous poursuivons en ayant un ministre à sa cour. Nous sommes persuadés que nous remettons les intérêts de la patrie en de très bonnes mains.

Sur ce nous prions Dieu, très cher et féal, qu'il vous ait en sa sainte garde,

Les sindics et conseil de Genève,
LULLIN.

31 aoust 1768.

A cette lettre M. Necker répondit en témoignant aux « Magnifiques et très honorés seigneurs, membres du Petit Conseil, sa sensibilité pour l'honneur qui lui était fait » et en demandant l'indulgence « pour ses talens. » Quelques jours après, il rendait compte au conseil de sa présentation au roi et il faisait sa première apparition à Versailles.

M. Necker eut l'occasion de rendre à la petite république qu'il représentait d'assez importans services, entre autres en obtenant le rétablissement du libre commerce des grains entre le territoire de Genève et celui de la France (ce qui n'était pas dans ces temps de disette fréquente une affaire de mince intérêt) et aussi en faisant parvenir de temps à autre aux Magnifiques et très honorés seigneurs composant le Petit Conseil de sages représentations. C'est ainsi qu'en les informant que deux mille *natifs*, exaspérés par la rigueur des *bourgeois*, avaient demandé au duc de Choiseul la permission de s'établir à Versoix, il ajoutait : « Il serait malheureux et peut-être un peu honteux pour nous que des protestans préférassent la domination qu'ils semblent désirer à celle d'une république. » Ses relations avec le duc de Choiseul étaient fréquentes, et bientôt il acquit sur l'esprit de cet aimable ministre un crédit dont les membres du Magnifique Petit Conseil devaient bientôt, et un peu à leurs dépens, mesurer la solidité. Sans cesse harcelés par eux pour qu'il entretînt le duc de Choiseul des moindres affaires de la république de Genève, et ne pouvant leur faire entendre « qu'il était difficile que M. le duc de Choiseul donnât beaucoup de temps à des affaires qui l'intéressaient peu, » M. Necker finit par s'excuser d'une façon un peu vague « sur ses grandes affaires et sur l'état de sa santé, qui ne lui permettait pas de s'occuper, avec autant de zèle qu'il l'aurait désiré, des affaires de la république. » Le Magnifique Petit Conseil fut blessé de cette défaite; mais comme c'était un gros parti à prendre que de destituer un représentant aussi bien vu à Versailles, on s'arrêta à un moyen terme, il faut en convenir, assez singulièrement trouvé. « Après la prière, disent les procès-verbaux du conseil, M. le premier (le premier syndic qui présidait le Petit Conseil) a dit que la santé du sieur Necker est dérangée de manière qu'il ne peut s'occuper des affaires dont il est chargé autant qu'il serait à désirer. On décida qu'on enverrait quelqu'un à Paris pour soulager le sieur Necker avec des lettres de créance sans qualité, et que, vu la nature de l'envoi, il n'était pas nécessaire de l'en prévenir. » Et, dans une séance ultérieure, le conseil désigna, pour partir prochainement, un de ses membres, noble (1) Philibert Cramer.

Celui qui acceptait la mission délicate d'aller ainsi, sans qualité et à son insu, remplacer le ministre de Genève à Paris, était cepen-

(1) On donnait à Genève le titre de *noble* à ceux qui avaient exercé d'importantes fonctions publiques telles que celles de syndic ou de procureur général, et aussi par courtoisie (comme en Angleterre le titre de lord) à leurs fils. Le titre de *spectable* était réservé à ceux qui avaient embrassé certaines professions libérales telles que celles de pasteur, d'avocat, de médecin, et aussi celle de pharmacien, honorée à Genève d'une considération particulière.

dant un homme d'esprit. Philibert Cramer était le frère de ce Gabriel Cramer, libraire de Voltaire, que Voltaire appelait tantôt le beau Cramer et tantôt le *marquis*, tandis qu'il appelait Philibert le *prince*. Notre Cramer était en effet fort élégant de sa personne, quoique légèrement contrefait; il avait le goût des lettres, l'usage du monde et, de plus, il connaissait déjà Paris. Mais un peu d'ambition le tenant, il crut pouvoir accepter une mission irrégulière dont il ne devait retirer, on va le voir, que des désagrémens. En effet, bien que des peines assez sévères fussent portées contre les conseillers qui trahiraient le secret des délibérations du Magnifique Petit Conseil, le départ d'un personnage aussi important que noble Philibert Cramer ne pouvait être résolu et préparé sans que le bruit en courût par la ville. Le résident de France, Hennin, eut vent de ce départ, et il en informa le duc de Choiseul, qui en informa à son tour M. Necker par un billet ainsi conçu (1) :

Je vous envoie et vous confie une lettre que je viens de recevoir de Genève et que je n'entends pas. Mais je vous prie de mander à cette ville que tout autre que vous seroit désagréable et que, par une conséquence naturelle, je ne le recevrois point. Vous connoissez mon amitié pour vous. Renvoyez-moi la lettre de M. Hennin.

P. S. — La Borde et La Balue sont enchantés de vous. Que de remerciemens ne vous dois-je point!

La république de Genève prenait mal son temps, comme on le voit, pour essayer de supplanter indirectement M. Necker. Il venait d'avancer 1,300,000 livres aux banquiers de la cour, et ce n'était pas le premier service de ce genre qu'il rendait. Ainsi prévenu et rassuré, M. Necker put attendre philosophiquement l'arrivée de ce successeur inconnu. Débarqué à Paris, le nouvel envoyé se trouva fort dans l'embarras pour s'ouvrir un accès auprès du duc de Choiseul, et ne sachant à quelle porte frapper, il prit le parti d'aller trouver M. Necker. Celui-ci le reçut avec bonne grâce, mais le plongea dans un embarras plus grand encore en lui communiquant la lettre du duc de Choiseul. Laissons noble Philibert Cramer nous dépeindre lui-même, dans une dépêche adressée au Magnifique Petit Conseil, la gaucherie de sa situation :

Le conseil comprendra mon embarras à la lecture de ce billet. Obligé cependant de me décider provisionnellement, j'ai cru qu'il seroit aussi indélicat que dangereux d'exposer un membre du conseil à être mal

(1) Cette lettre et les suivantes sont tirées des archives de Genève, qui m'ont été très libéralement ouvertes.

reçu, et je vous assure qu'en cela je ne m'envisageois nullement. Au reste, M. Necker se porte à merveille; il est gros, gras et gai, et si nous avions eu son portrait au conseil, jamais je ne serois parti.

P. S. — Ce que je vois de plus intéressant dans tout ceci, c'est de sauver le ridicule. Ce que je désire beaucoup aussi, c'est qu'on ne m'adresse pas de Genève des lettres sous le titre de ministre de la république. Dans la position où je suis, ce seroit un sobriquet.

Éviter le ridicule était en effet la chose difficile, et noble Philibert Cramer ne devait pas y réussir complètement. Comme il ne savait trop quel parti prendre, M. Necker vint à son aide et lui proposa, avec une courtoisie un peu ironique, de le présenter lui-même au duc de Choiseul comme un membre du Magnifique Petit Conseil de la république de Genève. « M. Necker m'a offert, écrivait Cramer, de me présenter à M. de Choiseul comme un magistrat de Genève, mais, vu ce qui s'est passé, je ne crois pas cela trop convenable, et si je puis me faire présenter à lui d'une autre main, je crois cela préférable. »

Faute sans doute d'avoir trouvé une autre main et plutôt que de recourir à celle de M. Necker, Cramer se détermina à écrire directement au duc de Choiseul pour solliciter une audience; mais soit qu'il l'eût fait en termes maladroits, soit que le duc de Choiseul fût impatienté de cette insistance, le nouveau refus que le ministre opposa à cette demande d'audience fut tourné d'une façon assez désobligeante pour que Cramer crût devoir s'en retourner à Genève, non sans avoir protesté contre l'atteinte que cette lettre portait, suivant lui, à sa dignité et à celle du Magnifique Petit Conseil lui-même. Il fallut que M. Necker s'interposât encore pour empêcher l'affaire de s'envenimer :

M. Cramer est parti lundy dernier, écrivit-il au conseil. Il n'a pas accepté que je le présentasse à M. de Choiseul comme membre du conseil. J'aurois insisté davantage là-dessus s'il n'avoit pas écrit une lettre qui ne rendoit plus cette démarche possible. Il ne recevra pas de réponse de M. le duc à ce qu'il m'a dit hier. Je supprime quelques observations qu'il m'a faites à cet égard comme inutiles à l'heure qu'il est. Je lui ai demandé si, dans la lettre qu'il a écrite à M. Cramer, il avoit eu quelque dessein de mortifier le conseil ou la république, et il m'a assuré que non. J'en étois persuadé et que l'on devoit tout attribuer au motif que je vous ai indiqué.

Il ne restait plus au Magnifique Petit Conseil qu'à couvrir de son mieux la retraite de Cramer. C'est ce que le Conseil crut faire en décidant « d'écrire à M. Necker pour lui accuser réception de sa lettre, le féliciter du retour de sa santé, et lui exprimer les sen-

timens du Conseil, la satisfaction de ses services, et qu'il n'a point eu d'autre motif de l'envoi de M. Cramer à Paris que ce qu'il a marqué lui-même de l'état de sa santé. » Ainsi, dans cet imbroglio diplomatique d'où le pauvre Cramer (qui craignait tant les sobriquets) remporta celui de *renvoyé de France,* M. Necker avait fait preuve de plus d'adresse dans le maniement des hommes qu'il n'en devait déployer dans d'autres circonstances. L'avantage était resté tout entier de son côté, et il avouait, au bout de bien des années, que de tous les souvenirs de sa carrière publique, celui de cette première passe d'armes lui était le plus agréable.

Quelques années après, M. Necker vit le duc de Choiseul succomber sous la cabale de Mme du Barry, et il put ainsi faire avec les intrigues de cour une première connaissance que les événemens devaient rendre plus ample. Sa situation diplomatique ne lui permit pas d'être au nombre de ceux qui allèrent rendre visite au ministre disgracié, dans son glorieux exil de Chanteloup, mais il conserva longtemps avec le duc et la duchesse de Choiseul d'affectueux rapports. J'anticiperai un peu sur l'ordre des temps, en insérant ici deux lettres de l'aimable duchesse, que l'imagination prend involontairement pour type des grâces aristocratiques d'autrefois, en oubliant qu'elle était la fille d'un gros financier. La première de ces lettres n'est qu'un simple billet, mais agréablement tourné, par lequel elle remercie M. Necker de l'envoi du *Compte-rendu :*

Ce lundy.

Je l'ai lu, monsieur, ce *Compte-rendu*, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je crois l'avoir entendu. Puisque je crois l'avoir entendu, vous pensés qu'il m'a charmé, et vous ne devés pas douter que je ne vous sois infiniement obligée et du plaisir qu'il m'a fait et de l'attention que vous avez eue de me l'envoyer.

A propos, vous êtes un coquet dans tout le bien que vous dites de la nation; je ne doute pas que cette coqueterie ne vous réussisse auprès d'elle, car elle vous a très bien réussi auprès de moi. Je croirois aussi qu'une de vos notes est une coqueterie pour M. de Choiseul.

Quelques mois après la publication du *Compte-rendu*, M. Necker tombait brusquement en disgrâce. Aussitôt que la nouvelle de sa retraite arrivait à Chanteloup, la duchesse de Choiseul s'empressait de témoigner à M. Necker la part qu'elle prenait à cet événement :

A Chanteloup, ce 22 may 1781.

C'en est donc fait, monsieur, vous nous abbandonnez. Vous emportez votre gloire, vous nous laissez les regrets. Vous nous aviez fait beaucoup de bien, vous nous en auriez fait encore davantage. Votre retraite nous livre aux plus cruelles inquiétudes qui seront peut-être justifiées par les plus grands maux. Si cette retraite était précipitée, votre gloire vous consolleroit-elle des maux où vous nous auriez exposés? Je ne puis le croire, et je désire votre bonheur. Je suis profondément triste parce que je deviens désintéressée. Comment pourroit-on s'intéresser au bien qui ne peut pas se faire?

Vous m'aviez fait espérer, monsieur, avant mon départ, que si le malheur que je craignois arrivoit, vous vienderiez m'en consoller icy par votre présence. Je vous avais priée d'engager Mme Necker a me faire le même honneur. La discrétion qui me privoit alors de celui de faire connoissance avec elle ne subsiste plus aujourd'hui, et vous avez besoin l'un et l'autre de vous arracher dans ce moment-ci aux importunités auxquelles votre commune célébrité vous expose. Vous ne trouverez icy que des amis et avec eux la paix, le repos et la liberté. Vous vous livrerez sans inquiétude au besoin de parler de ce que vous avez fait, vous vous prêterez sans crainte au besoin qu'on aura de vous entendre. Si je ne suis pas assez heureuse pour que Mme Necker et vous ayez accepté ma proposition avant le départ de M. de Choiseul, il ira vous en presser l'un et l'autre. Je conserverai le plus que je pourrai l'espérence de son succès et je méritte de l'obtenir par les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

La duchesse de Choiseul.

Ce mot naïf et profond : « Je suis profondément triste, parce que je deviens désintéressée, » exprime à merveille la nature toute particulière des regrets que la disgrâce de M. Necker faisait éprouver à la duchesse de Choiseul. Longtemps M. Necker avait passé à la cour pour être de ce qu'on appelait le parti Choiseul, et peut-être la duchesse espérait-elle qu'à la mort du vieux Maurepas, il contribuerait à rappeler son mari au pouvoir. C'était cette dernière espérance dont la duchesse pleurait la perte autant qu'elle déplorait la chute de M. Necker. Necker et Choiseul! deux noms que l'histoire n'a point associés et que l'imagination même a quelque peine à rapprocher. Qui sait cependant si la bonne grâce et la dextérité de l'un venant en aide à la science financière et à la capacité de l'autre, leurs efforts n'auraient pas réussi à éviter l'écueil où la monarchie devait sombrer?

On a vu en quels termes le duc de Choiseul remerciait M. Necker des services financiers rendus par lui à l'état. Ces services étaient fréquens, et la correspondance de M. Necker avec les gardes du trésor royal montre à quel désordre incroyable l'état des finances publiques était arrivé à la fin du règne de Louis XV. Ces gardes d'un trésor bien mal gardé supplient à chaque instant M. Necker de venir à leur secours. Toute leur espérance est en lui. Ils font appel à son amour pour la réputation du trésor, et c'est, à un moment donné, de cet amour que dépend le départ de la maison du roi pour Fontainebleau. Il faut penser que ces supplications s'adressent à un banquier protestant qui représentait auprès de la cour de France un gouvernement étranger, pour mesurer l'urgence d'une réforme à tout le moins dans le gouvernement des finances. Quels que fussent cependant les services rendus par M. Necker et la réputation qui commençait à s'attacher à son nom, encore fallait-il qu'une circonstance heureuse vînt le tirer de la pénombre et le mettre en pleine lumière. Comme son élévation politique est par elle-même un fait assez étrange, ses adversaires n'ont pas manqué de l'expliquer par quelque intrigue à laquelle il serait descendu. Sénac de Meilhan a mis en circulation sur ce point une anecdote à laquelle M. Droz a accordé les honneurs de la reproduction dans sa grave *Histoire de Louis XVI* et que MM. de Goncourt ont recueillie dans un de ces nombreux ouvrages où la saine critique est remplacée par l'esprit, l'entrain et la recherche infatigable des documens. D'après Sénac de Meilhan, le véritable auteur de la fortune de M. Necker serait une sorte de chevalier d'aventure dont il est souvent question dans les mémoires du temps, et qui, de son véritable nom Masson de Pezai, se faisait appeler le marquis de Pezai. Ce prétendu marquis de Pezai, homme à inventions creuses et en même temps faiseur de vers assez médiocres (ce qui faisait dire de lui, dans un quatrain, qu'en dépit de la nature il s'était fait poète et marquis), avait su cependant se créer dans le monde une situation à laquelle les agrémens de sa personne n'avaient pas nui. C'était à son propos que M. de Maurepas disait plaisamment : « M. de Pezai gouverne la France, » et comme on lui demandait pourquoi, il répondait : « M. de Pezai gouverne la princesse de Montbarrey dont il est l'amant; Mme de Montbarrey gouverne ma femme, ma femme me gouverne, et moi, est-ce que je ne gouverne pas la France ? » Ce serait, toujours d'après Sénac de Meilhan, ce personnage assez peu recommandable qui aurait attiré sur le banquier genévois l'attention du premier ministre de Louis XVI, lui encore qui aurait été chargé par M. Necker de remettre au roi, dont il avait su capter la confiance, un mémoire sur l'état des finances, lui enfin qui aurait par ses insistances triomphé des hésitations du

roi et de celles de Maurepas lorsqu'il s'était agi de pourvoir à la vacance ouverte au contrôle-général par la mort de M. de Clugny. « Plus d'une fois, dit Sénac de Meilhan, le superbe Necker, enveloppé d'une redingote, est venu attendre chez M. de Pezai, au fond de la remise d'un cabriolet, le moment où il devait revenir de Versailles. » Le malheur, c'est qu'aucun document n'a jamais été produit par Sénac de Meilhan à l'appui de son affirmation malveillante et que ceux des archives de Coppet ne la confirment pas. Ces archives contiennent en effet plusieurs lettres adressées par Pezai (qui écrivait à tout le monde) à M. et à Mme Necker. Aucune de ces lettres ne contient la moindre allusion à quelque service rendu par lui à M. Necker et celle même qu'il adresse à Mme Necker pour la féliciter de l'élévation de son mari est aussi insignifiante que les autres. Or Pezai n'était point homme à laisser oublier un service rendu par lui, et si M. Necker lui avait eu tant d'obligations, il n'aurait pas été en mesure de lui refuser, ainsi qu'il fit plus tard, la succession de M. de Trudaine aux ponts et chaussées.

Il faut donc en revenir, pour expliquer cette élévation, à la raison toute naturelle, c'est-à-dire à la haute estime que M. Necker avait su inspirer de ses talens et aux relations familières que ses fonctions diplomatiques avaient créées entre lui et Maurepas. « Deux conversations avec M. de Maurepas, dit Mme de Staël dans sa notice sur la vie privée de son père, avaient suffi pour le déterminer à proposer M. Necker pour directeur du trésor royal. » Deux conversations, ce n'est pas tout à fait assez dire. Il fallut encore une longue lettre directement adressée par M. Necker à Maurepas et dont l'original se trouve aux archives nationales. Dans cette lettre, écrite au moment où le roi hésitait encore à consacrer le choix de Maurepas, M. Necker s'ouvre à son protecteur avec une habile franchise du désir qu'il éprouve d'entreprendre de commun accord avec lui la tâche de rétablir l'ordre dans les finances. Après avoir commencé par remercier Maurepas d'un billet affectueux, qui, dit-il, « sera sur son cœur toute sa vie, » M. Necker continue en ces termes :

J'ai toujours eu pour amis ceux à qui j'ai pu me montrer à découvert, et la bienveillance que vous montrez, monsieur le comte, m'encourage encore à cet égard. Vous m'aimerez encore davantage quand je pourrai dans une carrière commune vous rapporter tous mes sentimens et toutes mes pensées. Ne craignez donc point de déployer toute votre force; je vous donne ma parole d'honneur que vous n'y aurez point de regret. Et, sans cette confiance, comment et dans quel but pourrois-je rechercher une place qui ne peut m'intéresser que par le senti-

ment de satisfaction que j'espère inspirer et que je suis sûr de mériter par une conduite sur laquelle la plus rigoureuse critique ne trouvera jamais à reprendre? Que puis-je craindre aussy moi même avec ce mobile? Si je puis bien faire, il faudra bien qu'on soit content, si je ne le puis par des circonstances que j'ignore, je ne serai pas embarrassant, car je m'en irai bien vite.

Il y avait cependant une difficulté qui tenait à la religion de M. Necker. La place de contrôleur-général donnait droit d'entrée et voix délibérative dans le conseil d'État; or, il n'y avait pas plus de quatorze ans qu'un arrêt du parlement de Toulouse avait condamné à mort un pasteur protestant, François Rochette, comme « atteint et convaincu d'avoir exercé les fonctions de son ministère, » et il avait marché au supplice pieds nus, tête nue, la hart au col, portant au cou un écriteau sur lequel était écrit : « Ministre de la religion prétendue réformée. » Peu s'en était fallu qu'en 1769 le maréchal de Beauvau, nommé gouverneur de Provence, ne fût tombé en disgrâce pour avoir rendu la liberté à quelques femmes protestantes encore détenues dans la vieille tour d'Aigues-Mortes. Les derniers protestans sortaient à peine du bagne, et ceux qui étaient toujours demeurés libres n'avaient pas le droit légal de se marier et de faire reconnaître leurs enfans. La pensée de revêtir un protestant d'une importante fonction publique montrait donc un grand progrès de la tolérance, et il faut faire honneur au pieux et timoré Louis XVI d'avoir su vaincre ses scrupules dans l'intérêt public. Mais c'était trop lui demander que de le faire entrer d'emblée au conseil. L'expédient imaginé fut de partager les attributions du contrôle-général et, à côté d'un contrôleur général qui ne serait rien, de nommer un directeur du trésor qui serait tout. Il semble que la trace des hésitations par lesquelles Louis XVI dut passer se retrouve dans le libellé du brevet qui fut délivré à M. Necker. Les actes officiels ne revêtaient point alors cette formule uniforme et invariable sous laquelle se dissimule aujourd'hui la pensée qui les a dictés. La rédaction de ces actes était pleine de nuances auxquelles il n'est pas indifférent de s'attacher. C'est ainsi que les termes du brevet de M. Necker semblent indiquer l'intention d'atténuer l'importance des fonctions qui lui étaient conférées et d'expliquer en même temps une nomination qui pouvait surprendre.

Aujourd'hui, 22 octobre 1776, le roi étant à Fontainebleau, ayant jugé convenable au bien de son service, en nommant le sieur Taboureau des Réaux, conseiller d'état, ancien intendant de Valenciennes,

pour remplir la charge de contrôleur-général des finances, vacante par le décès du sieur de Clugny, de se réserver la direction du trésor royal, Sa Majesté a cru en même temps ne pouvoir confier un détail aussi important à personne qui en fût plus digne que le sieur Necker. Les preuves multipliées qu'il a données de son zèle pour le service de Sa Majesté et les connoissances profondes qu'il a acquises dans l'administration des finances, lui persuadent qu'il répondra dignement à la confiance dont Sa Majesté veut bien l'honorer. A cet effet, Sa Majesté l'a nommé et nomme, pour exercer sous ses ordres la direction de son trésor royal, avec le titre de conseiller des finances et de directeur général du trésor royal; et pour assurance de sa volonté, Sa Majesté a signé de sa main le présent brevet et fait contresigner par moi, conseiller secrétaire d'état et de ses commandemens et finances. Signé: Louis, et plus bas : Amelot.

Cette combinaison ne pouvait durer longtemps. L'officieuse Mme de la Ferté-Imbault, qui connaissait le ménage Taboureau, avait bien donné force conseils à Mme Necker, en lui recommandant de ménager la vanité de Mme Taboureau et de se montrer souvent en public avec elle. Mais d'inévitables froissemens survinrent, et, après neuf mois de collaboration, durant lesquels Taboureau s'occupa exclusivement de rechercher les émolumens de sa place négligés par ses prédécesseurs, il donna sa démission. Intervient alors un second brevet qui détermine la nature des fonctions nouvelles, créées pour M. Necker :

Aujourd'hui, 29 juin 1777, le roi étant à Versailles, ne jugeant pas convenable de nommer à la place de contrôleur-général de ses finances, vacante par la démission du sieur Taboureau des Réaux, conseiller d'état, croyant cependant nécessaire de réunir entre les mains d'une seule personne les fonctions relatives à l'administration des finances, et voulant donner au sieur Necker une preuve de la satisfaction qu'il a de ses services; à cet effet, Sa Majesté l'a nommé et nomme, pour exercer immédiatement sous ses ordres la place de directeur-général de ses finances.

« La mission de M. Necker, écrivait au Magnifique Petit Conseil M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, ne pouvait finir plus glorieusement qu'elle le fait, et la place de confiance à laquelle il est appelé est une preuve éclatante de toute la considération qu'il s'est acquise. » Aussi le Magnifique Petit Conseil, secrètement flatté de l'honneur qui avait été conféré à son représentant, arrêtait-il en ces termes la rédaction d'une inscription latine qui serait gravée sur une médaille décernée à M. Necker :

Jacobo Necker, Regis Gallorum ærarii superadministratori, quod octo annos legatus apud Regem christianissimum, eximia fide peritia defunctus sit, civi optimo, de patria bene merito Senatus. Gen. D. D. 1776.

Cette inscription fut la première des quatre-vingt-deux qui devaient être rédigées en l'honneur de M. Necker durant les années qui allaient suivre, en attendant l'heure des libelles.

II.

En passant de l'hôtel Leblanc à celui du Contrôle-général, qui était situé rue Neuve-des-Petits-Champs, M. Necker échangeait la situation d'un riche financier, mari d'une femme aimable, contre celle d'un homme public qui allait bientôt devenir le personnage de France le plus en vue. Ses fonctions nouvelles allaient lui créer, avec le roi et les membres de la famille royale, avec les hommes de cour et les évêques, avec les hommes de lettres et les philosophes, des relations dont je voudrais marquer la nature sans entreprendre de retracer l'histoire de son administration. Les adversaires de M. Necker font assez volontiers le silence sur ces cinq années d'une conduite si avisée, si prudente, durant lesquelles il réussit souvent à faire triompher dans la direction des finances des principes qui sont passés aujourd'hui à l'état d'axiome, mais qui alors étaient à peine entrevus par les esprits les plus éclairés. Je dirai seulement un mot du caractère de cette administration. L'incontestable supériorité de M. Necker sur les financiers du temps, c'est d'avoir discerné avec sagacité les points où une réforme était indispensable et d'avoir avec beaucoup de sûreté de coup d'œil porté la main sur des rouages vieillis dont quelques-uns furent définitivement brisés par lui, dont les autres devaient l'être plus tard par des mains plus brutales. Lorsqu'au prix de beaucoup de colères et de ressentimens, il réduisait le nombre de ces intermédiaires, fermiers généraux, croupiers, régisseurs, receveurs-généraux, entre les mains desquels restait une partie de l'argent produit par les impôts, lorsqu'il travaillait à ramener l'unité dans la comptabilité générale en supprimant quelques-unes des caisses publiques, et (tâche plus difficile encore) quelques-uns des trésoriers, lorsqu'il s'efforçait d'obtenir que chaque année, à une époque fixe, il fût établi une sorte de tableau comparatif des recettes probables et des dépenses projetées qui permît de mettre en équilibre les unes avec les autres, il ne faisait rien autre chose que mettre à l'avance en pratique les principes d'après lesquels se gouvernent aujourd'hui en matière de finances tous les pays civilisés.

Lorsque, dans un autre ordre d'idées, il essayait d'organiser par

toute la France des assemblées provinciales qui seraient, entre autres fonctions, chargées de la répartition de l'impôt, il jetait les premiers fondemens de la seule de nos institutions dont nos bouleversemens politiques n'aient fait qu'accroître la solidité : celle des conseils-généraux. Détail assez curieux : c'est dans le projet d'édit soumis au roi par M. Necker que se trouve, sous la désignation de *bureau* ou *commission intermédiaire*, la première idée de ce rouage d'une commission permanente que notre législation récente a cru emprunter à la Belgique, commission qui fonctionne aujourd'hui dans tous nos départemens et dont l'administration, sans être irréprochable, vaut à tout prendre mieux pour eux que celle des préfets d'aventure auxquels nous les voyons condamnés.

Enfin, lorsque peu de mois avant de quitter le pouvoir, M. Necker jetait, par la publication du fameux *Compte-rendu*, une lumière inattendue sur la matière obscure des finances publiques, cette innovation hardie lui était inspirée par une prévision dont l'expérience a démontré la justesse. Son instinct financier devinait les ressources inépuisables que, dans un pays fertile et laborieux, un gouvernement sage peut obtenir en faisant appel au crédit, mais il sentait bien que par ce temps où l'opinion publique était devenue une puissance, les opérations mystérieuses n'avaient plus leur raison d'être et que la publicité était devenue la seule base du crédit. Cette vérité, qui paraît aujourd'hui si simple, était alors une découverte à peine entrevue. La proclamer était une grande hardiesse, et il n'est pas surprenant que M. Necker ait été accusé par ses adversaires d'avoir trahi le secret de l'état. Mais ce qui est plus étrange, c'est qu'il se trouve encore de nos jours des écrivains pour le lui reprocher.

Un autre caractère de l'administration de M. Necker, c'est une préoccupation constante du sort des petits, des humbles, des souffrans. On connaît sa réponse à une solliciteuse qui lui disait : « Qu'est-ce que mille écus de pension pour le roi ? — Mille écus ! mais c'est la taille d'un village ! » Le souci de la condition faite à ces classes silencieuses et souffrantes « dont la voix, disait-il dans un de ses ouvrages, ne se fait jamais entendre à l'avance, et qui ne sait longtemps que bénir ou pleurer, » lui inspire même parfois quelques théories assez malsonnantes sur l'origine et les limites du droit de propriété, théories qui lui ont valu de la part de mon éminent collaborateur, M. Janet, le reproche de socialisme (1). Pardonnons cependant à ces théories en faveur du sentiment qui les lui dictait et qui lui faisait dire, dans son *Traité sur l'admi-*

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juillet, l'intéressante étude de M. Janet sur *les Origines du socialisme contemporain*.

nistration des finances, après avoir établi le chiffre des sommes mises par l'impôt à la disposition du roi : « Je voudrais que l'administration ne vît pas seulement dans un pareil tableau la puissance politique du monarque, mais qu'elle y lût encore en lettres de feu l'effrayante étendue des sacrifices qui sont exigés des peuples. » Ce sentiment était assez nouveau chez un successeur des Emery et des Terray pour qu'il soit équitable d'en faire honneur à M. Necker et de revendiquer pour lui une part de l'éloge que Louis XVI décernait à Turgot lorsqu'il disait : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. »

Ces communes préoccupations de philanthropie n'étaient pas le seul lien qui unît le monarque au ministre : il y avait entre eux plus d'une ressemblance : même irréprochable honnêteté dans la vie privée, même droiture dans les intentions politiques, et aussi même indécision lorsque s'imposait la nécessité de prendre et de suivre définitivement un parti énergique. Mais il y avait chez Louis XVI plus de simplicité et de détachement de lui-même, chez M. Necker plus d'esprit et de sagacité. Aussi les relations du roi et de son ministre furent-elles un perpétuel malentendu. Louis XVI croyait que les vertus privées dont il donnait l'exemple suffisaient pour tirer la France des difficultés où les abus du pouvoir royal l'avaient plongée et il rêvait pour son peuple un gouvernement paternel à la Louis XII. M. Necker, mieux au fait du mouvement des esprits, sentait qu'un changement dans la constitution du royaume était devenu nécessaire, et il aurait désiré préparer graduellement ce changement, tandis que Louis XVI était au contraire disposé à voir dans toute tentative de cette nature un attentat à l'autorité royale. Mais avec quelque sévérité que Louis XVI ait fini par juger la conduite politique de M. Necker, il n'a jamais prêté l'oreille aux calomniateurs qui s'efforçaient de lui dépeindre son ministre comme un conspirateur travaillant à la ruine de la monarchie. Et, de son côté, M. Necker, deux fois abandonné par le roi dans des circonstances où cet abandon lui fut assurément cruel, n'a cependant jamais perdu une seule occasion de rendre hommage en termes émus au prince qui avait mis en lui une confiance momentanée. Mme de Staël a eu raison, pour l'honneur de son père, de publier les lignes suivantes, qu'elle a retrouvées après sa mort et qui furent écrites par lui sous le coup de l'émotion que lui causa l'exécution de Louis XVI :

O Louis, excellent prince et le meilleur des hommes, qu'il n'y ait jamais un écrit de moi où je n'atteste vos vertus comme un témoin digne de foi, aucun où je n'appelle à votre défense le seul jugement durable, le jugement de la postérité. Innocente victime, s'il en fut

jamais! innocente victime des passions humaines! Quel sacrifice impie!

Si Marie-Antoinette devait, aux approches de la révolution, entrer avec violence dans les inimitiés que son entourage nourrissait contre M. Necker, du moins, à l'époque qui nous occupe, eut-elle le bon esprit de ne point prêter la main aux intrigues dont on aurait voulu qu'elle devînt l'instrument. Vertement tancée par sa mère pour la part qu'elle avait prise à la disgrâce de Malesherbes et de Turgot, elle avait adopté la résolution, qui ne coûtait guère à son insouciance, de renoncer à toute intervention directe dans les affaires publiques. Mais elle se prêta de bonne grâce aux sacrifices qui étaient exigés d'elle, entre autres à la réforme de sa maison et de celle du roi, qui faisait partie des plans de M. Necker. Elle ne crut pas, ainsi qu'on s'efforça de le lui persuader, la dignité royale intéressée à conserver dans sa cour une foule de places superflues à la dénomination bizarre, sauf (tant était grand le désordre des sept ou huit caisses chargées de payer les gages de cette nombreuse livrée) à ce que ses laquais mendiassent, faute d'argent, dans les rues de Versailles, comme le faisaient ceux de Louis XV. Elle ne lui sut pas davantage mauvais gré de la résistance souvent maussade qu'il opposa aux demandes de la coterie avide dont elle était malheureusement environnée. C'est ainsi que, le duc de Guines ayant obtenu, par l'intervention de la reine et en dépit de M. Necker, une dot de cent mille écus pour sa fille et ayant jugé plaisant ou habile d'écrire à M. Necker pour l'en remercier, il s'attira la réponse suivante :

Monsieur le duc,

Quoique j'attachasse beaucoup de prix à votre reconnoissance, je dois à la vérité de ne point accepter ce qui ne m'appartient pas. Toutes les fois que la reine m'a fait l'honneur de me parler de votre affaire, j'ai fait en loyal administrateur des finances toutes les observations contre que j'ai cru pouvoir me permettre. Sa Majesté m'a ensuite parlé de la volonté du roi qui me seroit manifestée, et de ce moment je n'ai eu qu'à montrer mon respect et mon obéissance. Vous voyez donc, monsieur le duc, que si le roi me donne des ordres, vous ne me devrez rien. Après cet aveu, qui me fait perdre un titre à votre bienveillance, je vous prie de croire au désir sincère que j'ai d'en acquérir, et je chercherai avec empressement les occasions de vous en convaincre.

Le duc de Guines était des mieux placés auprès de Marie-Antoinette, qui s'était déjà employée en sa faveur dans un procès important. Néanmoins elle ne témoigna aucune mauvaise humeur de

cette rebuffade adressée à son favori, et lorsque M. Necker, quelque temps après, donna sa démission, Mme Necker put écrire au curé d'une des paroisses de Paris : « Une consolation pour nous dans le monde, s'il en peut exister, c'est que la reine partage notre patriotisme; elle a pleuré samedi toute la journée. »

Avec les autres membres de la famille royale, les relations de M. Necker n'étaient point aussi faciles. Nous trouverons tout à l'heure la main du comte d'Artois dans l'intrigue qui le renversa. Quelques mois après son arrivée à la direction générale des finances, il eut le périlleux honneur de se trouver en lutte directe avec Monsieur. Celui qui devait plus tard, sous le nom de Louis XVIII, rendre à la France un si insigne service et lui assurer dix de ses plus belles années, était alors fort préoccupé de faire valoir et d'augmenter sa fortune personnelle. Il avait d'abord sollicité la faveur d'être admis à constituer sur sa tête et sur celle de Madame un capital de 2,500,000 livres dans un emprunt viager. M. Necker ayant fait repousser cette demande, il introduisait alors une réclamation tendant au remboursement d'une créance de 1,064,191 livres 18 sols 3 deniers (rien n'était oublié) qu'il prétendait lui rester due sur la succession du dauphin et de la dauphine, ses père et mère. Il chargeait son intendant, Cromot, d'exposer à M. Necker cette réclamation tardive, et Cromot terminait sa lettre dans les termes suivans :

En m'acquittant des ordres de Monsieur, je dois vous prévenir qu'il lui est revenu que vous étiés dans l'opinion que cette affaire avoit été déjà traitée et même consommée avec vos prédécesseurs. Monsieur ne peut se persuader que vous ayez abondé dans une idée qui lui seroit aussi injurieuse, et si on avoit cherché à vous induire dans une semblable erreur, vous en sortiriés facilement, en faisant vérifier les faits dans vos propres bureaux. Je mettrai la réponse dont vous voudrés bien m'honorer sous les yeux de Monsieur qui l'attend avec impatience.

La demande était directe, la démarche pressante et la tentative d'intimidation à peine déguisée. Un ministre moins pénétré de ses devoirs que M. Necker aurait peut-être plié. Mais il n'hésita pas, et quelques jours après il répondait à Cromot une lettre habilement rédigée qu'à son tour il terminait ainsi :

Il est vrai, monsieur, que j'ai fait quelques recherches pour examiner si cette demande n'avoit pas déjà été formée. Les raisons qui pouvoient me le faire croire étoient assez plausibles : connoissant votre activité pour les intérêts de Monsieur et votre intelligence, il me parois-

soit extraordinaire que depuis tant d'années où vous aviez eu le temps de mettre en avant cette prétention, vous eussiez choisi le moment où les finances sont le plus accablées du poids d'une guerre infiniment dispendieuse. Je ne puis même vous dissimuler qu'après avoir fait pendant quelque temps des recherches inutiles à cet égard, j'ai acquis depuis peu de jours des renseignemens d'où il résulte que cette demande a été formée et rejetée sous le feu roi au rapport de M. l'abbé Terray, et ces renseignemens sont tels que j'y aurois ajouté la plus entière foi si vous ne me disiez pas le contraire.

Je prendrai sur tout cela les ordres du roi, si Monsieur l'exige; mais j'ai cru avant tout devoir faire connoître ma façon de penser, afin que Monsieur puisse choisir un autre intermédiaire s'il le juge à propos ou suivre directement cette affaire. Et comme le roi ne trouve pas mauvais que vous fassiez valoir les droits de Monsieur selon vos lumières, j'espère que Son Altesse Royale ne désapprouvera pas que je discute les intérêts de Sa Majesté suivant ma conscience.

Inutile de dire que la réclamation de Monsieur n'eut jamais d'autres suites; mais je doute que l'intendant auquel un démenti était si poliment donné et le prince lui-même aient jamais pardonné cette lettre à M. Necker.

Si M. Necker eut souvent à lutter contre des difficultés de la nature de celle que je viens d'indiquer, en revanche il dut se sentir singulièrement encouragé par les témoignages de confiance qu'il recueillait de tous côtés. Il n'y a rien peut-être qui ferait mieux revivre l'esprit dont la France était animée sous le règne de Louis XVI que la publication des milliers de lettres, discours, pièces de vers, qui furent adressés à M. Necker durant les cinq années de son premier ministère. Rien non plus qui ferait davantage regretter que tant de mouvemens généreux, tant de bonnes volontés ardentes n'aient pas réussi à éviter la catastrophe finale. Jamais, à la prendre dans son ensemble, la France ne fut animée de sentimens meilleurs que durant ces quinze premières années du règne de Louis XVI. Jamais souverain n'obéit à des intentions plus pures; jamais noblesse ne se montra plus disposée à se réformer elle-même; jamais nation n'eut l'oreille plus ouverte et le cœur plus accessible à toutes les idées élevées. Quand on songe que, pour rechercher les causes de ce tragique avortement, il faut remonter à plus d'un siècle de politique fausse ou funeste, on est effrayé du poids dont la fatalité pèse sur les affaires humaines lorsqu'elle n'est combattue par aucune volonté ferme, et on se prend à creuser le sens profond du vers antique :

Delicta majorum immeritus lues.

Parmi ces nombreux témoignages de l'incroyable popularité dont jouissait M. Necker je choisirai ceux où se peint le mieux l'esprit qui animait alors les différentes classes de la société. Assurément il n'y aurait eu rien d'étonnant à ce qu'un ministre étranger et bourgeois trouvât liguée contre lui la noblesse de cour et que la cabale des courtisans s'acharnât tout entière contre lui. Il n'en fut rien. Si M. Necker excita des rancunes implacables chez quelques-uns de ceux dont il contribua à faire rejeter les demandes, et en particulier dans les quatre familles qu'on appelait les quatre coins de la reine, il trouva cependant dans les rangs des plus grands seigneurs des partisans chaleureux. Ce sont, leurs lettres l'attestent, les Montmorency, les La Rochefoucauld, les Noailles, les Mouchy, les Beauvau, les Crillon, les Mailly, bien d'autres encore qui se prononcèrent avec le plus de vivacité en faveur de M. Necker. Je choisirai, parmi ces témoignages d'ardeur désintéressée, quelques billets dont le tour me paraît le plus propre à montrer quels sentimens animaient alors une partie de ce monde de la cour de Louis XVI. Presque tous ces billets ont été écrits, soit à l'occasion de la publication du *Compte-rendu*, soit au moment de la retraite de M. Necker. Veut-on savoir, par exemple, quels sentimens la lecture du *Compte-rendu* avait excités chez un maréchal de France qui devait un jour périr sur l'échafaud, ainsi que sa femme et sa petite fille? qu'on lise cette lettre du maréchal duc de Mouchy :

Versailles, ce 17 février 1781.

Je viens de lire avec enthousiasme, monsieur, l'admirable compte que vous avez rendu au roy : rien de plus beau et de plus touchant pour tout homme qui scait penser; rien de plus capable et de plus fait pour enflamer tous les bons François d'amour pour leur maisire et de la reconnoissance d'avoir choisi un ministre aussi éclairé et aussi actif et qui a fait en quatre ans ce qui illustreroit une longue vie. J'en fais aussi mon sincère compliment à la digne et respectable compagne de vos travaux dans un détail si intéressant et si pénible. Tous les bons patriotes doivent faire des vœux pour que la France vous conserve un siècle pour son bonheur. Je ne serai pas des derniers à le désirer très vivement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un inviolable attachement, votre très humble et très obéissant serviteur.

N. Maréchal duc DE MOUCHY.

J'ai une grande impatience que ce chef-d'œuvre gagne la province.

Est-on curieux du jugement que portaient sur les événemens du nouveau règne et sur l'entreprise de M. Necker, les courtisans

vieillis à la cour de Louis XV, dont la jeunesse avait eu des spectacles bien différens sous les yeux? voici une lettre écrite d'une main affaiblie et tremblante par un homme dont on n'est guère accoutumé à associer le nom à tout ce mouvement d'idées des premières années du règne de Louis XVI, par ce comte de Tressan, que Marie Leckzinska appelait le plus aimable des vauriens et auquel elle imposait de faire des cantiques en vers comme pénitence :

A Franconville, ce mardy (1).

Monsieur,

J'ay été élevé sous les yeux du régent et à la cour du feu roy, par un oncle qui m'avoit apris à bien voir; je suis bien vieux, mais ma vûe n'est point affoiblie, et je gemis sur tout ce que je vois, et *prevois.* Votre belle ame, monsieur, et celle qui lui est égale et qui fait votre bonheur sont les seules qui puissent estre fermes et tranquilles en ce moment. J'ay été passer hyer une heure avec M. de Buffon mon ami depuis cinquante ans, j'ay baisé, les larmes aux yeux, une lettre faitte pour instruire et penetrer le cœur d'un vray sage. Permettez-moy, monsieur, de vous jurer de nouveau l'attachement, le devoûement que vous m'avez inspiré. Je vous admireray, vous respecteray, vous aimeray jusqu'au dernier soupir; je vous suplie de me mettre aux pieds de Mme Necker, mon cœur fut déchiré en passant hyer devant Saint-Ouen, j'envie le bonheur du concierge de votre maison.

De grace, ne me privez pas longtemps tous les deux de l'honneur et du bonheur de vous aller rendre un bien pur homage, et lorsque vous voudrez bien voir vos serviteurs les plus fidelles, je vous conjure d'apeller ce vieux Tressan qui dans ce moment ne conoit de gens eclairés qui sont heureux que M. et Mme Necker.

Parfois ces témoignages d'enthousiasme arrivaient à M. Necker d'un camp bien voisin de celui où il comptait ses ennemis les plus acharnés. C'est ainsi que le propre beau-père de l'amie de la reine, le vicomte de Polignac, mécontent, il est vrai, d'un passe-droit qu'il avait subi, exhalait, dans une lettre à M. Necker, son enthousiasme et ses griefs :

Je ne croyois pas, monsieur, pouvoir rien ajouter aux sentimens de haute estime et admiration que vous m'avez déjà inspiré, mais après la lecture de votre ouvrage, je ne scay plus de quels termes me servir

(1) Cette lettre, qui ne porte point de date, a dû être écrite au moment de la disgrâce de M. Necker.

pour vous exprimer toutes les impressions qu'il m'a fait? Tout bon François doit verser des larmes en le lizant et tout bon patriote en doit verser de sang. — Souffrez que je vous rappelle qu'étant en Suisse, j'eus l'honneur de vous envoyer quelques foibles idées de patriotisme, une espèce de projet ou d'apperçu informe pour prouver que l'administration des finances demandoit une nouvelle forme. Je voyois comme au travers d'une glace à facettes une quantité d'abus de mauvaises gestions, de rapines, de foiblesses ... Rien n'est si rebutant pour un bon sujet et bon patriote que de voir de pareilles menées. Aussy j'ay pris mon parti; j'ay dit pour toujours adieu à la cour; j'y serois fort inutile, ma franchise et mon âge fort déplacés. Si j'étois assez connu de vous, monsieur, vous ne douteriez pas de la sincérité et franchise avec laquelle je m'exprime. Elles partent d'un cœur vraiment touché et admirant votre mérite peu commun.

Un grand nombre de femmes de la cour ne se montraient pas moins favorables à M. Necker.

Jamais surintendant ne trouva de cruelles,

a dit Boileau; mais ce n'est point ainsi qu'il faut l'entendre de M. Necker, et s'il eut les femmes pour lui (chose rare pour un ministre réformateur), il faut l'attribuer en partie à cette mode qui les poussait à prendre vivement parti dans des questions peut-être un peu au-dessus de leur portée, comme elles l'avaient fait dans la question du commerce des grains, à la suite de l'abbé Galiani. Au premier rang de ces tenantes de M. Necker étaient la maréchale de Beauvau, qui, discourant avec vivacité dans son salon sur l'égalité des conditions, s'offusquait bien un peu de ce qu'un avocat profitât de sa distraction pour puiser sans façon dans sa tabatière, mais qui, à travers l'épreuve des événemens, demeura fidèle à ses amis comme à ses opinions; la duchesse de Lauzun, dont on n'a pas oublié la lettre enjouée où elle confesse s'être prise de querelle aux Tuileries avec un promeneur inconnu qui médisait de M. Necker; la princesse d'Henin, qui sera plus tard une des meilleures amies de Mme de Staël; la duchesse de Rohan, née d'Uzès, qui, apprenant la retraite de M. Necker, lui écrivait « que c'était comme citoyenne qu'elle s'affligeait; » la comtesse de la Marck, née Noailles, une des correspondantes de Gustave III; la duchesse d'Enville, qui, depuis le temps où elle avait fait la connaissance de Mme Necker sur les bords du lac de Genève, n'avait pas perdu le goût des philosophes. J'en pourrais nommer bien d'autres; mais plutôt que de continuer cette nomenclature, j'aime mieux choisir, parmi ces témoignages d'enthousiasme féminin, deux lettres qu'on

lira peut-être avec intérêt, car elles portent la signature de deux femmes pour lesquelles notre temps s'est épris d'un goût assez vif. L'une est de la célèbre M[me] d'Épinay, qui devait sans doute à sa belle-sœur, M[me] d'Houdetot, la connaissance des Necker, et qui exprimait en ces termes à M. Necker le regret que lui causait sa retraite :

Je sens, monsieur, qu'il est peut-être fort indiscret de vous parler de la peine que je partage avec tout le public, et que j'ose prendre la liberté de vous assurer que personne ne ressent aussi vivement que moi. Tous nos amis communs m'ont interdit l'honneur de vous écrire, mais mon sentiment me commande de vous réitérer l'hommage de ceux que de tout temps je vous ai voué; j'y joignois celui de la reconnoissance pour tout le bien public que nous devons à votre ministère et pour avoir bien voulu vous occuper de moi dans ces momens de crise. Pardonnez mon indiscrétion, c'est une faute de mon cœur. La grâce et la distinction, que j'ai l'honneur de vous demander, c'est de ne pas me répondre; je ne vous ai été que trop un sujet d'importunité. Si je puis espérer que dans quelques jours de loisir vous me fassiez l'honneur de me venir voir, vous mettrez le comble à mes vœux. Recevez, avec votre bonté ordinaire, l'assurance de l'attachement le plus vrai et de tous les sentimens que la vénération et la reconnoissance peuvent inspirer, avec lesquels je suis monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

D'ESCLAVELLES D'ÉPINAY.

A Paris, ce 20 mai 1781.

L'autre est de la marquise de Créquy, dont les pseudo-mémoires, fabriqués par M. Decourchant, avaient fait une personne médisante, à la langue acérée et qui était en réalité une femme spirituelle, sagace et bonne. Son enthousiasme pour M. Necker est d'autant plus significatif qu'elle avait, comme on sait, pour meilleur ami Senac de Meilhan et que celui-ci avait dû tout faire pour l'en dégoûter. « Retirez-vous, polisson! M. Necker s'avance, » lui avait-elle écrit un jour, et peut-être cette boutade explique-t-elle quelques-uns des sentimens que Sénac de Meilhan portait à M. Necker. En tout cas, il n'avait pas exercé beaucoup d'influence sur son amie, car voici comme elle appréciait la retraite de M. Necker :

A Monflaux, (Bas-Maine), ce 18 aoust (1).

Vous allés pâtir, madame, de ma solitude, car j'ay grande envie de parler. Je suis partie de Paris il y a plus d'un mois, et après avoir été

(1) Si la démonstration n'avait été surabondamment faite, cette lettre achèverait d'établir le caractère apocryphe des Mémoires où M[me] de Créquy parle au contraire des Necker en termes presque injurieux.

longtemps inquiette de M. Necker, on m'a assuré que sa santé était rétablie, mais je connois les effets de la sensibilité, et j'ay besoin d'estre encore r'assurée. J'ay la confiance, madame, que vous ne desaprouveréz pas la liberté que je prends; j'y suis autorisée par le cri de la populace avec laquelle j'ay des communications, et quand il s'y mesle un ordre plus elevé je trouve le même sentiment, si ce n'est le même langage. Chacun s'interesse à Aristide, car je n'en sortirai pas, c'est lui-même, et s'il y avoit une assemblée ou il fut question du juste, chacun se tourneroit de son côté comme on fit à Athenes.

Je ne puis que sentir les malheurs de ma patrie, les miens ne peuvent être mis à côté, mais enfin nous voila à la veille d'une famine, les bleds nous vont manquer, le fermier sera hors d'etat de soulager et pensera à tirer parti du peu qui lui viendra, et le propriétaire touchant peu, donnera mal. En prevoiant ce tres prochain avenir, je dis : O Aristide, comme vous m'auriez donné des secours! et puis je pleure seule et sans témoins, car je me suis aperçue que l'avenir échappe à ces gens-là, et c'est toujours autant de gagné.

Pline le jeune ayant perdu son ami craignoit de se relacher dans la vertu. Je vous assure, madame, que je crains de ne pas commencer à la pratiquer depuis que je vois comme elle est traittée, et que, malgré les motifs supérieurs il y a des instans ou je me sens foible, personnelle, interessée. Un grand modèle dans une place elevée elevoit les âmes; chaque action mettoit un degré d'émulation. Il est vrai que les ames viles ont pris de la jalousie, mais aucune n'a osé revoquer en doute les vertus d'Aristide. On m'a écrit que le mémoire au roi paroissoit imprimé, je l'aurai surement, j'y trouve un très grand déffaut, c'est qu'il n'y a pas un mot qui ne soit vrai; cela ne se pardonne point.

Je compte m'en retourner le mois prochain ou les premiers d'octobre. Me permettriez-vous, madame, d'aller une fois vous rendre les devoirs qu'on doit à la vertu, me frotter à la manche d'Aristide, et vous assurer tous deux des sentimens de vénération, et d'attachement avec lesquels j'ay l'honneur d'estre, madame, votre tres humble et tres obéissante servante.

La marquise douairière de Crequy.

Si M. Necker trouvait pareil accueil auprès d'un monde auquel il était étranger par son origine, on peut penser avec quel enthousiasme son arrivée au pouvoir fut saluée par les hommes de lettres qui composaient la petite cour de Mme Necker. Bien que, dans son salon, M. Necker ne se familiarisât guère avec eux, peu s'en fallait cependant qu'ils ne considérassent comme un des leurs l'auteur d'un Éloge de Colbert qui avait été couronné par l'Académie française. Aussi les trouvons-nous tous groupés autour de lui, chacun

dans l'attitude que nous lui connaissons déjà : Marmontel obséquieux, Diderot déclamateur, Grimm flatteur avec adresse. Chez Marmontel l'enthousiasme tient du délire :

Enfin nous y voilà, écrit-il à Mme Necker. Ce n'est plus seulement M. Necker qui se comble de gloire; c'est le roi. Ce ne sont plus les vues confuses d'économie et les moyens éparpillés qu'on se proposoit avant ce ministère et qui se trouvèrent aussi impraticables qu'ils étoient minutieux et vains. C'est un plan solide et vaste qui embrasse tout et met tout au niveau. C'est une marche ferme et sûre qui va au but en ligne droite. C'est un procédé géométrique appliqué à l'économie. Dans ce nouvel ordre de choses, rien n'est timide et rien n'est hazardé. Au lieu de ces mots en usage : *car tel est notre bon plaisir,* le roi pourrait écrire : *car telle est la raison éternelle et la règle universelle des choses.*

Ce ne sont pas seulement des cris d'admiration que lui arrache la lecture manuscrite du *Compte-rendu :* ce sont des larmes qui coulent de ses yeux et qui baignent son visage. Il croit voir Hercule armé de sa massue pour écraser l'hydre de la calomnie, ou plutôt (car cette image ne convient point à la modération et à la modestie de M. Necker) le Saint Michel de Raphaël tenant sous ses pieds le dragon. Il donne ses avis sur tout, sur la régie des domaines, sur la comptabilité de la marine. A force de parler finances, la fièvre le gagne, et il envoie à Mme Necker tout un projet de son cru avec le billet suivant :

Ce vendredi matin.

Je ne rêve plus que finances, madame, et M. Necker n'en est pas plus occupé que moi. Ce n'est pas que je sois devenu meilleur citoyen; mais l'intérêt de l'amitié se joint à celui du patriotisme. Je viens d'écrire à la hâte ma rêverie de ce matin. Ayez la bonté de la lire, et si vous ne trouvez pas cela trop commun, ou trop peu pensé, vous la jetterez à M. Necker, en lui disant : *Tiens, voilà ce pauvre homme qui devient fou par amitié pour nous.*

J'espère bien, madame, avoir l'honneur de diner avec vous; mais je n'ai pas voulu tarder à vous prouver que ma première pensée, à mon réveil, a été pour ce qui vous interesse le plus au monde, impatient de vous apprendre non ce que j'ai rêvé, mais à qui j'ai rêvé.

Diderot ne se prodigue pas autant, car il est moins de la maison. Entre temps, il ne néglige pas cependant d'assurer le sort de son gendre qu'il recommande pour un emploi à la bienveillance de M. Necker, et de solliciter l'envoi de la petite brochure où Mme Nec-

ker avait exposé les résultats obtenus par elle dans la maison de santé qui porte aujourd'hui son nom. Cette lettre, qui a été publiée pour la première fois il y a peu de temps dans la nouvelle édition de Diderot, donnera l'idée du diapason de son admiration :

Madame,

Je ne sais si c'est à vous ou à M. Thomas que je dois la nouvelle édition de *l'Hospice;* mais pour ne manquer ni à l'un ni à l'autre, permettez que je vous en remercie tous les deux. J'ai désiré *l'Hospice* afin de le joindre au *Compte-rendu* et de renfermer dans un même volume les deux ouvrages les plus intéressans que j'aie jamais lus et que je puisse jamais lire. J'ai vu dans l'un la justice, la vérité, le courage, la dignité, la raison, le génie, employer toutes leurs forces pour refréner la tyrannie des hommes puissans; et dans l'autre la bienfaisance et la pitié tendre leurs mains secourables à la partie de l'espèce humaine la plus à plaindre, les malades indigens. Le *Compte-rendu* apprend aux souverains à se préparer un règne glorieux, et à leurs ministres à justifier aux peuples leur gestion. *L'Hospice* enseigne leurs devoirs à tous les fondateurs et directeurs d'hôpitaux; grandes leçons qui resteront longtemps infructueuses; mais ceux qui les ont données marcheront sur la terre au milieu de l'admiration et des éloges de leurs contemporains, et n'en mériteront pas moins, de leur vivant ou après leur mort, un monument commun où l'on nous montreroit, l'un instruisant les maîtres du monde et l'autre relevant le pauvre abattu. Voilà, madame, ce que je pense, avec tous les citoyens honnêtes, de ces deux productions. S'il arrivoit toutefois qu'on vous dît que je suis resté muet devant quelques malheureux personnages, en qui le sentiment de l'honneur fût étouffé ou ne poignît jamais et qui auroient eu l'imprudence de les attaquer, croyez-le. L'indignation et le mépris, lorsqu'ils sont profonds, se manifestent, mais ils ne parlent pas; et je suis persuadé qu'il est des circonstances où ce n'est pas honorer dignement la vertu que d'en prendre la défense.

DIDEROT.

Grimm était encore en Russie lorsqu'il apprit l'arrivée de M. Necker aux affaires. Ce fut l'impératrice qui lui communiqua cette nouvelle; aussi, tout en adressant ses félicitations à Mme Necker, Grimm ne perd pas l'occasion d'étaler à ses yeux l'intimité si flatteuse où il vit avec la grande Catherine :

L'impératrice vient, madame, de m'apprendre le choix que le roi a fait de M. Necker pour l'administration d'une des branches les plus

importantes de ses finances. Comme elle se mêle un peu du métier et qu'elle prétend avoir apprécié les talens de M. Necker depuis longtemps, elle m'a fait à cette occasion l'éloge le plus touchant d'un jeune roi qui sait faire de pareils choix. Ensuite est venu l'esprit de prophétie qui possède toujours plus ou moins les gens du métier et qui m'a prédit les suites naturelles de ce choix. Sur ce point, je me suis trouvé parfaitement d'accord avec Sa Majesté. Ensuite elle m'a demandé ce que vous diriez de cet événement. Je lui ai promis, madame, de vous le demander et de lui lire votre réponse. Ensuite elle m'a appris que tout le public de Paris avait infiniment applaudi le choix du roi, de sorte que le public, l'impératrice et moi nous sommes d'accord avec le roi très chrétien. De tout cela est résultée une conversation où l'impératrice m'a laissé entrevoir ses principes et ses procédés dans l'administration des finances, et comme l'ordre qu'elle y a mis et les ressources qu'elle a su y trouver, en soulageant d'année en année ses peuples, ne sont pas ce qu'il y aura de moins mémorable dans son règne, je dois en dernier ressort, au choix que le roi a fait de M. Necker, une séance des plus intéressantes et une soirée des plus agréables. J'ai de ces séances une ou deux par jour et je passe ma vie à entendre les principes du grand art de gouverner. Si ma mémoire était assez fidèle et que j'eusse assez de talent pour écrire ces conversations avec cette variété de tons et de couleurs qui s'y fait sentir à chaque trait, j'aurois fait un des livres les plus extraordinaires et les plus piquans de ce siècle. Il n'y a qu'un seul grand inconvénient à ma manière de vivre actuelle, c'est de voir l'impératrice trop souvent, car ordinairement, depuis midi jusqu'à neuf ou dix heures du soir, il n'y a guère que deux heures où elle ne me voit pas, d'où il arrive que plus je la vois, plus je m'y attache et qu'elle se lassera d'autant plus vite de moi qu'elle me voit trop souvent. Il lui restera le parti de me renvoyer quand la satiété sera arrivée et à moi celui de me rappeler toute ma vie avec reconnoissance mon bonheur et ses bontés.

La satiété sans doute étant venue, et Grimm de retour en France, « le céleste baron, » comme l'appelait Catherine, continua ce bon office de transmettre à M. et M[me] Necker les complimens de l'impératrice et ceux des princes avec lesquels il était en correspondance habituelle. Tout en trouvant que « les finances du roi très chrétien étaient une matière tout à fait dégoûtante, » Catherine suivait avec intérêt les réformes de M. Necker et elle ne doutait nullement « que le ciel ne l'eût destiné à tirer les finances de la France de l'état très embarrassé où il les avait trouvées. » — « Pauvres gens! écrivait-elle à Grimm sur le bruit assez frivole que M. Necker avait fait scandale par son apparition en bottes fortes dans les galeries de Versailles, pauvres gens! des gens non bottés ne peuvent souf-

frir ceux qui sont trop fermes, trop constamment d'aplomb, trop difficiles, trop conséquens, trop forts et trop pleins de raison. Tout cela est incommode. » Et ces appréciations de Catherine étaient fidèlement transmises à M. Necker par l'intermédiaire de sa femme. Mais ce rôle d'entremetteur ne suffisait pas à Grimm, et il trouvait, pour exprimer l'admiration que lui causait le mémoire sur les assemblées provinciales, des termes dont Diderot aurait été jaloux :

J'ai l'honneur, madame, de vous renvoyer le mémoire que M. Meister m'a confié ce matin de la part de M. Necker. De telles lectures réconcilient avec l'existence et rendent de l'énergie à une âme flétrie par le spectacle habituel des malheurs et des sottises. Moi dont le cœur dur n'a pu être ému un instant par quarante Barmécides (1) massacrés dans un mouvement de légèreté d'un prince d'ailleurs plein de bonté et de générosité, j'ai pleuré aux sanglots en lisant rapidement ce mémoire sublime. Il est fâcheux qu'un tel écrit ne puisse pas être livré à l'attendrissement et à la reconnoissance du public. C'est un chef-d'œuvre de sagesse et de sensibilité, de cette sensibilité vraie et profonde dont on entend parler sans cesse et qu'on ne rencontre nulle part. Lorsqu'on voit un bon roi conseillé et inspiré de cette manière, l'on dort tranquille et l'on se dit que, malgré la légèreté et la témérité des jugemens publics et l'impulsion qu'ils recevront souvent, sans s'en douter de l'intrigue et de l'intérêt particulier, il est impossible que la nation ne récompense pas enfin par des acclamations générales et un mouvement vif de reconnoissance, les efforts d'un ministre vertueux et éclairé dirigés avec une sagesse si rare vers le plus grand bonheur.

Mme d'Épinay partage ma reconnoissance. Cette lecture a fait une distraction bien puissante à ses maux habituels, dont elle est plus accablée qu'à l'ordinaire. J'espère, madame, vous présenter demain l'hommage de mon respect.

Ce mémoire sur les assemblées provinciales, qui devait demeurer inédit, fut livré par une indiscrétion à la publicité et devint une des causes de la disgrâce de M. Necker. C'est un exposé bien fait des inconvéniens d'une centralisation excessive et de l'administration des intendans. Mais, s'il ne fallait singulièrement rabattre des expressions de cette sensibilité « dont on parle sans cesse, mais qu'on ne rencontre nulle part, » on ne comprendrait pas qu'une telle lecture ait pu provoquer cette chose rare entre toutes, les larmes de Grimm.

(1) La Harpe venait de faire représenter au Théâtre-Français sa tragédie des *Barmécides*, qui avait été sifflée.

Si l'on veut maintenant connaître le jugement porté sur M. Necker par quelqu'un qui n'était point un complaisant, il faut le demander à Buffon, dont la nature orgueilleuse se pliait mal à reconnaître le mérite d'autrui. Jamais, dans sa correspondance avec Mme Necker, Buffon n'appelle M. Necker autrement que « notre grand homme. » Parfois il juge convenable de l'admettre en tiers dans cette relation dont on n'a pas oublié la nature passionnée. « Jamais, lui écrit-il, ma très respectable amie n'a manqué de vous mettre de part et souvent de moitié dans les sentimens qu'elle a eu la bonté de me témoigner. » Mais c'est surtout au moment de la publication du *Compte-rendu* qu'éclate son admiration et que la forme où elle s'exprime rappelle le *Magna sonaturum* que Mme Necker proposait d'inscrire sur le socle de sa statue :

Jusqu'ici, ma noble amie, écrit-il à Mme Necker, je n'avois vu votre très illustre époux que comme l'on peint le génie, avec une auréole de gloire autour d'une tête du plus grand caractère, et dont en même temps le corps, les bras, les mains, même les ailes et les organes agissans sont dans un nuage qui nous dérobe le reste de sa nature divine, parce que les peintres ont craint qu'elle ne devînt trop humaine; aujourd'hui par cet écrit en lettres d'or, par ce *Compte-rendu* au roi, je vois M. Necker, non-seulement comme un génie, mais comme un dieu tutélaire amant de l'humanité, qui se fait adorer à mesure qu'il se découvre. J'en dirois bien autant d'une autre moitié de lui-même, mais vous me desavoueriez, mon adorable amie; votre modestie, plus grande encore que vos hautes vertus, voudra toujours garder son voile, ne fût-ce que pour tempérer leur éclat, et je ne puis que vous en louer encore. Oui, je vous aime, je vous admire et respecte tous deux du plus profond de mon cœur; je vous le dis en vérité et dans l'enthousiasme que je viens d'éprouver après la lecture de cet écrit sans exemple et à jamais mémorable, qui fera plus de bien et d'honneur à notre siècle que tous nos autres écrits mise nsemble.

Le témoignage d'un homme tel que Buffon était de ceux qui pouvaient inspirer quelque orgueil à M. Necker. Souvent on lui a reproché son infatuation et la haute opinion qu'il avait de lui-même; mais n'est-ce pas une excuse que cette opinion ait été partagée par les plus distingués d'entre ses contemporains, et peut-on exiger d'un homme qu'il ait la modestie de ne pas en croire sur son propre compte des juges désintéressés?

Trouvant un pareil appui dans le monde des lettres et des philosophes, M. Necker n'aurait guère eu le droit de se plaindre s'il était venu se heurter à une hostilité systématique de la part du clergé catholique. Sa nomination n'avait pas été vue de bon œil

par plusieurs membres de l'épiscopat, et l'on trouve écrit partout que l'opposition du clergé, comme celle du parlement, fut une des difficultés avec lesquelles M. Necker eut à lutter. Une affirmation aussi générale n'est pas exacte. « Je vous l'abandonne, si vous voulez vous charger de payer les dettes de la France, » avait répondu M. de Maurepas à un évêque qui lui reprochait la nomination d'un protestant à des fonctions publiques aussi importantes. Mais le haut clergé ne présentait pas alors cette unité de doctrines et de vues qu'offre aujourd'hui l'épiscopat français, et il se divisait en plus d'un parti. Il y avait d'abord le parti qu'on appelait le parti dévot, qui s'employait avec plus de fougue que d'adresse à combattre les doctrines philosophiques ou jansénistes, et qui déployait un zèle égal contre les progrès de la tolérance et contre ceux de l'impiété. A la tête de ce parti était l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, dont le nom doit à certaine lettre de Rousseau une célébrité fâcheuse. Tout à l'opposé se faisait remarquer le parti des prélats de cour, dont le cardinal de Rohan a été le type le plus éclatant, beaucoup plus occupés de galanteries et d'intrigues que de querelles théologiques, et dont on avait grand'-peine à obtenir quelques mois de résidence dans leurs diocèses. Enfin il y avait entre les deux un parti intermédiaire qu'on avait le tort d'appeler parfois le parti philosophique, composé de prélats dont l'orthodoxie était suffisante, les mœurs honnêtes, mais qui ne dédaignaient ni le suffrage des beaux esprits ni le commerce du monde. Parmi ces prélats on comptait l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, qui joua un rôle assez important à l'assemblée constituante, l'archevêque d'Aix, Cucé de Boisgelin, qui fut à l'Académie française le successeur de Voisenon, l'archevêque de Bourges, Phelipeaux, que M. Necker devait mettre à la tête de l'assemblée provinciale du Berry, l'archevêque de Narbonne, Dillon, les évêques du Puy, de Mirepoix et d'autres encore. M. Necker, dont le système politique était de ménager le clergé et de l'associer à ses plans de réforme, rechercha l'appui de ces prélats. Il n'eut pas de peine à l'obtenir. D'assez nombreuses lettres échangées entre eux et Mme Necker, qui était dans beaucoup de circonstances le secrétaire de son mari, vont nous montrer que, si la tolérance n'était pas encore inscrite dans nos lois, elle était du moins (ce qui vaut autant) entrée profondément dans nos mœurs. On sera peut-être étonné de voir que les membres les plus haut placés du clergé ne jugeaient pas les actes de l'administration de M. Necker moins favorablement que Grimm et Diderot. C'est ainsi que l'évêque de Mirepoix, Tristan de Cambon, écrivait à Mme Necker au moment de la publication du *Compte-rendu :*

A Toulouse, ce 7 mars.

Je devrois vous bouder, madame, il sort de chez vous un écrit admirable et vous ne me l'envoyés pas. Quelques personnes en reçoivent des exemplaires, et je suis obligé d'avoir recours à elles pour le lire, nos libraires ne l'ayant pas encore reçu. Il contient un détail clair et simple de ce qui a été fait. L'emphase n'est emploiée que pour relever les petites choses et jamais on n'en eut moins de besoin; aussi n'y en a-t-il d'aucune espece. M. Necker annonce de plus grandes choses encore et qui exigent plus de combinaisons : la gabelle, les traités extérieurs, etc. Tel est l'effet de la force de la vérité portée à l'évidence que je regarde M. Necker comme placé sur un rocher immense contre lequel tous les flots de la mer viendront se briser. Je le souhaite et je l'espère ainsi, bien plus comme citoyen que comme votre ami. Ce que j'admire le plus n'est pas ce qu'il a fait, mais, pour me servir d'une de ses expressions, c'est la mesure qu'il y met. Je suis bien de son avis, c'est une excellente réponse aux libelles. Je ne pourrois trop vous parler de l'effet admirable que cet écrit a fait. M. l'archevêque de Toulouse en a été attendri jusqu'aux larmes et cette impression s'est soutenue après plus d'une lecture. J'aime bien le compte qu'il rend des hôpitaux et des prisons, etc. Je suis parfaitement de son avis sur tout ce qu'il contient, Tout ceci va bien prêter à l'éloquence de M. Burke et doit faciliter une paix brillante et solide.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

† L'évêque DE MIREPOIX.

De toutes ces lettres les plus agréables sont celles de l'archevêque d'Aix, qui sentent l'académicien et l'homme du monde autant que le prélat, et c'est un trait de mœurs curieux que cette correspondance fréquente entre un évêque de l'ancien régime et une protestante. M. de Boisgelin venait volontiers à Paris, et durant ses longs séjours un goût très vif l'attirait vers Mme Necker. Mais parfois, comme s'il eût éprouvé la crainte que sa présence ne jetât quelque gêne dans un salon où la liberté des conversations était grande, il se tenait sur la réserve et adressait en ces termes à Mme Necker l'expression de ses regrets :

Il y a bien longtems, madame, que je n'ay eu l'avantage de vous faire ma cour. J'y ai mis, je le sens bien, une sorte de réserve et j'ay

peut-estre eu tort. J'ay cru dans ma derniere visite vous avoir causé quelqu'importunité. Mais il y a trop longtemps aussy que je suis privé d'un plaisir dont vous scavez que je scais connoître tout le prix. Il m'est doux de retrouver dans vostre conversation les sentimens nobles et les idées justes dont il faut avouer que l'entretien sera toujours le plus aimable délassement de la solitude et du monde. J'en suis fâché pour vous, madame, mais au milieu de ce monde qui vous aime et que je ne hais pas, vous avez le malheur de penser souvent comme moy, et je vous parle avec confiance et liberté de ces mêmes impressions et réflexions que je crois partager avec vous. J'ay voulu plus d'une fois vous chercher; délivrez-moi de cette crainte involontaire de venir dans des momens où je vous causerois quelque gesne. J'ay passé chez M. Necker ce matin à Paris; on m'a dit qu'il y venoit de tems en tems. Je n'ay pas été assez heureux pour le trouver. Agréez le sincere et respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

† L'archevêque D'AIX.

Nul doute que Mme Necker n'ait fait ce qui dépendait d'elle pour délivrer l'archevêque d'Aix de cette gêne involontaire. Mais elle n'y réussit qu'imparfaitement, car à une lettre de reproches qu'elle lui adressait sur la rareté de ses visites, il répondait de nouveau : « Je puis vous assurer et bien franchement que j'ay mis pendant quelque temps de la discrétion à ne pas aller vous chercher, mais il est vrai aussy qu'ensuite j'ay eu des remords. J'ay senty que ma discrétion prolongée devenoit un tort pour moy, et vous deviez être bien sûre que les remords deviendroient encore plus sensibles par les regrets. »

Ces fréquens séjours de l'archevêque d'Aix à Paris avaient peut-être encore une autre raison que le goût d'un monde qu'il avouait ne pas haïr. Par ses actes d'habile administration, il s'était déjà créé dans son diocèse une juste popularité et il devait se sentir aussi propre à la conduite des grandes affaires que plus d'un prélat qui y avait été déjà appelé. Cette honorable ambition ne fut cependant pas satisfaite (1), et quelques années plus tard, définitivement fixé dans son diocèse, il prenait Mme Necker pour confidente de ses déceptions avec une mélancolie qui n'était pas exempte de bonne grâce et de dignité :

Vous me parlez, madame, avec bonté d'une carrière brillante à laquelle je ne me crois pas destiné. J'en ay vu les apparences s'évanouir

(1) M. de Boisgelin fut cependant élu à l'assemblée constituante, où il se signala par la modération de ses opinions; il rentra en France au moment du concordat et fut nommé cardinal et archevêque de Tours, où il mourut en 1804.

dans des momens où je pouvois me laisser seduire : je ne rouvrirai plus mon âme à la séduction. A quoi serviroit l'expérience qui dément si bien les erreurs du passé, si elle laissoit toutes ces vaines espérances que j'appelle les erreurs de l'avenir? J'ay pris depuis dix ans un parti dont je ne m'écarterai pas. J'ay le bonheur de prendre intérest à tout ce que j'ay à faire; je suis sur de l'employ du présent; ma vie est dans mes devoirs et dans mes gousts; je ne la laisseray pas s'échapper au-delà d'elle-même. Il est permis à M. Necker de jouir d'une gloire acquise; les souvenirs agréables sont les trésors de tous les momens. Il possède ce qu'il a fait; il voit une révolution entière éclorre du sein d'une opération qu'il avait commencée et sans doute il ne peut pas oublier une existence que l'opinion publique lui rend toujours présente. Mais ceux qui n'ont pas remply les grandes places doivent se contenter d'un sentiment honorable d'eux-mêmes et de quelques suffrages flatteurs qui semblent suppléer un moment par une illusion assez naturelle aux occasions qui leur ont manqué. Vous m'avez souvent jugé avec une indulgence qui m'a fait plaisir, et je ne puis m'empescher de me livrer à votre confiance, à votre jugement.

Mme Necker devait faire une conquête plus difficile que celle de ce prélat aimable : c'était celle de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, celui qu'on appelait le chef du parti dévot. Des relations fréquentes n'avaient pu manquer de s'établir entre le chef du diocèse de Paris, et la femme du directeur-général des finances, lorsque celle-ci avait donné l'exemple assez nouveau d'une femme s'occupant avec ardeur de soulager la misère publique, tout en continuant d'être mêlée à la vie du monde. Les ennemis de Mme Necker n'ont pas manqué de tourner ce zèle en ridicule, et Weber, le frère de lait de Marie Antoinette, lui reproche dans ses Mémoires l'ostentation avec laquelle elle pratiquait la charité. Pour la défendre de ce reproche, je me bornerai à dire que de tous les dossiers de lettres qui se trouvent dans les archives de Coppet, le plus volumineux est peut-être celui de sa correspondance avec Mme Reverdil, mère du précepteur de Christian VII, qui était l'intermédiaire des secours discrets envoyés par Mme Necker à des amis ou à des parens pauvres du pays de Vaud. Quant à conduire en secret les travaux nécessaires à l'érection de l'hôpital qui a reçu depuis et qui porte encore le nom d'hôpital Necker, c'eût été pour elle une tâche d'autant plus difficile qu'il s'agissait d'une entreprise publique dont le roi avait fourni les fonds sur sa cassette, et dont elle n'avait que l'administration. Il s'agissait de démontrer par l'expérience la possibilité de réaliser, sans dépenses exagérées, un progrès considérable pour l'époque : soigner chaque malade dans un lit séparé, et Mme Necker se consacra à cette tâche

avec l'ardeur qu'elle mettait à toute chose. A cette époque, la charité laïque, cette mode du jour, n'avait pas encore été inventée, et le succès de l'œuvre dépendait du concours des autorités religieuses. Mme Necker s'adressa aux filles de la Charité et conclut avec la supérieure un traité qui affectait douze d'entre elles au service de l'hôpital (1), sous la surveillance du curé de Saint-Sulpice. Pareils arrangemens ne pouvaient être pris sans l'intervention de l'archevêque, et ce fougueux adversaire des philosophes et des jansénistes ne tarda pas à nouer avec M. et Mme Necker de cordiales relations. Il leur offrit même, dans son palais épiscopal, un dîner qui fit grand bruit et qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Nous l'avons vu, scandale épouvantable !
Necker assis avec Christophe à table,
Et dix prélats savourant à l'envi
Et grande chère, et nectar délectable.
L'église en pleure et Satan est ravi...
Mais en ce jour d'une indulgence telle
Quel serait donc le motif important?
C'est que Necker... le fait est très constant,
N'est janséniste; il n'est que protestant.

L'archevêque de Paris devait même, quelque temps après, donner une preuve de tolérance plus grande encore que celle d'offrir à M. Necker « grande chère et nectar délectable » en compagnie de dix prélats. La ville de Paris ayant été condamnée à lui payer, à la suite d'un procès, une somme assez considérable, il crut, tant était grande sa confiance dans les intentions charitables de M. Necker, ne pouvoir faire un meilleur usage de cette somme que de lui en faire remise, « pour être, dit l'acte de donation, les dits fonds employés par mon dit sieur Necker, suivant ses vues à tel objet d'utilité publique qu'il jugera convenable, voulant qu'il ne puisse être tenu de rendre compte du dit employ qu'à Sa Majesté seule. » Je doute que de nos jours (et je le dis sans aucune pensée de critique) aucun prélat fût disposé à faire entre les mains d'un homme étranger à sa foi l'abandon d'une somme aussi considérable; mais notre ancien clergé a été si souvent accusé de fanatisme et d'intolérance qu'on me pardonnera de m'être attardé à montrer sous un jour assez différent quelques-uns de ses membres les plus respectables et les plus haut placés.

(1) C'est à Mme Necker qu'est également due l'idée d'employer des religieuses à la garde des prisonnières, idée qui a donné depuis de si admirables résultats. Les premiers efforts tentés en France pour l'amélioration des prisons datent de l'administration de M Necker, et c'est à Mme Necker que l'illustre Lavoisier faisait hommage au nom de ses confrères du projet de réforme rédigé par l'*Académie des sciences*.

Aux témoignages de confiance et de sympathie qui venaient de si haut témoigner à M. Necker les sentimens dont les classes privilégiées étaient alors animées, d'autres venaient s'ajouter plus modestes et plus humbles, mais qui, par cela même, étaient de nature à flatter davantage un amour-propre délicat. C'étaient des lettres que des bourgeois, des militaires, des prieurs et des supérieures de communauté lui adressaient du fond de leurs provinces, de leurs garnisons et de leurs couvens; des vers rédigés par les ouvriers de l'imprimerie royale qui avaient imprimé le *Compte-rendu;* des acrostiches tournés par les dames de la halle, tout un concert de louanges, dont les auteurs ne prétendaient ni à la notoriété ni à la récompense. Toutefois il s'en trouvait parmi ces enthousiastes quelques-uns dont les effusions n'étaient pas tout à fait aussi désintéressées. C'est ainsi que, dans ce fatras de lettres, j'en ai découvert une qui est ainsi conçue :

A MADAME NECKER.

Sous les traits de Mentor Minerve révérée,
Fit jadis aux Crétois admirer ses vertus :
Le sage respecté, les préjugés vaincus,
Dressèrent à sa gloire un immortel trophée.
Dans le char d'Apollon conduite par les Ris,
Elle descend encore du céleste hémisphère;
Mais pour rendre aux Français sa présence plus chère,
Elle a l'esprit de Neckre et les traits de Cypris.

Je ne vous fatiguerai pas davantage, madame, par des répétitions rimées, de ce que le public ne cesse de dire en prose, ma voix est trop faible pour la mêler au concert que les muses donnent tous les jours à votre gloire, et je n'ai pas assez d'esprit pour attacher un fleuron à la couronne qu'elles vous préparent. Je n'ai point d'autre hommage à vous présenter que l'occasion de faire un heureux. Votre seconde métamorphose a dû combler les vœux d'une nation dont les délices sont de cultiver les sciences et qui se fait une gloire d'être soumise à l'empire des grâces. Si d'un jeune homme honnête et qui n'est rien, vous vouliez faire quelque chose, cette dernière transformation ne serait point aussi glorieuse pour vous, ni fort utile au genre humain, mais elle opéreroit le bonheur d'un individu, et Minerve, en dictant les loix qui devoient rendre heureux les peuples de Crète, n'oublioit pas l'infortuné qui gémissoit dans l'obscurité d'une retraite éloignée. Des mœurs, point de talent, une mauvaise écriture, une bonne volonté et un grand fond de reconnoissance, voilà tous mes titres; s'ils ne suffisent point pour m'obtenir la grâce que je demande, peut-être la nécessité excusera-t-elle à vos yeux la liberté que je prends aujourd'hui, et je remer-

cirai la fortune de ses rigueurs, si, en me servant de prétexte pour vous offrir un hommage qui se seroit confondu avec celui du public dans des jours plus sereins, elles ne me font point encourir votre disgrâce et si j'apprends que vous n'avez pas dédaigné les assurances du respect avec lequel je suis, madame,

Votre très humble et obéissant serviteur.

VERGNIAUD.

Paris, ce 12 décembre 1776 (hôtel de l'Amérique, rue des Vieux-Augustins).

Cette lettre date de l'époque incertaine de la jeunesse de Vergniaud où, tout en étudiant la théologie à la Sorbonne, il sollicitait l'honneur d'être présenté à Thomas et tournait des vers dans le genre de ceux qu'on vient de lire. L'avoir écrite à vingt-trois ans n'est pas bien criminel, mais montre que le futur chef de la Gironde, « ce jeune homme honnête et qui n'était rien, » avait grande envie de devenir quelque chose.

La popularité de M. Necker était donc à son apogée lorsqu'il quitta le pouvoir assez brusquement par une démission moitié volontaire et moitié forcée. On en sait assez les causes. M. Necker était vilipendé chaque jour dans des pamphlets que son collègue Maurepas, bien revenu de ses anciens sentimens de bienveillance, encourageait secrètement. Le plus violent de ces pamphlets, qui avait paru sans nom d'auteur, venait d'être saisi, lorsque le lieutenant de police reçut la visite d'un personnage assez obscur, nommé Bourboulon, trésorier dans la maison du comte d'Artois, qui s'en déclara hardiment l'auteur. L'acte était audacieux et le scandale fut grand, car Bourboulon, en revendiquant la responsabilité d'un pamphlet qui pouvait le faire mettre à la Bastille, témoignait ouvertement qu'il se croyait assuré d'un puissant protecteur. Le comte d'Artois lui-même fut effrayé de tant d'audace et après avoir mis son trésorier en avant, il le fit désavouer par son chancelier M. de Montyon (1), qu'il chargea d'écrire à M. Necker la lettre suivante :

J'ai rendu compte à Monseigneur le comte d'Artois, disait M. de Montyon, du mémoire par lequel le sieur Bourboulon, son trésorier, attaque la vérité de l'état des finances du roy que vous avez rendu public par ordre de Sa Majesté. L'étude que j'ay faite depuis longtemps des objets discutés dans ce mémoire m'a convaincu que dans plu-

(1) Il s'agit ici du célèbre philanthrope que, dans une étude récente, M. Fernand Labour nous a montré quelque peu âpre dans ses rapports avec ses tenanciers et assez justement impopulaire dans son domaine patrimonial.

sieurs articles sur lesquels j'ay des notions certaines, il est tombé dans des erreurs évidentes. Je l'ay fait connoître à Monseigneur le comte d'Artois, qui m'a chargé de vous témoigner son estime et son affection et de vous assurer qu'il apprenoit avec plaisir que le sieur Bourboulon étoit dans l'erreur.

Cette réparation à huis-clos ne parut pas, à juste titre, suffisante à M. Necker. Pour rétablir son crédit, que ces attaques tolérées et encouragées par le principal ministre Maurepas risquaient singulièrement d'ébranler, il crut devoir exiger une marque publique de la faveur royale. Il sollicita donc son entrée avec voix délibérative au conseil d'état, dont il était demeuré exclu jusque-là, et il faut avouer que c'était pour lui une situation singulière que d'être chargé d'un département aussi important que celui des finances, et de n'avoir pas accès au conseil, où ses projets pouvaient être discutés et battus en brèche. A cette demande si juste M. de Maurepas répondit que, s'il voulait avoir entrée au conseil, il n'avait qu'à changer de religion. C'était à la fois une fin de non-recevoir et une insulte. M. Necker le comprit ainsi, et il adressa sa démission au roi par une lettre dont l'original, retrouvé dans l'armoire de fer, est aux archives nationales, et dont le texte a été pour la première fois publié par Soulavie :

La conversation que j'ai eue avec M. de Maurepas ne me permet plus de différer de remettre entre les mains du roi ma démission. J'en ai l'âme navrée. J'ose espérer que Votre Majesté daignera garder quelque souvenir des années de travaux heureux, mais pénibles et surtout du zèle sans bornes avec lequel je m'étais voué à la servir.

M. Necker n'essayait pas de dissimuler, dans cette lettre, la vivacité des regrets que lui causait la détermination à laquelle il avait cru devoir s'arrêter. Plus tard, ces regrets devaient se transformer en remords. De tous les actes de sa vie publique, cette retraite volontaire était le seul qu'il se reprochât. Il se demandait, après avoir été témoin de tous les malheurs auxquels ses successeurs devaient conduire la monarchie, s'il n'aurait pas été en son pouvoir de prévenir ces malheurs, si le parti auquel il s'était arrêté s'imposait à lui, et si, avec plus de souplesse, de dextérité, de patience, il n'aurait pas pu, comme la reine le lui demandait, attendre la mort imminente de Maurepas, qui lui aurait laissé le champ libre. Mais ces reproches, que M. Necker s'adressait plus tard à lui-même, personne ne songeait sur le moment à les diriger contre lui, et c'était à la cour que l'on s'en prenait de sa chute. Plus encore que

le renvoi de Turgot, dont quelques-uns des plans étaient mal compris et peu populaires, la disgrâce subite et inexpliquée de M. Necker fut une de ces fautes qui commencèrent d'aliéner à Louis XVI la faveur de l'opinion publique. Les témoignages de la sympathie qui éclata en faveur de M. Necker furent si nombreux et si unanimes que Mme Necker put, quelques années plus tard, écrire sans aucune exagération sur la volumineuse liasse où sont rassemblés ces témoignages :

L'effet que produisit la retraite de M. Necker fut si extraordinaire qu'il nous étonna nous-mêmes, malgré le sentiment que nous avions de notre amour pour le bien public, de nos efforts et même de nos succès. Résignés à l'ingratitude des hommes et affectés de l'injustice dont nous étions la victime, nous négligeames d'abord de conserver les lettres que nous receumes; enfin nous fûmes frappés de leur multitude et nous résolûmes de garder ce monument d'estime, mais ce ne fut qu'après avoir brûlé une si grande quantité de ces lettres que ce qui nous en reste ne peut donner qu'une bien faible idée des marques d'affection que M. Necker a reçues.

Ce monument d'estime ne formerait pas en effet, si toutes les lettres étaient publiées, moins d'un gros volume. Dans le nombre, je n'en choisirai qu'une et ce qui me détermine dans ce choix, c'est précisément l'obscurité même de celui qui écrivait à M. Necker, dans les termes qu'on va lire :

Metz, 29 mai 1781.

Monsieur,

Me permettrez-vous de vous dire et de vous témoigner la grande douleur dont j'ai été pénétré lorsque j'ai appris que vous n'occupiez plus la place que vous avez si dignement remplie depuis quelque temps pour le bonheur de la France? Non, il n'est pas possible que je contienne plus longtemps mon affliction; il faut que mon cœur s'épanche et il ne seroit qu'imparfaitement soulagé s'il ne s'épanchoit dans votre sein. Ayez pour agréables les larmes qui m'ont échappées lorsque, pendant la nuit, le défaut de sommeil me permettant de donner un libre essor à mes réflexions, j'ai médité sur la perte que fait la France. Il n'y a que la nouvelle de la mort d'un père âgé et respectable que j'aime de tout mon cœur, qui puisse entrer en comparaison avec la sensation que m'a fait celle de votre remerciement. Je sais que ce fut sans brigues que vous obtîntes cette charge importante. Le seul mérite vous y plaça;

vous y avez fait tout le bien qu'il était possible de faire; vous vous proposiez d'en faire beaucoup davantage dans la suite et lorsque nous vous elevions deja des autels dans nos cœurs, tout à coup vous remerciez! Quelle perte pour l'état! Quel sujet de chagrin pour tous les bons citoyens! Encore une fois, monsieur, permettez-moi de vous dire que cette nouvelle a été pour moi un coup accablant. Elle l'a été de même pour tous ceux qui désirent sincèrement le bien. Je ne suis que leur écho.

Je suis avec un très profond respect, un respect que je ne puis assez exprimer, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

JACOB,

Chanoine régulier au collège de Saint-Louis.

Inutile de transcrire ici les lamentations des Marmontel et autres. Il était cependant parmi les amis de M. et de Mme Necker quelqu'un qui se refusait à plaindre le ministre disgracié : c'était Gibbon. Mais la raison qu'il donnait ne pouvait blesser ni le mari ni la femme : « Le sort de votre mari, écrivait-il à Mme Necker, est toujours digne d'envie; il se connoît, ses ennemis l'estiment, l'Europe l'admire et vous l'aimez! »

Que serait-il advenu si M. Necker fût demeuré en possession de la confiance de Louis XVI, et si le temps nécessaire lui eût été laissé pour mener à bien ses vastes projets de réforme politique et financière? Il est toujours facile de refaire l'histoire après coup, et de dire avec assurance ce qui se serait passé si tel ou tel événement n'avait pas eu lieu. Les ennemis de M. Necker ont eu beau jeu pour prétendre que ce sont ses concessions imprudentes qui ont amené la révolution française. Il ne serait pas moins facile de soutenir qu'il l'aurait prévenue s'il n'avait pas été sacrifié sans motifs à des rancunes mesquines. Mais ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que la situation de la monarchie eût été meilleure si le déficit financier ne l'eût mise à la merci des états-généraux et que M. Necker eût sauvé la monarchie du déficit. Malouet, dans ses Mémoires, émet un jugement plus favorable encore à M. Necker, et l'on me permettra de rapporter ici sans la discuter l'opinion du seul homme peut-être qui ait traversé cette époque redoutable sans qu'on puisse lui reprocher ni une illusion ni une faiblesse : « Quoi qu'on en puisse dire, c'est de la retraite de M. Necker en 1781 et de l'impéritie de ses successeurs que datent les désordres qui nous ont conduits aux états-généraux. »

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES

DÉFENSES MARITIMES

ET

LA FLOTTE MILITAIRE DE L'ITALIE

Depuis les événemens de 1870, les forces militaires des divers états ont été déplacées. Les unes se sont développées; d'autres ont surgi; d'autres ont diminué. C'est surtout en marine que les changemens ont été remarquables. Des états comptaient à peine à la mer quelques navires; ils ont tout à coup montré des forces maritimes au moins respectables, si ce n'est prépondérantes. Tels ont été la Prusse, la Russie particulièrement. On a vu des républiques du sud d'Amérique entrer en lice avec des bâtimens devenus presque célèbres même en Europe. Autrefois, deux ou trois puissances étaient maîtresses de la mer, et la rivalité ne pouvait exister qu'entre elles. Aujourd'hui, elles rencontrent des émules. Les conséquences de ce changement peuvent être considérables et la politique générale peut en être affectée.

Or l'Italie est un des pays qui ont pris à cœur de devenir puissance maritime et de figurer parmi les plus importantes. Nous ne rechercherons pas les conséquences possibles de cette ambition, nous nous bornerons à notre sujet, qui est la description des travaux entrepris en Italie pour la construction d'une grande flotte, la constitution d'une armée navale nombreuse, l'instruction d'un corps considérable d'officiers, et enfin la défense spéciale des côtes,

comme complément de l'organisation des forces nationales sur mer et sur terre. Ces travaux sont fort avancés, et il faut les connaître pour bien savoir quel degré d'appui ou de concurrence la France peut trouver chez ses plus proches voisins.

I.

Après la bataille de Lissa, les Italiens sentirent la nécessité de constituer une force navale sérieuse. Cette nécessité, l'étendue seule de leurs rivages suffisait à la leur imposer. La Péninsule a plus de 3,000 kilomètres de côtes. Les hommes d'état faisaient le raisonnement suivant : « Supposons, disaient-ils, qu'un ennemi domine la mer et qu'il en chasse notre pavillon, comme les pavillons prussiens et russes ont été un moment chassés de la Baltique et de la Mer-Noire : où s'abriteront nos vaisseaux ? Laissons même hors de question notre flotte, qui n'existe pas encore. Quel sort sera réservé à nos villes maritimes? Seront-elles livrées sans défense aux bombardemens, abandonnées à la discrétion de l'assaillant, soumises aux rançons les plus dures? Si l'ennemi débarqué les occupe, deviendront-elles une base d'opération, une porte ouverte à l'intérieur, une tête de chemin pour l'approvisionnement d'une armée en marche, comme Kamiesh et Balaclava pendant le siège de Sébastopol? »

Sous les gouvernemens précédens de la Péninsule, la défense maritime était fort négligée en Italie. De distance en distance, on voyait surgir près du rivage une tour isolée et mélancolique, inutile contre la contrebande et dérisoire contre une invasion. Ces édifices étaient en général dépourvus de tout armement et hors d'état d'en recevoir aucun. Placées d'ailleurs à des intervalles assez éloignés les unes des autres, ces tours n'avaient entre elles aucune corrélation et ne pouvaient se prêter aucun appui. La nullité de ces ouvrages aurait pu se racheter s'ils avaient servi de stations à quelque télégraphe électrique. Mais l'utilité de cette découverte de la science contemporaine n'avait pas été jusqu'alors constatée en temps de guerre. La Prusse, qui a montré à l'Europe, au bon moment pour son ambition, tant d'institutions militaires d'un effet imprévu : l'institution de la réserve, l'invention du fusil à aiguille, l'emploi des chemins de fer pour la mobilisation des armées, les canons Krupp, les fusillades de paysans coupables de défendre leurs foyers, les indemnités de guerre imposées aux villes ouvertes, et tant d'autres progrès de la civilisation et de la crainte de Dieu, n'avait pas encore indiqué l'usage en guerre de l'électricité, et d'ailleurs les pouvoirs éphémères de l'Italie, divisée en petites prin-

cipautés, ne songeaient guère à s'entendre dans un dessein de défense commune.

L'attention publique fut d'abord éveillée sur les dangers d'un tel délabrement par une publication du général Brignone. Il proposait à ses compatriotes tout un système de défense par terre et par mer, et d'abord, faisant justice des postes de défense érigés le long des côtes, il demandait qu'on les remît au domaine et qu'on préparât une protection plus sérieuse du pays. Il fallait désormais tenir compte de la portée des canons, du poids des projectiles; il fallait prévoir leur puissance, faire entrer dans le plan général un élément nouveau, les chemins de fer, principal instrument de ce qu'on appelle aujourd'hui la « défense mobile, » et qui comprend le transport rapide vers les points menacés des forces stationnées à l'intérieur. L'écrivain militaire était loin de renoncer à « la défense permanente, » c'est-à-dire aux fortifications. Au contraire, il en voulait augmenter la force par la construction de quelques citadelles très redoutables sur la côte, là où les débarquemens seraient plus faciles et offriraient à l'ennemi une bonne position stratégique : Gênes, Livourne, Naples, Syracuse, Palerme, la Spezzia, Tarente, Venise, Messine, Baia, Civita-Vecchia, Brindisi et autres lieux. En tout, vingt et un ports ou villes près de la mer.

Ce nombre était à peine suffisant, et pourtant entraînait des dépenses considérables. Le général en évaluait la somme totale à 70 millions, calcul évidemment trop modeste. Même sans comprendre la construction et la réparation d'arsenaux à la Spezzia, à Venise, à Tarente, il aurait pu doubler le montant de cette appréciation, tout en restant au-dessous de la vérité. C'est le sort des devis d'être inexacts, et l'on sait qu'ils seront toujours dépassés. Se fier à ces estimations préalables, c'est se payer d'illusion, c'est s'exposer à des déceptions certaines et compter, comme on dit, sans son hôte. On le sentait bien, et la perspective de dépenser les millions par centaines était de nature à faire réfléchir. On ne savait quel parti prendre.

A cette époque, l'Italie était fort gênée. A peine hors de page, elle avait obéré ses finances par les frais de son établissement dans le monde. Il faut bien « monter sa maison » quand on veut faire figure. Elle avait hâte de se montrer l'égale des vieilles nations et ne voulait pas avoir la physionomie d'une parvenue. Elle ne s'était donc refusé aucune des dépenses d'utilité qu'il eût été peut-être plus sage d'ajourner ou de graduer en gagnant du temps. Après son affranchissement, elle avait trouvé tout à faire. Les pouvoirs antérieurs avaient plutôt exploité qu'enrichi le pays. Confiante dans l'avenir et dans la perspective d'une prospérité future,

elle avait hâte de jouir et n'avait pas hésité à escompter sa perspective de fortune : travaux publics et chemins de fer, instruction publique, édifices d'utilité générale, constitution d'une forte armée, construction d'une marine, elle avait tout entrepris à la fois, non par prodigalité, encore moins par dissipation de revenu, mais par empressement de prendre rang dans le concert des gouvernemens d'une richesse solide et d'une vieille importance. Le même sentiment l'avait conduite antérieurement en Crimée, où elle avait été fière de prendre place entre les armées de France et d'Angleterre.

Elle entendait affirmer du premier coup ses prétentions à une grande situation dont elle ne voulait pas déchoir : ambition noble et légitime à laquelle on ne pouvait faire qu'un reproche, c'était de l'emporter au-delà des justes bornes, car, pour la maintenir, elle avait dû contracter des dettes, et, avant tout, il fallait y faire honneur. Son gouvernement devait donc reculer d'abord devant la pensée d'engager des centaines de millions dans des travaux de terrassemens et de maçonneries. Le plus pressé était d'équilibrer le budget et de mettre les dépenses au niveau des revenus.

Et pourtant, il se trouvait placé dans une alternative embarrassante : s'exposer par économie à tenter un ennemi quelconque par la facilité des débarquemens, — extrémité impossible à subir volontairement; — ou consacrer des sommes énormes à la création de forteresses sur les côtes, la difficulté n'était pas moindre. La dépense qu'exigeait la sécurité publique, les calculs financiers la refusaient. C'était un cercle vicieux. On cherchait donc un biais pour en sortir. Écartant l'idée des fortifications à terre, toujours dispendieuses, on eut d'abord l'idée d'y substituer des fortifications flottantes d'un prix beaucoup moins élevé. Au demeurant, il ne s'agissait, disait-on, que de défendre le littoral. Dans l'intérieur, on avait des ouvrages imprenables ou à peu près, comme le fameux quadrilatère, où les Autrichiens avaient épuisé toutes les ressources de l'art militaire. On proposa donc la combinaison suivante.

On construirait des batteries flottantes, espèces d'affûts, où l'on placerait des pièces de grosse artillerie. Ces lourdes machines, remisées sur les côtes, ne sortiraient de leur mouillage qu'à la vue de l'ennemi. Elles s'ébranleraient alors pour se porter à sa rencontre et l'empêcher d'avancer. On chercherait à compléter ce genre de défense par la construction de barrages où l'on poserait des torpilles. Sur les jetées des ports, il y aurait des batteries à découvert.

Ce projet, séduisant en apparence, ne tint pas devant l'examen. Il n'eût rien empêché. Si économique qu'il se présentât, il eût encore coûté trop cher puisqu'il eût été complètement inutile. La discussion publique en fit ressortir le caractère illusoire.

Les batteries flottantes proposées ne pouvaient se porter au-devant de l'ennemi qu'en cessant d'être abritées par la côte où elles eussent été tenues en temps ordinaire. Une fois en pleine mer, pourraient-elles résister à la violence du vent? ne seraient-elles pas exposées à sombrer sous le poids énorme des pièces d'artillerie dont la marine fait usage aujourd'hui? Admettons l'hypothèse d'un temps calme et d'une mer plate, la situation de ces machines flottantes n'aurait pas été moins compromise par une raison concluante. Pour agir utilement contre des bâtimens cuirassés, embossés à distance de bombardement, on aurait dû les porter en avant et les approcher à 2,000 mètres environ. Sitôt en vue, elles eussent été poursuivies par les adversaires et bientôt atteintes avant de parvenir à trouver un refuge sous les canons de la côte. On leur supposait une marche de 10 nœuds. Les cuirassés ont souvent une rapidité de plus de 15 nœuds. Devancer les batteries dans leur retraite, les couler avant leur retour au port eût été, disait-on, l'affaire de quelques minutes.

Quant aux torpilles et aux barrages dont on prévoyait l'emploi pour fortifier l'entrée des ports et des fleuves, inutile d'en faire ressortir l'insuffisance. L'explosion des torpilles peut causer des avaries, même des catastrophes particulières, mais non détruire une escadre. On peut, sinon s'en garantir, du moins en éviter souvent le danger par des informations préalables, par des dragages de nuit. La science qui crée ces armes redoutables indique en même temps les précautions à prendre contre leur atteinte. C'est le but de recherches et d'études constantes dans les rangs de la marine. Si la solution du problème n'est pas encore trouvée, on en approche du moins, et l'expérience, au besoin, snppléerait aux formules scientifiques. On a l'exemple des torpilleurs russes et de l'escadre ottomane dans la Mer-Noire; l'exemple des flottilles fédérales et de leurs commandans Ferragut et Porter dans le Mississipi; celui des Brésiliens au Paraguay. On a les essais et les découvertes de chaque jour en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis. Le moment viendra où la guerre des torpilleurs n'aura plus de mystères et sera soumise, comme la guerre ordinaire, à des règles précises d'attaque et de défense que le hasard, le bonheur et l'habileté perfectionneront, au moment du combat, mais dont tous les officiers auront la clé. Les périls seront alors diminués, et cette invention, d'abord réputée irrésistible, aura le sort des choses dont l'imagination grossit l'importance et dont l'engoûment, comme tout autre genre d'enthousiasme, est éphémère. Dans l'antiquité, au temps des galères carthaginoises, le Romain Duilius imagina un grappin de fer : le fameux « corbeau » qui vain-

quit sur les mers les ennemis de Rome. Qu'est devenu cet engin de guerre? Il a passé, comme emblème d'un oiseau de proie, sur les étendards d'Odin à l'époque des Carlovingiens, et ce symbole du courage barbare a fait plus que les mécanismes les plus ingénieux pour mener les hommes du Nord à la conquête des territoires et des champs fertiles. Au moyen âge, le feu grégeois fut l'effroi des marins, et le secret de ce feu, qui précéda la poudre à canon, fut regardé comme « un secret d'état. » A bord des vaisseaux, on l'a promptement remplacé par l'artillerie, et le feu grégeois, « qui répandait la terreur, » n'est plus qu'une vieillerie sans intérêt. Sur terre, de nos jours, la carabine de précision et les canons rayés ont été jugés d'abord irrésistibles. On a attribué à la carabine Minié la prise de Rome et aux canons rayés la victoire de Solférino. Aujourd'hui ces engins sont fort arriérés. La carabine ne compte plus. Le canon rayé est *distancé* par une nouvelle artillerie. Puis nous avons vu surgir le fusil à aiguille, dont l'invention a été bientôt supplantée par le chassepot, qui, après avoir « fait merveilles, » a été remplacé par ses dérivés. Un clou chasse l'autre. Le moment viendra où de nouveaux « perfectionnemens » ôteront aux torpilles l'intérêt de l'inconnu. Déjà on les a tant de fois bravées, sans accident, qu'elles commencent à inspirer moins d'effroi. Par le fait, c'est une arme très délicate. Elle échappe aux meilleures combinaisons, et l'on n'est pas parvenu à les faire éclater sûrement quand leur explosion serait utile.

Tout calculé, l'expédient des *batteries flottantes* fut écarté. On avait reconnu la nécessité de les douer d'une vitesse au moins égale à celle des vaisseaux; de les cuirasser, de les armer très puissamment, de les mettre en état de tenir la mer par un gros temps; il fallait, en un mot, réunir en eux toutes les facultés de bâtimens destinés à la grande navigation et au combat. Autant valait construire une flotte. Les Italiens l'ont compris et se sont résignés à en faire les frais.

Pour construire des vaisseaux, il faut des chantiers, des ateliers, des outils de toute sorte; pour les tenir à flot, des darses et des bassins; pour les armer, tout un ensemble d'instrumens : forges, grues, marteaux et le reste. Les navires achevés, il faut les abriter, lorsqu'ils sont désarmés, contre les attaques de la mer et les désordres de la tempête, il faut enfin leur assurer un refuge contre un ennemi victorieux et les placer sous la protection de défenses sérieuses. Au moment de commencer une flotte, la première chose à faire était donc de créer des arsenaux.

Le choix des localités n'était pas douteux. La nature et la tradition les avaient indiquées.

Gênes et Venise d'abord. Leur passé répondait de leur avenir.

Or il existe non loin de Gênes, aux confins de la Ligurie, à l'endroit même où elle se rattache au littoral toscan, près de la rivière Magra, un golfe qui semble disposé par la nature pour la réception d'une flotte. A l'est, les contours de ce vaste bassin suivent la courbe des Apennins, dont les contre-forts s'avancent vers le rivage et peuvent intercepter la route pour peu qu'on y place des batteries et des forts. Au fond du golfe est une ville : la Spezzia. M. de Cavour prit la résolution d'y fonder le principal arsenal de l'Italie.

Le golfe de la Spezzia, dont la superficie est de 9,000,000 de mètres carrés, est assez profond pour recevoir les plus grands navires. Il contient huit grandes baies dans le pourtour de ses rivages. Les unes sont fréquentées par la navigation marchande; les autres sont assez vastes pour les évolutions des bâtimens de guerre. Çà et là des îles pointent à la surface, assez larges pour porter des forts. La première idée de placer un arsenal à la Spezzia émane de Napoléon I[er], qui voulait, disait-il, y ouvrir le principal port de son empire. A M. de Cavour est échue l'exécution de ce projet.

Il en fit préparer les plans sous la monarchie sarde, tant il avait la conviction préconçue de ses destinées prochaines. Dès 1861, le roi Victor-Emmanuel put voir le tracé de ce port, trop vaste pour un petit royaume, digne, par ses proportions, de l'Italie unie. Il comprend une étendue de 1,200 mètres en longueur du bord de la mer au sud au mur d'enceinte au nord, et de 700 mètres en largeur de l'est à l'ouest. La nomenclature des ateliers, hangars, dépôts de matériel, cales de construction, ne serait pas à sa place dans cette étude, qui n'a ni la prétention ni le désir d'être technique. Ils couvriront une superficie de 5,600 mètres. L'étendue des cales de construction sera de 14,600 mètres. Il y aura dix bassins creusés à 10 mètres de profondeur. Ces travaux sont en cours d'exécution. Quand ils seront terminés, l'Italie possédera un arsenal égal aux plus beaux établissemens de ce genre, soit en Allemagne, soit en Russie, soit en France.

Mais ce ne sera pas assez d'avoir préparé pour les vaisseaux un abri vaste et commode, d'y avoir réuni tous les moyens de construction et de réparation d'une flotte considérable, il faudra se tenir prêt à défendre au besoin ce matériel. S'enfermer dans l'enceinte d'un arsenal, y tenir ferme, repousser des assauts, ne suffirait pas. Il faut encore éloigner les chances d'un bombardement, et commander un tel respect, que l'ennemi ne soit pas tenté d'attaquer de vive force et reste hors de portée. Un arsenal prend donc place dans le plan général de défense d'un pays. On l'a fait remarquer dans le parlement italien. M. Maldini, dans son rapport, disait à ce sujet : « C'est par là que passe la route qui rejoint, par Gênes, la frontière française. L'occupation de la Spezzia par l'ennemi,

ajoutait-t-il, lui donnerait une base solide d'opérations sur les derrières de l'armée qui manœuvrerait dans la vallée du Pô. Vainqueur sur le Pô, l'ennemi ne pourrait laisser de côté une forteresse si importante, qui serait une menace perpétuelle sur ses flancs. » On s'est donc efforcé de rendre la Spezzia inattaquable par un ennemi descendu des Alpes comme par une armée débarquée.

Parmi les îles du golfe on remarque, dès l'entrée, une assez grande terre, c'est Palmaria, qui surgit près du rivage occidental. L'accès en est assez difficile, la position dominante; on l'a fortifiée. Mais aujourd'hui les vaisseaux passent devant un fort et peuvent en recevoir la volée sans avarie irréparable. Ce n'est plus comme au temps où leur marche dépendait du vent et de la mer. Poussés par la vapeur, ils vont droit et rapidement à leur but, en tout temps, de nuit comme de jour. Un vaisseau ne reste pas plus de quelques minutes dans l'aire des canons. C'est à peine si les artilleurs ont le temps de charger deux fois leurs pièces avant que le bâtiment se trouve hors de portée. On compterait donc souvent en vain sur des batteries croisant leurs feux pour arrêter l'essor d'un vaisseau qui passe. Aussi ce genre de protection est-il maintenant considéré comme insuffisant si son action n'est pas secondée par d'autres moyens défensifs. La navigation du golfe de la Spezzia est entravée contre l'ennemi par une digue pleine, comme à Cherbourg, et qui s'étend d'un rivage à l'autre. Abrité par ces ouvrages, l'arsenal, au fond de la baie, est à peu près hors d'atteinte par mer. Comme protection contre des troupes débarquées aux environs, il y a des forts et des canons qui battent la route le long du rivage et surtout, du côté de l'intérieur, où, comme nous l'avons dit, la chaîne des Apennins envoie des contre-forts.

Telle est la Spezzia; une véritable forteresse propre à toutes fins, également redoutable pour l'attaque et pour la défense. C'est le plus considérable des ouvrages militaires que l'Italie ait entrepris, depuis son affranchissement, pour protéger son indépendance et préparer au besoin ses expéditions à l'étranger.

II.

L'Italie a d'autres ports de guerre : Naples et Venise.

L'arsenal de Naples est encore tel que les Bourbons l'ont laissé avec son annexe de Castellamare. Il suffit jusqu'à présent à la construction des plus grands bâtimens, et pourtant il est fort négligé. Les approvisionnemens de matériaux, bois, fer et charbon, y sont très peu considérables. Le charbon est emmagasiné dans des caves qui s'étendent sous la ville. Des combustions spontanées y sont à craindre. Un bombardement y pourrait produire les effets les

plus funestes. Le bois est conservé dans des fosses où l'on introduit de l'eau minérale sulfureuse pour leur conservation. On ne s'approvisionne qu'à mesure des besoins, car l'arsenal de Naples est condamné à l'abandon. Tarente a été désignée pour le remplacer. Des travaux y ont été commencés. La Spezzia étant au nord de l'Italie, Tarente au sud, ces deux ports se compléteront l'un par l'autre et la nature a tout fait pour y préparer la place d'un grand arsenal. Tarente deviendra le centre d'un arrondissement maritime. Mais cette œuvre sera fort coûteuse et par conséquent très longue. En attendant, l'arsenal de Naples prolonge sa verte vieillesse et les deux premiers vaisseaux de la nouvelle flotte, le *Duilio* et le *Dandolo*, sont sortis de ses chantiers.

Le troisième port de construction de l'Italie est le port de Venise.

Au temps de sa grandeur, Venise fut la reine de l'Adriatique. Cette expression n'a rien d'exagéré. Elle y *régnait* en effet sans partage. Les navires étrangers n'y pénétraient qu'avec son autorisation et en payant un droit. Elle était fort déchue à l'époque de son insurrection contre l'Autriche. Cet empire peu maritime n'avait jamais cherché à rétablir la prépondérance de la marine vénitienne lorsque les traités lui avaient livré la Vénétie. Un sentiment plus juste de ses intérêts aurait rappelé au gouvernement de Vienne qu'une province prospère augmente la force d'un empire, qui s'affaiblit au contraire par la décadence d'un territoire annexé. Mais la fatalité de ces annexions forcées est d'indisposer les sujets contre leur nouveau maître et celui-ci contre ses nouveaux sujets. Si les Vénitiens ne dissimulaient guère leur antipathie contre l'Autriche, celle-ci en revanche ne leur montrait qu'une indifférence, peu politique sans doute, mais assez naturelle et certainement très provoquée.

Aussi quand Venise s'insurgea, sa marine était très délaissée et son arsenal fort négligé. Il tendait à devenir une sorte de musée plein de modèles et de curiosités fort intéressans pour l'étude des constructions navales au moyen âge. Mais on y bornait les travaux à la construction d'embarcations pour les lagunes et tout au plus y voyait-on sur chantiers par intervalles quelques corvettes et autres navires de faible échantillon. Au jour de l'insurrection, on n'y trouva qu'une petite frégate, qui même ne fut jamais terminée. En Autriche, il est vrai, l'on n'était pas beaucoup mieux pourvu. Aussi les deux marines au moment des premières hostilités, donnèrent-elles l'exemple, heureux pour la cause de l'humanité, d'adversaires qui s'observent, mais ne s'attaquent pas.

Bientôt parut dans l'Adriatique une escadre piémontaise, commandée par l'amiral Albini et recrutée à la hâte. Dans les eaux de Venise se trouvaient déjà des bâtimens de guerre envoyés par le

gouvernement napolitain, sous les ordres de l'amiral Cosa. Enfin Venise put armer deux corvettes et un brick. Cette réunion de bâtimens comprenait quatre frégates, une corvette et deux bricks du Piémont; deux frégates et un brick de Naples; les deux corvettes et le brick vénitiens : en tout une force double de l'escadre autrichienne. Mais celle-ci était d'autant moins prête à la bataille qu'elle comptait dans ses équipages un certain nombre d'Italiens peu disposés à la lutte contre leurs compatriotes.

Les alliés allèrent donc à sa rencontre. Elle était mouillée entre l'embouchure de la Piave et celle du Tagliamento. Le commandant de la flotte sarde avait ordre de l'attaquer partout où il la trouverait. Mais il hésita. Pourquoi? Il était, avec les bâtimens amis, de beaucoup le plus fort. De son côté, l'amiral napolitain n'avait pas une entière confiance dans les véritables intentions de son souverain. On remit l'engagement au lendemain. La nuit vint et l'escadre autrichienne en profita pour se retirer. Le lendemain, elle était à Trieste et quand les navires italiens l'y trouvèrent, elle était fortement retranchée sous la protection de batteries de terre récemment élevées et qui eussent rendu le combat plus incertain. La marine italienne crut devoir rester sur la défensive. Elle prit position devant l'ennemi, mais ne chercha pas à le forcer dans sa retraite. L'occasion perdue ne se représenta plus, et à la paix, les deux escadres rentrèrent chacune de son côté, dans leurs ports, sans s'être fait aucun mal : expédition pacifique dont l'Autriche prit sa revanche à Lissa. La Prusse lui avait donné un coup de main en faisant intervenir la confédération allemande dans l'intérêt de la navigation de ses nationaux. A cette époque, la balance était indécise entre les deux partis et il n'était pas encore certain que les armes françaises la feraient pencher en faveur de l'Italie! Autre temps! autre politique! Ce bon office rendu à l'Autriche contribua sans doute à circonscrire au moins l'action de la marine italienne qui, à partir de ce moment surtout, ne fit plus qu'une croisière inutile.

A la fin des hostilités entre la Sardaigne et l'Autriche, Albini dut abandonner Venise à son sort. Il y avait déjà longtemps que l'amiral Cosa avait quitté l'Adriatique. Dès lors Venise devait s'attendre à un blocus. C'était le cas de profiter, pour s'approvisionner, de quelques jours de répit. Cette précaution fut négligée, et la ville, assiégée par terre et par mer, se vit réduite à la famine. Elle avait entretenu à ce sujet des illusions malheureuses; elle croyait qu'il suffirait de quelques bâtimens légers, appelés *trabaccoli*, qu'elle avait armés, pour recueillir des vivres le long de la côte. Mais elle fut bientôt désabusée, et les trabaccoli ne purent être utilisés que dans les lagunes, où ils concoururent à la défense des forts. Cette

destination, la seule qui convînt en temps de guerre, ne pouvait guère prolonger la résistance. Elle dura, par le fait, tant que la disette n'obligea pas la ville à capituler.

Ce fut une leçon qui profite aujourd'hui à l'Italie et à l'Autriche. Toutes deux se préparent pendant la paix à assurer, en temps de guerre, la liberté de la mer ou du moins leur liberté à la mer. Mais alors elles s'étaient uniquement préoccupées des armées de terre et elles n'avaient pas encore compris l'importance d'une marine militaire. Elles ont porté la peine de leur faiblesse maritime, Venise par sa chute, l'Autriche par la résistance prolongée de cette ville. Les occasions de se défendre et d'écarter l'ennemi par la présence d'une flotte n'ont pas manqué depuis lors en Europe et ont complété la démonstration. Les dépenses de la Prusse et de la Russie pour armer la nation de ce précieux instrument de combat en sont la preuve. Quant à l'Italie, elle donne un témoignage frappant de sa conviction par les travaux très importans qu'elle a ordonnés pour l'agrandissement de l'arsenal vénitien et par les constructions successives de bâtimens militaires.

Cette confiance est d'autant mieux placée que l'arsenal est admirablement défendu, comme la ville même, par la nature, serait-il même réduit à ses seules forces. Les lagunes où il est situé s'étalent en marais et prennent l'aspect d'un lac quand la mer y monte. Il est parsemé d'îles entre lesquelles circulent des canaux enfilés par le canon. Les trois passes principales, — Malamocco, Lido et Chioggia, — communiquent avec la mer, mais ont à peine assez de largeur et de profondeur pour admettre des bâtimens de tonnage médiocre, il faut les creuser pour donner accès dans l'arsenal aux grands bâtimens. Malamocco doit donc être approfondi à 9 mètres. Le génie militaire a très bien utilisé les dispositions naturelles du sol pour la fortification de Venise. De nombreuses batteries et des ouvrages distribués sur les îlots commandent les canaux, battent leurs jonctions et créent de redoutables embarras à l'envahisseur. La navigation des lagunes est encore entravée par la difficulté de se diriger dans les défilés indiqués par des balises qu'on peut enlever au besoin. Enfin, du côté de la terre, la grande digue qui continue le chemin de fer est dominée par des ouvrages fortifiés que les Autrichiens, en 1849, n'ont pas occupés sans peine après un siège prolongé. Dans un système général de défense, Venise occupe un point stratégique de la plus haute importance. Fortifiée, elle enfermera le pays tout entier dans un triangle d'arsenaux ; la Spezzia au nord-ouest, Tarente au midi, Venise au nord-est. L'Italie n'épargne donc rien pour en rendre la position formidable et le parlement a voté dans cette intention des sommes considérables.

III.

Le roi Victor-Emmanuel, au début d'une session, disait devant le parlement : « Il est temps de s'occuper plus attentivement de la marine, qui mérite, comme l'armée, l'affection du pays et les soins du parlement. » Le premier résultat de cette recommandation fut la suppression de l'ancienne flotte. On décida la vente du matériel arriéré, soit trente-deux bâtimens : sept cuirassés dont deux frégates, deux batteries flottantes, trois canonnières, treize bâtimens, vaisseau et frégates de vieille flotte; le reste composé de navires de flottille et autres à aubes ou à voiles. La valeur approximative de l'ensemble avait été fixée à un certain nombre de millions. On en tira quelques dizaines de mille francs. Ils n'étaient pas propres à la navigation commerciale. Il eût été trop dispendieux de les adapter aux besoins de l'industrie. Ils ne trouvèrent pas d'acquéreurs et il fallut les démolir. Une discussion assez chaude s'était engagée sur l'emploi de l'argent. Il n'y eut pas d'argent et cela mit toutes les opinions d'accord. N'importe! l'aliénation des bâtimens *démodés* était une grave détermination qui ne fut pas sans courage. Au lieu d'une flotte médiocre, l'Italie n'avait plus de flotte. C'était le cas de dire qu'elle avait « brûlé ses vaisseaux. » Mais elle vit bientôt naître l'espoir d'une nouvelle marine. Elle rajeunissait dans un bâtiment, le *Duilio*, qui n'avait pas encore son pareil et que le génie maritime italien voulait porter au plus haut degré de force et de perfectionnement.

Le *Duilio* a été construit à Castellamare. C'est un modèle nouveau. L'imitera-t-on dans les autres pays? La question est incertaine. En théorie, c'est la perfection de l'art. Les essais de ce bâtiment ne laissent pas beaucoup d'incertitude malgré les critiques. En naîtra-t-il dans la pratique? On ne sait jamais à quoi s'en tenir sur une arme tant qu'elle n'a pas subi l'épreuve de la bataille. Ce superbe vaisseau ne pourra être définitivement jugé que quand il aura « vu le feu. » L'occasion d'en recevoir « le baptême » ne s'est pas encore présentée heureusement depuis 1876, époque où il a été lancé. C'est un navire cuirassé à tourelles, en fer et acier. L'acier a été reconnu plus résistant que le fer et plus difficile à perforer. L'examen des cibles employées pour l'essai des canons de 100 tonnes en a démontré la supériorité. L'acier est donc mêlé au fer dans la construction de la coque même et de la cuirasse. Cet appareil protecteur est d'une épaisseur qui n'avait jamais été obtenue sur aucun navire et qui atteint $0^m,55$. Il résisterait aux canons ordinaires. Mais on a donné à ceux du *Duilio* un poids et une puissance encore inconnus, et les canons de 100 tonnes percent même une cuirasse de

0m,55. Le *Duilio* porte donc à la fois une ceinture de fer que les projectiles en usage sur d'autres bâtimens ne peuvent briser et une artillerie capable d'obtenir ce résultat extraordinaire au moyen de projectiles qui ne pèsent pas moins de 1,000 kilogrammes. Cette épaisseur de cuirasse a été d'ailleurs réservée aux parties les plus exposées. On eût compromis la stabilité du bâtiment en lui imposant une charge plus lourde. Donc les œuvres vives, — le mécanisme de propulsion, les poudres, le gouvernail, — sont défendus par une épaisse enveloppe de fer et acier qui est placée transversalement. Les organes essentiels se trouvent ainsi entourés par des murailles métalliques. Une deuxième cuirasse formant retour dans la largeur du navire sert de ceinture au mécanisme des tourelles et au moteur qui porte les pièces d'artillerie. Ces pièces étant de 100 tonnes, il n'en existe d'aussi puissantes dans aucune autre marine. Cette innovation appartient à l'Italie. Jusqu'alors on avait considéré 80 tonnes comme un maximum au-delà duquel il était dangereux de surcharger un navire. Mais l'artillerie géante du bâtiment de guerre italien et de ses pareils a subi des essais réitérés à la satisfaction des inventeurs et à l'honneur des usines anglaises où elle a été fabriquée. Le *Duilio* enfin est un navire à compartimens *étanches*. Ce système de construction consiste à diviser la coque à l'intérieur en cellules pour isoler l'eau introduite dans le bâtiment par un projectile, une torpille, la rencontre d'un écueil ou toute autre cause de déchirure, et d'en borner l'extension à des compartimens clos où il soit facile de l'*étancher*. Cette disposition a pour but de préserver un navire en danger de sombrer après destruction partielle par l'artillerie ennemie, les mines sous-marines ou par un coup d'éperon.

Tel est le *Duilio*. Le navire-type a donc pour protection un blindage de 0m,55; pour l'attaque, quatre canons de 100 tonnes dans deux tourelles cuirassées; pour ressource extrême, en cas d'avaries majeures, un système de compartimens divisés de manière à limiter l'invasion de la mer par les ouvertures accidentelles de la coque. Les précautions accumulées donnent au navire italien et à la flotte des vaisseaux du même modèle une puissance formidable. On aurait dû le nommer *l'Achille*, car on a tout fait pour le rendre à peu près invulnérable. Ses moyens d'attaque sont complétés par un éperon. Il est muni d'un appareil à lancer des torpilles. Enfin un bateau très rapide, porteur d'un engin de cette espèce, est enfermé dans un tunnel, ménagé à l'arrière du bâtiment et peut, dans un combat, être dirigé contre l'ennemi. L'amiral Saint-Bon, ministre de la marine, a présidé à la construction du *Duilio*. Dans une séance du parlement, il a pu dire, non sans un orgueil légitime, quoiqu'un peu prématuré : « C'est le navire le plus puissant qui existe. Il

pourrait tenir tête à une escadre. » Nous ajouterons : C'est possible, mais tout dépendra de la manière de s'en servir. Ce n'est pas seulement le fer, c'est le cœur et la tête des marins qui font la force et le succès d'un bâtiment dans les batailles navales. Le *Duilio* a coûté au moins 14 millions. Trois autres vaisseaux sont en cours de construction ou d'armement : *Dandolo, Italia, Lepanto.* Nonobstant les promesses ou les espérances du ministre, nos voisins n'étaient pas encore complètement satisfaits des dimensions et de la force du *Duilio*. Il a 103 mètres de longueur et 20 mètres à peu près de largeur. L'*Italia* a 122 mètres de long sur 23 mètres de large. Le *Duilio* a 10,600 tonnes de déplacement; l'*Italia* en a 14,300. Le tirant d'eau moyen du *Duilio* est de 7^{m},90. L'*Italia* plongera sa carène en charge à 8^{m},50. Imaginera-t-on pour l'armer des canons de plus de 100 tonnes, pour le protéger des cuirasses d'une épaisseur plus forte que 0^{m},55? Où se terminera cette course au clocher ou plutôt cette course à la ruine? Beaucoup d'Italiens croient qu'il conviendrait de s'arrêter, dès à présent, dans la construction des *Duilio* de l'avenir. Le nombre des bâtimens de la flotte devait, dans l'origine, comprendre seize vaisseaux, dix frégates et corvettes, six avisos, cinq canonnières, vingt-quatre navires de flottille. Inutile d'en indiquer les noms. Ce sont toujours les mêmes dans toutes les flottes. Il semble qu'on croie communiquer aux bâtimens de mer, avec leurs noms, les qualités que ces désignations comportent. C'est une puérilité des puissances qui rappelle les enfantillages de la vieille civilisation chinoise. Le terme des travaux de construction est l'année 1888, peu après l'époque où la Prusse achèvera ceux de sa flotte. Réunies, les deux marines formeraient une armée très imposante, et capable, par le nombre et la force des navires, de soutenir une lutte même avec l'Angleterre. Quelques bâtimens d'un rang inférieur semblent réaliser certains perfectionnemens que le ministre a présentés comme de très grandes nouveautés. Tel est, par exemple, le *Pietro-Mica,* dont la chambre italienne a entendu faire d'avance un éloge peut-être un peu emphatique et qu'il ne faut encore accepter que sous bénéfice d'inventaire. On se serait efforcé de donner à ce navire, construit à Venise, le double caractère d'un navire ordinaire de combat et d'un torpilleur. D'autres bâtimens de même modèle sont, dit-on, en chantier. Le matériel de la marine étant ainsi terminé, il ne restera qu'à l'armer en y embarquant les équipages et les états-majors.

M. Depretis, ministre des finances, disait un jour, dans le parlement, en présentant le budget ; « Pour constituer une bonne marine militaire, deux choses sont nécessaires : des navires de guerre bien construits, une bonne conduite de ces bâtimens et un

bon usage des matériaux de guerre; d'où résulte la nécessité d'avoir deux ordres de personnes : des constructeurs habiles, des conducteurs intelligens et expérimentés. La première catégorie comprend les ingénieurs maritimes; la seconde est composée du personnel militaire. C'est d'ailleurs une illusion, ajoutait-il, de croire que les études du personnel militaire puissent se faire dans de courtes navigations, encore moins par des simulacres de manœuvres et d'opérations militaires faites avec des moyens qu'on n'emploiera pas en réalité. Il faut pour cette instruction de vrais armemens maritimes, qui sont réclamés par d'autres considérations. Telle est, par exemple, la nécessité d'avoir sous la main une force navale toujours prête pour une éventualité politique et des bâtimens qui courent des mers pour la protection des intérêts commerciaux. »

Or, pour avoir de bons officiers, il faut d'abord former de bons élèves. Autrefois l'Italie avait deux écoles navales : l'école de la marine napolitaine, au palais de la Consulte, à Naples; l'école de la marine sarde, à Gênes. On les a remplacées par une *académie navale* à Livourne. Cette institution est divisée en deux sections : l'une consacrée aux études théoriques, l'autre plus spécialement destinée à former au métier de la mer les futurs officiers. On sait d'ailleurs que, dès l'année 1873, l'Italie faisait évoluer dans la Méditerranée une escadre permanente composée de bâtimens cuirassés et de quelques navires d'instruction. De plus, le gouvernement envoie jusque dans les mers lointaines des stationnaires pour la protection du commerce national.

La composition des équipages n'a pas été moins bien préparée. Le personnel militaire inférieur comprenait autrefois des services accessoires qu'on a supprimés. L'infanterie de marine n'existe plus, l'Italie n'ayant pas de colonies. La police dans les arsenaux est confiée aux équipages de ligne et aux gendarmes ou carabiniers. Les bureaux, dans les arrondissemens maritimes, étaient occupés par des employés civils. On les a réformés, et leur service a été réservé au commissariat. Il y avait à bord des aumôniers; ils ont été supprimés. Le personnel maritime est donc désormais exclusivement militaire. Il comprend un amiral, des vice-amiraux, des contre-amiraux, des capitaines de vaisseau, des capitaines de frégate, des lieutenans et sous-lieutenans de vaisseau. Quant au génie maritime, il comporte des officiers ingénieurs et des officiers mécaniciens. L'ensemble des corps de la marine est complété par les officiers de santé et ceux du commissariat. Dégagée de tout parasite, la marine italienne est libre de ses mouvemens. Les levées en temps de guerre se feraient très promptement; les embarquemens seraient effectués sans embarras, sans conflit d'autorité, sans incertitude. Les cadres sont prêts; les chefs

connaissent l'étendue et la limite de leurs devoirs. Enfin l'Italie peut disposer d'un très grand nombre de marins. A vingt ans, ils sont déclarés propres au service et partagés en deux contingens : l'un qui sert pendant quatre ans et passe ensuite dans la réserve pendant huit années; l'autre qui est classé pendant dix ans dans la réserve.

IV.

Quelle conclusion faut-il tirer de cette étude? C'est que l'Italie, comme la Russie, comme l'Allemagne, a voulu sortir de son infériorité maritime. C'est une ambition naturelle, mais bien coûteuse. Si c'est une affaire d'amour-propre, c'est un amour-propre qu'elle paie bien cher: si c'est une prévision politique, quelle est-elle? Il est toujours dangereux de jouer avec des armes. On est tout de suite tenté d'en user même sans être assuré qu'on saura et qu'on pourra s'en servir. Il n'appartient pas à tout le monde de jouer le jeu des annexions et d'y gagner.

En attendant, le plus clair, c'est l'argent qu'on dépense avant de savoir si le bénéfice compensera jamais les frais. Les flottes d'aujourd'hui sont hors de prix, et le meilleur moyen de se ruiner, c'est d'en construire une. Nous avons vu qu'un vaisseau coûte 14 millions! Heureuses les nations qui peuvent réunir seize bâtimens de ce prix sans se gêner et sans détourner au profit d'armemens stériles des sommes dont pourraient profiter le commerce et l'industrie nationales!

Ces constructions ruineuses ont souvent une influence morale très regrettable sur l'esprit des plus braves commandans et peuvent refroidir leur courage. Avoir la charge et la responsabilité d'un navire de 14 millions, c'est une pensée qui rend très circonspect. Il n'y a pas de Jean Bart dont la valeur bouillante ne reçoive comme une douche d'eau froide à l'idée de perdre, par la moindre aventure tant soit peu hasardée, un bâtiment qu'on met au moins deux ans à construire et qui entraîne une si grosse dépense! Autrefois, quelques mois pouvaient suffire au remplacement d'un navire coulé. Il y avait pour cela dans les arsenaux des approvisionnemens de toute sorte et dans les caisses de l'état quelques centaines de mille francs qui suffisaient. Aussi que de hardis combats! que d'actes de folie héroïque! Aucune entreprise n'arrêtait les marins. Quelles belles imprudences et parfois quels beaux succès! Mais aujourd'hui qu'avons-nous vu? Ces marins d'un courage superbe dans les tranchées de Sébastopol et sur les murs de Paris pendant le siège de 1870 n'ont-ils pas promené un armement splendide le long des côtes

prussiennes sans tenter d'y envoyer un seul boulet? Dieu sait pourtant s'ils étaient impatiens d'agir! mais quoi! ils avaient sous leurs pieds des millions qui flottaient! Prêts à risquer leur vie, ils devaient hésiter à risquer leurs vaisseaux!

Matelots des équipages, officiers de l'état-major, nos marins, en fait de courage et d'instruction, ne sont inférieurs à personne. Et pourtant quelle différence d'entrain et de hardiesse a montrée pendant la guerre de sécession, la marine des États-Unis, dont la flotte à peine formée comptait plus de corvettes que de bâtimens cuirassés, plus de navires en bois de faible échantillon que de monitors! Aussi les commandans passaient-ils cavalièrement par-dessus toute considération pour la sécurité de ces bâtimens. Ils les risquaient de gaîté de cœur et les conduisaient allègrement au-dessus des torpilles, au-devant des embrasures de forteresses. Citons-en quelques exemples.

En 1862, la marine fédérale faisait le blocus du Mississipi et voulait forcer l'entrée et les passes de ce fleuve pour seconder les opérations de l'armée de terre autour de la Nouvelle-Orléans. Les confédérés, encore moins préparés que leurs adversaires, avaient été surpris par la guerre sans flotte et presque sans bâtimens de combat. Ils étaient hors d'état de se porter en mer au-devant de l'ennemi et devaient se borner à défendre le fleuve. Ils y avaient accumulé de grands moyens de résistance : forts et batteries à terre, barrage dans le fleuve, torpilles et, en arrière, des flottilles d'embarcations transformées en canonnières. Une des passes du Mississipi était défendue, par deux forts en face l'un de l'autre : le fort Jackson et le fort Saint-Philip, ouvrages armés de quarante bouches à feu. Il fallait traverser cet obstacle. Le commodore Ferragut, durant une nuit obscure, envoya dans le Mississipi deux canonnières avec ordre de reconnaître et d'ouvrir, si faire se pouvait, un barrage entremêlé de torpilles qu'on savait dressé entre les deux forts. Ce barrage, qui était formé de vieilles coques de navires réunies par une chaîne, ne fut pas rompu. Le lieutenant, de retour, avait réussi pourtant à dégager l'un des pontons. En fait, le barrage était au moins entr'ouvert. On pouvait le franchir. Ferragut n'hésita pas. Le 24 avril, à trois heures du matin, il partit sur la corvette *Hartford*, qui marchait en tête. Le passage pratiqué dans l'estacade était très étroit. Il y échoua et resta exposé aux volées des forts. Un autre navire, le *Brooklyn*, eut le même sort. Plusieurs canonnières s'échouèrent également. Ces incidens ne purent déconcerter le hardi marin; il se dégagea, rallia sa flottille, à l'exception d'un seul navire, au-delà du barrage et livra combat aux confédérés, qui l'attendaient derrière ce rempart. Un de ses

bâtimens fut coulé. N'importe, il passa, c'était l'essentiel. La perte avait été de trente-six tués et deux cents blessés, perte minime dans une entreprise en apparence désespérée. Ce début présageait bien d'autres succès.

Sur la rive gauche, et plus haut, se trouvait Vicksburg, principale place d'armes des confédérés. Le long du fleuve, sur un espace de 3 milles, étaient disposées des batteries, et il fallait passer sous leur feu dans ce défilé. Le commandant de l'escadre fédérale y entra, suivi de onze navires, corvettes et canonnières. En passant devant Vicksburg, il fut salué par les batteries et son navire, le *Hartford*, fut touché en plusieurs endroits; mais il ne s'arrêta pas à réparer les avaries, il passa, laissant quelques navires en arrière. Trois renoncèrent à poursuivre leur route et firent retraite, les autres rejoignirent leur chef. Cette équipée coûta sept tués et trente blessés, mais on avait passé, l'honneur était sauf et l'on était plein de confiance.

De ces exemples, que nous pourrions aisément multiplier, il résulte que les forts n'arrêtent pas un chef entreprenant devant une passe même bien défendue. Mais c'est à la condition qu'il ait toute sa liberté d'esprit. C'est chose très sérieuse de s'engager dans une entreprise où la vie des hommes, la sécurité de l'état et l'honneur du pays sont intéressés. Quand on s'y dévoue, c'est le moins qu'on n'y porte aucun autre souci que celui d'assurer le succès. Des précautions à prendre, un intérêt matériel à sauvegarder, ne font que troubler l'esprit, ôter au chef la lucidité et la résolution nécessaires. Il n'importait guère sans doute au gouvernement fédéral qu'une canonnière, une corvette ou tout autre bâtiment d'importance ordinaire fussent coulés en mer ou dans un fleuve. On les eût remplacés facilement et avec promptitude. Aussi l'amiral donnait dans le danger tête baissée, sans arrière-pensée, tout entier à la bataille et prêt, comme il le disait, « à sauter vaillamment avec ses officiers. » Mais si le *Hartford*, tant de fois sorti, comme par miracle, d'entreprises aussi hasardeuses, avait représenté 14 millions, il est permis de penser que son chef ne l'eût pas exposé avec cette fière liberté d'allures, cet entrain vainqueur et cette gaîté guerrière.

D'autre part, les vaisseaux peuvent-ils, en se plaçant devant un fort, échanger avec ces remparts de pierre une canonnade à outrance sans encourir une perte certaine? Les Anglais, en 1855, sous les ordres de l'amiral Napier, et les Français de la flotte alliée, n'ont pas cru possible de le tenter contre les Russes dans la Baltique. Ils n'étaient prêts à lutter que contre d'autres bâtimens sur leur élément. Ils sont donc rentrés dans les ports nationaux sans coup férir. Plus tard sous les mêmes pavillons on a voulu mieux faire, et

l'on s'est engagé, mais sans succès, contre les forteresses qui défendaient l'entrée de Sébastopol. Enfin les cuirassés sont entrés en scène. C'était devant Kinburn, à l'embouchure du Bug et du Dnieper. Les premières batteries flottantes : la *Dévastation*, la *Lave* et la *Tonnante*, sous les ordres supérieurs de l'amiral Bruat, se sont placées résolûment devant Kinburn, très bien servi par l'artillerie russe. Kinburn a répondu à leurs feux, mais la forteresse a été réduite en quelques heures. Même résultat plus tard en Amérique. L'amiral Dahlgreen, avec des navires du gouvernement fédéral, attaque et bombarde le fort Sumter. Il le ruine en très peu de temps. On n'en voit plus que des débris amoncelés. Dans la même guerre, près de Mobile, le fort Morgan est incendié et réduit à capitulation. Le fort Jackson, le fort Philip, sur les bords du Mississipi, sont bombardés et démantelés par l'amiral Porter.

Quelles conséquences tirer de ces souvenirs contradictoires! C'est que, s'il suffit d'avoir un degré raisonnable de hardiesse pour braver le feu de forteresses quand il ne s'agit que de passer devant elles, il est au contraire très difficile et très scabreux de s'embosser en face de leurs feux, d'y séjourner le temps nécessaire pour renverser leurs batteries et démolir leurs murailles. Oserait-on le tenter avec des bâtimens de 14 millions? Des marins l'ont fait récemment. Ils ont été hardis et heureux! D'autres les imiteront, et il ne sera pas toujours dit que de splendides armemens maritimes auront été réduits pendant des saisons entières à se promener hors de portée des fortifications d'un ennemi sans échanger avec cet ennemi une seule bombe ou un seul boulet, ne serait-ce qu'à titre de salut. On prévoit partout cela d'avance. Aussi augmente-t-on partout les précautions. Ici l'on cuirasse jusqu'aux forteresses. Les côtes de la mer sont revêtues de fer. Là on dresse l'embûche de mines sous-marines d'autant plus redoutables qu'on ne sait où les prendre et qu'il suffit souvent d'une étincelle électrique fournie au moment opportun par un homme placé à terre, pour déterminer une explosion irrésistible.

Mais, comme nous l'avons dit, on a déjà, dans plus d'un livre, tracé pour de telles situations des théories d'attaque et de défense. Et d'abord on a préparé les moyens de faire la recherche des torpilles sous l'eau et de déblayer les abords des ouvrages fortifiés qu'on se propose d'attaquer. Il existe, entre autres écrits, des études spéciales, et, chaque jour, on en voit paraître de nouvelles. Citons particulièrement *a Treatise on Coast Defence* par un colonel de l'armée américaine, et un travail très attachant d'un lieutenant de vaisseau, publié sous le titre de *Guerre maritime des États-Unis* par M. de la Chauvinière. Ces deux écrivains militaires

sont d'accord pour dire qu'aucune résistance à des attaques par mer, qu'aucune défense des passages dans les baies et les rivières ne peut avoir de chance de succès que si l'on y réunit, aux fortifications à terre, des barrages complétés par des rangées de torpilles. Ils sont aussi d'avis qu'il est impossible d'attaquer ces barricades et ces mines souvent dissimulées sous la surface de l'eau sans avoir pris d'avance des renseignemens sur leur gisement et leur nature.

Les marines européennes ont maintenant, parmi les bâtimens de flottille, des navires qui portent des torpilles, vont à la vapeur avec une rapidité très grande et ne font aucun bruit dans leur marche. Leurs machines sont silencieuses. Rien ne révèle leur approche. Leur célérité va jusqu'à 18 et même 20 nœuds, alors que les vaisseaux ne dépassent guère 15. Partout, pendant les nuits obscures, ils peuvent se glisser sans éveiller l'attention. Ils peuvent se défiler sous l'ombre des côtes élevées. On peut les conduire dans un port de guerre, une fois le jour tombé, pour y faire la recherche des torpilles placées soit au fond, soit entre deux eaux. Ils peuvent s'y livrer, à la faveur de l'obscurité, au dragage de ces redoutables engins, en briser les amarres, couper ou écorcher les fils conducteurs de l'électricité. On suppose l'entrée de nuit dans un port ennemi de deux de ces navires associés ensemble pour draguer les torpilles; ils traîneraient à leur suite un filet ou des grappins, armés d'arêtes tranchantes. Après avoir détruit ainsi ou relevé tout un barrage de torpilles, ils pourraient, avec un peu de cette fortune qui favorise l'audace, se retirer sans avoir été découverts, ou échapper par leur petitesse même aux projectiles qui, dans la nuit, sont dirigés un peu au hasard.

Un succès si complet sera-t-il fréquemment obtenu? Il sera certainement rare. Mais c'est déjà beaucoup qu'il soit possible, et l'entreprise vaudrait sans doute, en temps de guerre, la peine d'être tentée. Dans la marine, la considération du danger, comme l'histoire nous l'apprend, n'a jamais arrêté les équipages bien conduits, et les volontaires n'ont jamais fait défaut pour les expéditions hasardeuses. Les navires à torpilles ne manqueront pas de gens dévoués pour les diriger et les manœuvrer dans leur périlleuse aventure, et d'ailleurs ce service que M. de Bismarck, en parlant de la marine prussienne, proclamait devoir être aussi dangereux pour les défenseurs que contre l'ennemi, n'est pas sans réserver de grandes chances de salut aux marins qui s'y dévouent. Les canots torpilleurs sont exposés aux effets de la lumière électrique, qui permet de diriger contre eux des coups plus sûrs. Mais la rapidité de leurs évolutions laisse au tir de l'artillerie pendant la nuit et dans le trouble d'une

attaque subite de bien faibles chances. Comme nous le disions, le but est petit; quand on croit l'atteindre et qu'on l'a visé, il a déjà disparu. L'adversaire le plus dangereux du canot-torpille sera le canot-torpille. Chaque marine est aujourd'hui pourvue de cette espèce de navire, et il faut s'attendre, dans les reconnaissances nocturnes, à des combats entre bâtimens du même genre. Tels on voit les mineurs devant une place assiégée se rencontrer sous terre dans les galeries qu'ils creusent en sens contraire et se livrer hors de la vue des humains des combats acharnés où ceux qui tombent trouvent une sépulture toute préparée de leurs propres mains; tels les navires torpilleurs se heurteront et se serviront les uns contre les autres de leur arme meurtrière destinée à un ennemi différent. C'est la fortune de la guerre. Les équipages ne la redouteront pas.

Quant aux bâtimens qui se tiendront devant les ports, ils devront exercer une grande surveillance et faire un service très fatigant. Le mieux, disent les gens de l'art, sera de rester la nuit en mouvement sous vapeur. Parmi les commandans, les uns se borneront à s'entourer de filets simples ou métalliques pour tenir les canots torpilleurs à distance. Quelques précautions qu'on prenne, il y aura toujours des surprises à craindre, de gros risques à courir. Les blocus ne seront plus comparables à ces opérations d'autrefois où l'on pouvait « dormir sur ses deux oreilles, » sans autre inconvénient que de laisser passer quelque hardi clipper de ceux qu'on appelait dans la guerre d'Amérique « forceurs de blocus » et qui ont gagné de grosses fortunes à cette contrebande de guerre. Maintenant il s'agira du salut des bâtimens et de la vie des équipages. La guerre, dure épreuve, sera désormais plus pénible encore. La vigilance continuelle donnera plus de peine que le combat. Et les combats seront féconds en surprises nouvelles et en périls inconnus. Ces surprises et ces dangers ont pu être bravés heureusement en Amérique. Mais ils ont laissé encore des secrets mal révélés, des mystères dont le voile est à peine soulevé. En attendant, les flottes nouvelles sont préparées en vue de ces obscurités qu'il faut percer à jour. Quant à l'Italie, elle est entrée l'une des dernières dans la voie de construction des grandes flottes. Les vaisseaux qu'elle a récemment mis à la mer sont des modèles après lesquels il semble qu'il n'y ait plus de perfectionnemens à étudier. L'avenir nous dira si, en effet, les bâtimens tels que le *Duilio* donnent le dernier mot de l'art des constructions navales et terminent enfin la lutte entre la cuirasse et le canon.

PAUL MERRUAU.

LES ANESTHÉSIQUES

L'ÉTHER, LE CHLOROFORME, LE PROTOXYDE D'AZOTE.

I. *Leçons sur les anesthésiques et sur l'asphyxie,* par Cl. Bernard; Paris, 1875. — II. *De l'Emploi de l'éther sulfurique et du chloroforme*, par E. Simonin; 1879. — III. *Traité d'anesthésie chirurgicale,* par J.-B. Rottenstein; Paris, 1880. — IV. *Des Contre-indications à l'anesthésie chirurgicale*, par H. Duret; 1880.

Le 27 octobre 1846, deux citoyens de Boston, Morton, dentiste, et Jackson, professeur de chimie, prenaient un brevet d'invention d'une espèce bien rare. Les deux associés entendaient se réserver l'exploitation du *léthéon,* sorte de composition qui rendait l'homme et les animaux à la fois insensibles à la douleur et inertes pendant les opérations chirurgicales. L'anesthésie était découverte. La pratique nouvelle ne resta pas entre les mains de ceux qui s'en attribuaient le monopole; elle se répandit très rapidement, et en moins de deux années elle était devenue d'un usage commun dans tous les pays. Des malades avaient subi les plus graves mutilations sans en avoir conscience et sans en conserver le moindre souvenir; des chirurgiens avaient pu procéder avec une extrême facilité à des opérations que ne troublaient plus les mouvemens du patient ou ses cris de douleur. Il n'en fallait pas davantage; et l'anesthésie, tout empirique qu'elle fût encore, fut universellement adoptée.

Dans les trente années qui se sont écoulées depuis ces débuts, la science est venue compléter l'œuvre de l'empirisme. On a pu mesurer les inconvéniens et les dangers des premiers agens anesthésiques, l'éther et le chloroforme : on a précisé les circonstances qui devaient s'opposer à leur emploi. Les physiologistes ont donné

l'explication de l'action merveilleuse qui abolit la douleur sans troubler le jeu des fonctions vitales. On a proposé enfin d'autres agens, le protoxyde d'azote, le bromure d'éthyle, qui auraient les avantages de l'éther et du chloroforme, sans en présenter les risques. Tout cet ensemble de faits, de théories, d'inventions, mérite d'être connu, en dehors du corps médical, de ceux qu'intéresse le mouvement de la science ou le développement de ses applications.

I.

Rien ne parut, en son temps, plus nouveau, plus inattendu, moins préparé que la découverte de l'anesthésie. Elle se produisait en Amérique au moment même où le Traité classique de médecine opératoire de Velpeau, édité à New-York, répandait parmi les médecins du pays la fameuse déclaration : « Éviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est pas permis de poursuivre. » Le démenti était frappant. L'empirisme médical triompha donc une fois de plus, pour une invention qui semblait ne rien devoir à la science rationnelle, et il remercia le hasard qui ajoutait l'éther et le chloroforme à la liste de ses anciennes et heureuses trouvailles, le quinquina, l'antimoine et le mercure. — On est revenu aujourd'hui à une appréciation plus exacte. Les chimistes ont revendiqué une juste part de la découverte pour leur science et pour l'un de ses représentans les plus considérables, Humphry Davy ; d'un autre côté, des médecins érudits ont rattaché l'invention moderne à une longue série de tentatives antérieures et retrouvé les procédés d'insensibilisation en constant usage à toutes les époques depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours.

Voir dans les essais très imparfaits des anciens les débuts de l'anesthésie actuelle, c'est aller un peu loin. Il ne convient d'accorder ni trop de crédit à des récits fabuleux ni trop de prix à des inventions incertaines. Toutes ces histoires nous racontent moins le réel succès que les vains efforts de ceux qui, dans tous les temps, ont rêvé de soulager les souffrances de l'humanité ; — à moins qu'elles ne nous disent les impostures des ambitieux qui, à l'aide de prétendus miracles, ont essayé d'étonner le populaire et de le soumettre. Des faits de ce genre sont relatés dans le Talmud et dans les livres parsis, qui nous montrent Zoroastre frappant l'imagination des multitudes en promenant sur des charbons ardens ses mains insensibles. On a évoqué un passé plus lointain encore ; comme ce gentilhomme qui faisait remonter sa noblesse à Adam, l'anesthésie aurait ses premiers titres dans le berceau même du genre humain. Il y a quelques années, le très grave et très habile chirurgien Simpson, pressé très vivement par quelques théologiens

anglicans qui condamnaient l'anesthésie obstétricale au nom de la Bible, trouva piquant de les battre sur leur propre terrain, et il leur opposa le récit de la création de la femme d'après la Genèse : « *Immisit ergo Dominus soporem in Adam* : Le Seigneur endormit Adam, et lorsqu'il fut endormi, il lui arracha une de ses côtes. » Voltaire, qui s'étonnait qu'Adam n'eût rien senti, n'aurait pas eu à redire à l'explication du docteur Simpson.

C'est assez faire, croyons-nous, de remonter jusqu'à l'antiquité grecque. On a voulu voir une substance anesthésique dans le népenthès dont parle *l'Odyssée,* la liqueur préparée par la belle Hélène pour faire oublier toute douleur. Anesthésique aussi la préparation avec laquelle Machaon, au dire de Pindare, endormait les souffrances de Philoctète afin de panser sa plaie. Anesthésiques encore les philtres et les breuvages par le moyen desquels les Juifs éteignaient la sensibilité des condamnés qu'ils menaient au supplice. La médecine ancienne est restée muette à l'endroit de ces préparations merveilleuses et ne nous en a pas même transmis la simple mention. On voit assez par ce silence qu'il s'agissait là de procédés occultes et d'arcanes auxquels les hommes de l'art accordaient peu de foi. A la vérité, Hippocrate, le père de la médecine, indiquait à ses disciples la sédation de la douleur comme l'un des plus nobles objets de leurs préoccupations ; mais en même temps il l'avait en quelque sorte soustrait à leurs efforts en en réservant le privilège aux dieux : *Divinum opus est sedare dolorem.*

Il faut faire une distinction essentielle. Ce que les anciens et les hommes du moyen âge ont peut-être connu, tout au moins cherché, ce sont des drogues narcotiques ou stupéfiantes. De là aux anesthésiques véritables, il y a loin. Les substances narcotiques ou stupéfiantes plongent ceux qui en font usage dans un engourdissement léthargique plus profond que le sommeil ordinaire. Mais bien que cette obtusion des sens puisse faciliter la besogne du chirurgien, elle n'est jamais assez complète pour permettre les opérations graves. Sous le tranchant du couteau, le sentiment de la douleur se réveille, des mouvemens éclatent avec un caractère convulsif et désordonné. Les effets de cette ivresse narcotique se dissipent lentement après avoir imprimé à l'organisme une modification d'autant plus fâcheuse qu'elle est plus durable. Tout autre est l'action de l'éther, du chloroforme et des véritables anesthésiques. C'est un sommeil profond, absolu, où aucune excitation douloureuse ne peut faire brèche ; les membres, parfaitement dociles, ne se révoltent sous aucune violence ; l'inertie, la résolution musculaire sont poussées au plus haut point. Et pourtant le retour à l'état de veille se fait rapidement et, pour ainsi dire, d'un seul coup, à la volonté de l'opérateur ; la sensibilité reparaît avec

toutes les autres fonctions de la santé, dans sa plénitude, dès que l'administration du toxique a été suspendue, et sans qu'il reste de traces de lointaine répercussion, ou d'ébranlement permanent de l'organisme. Le sergent de cavalerie que le chirurgien Hammond vient d'amputer d'un bras remonte en selle et gagne le lazaret avec autant d'assiette et à la même allure que dans une promenade. L'étonnant gymnaste qui a tant occupé la curiosité publique il y a quelques années, Blondin, se fait endormir pour une opération d'ailleurs très simple, et à peine éveillé, il peut avec la même sûreté, la même précision de mouvemens, franchir sur la corde tendue les abîmes du Niagara.

Jusqu'à notre époque, l'on n'avait pas réussi à produire ce sommeil anesthésique si profond et à la fois si passager, on ne possédait que des narcotiques. C'étaient le plus souvent des breuvages préparés avec le suc des pavots et qui devaient leur vertu calmante à l'opium. Tel était ce fameux remède « de la colère et de la tristesse » que savaient fabriquer les femmes de Thèbes, et qui est resté dans la pharmacopée moderne sous le nom d'extrait thébaïque. On employait encore le lierre terrestre, le suc de la morelle, la jusquiame, la ciguë, la mandragore, la laitue, toutes plantes dont la vertu engourdissante et somnifère bien connue ne serait que d'un maigre secours à la chirurgie. Ces substances convenablement mêlées ont formé les philtres assoupissans auxquels l'imagination populaire a attribué un pouvoir léthargique bien exagéré. Les écrivains n'avaient garde de négliger un élément si dramatique et si précieux pour nouer, dénouer par d'émouvantes péripéties leurs drames ou leurs contes merveilleux. Et par là ils contribuaient à consolider la superstition universelle. C'est seulement dans l'imagination de Shakespeare qu'a existé ce breuvage que le moine Lorenzo fait prendre à l'amante de Roméo et qui, durant trois jours, la laisse plongée dans un sommeil impossible à distinguer de la mort.

Et cependant ces ressources d'une science occulte ne sauraient être contestées d'une manière absolue. L'unanimité, la ténacité de la croyance populaire témoignent en leur faveur, sans compter quelques dépositions plus difficiles à suspecter. Nous trouvons dans le Voyage de Marco Polo l'indication très précise de l'usage que le Vieux de la Montagne faisait de ces breuvages narcotiques pour plonger ses victimes dans une léthargie prolongée. — Il est bien difficile de ne pas croire qu'il y ait un fondement, si fragile qu'on voudra, à cette histoire que nous conte Boccace, du pharmacien Giampaolo Spinelli, possesseur, entre autres secrets, d'une drogue dont il suffisait de respirer les vapeurs pour s'endormir paisiblement, et aussi d'une liqueur qui pendant un jour et une nuit pro-

curait un engourdissement pareil à la mort. Il faut bien que les chirurgiens du temps eussent habituellement recours à la narcotisation pour que le même Boccace pût rendre vraisemblable l'aventure de cet amant qui tombe en léthargie chez sa maîtresse, après avoir bu, en place d'un rafraîchissement, le breuvage destiné par le mari de la belle au malade qu'il devait opérer. D'ailleurs, pour discrets qu'aient été les médecins, ils ne sont pas entièrement muets sur ces pratiques. Dès le XIVe siècle, un chirurgien nommé Théodoric employait une médication stupéfiante que lui avait enseignée son maître, Hugues de Lucques. Il imprégnait une éponge du suc des plantes narcotiques que nous avons citées tout à l'heure et la plaçait, au moment de l'opération, sous les narines du patient. L'*antidotarium* de Nicolo, prévôt de l'école de Salerne, contient une recette du même genre. Et si l'on voulait remonter plus haut encore, on trouverait qu'Albert le Grand, après Dioscoride et Pline, recommandait pour le même usage le suc de la mandragore, la belladone de notre flore moderne.

La possibilité de l'insensibilisation chirurgicale ne fut bien comprise que beaucoup plus tard : c'est au XVIIe siècle que le problème est nettement posé pour la première fois. Si l'on en croit des documens récemment mis au jour, Denis Papin, l'inventeur de la force motrice vapeur, aurait eu l'initiative de la première recherche sur l'anesthésie. On a retrouvé un manuscrit daté de 1681, alors que Papin exerçait et professait la médecine à Marburg, petite ville de la Hesse électorale. Ce document appartient aujourd'hui à la bibliothèque du grand-duc de Hesse. Denis Papin y déclare qu'il y a des moyens, connus ou à trouver, d'éteindre la sensibilité des malades et de leur épargner la douleur des opérations.

Cette vue de l'esprit devait rester longtemps sans réalisation effective. Il faut nous transporter tout d'un trait au commencement de ce siècle pour trouver les vrais débuts de l'anesthésie telle qu'on la pratique de nos jours. Nous sommes en 1799. Il y a près de vingt ans qu'ont paru au jour les grandes découvertes sur lesquelles s'est fondée la chimie moderne. Lavoisier, Priestley, Cavendish, ont fait connaître les gaz simples et quelques gaz composés. Les médecins songent à utiliser ces agens nouveaux pour le traitement des maladies, et l'un d'eux, Beddoes, crée dans ce dessein, à Clifton, près de Bristol, un *Institut pneumatique*. Il prend pour préparateur un jeune homme de vingt ans, Humphry Davy, qui devait plus tard se faire une grande place dans la science.

C'est là que Davy exécuta ses premières recherches sur le protoxyde d'azote. Ces expériences sont restées célèbres. Davy et les personnes qui, à son exemple, respirèrent le protoxyde de nitrogène éprouvèrent des effets remarquables, une sensation de bien-

être extraordinaire et des impressions de gaîté qui se traduisaient souvent par un rire bruyant. De là le nom de *gaz hilarant* (*laughing gas*) qui est resté au protoxyde d'azote. On remarquera que, dans ces premiers essais, Beddoes et Davy ne prétendaient pas abolir la douleur. Il s'agissait pour eux de moins ou de plus que cela. Ils crurent avoir bien mérité de l'humanité non pour avoir diminué ses souffrances, mais pour lui avoir offert une nouvelle forme du plaisir physique et intellectuel et avoir étendu la gamme des sensations que l'homme peut éprouver.

L'enthousiasme avec lequel Davy dépeignait les effets extraordinaires du protoxyde d'azote était bien fait pour impressionner le monde savant. Au bout de trois inspirations, il éprouve un extrême bien-être. Sa poitrine se dilate, et il éclate en accès d'un rire si vif et si franc que l'hilarité se communique aux témoins de la scène. Davy ressent dans tout le corps, surtout à la poitrine et aux extrémités, une sorte de chatouillement agréable qui va s'exaltant en même temps que le sens du tact devient plus exquis. La vue lui fournit des impressions plus vives, son oreille perçoit des bruits plus légers qu'à l'habitude. Dans son esprit se succèdent des images fraîches et riantes éveillant des perceptions d'une nature nouvelle et qui ne sont nommées dans aucune langue. Son intelligence est envahie par une extase délirante, les idées y éclatent avec une clarté et une vivacité extraordinaires; le sentiment de la personnalité s'exalte en lui, et il est pris d'un immense orgueil en se sentant transporté dans un monde où chacun des mouvemens de son esprit crée une théorie ou une découverte. Il éprouve des impressions de plaisir vraiment sublimes, atteignant bientôt un tel degré qu'elles absorbent entièrement sa conscience et lui font perdre tout sentiment de lui-même et du monde qui l'entoure.

« Dans la nuit du 5 mai, dit-il, je m'étais promené pendant une heure dans les prairies de l'Avon; un brillant clair de lune rendait ce moment délicieux, et mon esprit était livré aux émotions les plus douces... C'est alors que je respirai le gaz... J'éprouvai alors une sensation de plaisir physique, toute locale, limitée aux lèvres et aux parties voisines. Successivement elle se répandit dans tout le corps et elle atteignit bientôt un tel degré d'intensité qu'elle absorba mon existence. Je perdis tout sentiment... Toute la nuit qui suivit, j'eus des rêves pleins de vivacité et de charme, et je m'éveillai, le matin, en proie à une énergie inquiète, à un irrésistible besoin d'agir que j'ai fréquemment éprouvé dans le cours de semblables expériences. »

Le retentissement de ces faits fut considérable, et les chimistes de tous les pays s'empressèrent de répéter les expériences de Davy. Berzélius en Suède, Pfaff et Wurzer en Allemagne, obtinrent des

résultats analogues. En Angleterre, les inhalations du gaz hilarant avaient une véritable vogue : les savans étrangers qui visitaient le pays étaient conviés à assister à des expériences de ce genre et à s'y soumettre eux-mêmes. C'est ainsi que Pictet (de Genève) eut l'occasion d'en voir le résultat sur H. Davy. « M. Davy se soumit le premier à l'essai, qui lui est très familier... Après un moment d'extase, il se leva de sa chaise et se mit à arpenter la chambre en riant de si bon cœur que le rire devint général; il frappait du pied, remuait les bras et paraissait avoir besoin d'exercer ses muscles... Il nous décrivit comme très agréable toute la suite des sensations qu'il avait éprouvées. » Pictet lui-même respira à son tour le gaz hilarant en présence du comte de Rumford et d'un petit cercle d'amis. « J'entrai bientôt, écrit-il, dans une série rapide de sensations, nouvelles pour moi et difficiles à décrire. J'entendais un bourdonnement; les objets s'agrandissaient autour de moi. Je croyais quitter ce monde et m'élever dans l'empyrée. Je tombai ensuite dans un état de calme approchant de la langueur, mais extrêmement agréable; j'éprouvais d'une manière exaltée le simple sentiment de l'existence et ne voulais rien de plus. En peu de minutes, je revins à l'état tout à fait naturel. »

Chose remarquable! les expériences qui réussissaient si constamment partout ailleurs échouèrent en France et y furent sévèrement condamnées. Les chimistes français Proust, Vauquelin et, bientôt après, Thénard et Orfila, dressèrent contre le gaz hilarant un acte d'accusation en règle. Ils ne lui devaient que des sensations pénibles, une constriction douloureuse des tempes, les angoisses de la suffocation, un malaise prolongé : ils déclaraient avoir couru de graves dangers. « J'ai éprouvé, dit Orfila, de si vives douleurs dans la poitrine et une telle suffocation que je suis resté convaincu que, si j'eusse continué l'expérience, je n'en serais pas revenu. »

Pourquoi ces résultats si différens? Les observations de Berzélius et, plus récemment, les recherches de M. Paul Bert, nous permettent de le comprendre. Mais, à cette époque, on ne le comprit point. On vit seulement que l'inhalation du protoxyde d'azote produisait des effets inconstans, quelquefois périlleux, et qu'il fallait acheter un plaisir passager au prix d'un danger redoutable. La prudence l'emporta; les expériences cessèrent, et l'oubli se fit peu à peu. On avait cependant approché de bien près le but utile, la connaissance de l'anesthésie. H. Davy l'avait nettement aperçu : « Le protoxyde d'azote, avait-il dit, paraît jouir, entre autres propriétés, de celle d'abolir la douleur. On pourrait l'employer avec avantage dans les opérations de chirurgie qui ne s'accompagnent pas d'une grande effusion de sang. » La déclaration est précise et

catégorique. Elle passa inaperçue, et l'on renonça, malgré tant de promesses qu'elles contenaient, à ces curieuses épreuves que Davy avait mises à la mode. Et pourtant le fruit n'en fut pas entièrement perdu. De temps à autre, quelques chimistes renouvelaient avec d'infinies préoautions les inhalations de gaz hilarant pour le simple profit que l'on trouve en science à répéter soi-même une expérience connue. D'autre part, le genre d'essais inauguré par Beddoes avec les « airs artificiels » se perpétua avec les vapeurs et les gaz déjà connus ou chaque jour découverts. L'habitude d'en éprouver l'action sur l'homme en les respirant ou les faisant respirer, resta en honneur, dans les laboratoires, auprès de quelques médecins et dans de petits cercles d'étudians.

C'est précisément à ce dernier reste d'un genre d'expérimentation condamné que nous devons la découverte de l'anesthésie. C'est une répétition de l'expérience de Davy qui inspira à Horace Wells l'idée de l'insensibilisation chirurgicale, et c'est une épreuve de respiration des vapeurs d'éther, répétée bien des fois auparavant, qui révéla à Morton la vertu anesthésique de cette substance. Voilà les vraies origines de la découverte qui surprit si inopinément le monde médical en 1846. C'était vraiment une invention européenne qui nous revenait d'Amérique. L'idée, le fait, la première application, tout cela s'était produit au milieu de nous sans éveiller l'attention d'esprits blasés par l'excès même de nos richesses. Et pour que l'humanité tirât un profit clair et certain de ces acquisitions de la science pure, il avait fallu qu'Horace Wells redécouvrît les propriétés du protoxyde d'azote, et Morton celles de la vapeur d'éther.

Transportons-nous donc par la pensée dans la petite ville de Hartford, de l'état de Vermont, le 10 décembre 1844. On a annoncé pour le soir de ce jour une séance de chimie à la fois instructive et amusante, ce que nous appellerions aujourd'hui une conférence. Un dentiste de la ville, H. Wells, y assiste avec sa femme, et il prend un vif intérêt aux expériences que le conférencier Colton reproduit devant le public à la fin de la leçon. Parmi ces expériences se trouvait celle de l'inhalation du protoxyde d'azote. Horace Wells, que les récits nous dépeignent d'ailleurs comme un homme vif, intelligent, enthousiaste, n'avait, à cet égard, le cerveau embarrassé d'aucun préjugé. C'était vraisemblablement la première fois qu'il entendait prononcer le nom du gaz hilarant. Mais son esprit ouvert et attentif à la nouveauté fut frappé d'un détail caractéristique. Parmi les assistans qui s'étaient soumis à l'inhalation, il y en eut un qui fut extraordinairement agité, et qui, dans les mouvemens désordonnés auxquels il se livra, venant à heurter les bancs et les sièges, s'y meurtrit assez rude-

ment pour que le sang coulât de ses blessures. — Il ne manifesta pourtant aucun signe de douleur. Ce fait frappa H. Wells comme un trait de lumière. Rapprochant le spectacle de cette insensibilité de celui tout contraire que lui donnaient ses opérations quotidiennes, il conçut la possibilité de supprimer à l'avenir la douleur du domaine de la chirurgie dentaire. Dès le lendemain, il entrait en action, et en présence de plusieurs témoins il se faisait extraire une dent après avoir respiré le gaz insensibilisateur; il n'en éprouva pas plus de mal que d'une piqûre d'épingle. La démonstration était faite. A partir de ce moment, Wells ne vécut plus que pour publier sa découverte et propager sa méthode. Il l'annonce avec enthousiasme et l'applique sur un plus grand théâtre, à Boston, devant les membres du collège des médecins et devant son élève, son confrère et son ami, Morton. Il essaie d'obtenir une insensibilisation plus constante et plus soutenue, afin de rendre possibles les opérations de longue durée, les amputations et les ablations de tumeurs. Mais il n'obtient plus que des résultats incertains. Le protoxyde d'azote ne se prêtait pas à ce perfectionnement : le jour n'était pas venu où il pourrait s'introduire avec profit dans la grande chirurgie. Pendant que H. Wells usait son énergie dans cette vaine recherche dont le succès était réservé à notre temps, il se voyait ravir le fruit de son initiative et de ses efforts par son ancien ami Morton, associé au chimiste Jackson, lesquels, mieux inspirés que lui, avaient eu recours aux vapeurs d'éther. H. Wells en éprouva un chagrin profond qui empoisonna sa vie et finit par déranger son esprit. Lassé par les luttes qu'il soutenait, abreuvé de dégoûts, il s'ouvrit les veines dans un bain, le 14 janvier 1848, tandis qu'il respirait des vapeurs d'éther pour se procurer une mort plus douce, seul bénéfice qu'il dût retirer de sa découverte. L'un de ses antagonistes, Jackson, n'a pas été plus heureux. Atteint d'une forme grave d'aliénation mentale, il traîne dans une maison de santé les derniers jours d'une existence turbulente et toujours agitée.

Tandis en effet que Wells retrouvait la propriété anesthésique du protoxyde d'azote, signalée quarante ans auparavant par H. Davy, et qu'il en tirait le procédé d'insensibilisation dont font usage les dentistes du monde entier, Morton et Jackson, mis en éveil, retrouvaient de leur côté la propriété anesthésique de l'éther, connue depuis longtemps et essayée souvent, à titre curieux, dans les laboratoires de pharmacie ou dans ces réunions d'étudians et de médecins dont nous parlions tout à l'heure. Il paraît même constant que quelques praticiens l'avaient utilisée dans les opérations chirurgicales et parmi eux, un médecin de Jefferson (Georgie) nommé Crawford Long, qui y recourait dès l'année 1842. Mais personne n'avait encore employé l'éther aussi hardiment et dans une

vue aussi nettement spécifiée que le firent Morton et Jackson. Grâce à Wells, ils savaient que l'insensibilisation absolue n'était pas une chimère, qu'il fallait seulement trouver un moyen de la faire durer, et ils y réussirent. Bien que le service qu'ils ont rendu aux chirurgiens et à l'humanité tout entière soit incomparablement supérieur à l'œuvre du premier inventeur, leur mérite s'efface devant celui de H. Wells aux yeux du juge impartial, qui met en balance l'initiative de la découverte avec l'ingéniosité du perfectionnement. Le perfectionnement apporté par Morton et Jackson était on ne peut plus heureux : le procédé d'insensibilisation par l'éther permettait, sans douleur pour le patient et sans gêne pour l'opérateur, les manœuvres les plus longues et les plus redoutées de la grande chirurgie. Fidèles aux habitudes mercantiles de leur nation, les deux auteurs de l'invention prenaient, le 27 octobre 1846, un brevet qui devait leur en assurer l'exploitation et les profits, et ils dissimulaient sous le nom emprunté de *léthéon* la véritable nature de l'agent anesthésique, de l'éther.

On sait le reste. La nouvelle de l'heureuse invention américaine se répandit rapidement en Europe. Velpeau l'annonçait à l'Institut, le 1er février 1847, comme un fait de nature « à impressionner profondément, non-seulement la chirurgie, mais encore la physiologie, voire même la psychologie. » Malgaigne fit aussitôt l'essai de l'éther à l'hôpital Saint-Antoine; J. Cloquet, Roux, Jobert de Lamballe, l'adoptèrent sans retard dans leurs services hospitaliers. Il ne devait plus sortir de la pratique chirurgicale. Encore aujourd'hui, un grand nombre de chirurgiens américains, particulièrement à Boston, n'emploient pas d'autre agent pour insensibiliser les malades; la plupart des chirurgiens anglais, ceux de Naples en Italie, ceux de Lyon en France, et quelques-uns même à Paris lui sont restés fidèles.

Cependant un nouvel agent venait bientôt disputer la place à l'éther. Le 8 mars 1847, Flourens annonçait à l'Académie des sciences que le chloroforme exerçait une action analogue à celle de l'éther, mais bien plus énergique et plus rapide. Et bientôt après les essais qu'un médecin anglais, Furnell, en fit sur lui-même, le chirurgien Simpson le faisait pénétrer définitivement dans la pratique. Le chloroforme détrôna l'éther et conquit la faveur universelle : il la méritait indubitablement, bien qu'un grand nombre de praticiens lui contestent encore le droit à la prééminence.

L'éther et le chloroforme avaient cause gagnée, presque sans procès. Il avaient mis en défaut la circonspection ordinaire et l'esprit de résistance traditionnels en médecine. Mais après le triomphe s'ouvrit l'ère des difficultés. On commença à signaler quelques accidens inquiétans. L'Académie de médecine fut consultée par l'au-

torité. Le monde médical se divisa en deux camps : d'un côté, les partisans de la *méthode timorée,* qui consistait à restreindre l'emploi des anesthésiques jusqu'à obtenir seulement une demi-insensibilité, et les partisans de la *méthode hardie,* qui continuaient à pousser l'anesthésie à fond. D'année en année, les journaux ajoutaient quelques victimes au nécrologe de l'anesthésie : c'était le prix dont il fallait payer d'inestimables bienfaits.

On recommença donc à chercher et l'on essaya une quantité innombrable de substances, poursuivant sans cesse l'anesthésique idéal qui supprimerait la sensibilité sans menacer la vie. Les plus heureux d'entre ces essais sont ceux que l'on a faits avec le bromure d'éthyle, avec les méthodes combinées, et surtout, le plus récent et le plus parfait, avec le protoxyde d'azote sous pression, imaginé par M. Paul Bert.

II.

En perdant, sous l'influence du chloroforme ou de l'éther, la faculté de sentir et celle de se mouvoir, l'être animé a perdu ses attributs caractéristiques. C'est un animal déchu ; ce n'est plus même un animal, c'est un être végétatif réduit à l'obscure vitalité de la plante. On aurait vu là, au temps de Bichat, la confirmation des idées régnantes, et l'on aurait conclu que l'action de l'anesthésique séparait l'une de l'autre les deux vies que l'on accordait aux animaux : la vie de relation qui disparaît, et la vie végétative qui subsiste dans son isolement. Une telle interprétation aurait été inexacte ; et d'ailleurs la physiologie moderne ne saurait se satisfaire à si bon marché. Il faut donc analyser plus profondément le phénomène de l'anesthésie. Le prendre à ses débuts, le suivre pas à pas dans son développement, est le seul moyen de l'expliquer, c'est-à-dire d'en pénétrer le mécanisme.

Une première étape conduit le chloroforme de l'extérieur dans le sang. La pénétration de la substance dans le milieu sanguin est, ici comme toujours, la condition indispensable de toute action ultérieure. La porte d'entrée est dans le poumon. Tous les anesthésiques, en effet, sont volatils ou gazeux ; le gaz ou les vapeurs mêlées à l'air de la respiration pénètrent avec lui dans le sang qui traverse le poumon et sont entraînés dans le torrent circulatoire. Les procédés chimiques permettent à chaque instant de les déceler en nature. Le sang, pourvoyeur universel, va donc puiser la substance anesthésique dans le poumon, véritable comptoir des échanges gazeux, et la convoie telle qu'il l'a reçue jusqu'aux élémens et aux tissus de l'économie. Il n'est aucun de ces élémens organiques qui ne soit, pour ainsi dire, en bordure de quelque canal sanguin,

et qui ne se trouve mis en présence du poison. Nous devons ajouter qu'aucun n'est indifférent à cette rencontre.

C'est, en effet, une vérité de doctrine extrêmement importante, établie par Cl. Bernard, que la substance anesthésique est capable d'agir sur tous les élémens organiques sans exception. Les preuves expérimentales abondent. Le cœur détaché du corps de la grenouille et de la tortue peut continuer de battre pendant deux jours et plus avec le même rythme régulier ; mais si des vapeurs d'éther sont répandues dans l'enceinte où on le conserve, il cesse ses battemens et s'endort pour les reprendre dès que l'éther sera écarté. On sait encore qu'à la surface de certaines membranes sont implantés des poils infiniment grêles et perpétuellement mobiles, que l'on nomme des cils vibratiles. On peut détacher du corps de l'animal un fragment de membrane de ce genre, par exemple de l'œsophage de la grenouille, et s'assurer par divers artifices que l'actif mouvement des cils persiste. Par leurs efforts combinés, des corps assez lourds, des grains de plomb déposés sur le fragment posé à plat sont charriés d'un bord à l'autre. Le contact des vapeurs anesthésiantes arrête cette agitation et en fait tomber les instrumens dans un repos passager. L'éther agit sur les animalcules réviviscens comme la dessiccation même. On sait que, si l'on considère, par exemple, les anguillules qui produisent la nielle du blé, on peut en les desséchant les conserver pendant des années, inertes, sortes de momies vivantes qu'une goutte d'eau ressuscitera à la volonté du naturaliste; mais si on les humecte avec de l'eau éthérisée, la réviviscence n'aura point lieu : elle tardera jusqu'au moment où cette eau engourdissante sera remplacée par de l'eau ordinaire. Les plantes elle-mêmes subissent l'action des anesthésiques. On connaît les curieux mouvemens de la sensitive, ce végétal hystérique qui se pâme au moindre attouchement, repliant ses folioles les unes contre les autres, comme un livre que l'on fermerait, et abaissant le pétiole commun qui les supporte. Qu'on la place sous une cloche avec une éponge imbibée d'éther, et bientôt elle aura perdu toute sensibilité : on pourra impunément toucher, froisser, déchirer ses feuilles, les brûler même, la sensitive endormie ne réagira plus, jusqu'au moment où l'on aura éloigné la vapeur engourdissante.

La sensibilité et la motilité ne sont pas les seules fonctions abolies par l'éther dans les animaux et dans les plantes ; la vie végétative n'est pas mieux épargnée. Que l'on prenne des graines d'orge, de cresson en pleine germination et qu'on les expose aux émanations de l'éther ou du chloroforme, le travail du développement s'arrête, l'activité cesse, et la graine tombe au repos pour aussi longtemps que l'on voudra maintenir le contact du poison : la marche reprend et la vie renaît dès que l'agent anesthésique est

écarté. Exposez à l'action des liquides anesthésiques les plantes immergées, les conferves, les spirogyres, qui, au soleil, absorbent l'acide carbonique et rejettent comme un excrément gazeux de fines bulles d'oxygène qui viennent crever à la surface de l'eau, ce dégagement s'arrêtera : cette fonction vitale, attribut de la matière verte des plantes, sera suspendue pendant tout le temps que durera l'épreuve. Il est inutile de multiplier davantage les exemples. Ceux qui précèdent suffisent à montrer combien nombreuses sont les formes de l'activité vitale dont les anesthésiques entraînent la suppression passagère.

Les êtres vivans, animaux et plantes, en fragmens ou en totalité, présentent cependant d'autres phénomènes habituels qui échappent à l'action de ces poisons léthargiques et qui suivent leur cours régulier sans en être affectés. Tandis, en effet, que la germination est arrêtée dans son développement, la graine continue de respirer, c'est-à-dire d'absorber de l'oxygène et de rejeter de l'acide carbonique; elle continue de digérer l'amidon et le sucre qui sont mis en réserve dans ses cotylédons. En présence de l'éther ou du chloroforme, la levure cesse de faire fermenter le jus sucré: la fermentation alcoolique, phénomène intimement lié, comme l'on sait, à l'activité vitale des cellules de levure, est suspendue, mais il n'y a pas d'entrave pour le phénomène de digestion par lequel le sucre du jus est transformé en glycose fermentescible.

Pourquoi cette inégalité entre les fonctions de l'être vivant? Cl. Bernard avait soupçonné qu'elle avait des causes profondes, et il était arrivé, peu de temps avant sa mort, à les pénétrer. Les phénomènes que l'éther abolit, la sensibilité, le mouvement, les sécrétions, l'assimilation, sont les phénomènes véritablement caractéristiques de la vitalité; il respecte ceux qui, bien que nécessaires à l'entretien de l'existence, tels que la digestion et la respiration, sont d'ordre physique ou chimique. On voit ainsi l'anesthésique frapper partout et toujours la matière vivante, sous quelque variété de formes qu'elle se dissimule, à quelque règne qu'elle appartienne et la frapper dans ce qu'elle a d'essentiellement propre. L'anesthésique est donc le *réactif de la vie,* non le réactif seulement de la sensibilité ou de telle autre fonction. Dans cette confusion de phénomènes, les uns dus à la force vitale héréditaire, les autres dus au jeu des forces naturelles physico-chimiques, dont l'organisme est le théâtre sans cesse agité, l'action de l'anesthésique va établir un classement régulier : tout ce qui lui résiste sera pour Cl. Bernard du domaine des forces mécaniques, tout ce qui lui cède sera d'ordre vital. Il n'est pas besoin d'insister sur la valeur philosophique d'un tel critérium, qui permet de séparer ce que la nature vivante a

d'immanent et d'essentiel d'avec ce qu'elle emprunte à la nature physique.

Mais ce profond esprit n'a pas arrêté là encore son analyse expérimentale. Il ne lui suffit pas d'avoir mis en présence la substance vivante partout identique et l'anesthésique toujours agressif vis-à-vis d'elle, il veut encore savoir de quelle nature est le conflit. La matière première de tous les élémens de l'organisme, le protoplasme, est semi-fluide : l'expérience apprend que l'éther et le chloroforme le coagulent, et cette altération moléculaire devient la raison suffisante de son inactivité passagère. Ajoutons que les graisses phosphorées que contient toujours le protoplasme sont solubles dans les liquides anesthésians. Et maintenant, arrêtons-nous. Il n'y a plus d'explication au-delà. Nous savons que l'anesthésique agit sur la matière première, dans laquelle sont taillées, sous des figures différentes, toutes les parties organiques; par là nous comprenons l'universalité d'une action qui ne s'arrête pas à la limite des règnes et qui ne respecte pas les barrières fragiles que nos prédécesseurs avaient dressées entre la vie animale et la vie végétative. L'anesthésique agit sur cette substance commune en la désorganisant mécaniquement, et par là se trouvent interrompus tous les modes d'activité qu'elle est capable de manifester. C'est affaire à la physiologie de nous apprendre quels sont ces modes d'activité véritablement caractéristiques de la vie. Ce n'est pas le lieu de rappeler ces notions de la biologie générale, bien qu'elles se rattachent intimement à la théorie des anesthésiques. Qu'il suffise de savoir que toutes les fonctions d'ordre vital sont tributaires du chloroforme et de l'éther, que toutes peuvent s'endormir sous leur influence.

Ce principe contient l'explication de l'anesthésie appliquée à l'homme. L'action chirurgicale des anesthésiques n'est qu'un cas particulier de cette action générale sur le protoplasme vivant : elle en est le premier degré. Ce que nous venons de dire permet déjà de comprendre combien étaient étroites et superficielles les vues de Flourens et de Longet, lorsqu'ils déclaraient, en 1847, que l'éther et le chloroforme exercent une *action élective* sur le système nerveux central. L'action des anesthésiques est universelle; elle s'exerce sur toutes les parcelles de l'organisme et non pas sur telle ou telle à l'exclusion des autres. Mais cette action universelle est successive : elle est classée. Que dans une même enceinte l'on expose aux vapeurs d'éther des êtres placés à différens échelons de la hiérarchie naturelle, un oiseau, une souris, une grenouille et une sensitive : au bout de quatre minutes, l'oiseau, dont l'organisation est plus délicate et la vitalité plus grande, chancelle et tombe insensible. C'est ensuite le tour de la souris : après dix minutes, elle ne donne

plus signe de sensibilité. La grenouille est paralysée plus tard. Enfin la sensitive est atteinte en dernier lieu : c'est après vingt-cinq minutes que, dans cette épreuve, elle devient indifférente aux excitations extérieures et s'endort à son tour.

C'est là l'image de ce qui se passe dans le corps humain, assemblage d'élémens parcellaires de dignité différente, où la parfaite harmonie résulte de l'inégalité des conditions. Chacun est frappé à son tour, à son rang hiérarchique : et le plus longtemps résistant est celui dont la fonction est la moins élevée dans l'économie. Au sommet de cette hiérarchie se trouvent placés les élémens nerveux: aussi sont-ils altérés par les anesthésiques avant tous les autres. Parmi les élémens nerveux, le plus délicat et le plus noble, l'élément des hémisphères cérébraux, est celui qui ouvre la scène. Les phénomènes dont il est l'instrument, les actes de perception sensorielle et de conscience sont abolis, alors que le fonctionnement des autres élémens du système nerveux et, à plus forte raison, des autres systèmes, n'a pas encore subi d'atteinte. C'est à cette circonstance d'une action progressive débutant par les tissus nerveux d'ordre élevé que le chloroforme et l'éther, véritables poisons, doivent la vertu qui les fait rechercher. L'anesthésie chirurgicale n'est autre chose qu'un empoisonnement limité, le premier stade de l'empoisonnement général. — Il y a une dose de l'anesthésique par laquelle la conscience et la sensibilité seront éteintes, tandis que les autres fonctions seront épargnées : c'est l'état que le chirurgien cherche à obtenir. Mais, un peu plus tard, l'activité des autres organes sera altérée à son tour et la vie sera en péril. La dose mortelle peut être éloignée de la dose utile, elle en peut être proche : cela dépend de la nature de l'anesthésique. Quelquefois le précipice côtoie le chemin, c'est le cas du bromure d'éthyle et du chloroforme; quelquefois il y a au contraire une marge étendue entre eux, une *zone maniable* considérable qui permet au chirurgien de se mouvoir avec liberté et d'atteindre le but utile sans redouter d'accident : c'est le cas du protoxyde d'azote.

Mais il n'est pas nécessaire que tous les élémens soient nommément anéantis pour que la vie soit compromise : il suffit que l'un de ses mécanismes essentiels soit ruiné pour que, de ressaut en ressaut, tous les autres le soient également, et à leur suite tous les organes, tous les tissus. Si le rouage nerveux qui règle les battemens du cœur ou celui qui préside aux mouvemens du poumon cesse de fonctionner, la mort survient à brève échéance. Il ne suffit donc pas que l'action de l'anesthésique ne dépasse pas le système nerveux, il faut qu'elle ne l'atteigne pas tout entier, qu'elle en respecte les parties qui gouvernent la respiration et la circulation.

Or il arrive que ces parties, dont le désastre serait irréparable,

sont, par une heureuse condition, précisément celles qui résistent le plus longtemps; c'est le bulbe rachidien qui préside à la respiration, et le bulbe est l'*ultimum moriens*. On pourrait donc établir un classement des organes nerveux par ordre de susceptibilité à l'action anesthésique, qui serait l'ordre même de leur dignité physiologique, dans lequel le premier rang serait dévolu aux hémisphères cérébraux et où le dernier appartiendrait au bulbe rachidien. Entre ces termes extrêmes prendrait place la moelle épinière, conducteur des impressions sensitives et point de passage des impulsions motrices. Il ne s'agit pas ici de considérations théoriques qui n'intéresseraient que la physiologie. Les chirurgiens eux-mêmes, placés au point de vue tout pratique de l'observation des symptômes chez les opérés, sont obligés de reconnaître la hiérarchie que nous venons d'indiquer. Ils distinguent dans la marche commune de l'anesthésie quatre périodes : la première est marquée par la suspension des fonctions du cerveau, d'où résulte le sommeil; la seconde est marquée par l'abolition des fonctions de la moelle considérée comme organe conducteur de la sensibilité, d'où la complète anesthésie; la troisième débute avec l'abolition des fonctions des départemens de la moelle qui président aux réactions musculaires, d'où l'inertie et la résolution des muscles; enfin, en tout dernier lieu, le bulbe est atteint, d'où la cessation de la respiration et l'arrêt du cœur, la mort, conséquence fatale de l'anesthésie poussée à son terme extrême.

Il n'y a plus qu'un point à connaître pour avoir la clé de tous les phénomènes anesthésiques et l'explication de leurs accidens. Il faut avoir présente à l'esprit cette loi générale que le poison qui abolit les propriétés d'un organe nerveux commence par les exalter. La paralysie est toujours précédée d'une période d'excitation. Il en est des nerfs comme de ces brasiers de houille dont la flamme est attisée par les premières gouttes de l'eau qui finira par les éteindre. Suivant qu'il s'agit de tel ou tel anesthésique, la phase d'excitation qui précède chacune des périodes précédemment indiquées est plus ou moins longue. Avec les anesthésiques foudroyans comme le protoxyde d'azote, la phase d'excitation cérébrale, médullaire ou bulbaire, est franchie d'un saut : la paralysie semble survenir d'emblée. Le chloroforme arrive en seconde ligne avec une action moins rapide et des phénomènes d'excitation déjà très évidens : l'éther ferme la marche; la lenteur de son action permet le développement prolongé des phénomènes d'excitation qui sont l'un de ses sérieux inconvéniens.

L'éther ou le chloroforme que le sang a conduits jusqu'aux hémisphères cérébraux commencent donc par les surexciter avant d'abo-

lir leurs fonctions. De là le délire, les rêves, les hallucinations sensorielles, les idées désordonnées et toute cette activité déréglée du cerveau qui se traduit au dehors par les expressions passionnelles de la physionomie, par l'excessive volubilité et quelquefois par les indiscrétions du langage. On a approché des narines du sujet la compresse imbibée de chloroforme. Il a fait cinq ou six inspirations : il n'est pas encore endormi. Les oreilles lui tintent : il entend le bruit d'une cloche, le sifflement du chemin de fer... Il se met à divaguer, répète une des dernières phrases qu'il a entendues. Il exprime des craintes relatives à l'opération; il fait aux témoins de la scène des confidences inattendues, il prononce un nom, mais les idées se perdent bien vite dans un verbiage sans suite et dans un flot de paroles mal articulées. Cette ivresse, de courte durée dans le cas du chloroforme, plus longue avec l'éther, fait bientôt place à l'abolition des fonctions cérébrales, à un sommeil plus profond que le sommeil naturel, sommeil sans perception, sans conscience et sans rêves, dont le réveil sera sans souvenirs.

Après les hémisphères cérébraux, la moelle épinière, imprégnée par l'agent anesthésique, se prend à son tour. Les territoires de la moelle où aboutissent les nerfs sensitifs perdent leurs fonctions. Ils cessent de diriger vers le cerveau des impressions que celui-ci d'ailleurs ne serait pas en état de percevoir. L'investissement des centres encéphaliques est alors complet. Déjà plongés dans le sommeil et isolés par là même du monde extérieur, ils sont à ce moment coupés de leurs communications avec lui. Les agitations du dehors viennent expirer sur cette écorce insensible qui sépare les centres nerveux de la surface du corps. La disparition des diverses formes de la sensibilité a lieu successivement. C'est la sensibilité à la douleur qui disparaît d'abord, en sorte que l'opéré peut encore sentir confusément l'incision sans en souffrir. Puis la sensibilité tactile s'éteint à son tour : la peau des membres et du tronc n'est plus impressionnée par le contact des corps étrangers; le tiraillement, le pincement sont sans effets; la peau du visage devient insensible un moment après et, en dernier lieu, les tégumens de l'œil. De là autant de moyens pour le chirurgien d'apprécier la marche de l'anesthésie; en explorant les membres, le tronc et successivement le pourtour des narines, la commissure des lèvres, les tempes et, enfin, la conjonctive oculaire, il suit les progrès croissans de l'insensibilisation.

Tandis que l'empoisonnement fait taire les instrumens de la sensibilité, il atteint déjà les instrumens de la motilité; les territoires de la moelle, d'où émanent les nerfs moteurs, sont altérés à leur tour. La troisième période de l'anesthésie s'ouvre alors. La

loi physiologique veut qu'avant d'être paralysés, ces centres moteurs soient surexcités. L'éther surtout occasionne une excitation extrême. Une agitation convulsive s'empare de tous les muscles, et cette émeute musculaire est particulièrement violente dans les muscles de la respiration. Les globes oculaires sont les premiers à se dérégler : leurs mouvemens, jusqu'alors associés, deviennent indépendans; ils se meuvent en sens différens jusqu'à ce que, convulsés, ils se renversent derrière la paupière supérieure. Les dents sont serrées fortement, et il faut au chirurgien de vigoureux efforts pour écarter les deux mâchoires, pressées l'une contre l'autre. Le patient se débat, s'agite, se livre à des mouvemens désordonnés que le secours des aides a toutes les peines du monde à contenir. A cette scène bruyante succèdent bientôt le calme et la détente. Les parties nerveuses, tout à l'heure surexcitées, sont frappées de paralysie. Les mouvemens cessent, aussi bien les mouvemens volontaires que les mouvemens provoqués ou réflexes. Les membres flasques et inertes retombent lourdement lorsqu'on les soulève. L'imprégnation profonde de la moelle a éteint les fonctions du mouvement comme il avait supprimé tout à l'heure celles de la sensibilité. C'est le temps de la *résolution musculaire*. Alors se trouve réalisé le summum de l'effet utile des anesthésiques; la vie de relation est éteinte; la vie végétative subsiste seule, surveillée par le bulbe encore actif et le système sympathique encore intact. L'opérateur a devant lui un corps inerte qui n'est plus capable de sentir ni de se mouvoir : c'est le moment marqué pour son intervention.

Pendant que les aides essaient d'entretenir cet état propice, le chirurgien opère. Les soucis de l'opération ne le dispensent point d'une surveillance attentive. Le sujet est au point culminant : qu'un pas de plus soit fait dans la voie de l'empoisonnement, qu'une inspiration plus ample fasse pénétrer dans le sang un flot plus abondant de vapeur anesthésique, et le malade est en péril. L'ère des dangers est ouverte. Le dernier point du territoire nerveux qui résiste encore à l'envahissement, le bulbe, peut être pris à son tour. La première atteinte, ici comme toujours, se traduit par la surexcitation, et cette activité exagérée crée un premier péril. C'est du bulbe, en effet, que partent à la fois les impulsions nerveuses qui modèrent le cœur et le refrènent et celles qui activent la respiration. Les freins du cœur, renforcés par l'excitation du bulbe, vont triompher des forces qui le sollicitent au mouvement, et le moteur du sang s'arrêtera pendant que la respiration sera vainement accélérée. La syncope, c'est-à-dire l'arrêt du cœur avec persistance passagère de la respiration, voilà le premier péril de l'anesthésie auquel ont succombé bien des patiens.

A l'excitation du bulbe succède sa paralysie. C'est alors la respiration qui est menacée. Le bulbe engourdi cesse de brider l'énergie du cœur, qui, livré à lui-même, se met à battre avec une vitesse désordonnée; mais, dans le même temps et par la même raison, il cesse son office respiratoire, il ne sollicite plus à l'action les puissances respiratoires, la poitrine reste immobile, l'air ne s'y renouvelle plus. C'est en vain que le cœur lance dans les vaisseaux, à flots précipités, un sang qui, n'étant plus revivifié, n'a plus de vertu nourricière : le patient succombera à l'asphyxie.

Voilà les deux écueils principaux de l'anesthésie chirurgicale. Ils ne sont pas les seuls, mais ils sont de beaucoup les plus habituels et les plus inquiétans. C'est à eux que l'on doit attribuer le plus grand nombre des accidens qui ont refroidi l'enthousiasme excité par la découverte de l'anesthésie.

On n'était pas encore loin des débuts lorsque fut poussé le premier cri d'alarme. M. Sédillot, dès le 25 janvier 1848, signalait quatre cas de mort dans lesquels on pouvait incriminer l'agent anesthésique. D'année en année, la liste funèbre s'est accrue. Il ne faudrait pas imaginer cependant que ces cas mortels, qui peuvent rendre le chirurgien circonspect et l'opéré hésitant, soient très fréquens. Il n'en faut pas exagérer le nombre. Pendant la campagne de Crimée, sur vingt mille opérations, le chirurgien en chef, Baudens, ne signale que deux cas de mort. Pour la guerre du Danemark, en 1864, M. Oschwadt n'a pas constaté un seul accident. Il y a tel chirurgien, comme Nussbaum, de Munich, qui a pratiqué ou vu pratiquer quinze mille chloroformisations sans aucun accident mortel. La statistique la plus complète, celle de M. Duret, ne fait connaître depuis 1847 jusqu'à 1880 que 241 cas de mort pendant l'anesthésie chloroformique. Ce nombre est déjà regrettable. Mais si l'on réfléchit au chiffre énorme des chloroformisations exécutées en tous pays dans cette période de près de trente années, on appréciera à leur juste valeur les risques de la méthode anesthésique. On peut estimer que le nombre des cas mortels est moindre que la proportion de 1 à 5,000, en comptant sur la totalité, c'est-à-dire en faisant entrer dans la statistique et mettant à la charge de l'agent anesthésique tous les accidens qui reviennent légitimement à l'état du sujet et à la nature de l'opération.

Les ressources dont le chirurgien dispose contre les périls du chloroforme sont, il faut bien le reconnaître, tout à fait insuffisantes. Nélaton a proposé autrefois un procédé qui consistait à renverser le sujet, tête en bas, dès que l'on s'apercevait de l'imminence des accidens. Et, de fait, l'inversion totale lui permit dans quelques circonstances de sauver des malades dont la vie était très

menacée. Une lettre de Marion Sims à M. Rottenstein relate un de ces heureux succès du célèbre chirurgien. L'opération avait duré quarante minutes; elle était terminée et déjà l'on appliquait les dernières sutures, lorsque l'on s'aperçut que le pouls faiblissait et que la respiration s'arrêtait; presque aussitôt on cessa de les percevoir. Nélaton donna l'ordre de renverser la malade, sans préjudice des autres moyens. Ce fut seulement au bout d'un quart d'heure que la respiration reparut et que le pouls se releva sous le doigt qui l'observait. Lorsque le danger sembla écarté et l'état normal rétabli, on replaça la malade sur le lit; mais tout aussitôt le pouls et la respiration cessèrent. Il fallut de nouveau pratiquer l'inversion; elle eut le même succès passager qu'elle avait eu d'abord. On fut obligé de recommencer une troisième fois la même manœuvre et de maintenir la position verticale jusqu'à ce que la malade eût complétement repris connaissance. Un chirurgien russe, M. Sporer, au moment où il extirpe un polype du conduit auditif chez un enfant de six ans, voit s'arrêter subitement la respiration et le pouls. « Il saisit l'enfant par les pieds, le porte à la fenêtre et le tient ainsi suspendu, la tête en bas, en le balançant dans l'air. » Au bout de cinq minutes, le visage se colore, la respiration renaît, et l'enfant est sauvé.

L'expédient de l'inversion a rencontré quelques succès de ce genre qui ne prouvent rien en sa faveur, car les accidens auxquels il porte remède ne sont point propres à l'anesthésie. En abaissant la tête, on appelle le sang dans les parties déclives, on le fait affluer au cerveau et dans les différens départemens de l'encéphale, y compris le bulbe rachidien. On corrige ainsi l'anémie des centres nerveux produite par le chloroforme. L'observation et l'expérience ont appris que l'un des effets du chloroforme est de resserrer les petits vaisseaux et de réduire ainsi la quantité de sang qui traverse la peau, le poumon et l'encéphale. Il suffit de regarder le sujet soumis à l'action du chloroforme pour apercevoir les signes manifestes de cette pénurie sanguine. Un dicton médical enseigne que la face est le miroir du cerveau. Or, chez le malade chloroformé, le visage est pâle; lorsque l'anesthésie est profonde, il devient blème et froid : une pâleur marmoréenne s'étend sur les pommettes, tandis que l'immobilité des traits, la teinte plombée des narines et des paupières achèvent de donner au patient l'aspect d'un cadavre.

Cette action particulière du chloroforme sur les vaisseaux sanguins constitue, à la condition de n'être pas exagérée, l'un de ses grands avantages. Elle permet, suivant l'expression des chirurgiens, l'*économie* du sang. Dans ces tissus presque taris, l'incision du bistouri ne provoque plus de ces hémorragies rebelles qui troublent le chirurgien et épuisent le malade.

La propriété anesthésique du chloroforme n'est aucunement liée à ce genre d'influence qu'il exerce sur le réseau vasculaire. D'autres substances, le bromure d'éthyle, le chloral et l'éther, qui ont les mêmes vertus insensibilisatrices, exercent une influence toute contraire sur l'appareil circulatoire. En ce qui concerne l'éther, M. Arloing a démontré récemment par preuve péremptoire qu'il dilatait les vaisseaux du cerveau et qu'il augmentait ainsi l'irrigation de ses différens territoires. Il suffit encore d'observer la rougeur des pommettes et du lobule de l'oreille, l'injection de l'œil chez le sujet éthérisé, pour préjuger de l'abondance de la circulation cérébrale. Aussi l'éther, inférieur en cela au chloroforme, prédispose-t-il aux hémorragies en nappe, redoutées surtout dans les opérations sur la face. Dans le cas d'accidens au cours de l'éthérisation, quelle ressource pourrait offrir l'inversion préconisée par Nélaton? On comprend bien que l'encéphale, déjà gorgé d'un sang empoisonné, ne réclame pas un surcroît nouveau. La méthode non-seulement n'est d'aucun secours, mais son seul effet serait d'aggraver une situation déjà périlleuse.

Les chirurgiens ont donc renoncé, sauf des indications tout à fait formelles, à cet expédient empirique. Pour combattre les périls de l'anesthésie profonde, ils ont recours à l'électrisation et à la respiration artificielle. On traite le sujet endormi comme un noyé; on pratique l'insufflation bouche à bouche, on exerce des pressions alternatives sur la poitrine et sur l'abdomen; on imprime au moignon de l'épaule des mouvemens rythmiques capables de dilater le thorax, on excite par l'électricité les nerfs qui président aux mouvemens du diaphragme. Tous ces divers moyens de faire pénétrer l'air dans la poitrine et d'entretenir la respiration sont très rationnels pour les cas où la fonction respiratoire est en effet menacée.

Mais autant ils sont rationnels et efficaces dans cette circonstance, autant ils sont irréfléchis et impuissans dans les cas où le danger vient du côté du cœur. Lorsqu'une irruption trop abondante de vapeur chloroformique, venant surexciter le bulbe rachidien, c'est-à-dire le rouage stimulateur de la respiration et modérateur du cœur, arrête les pulsations de ce dernier et accélère les mouvemens de la poitrine, il n'y a aucune nécessité de porter secours à la respiration, qui n'est pas en péril. Les chirurgiens qui, par une impulsion irréfléchie et toute d'habitude, perdent des instans précieux à flageller le malade et à le faire respirer de force, seraient beaucoup mieux inspirés en cherchant à ranimer le cœur immobile. Le seul moyen suggéré par la physiologie consiste à électriser énergiquement la colonne vertébrale à la limite de séparation du dos et du

cou en prenant les précautions qui empêcheront le courant de dériver vers les régions supérieures.

Ces accidens que les chirurgiens doivent toujours redouter pour leurs malades, les physiologistes les rencontrent dans leurs opérations sur les animaux, et ils font tous leurs efforts pour les écarter, bien que leur sentiment d'humanité et leur responsabilité morale soient beaucoup moins engagés. Les moyens qu'ils emploient pour en écarter l'imminence sont susceptibles de fournir d'utiles indications à la chirurgie. Un procédé qui nous a réussi à nous-même consiste à injecter à l'animal une dose modérée d'atropine. A partir de ce moment, l'on n'a, pour ainsi dire, plus besoin de surveiller le cœur : le péril de la syncope est prévenu. La théorie donne l'explication satisfaisante de l'immunité acquise par ce moyen. On sait en effet depuis longtemps que l'atropine agit sur l'appareil modérateur du cœur et le paralyse; l'excitation chloroformique ne peut plus rien sur ce rouage inerte; elle ne risque plus d'en exagérer l'action. C'est par quelque cause de ce genre que l'on pourra expliquer l'innocuité relative du chloroforme dans les opérations pratiquées par les oculistes sur des malades déjà soumis à la médication atropique.

Dans l'impuissance où l'on est le plus souvent de réparer le mal, il a fallu songer à l'éviter. On a rassemblé les documens relatifs à chaque accident particulier, et l'on a cherché à déduire de l'analyse des circonstances les contre-indications de l'anesthésie.

Les progrès de la chirurgie multiplient chaque jour la précision de ces informations et fournissent à l'homme de l'art les moyens d'asseoir un jugement plus sûr. Il établit, suivant l'heureuse expression des Anglais, *la balance* des risques et des avantages, et il se décide en connaissance de cause. Les motifs qui militent pour l'anesthésie prévalent habituellement, et, en fait, il se pratique un très petit nombre d'opérations douloureuses sans éther et sans chloroforme. Parmi celles qui s'aident du secours de ces agens, bien peu ont une issue funeste. C'est trop encore; aussi les chirurgiens contemporains ont-ils suivi avec une extrême attention les tentatives qui ont été faites récemment pour perfectionner la méthode anesthésique.

III.

Le nombre des substances capables de produire l'anesthésie est pour ainsi dire illimité. L'éther et le chloroforme ne possèdent pas, à cet égard, un privilège unique, isolé, et pour ainsi dire spéci-

fique. L'avantage qu'ils présentent sur les composés chimiquement analogues est purement relatif : il tient à des conditions de détail, à une stabilité plus grande, à une conservation plus facile, à une action plus régulière sur l'organisme, à une innocuité plus complète. Tous les corps capables d'agir sur le protoplasme, c'est-à-dire sur la matière première des élémens et des tissus, sur la matière vivante, sont, en principe, des anesthésiques. Le premier effort de leur action universelle porte, en effet, sur les parties les plus délicates, c'est-à-dire sur les tissus nerveux, et parmi ces tissus sur ceux dont la fonction est la plus élevée, sur le cerveau et sur la moelle, instrumens des actes psychiques de la sensibilité et du mouvement. Si l'agression peut être arrêtée à ce moment, ils joueront le rôle d'anesthésiques véritables, et la chirurgie pourra les utiliser pour abolir le sentiment de la douleur et les réactions de la motilité dans les opérations. Mais si, après ce premier effort, l'attaque trop impétueuse se précipite sans temps d'arrêt ni trêve, de manière à anéantir les autres fonctions nerveuses, alors ce ne sera plus qu'un poison redoutable. D'autre part, si l'action est trop lente, l'inconvénient, pour être d'une nature opposée, n'en sera pas moins rédhibitoire : la substance excitera les centres nerveux sans les anéantir, et l'effet en sera directement contraire à celui que recherche le chirurgien. Entre ces extrêmes, entre ces agens, ou trop ou pas assez mesurés, se classent dès à présent l'éther et le chloroforme, et bientôt peut-être en connaîtra-t-on d'autres encore. Plus ou moins loin d'eux il faut ranger la plupart des éthers, — chlorhydrique, azotique, acétique, chlorique, — tous les hydrocarbures et leurs dérivés éthyliques et méthyliques, le sesquichlorure de carbone, le tétrachlorure de carbone, la benzine, l'amylène. L'énumération n'est pas encore complète ; tous les composés du carbone, volatils ou gazeux, sont anesthésiques à la condition d'être insolubles dans l'eau. Le docteur Ozanam, en 1859, a posé une règle qui permet de préjuger l'énergie physiologique de l'agent d'après sa constitution chimique : le pouvoir anesthésique est proportionnel à la quantité de carbone. Nous devrions mentionner le chloral, essayé avec succès par le docteur Oré. Mais, très utile dans la pratique physiologique, le chloral, qu'il faut administrer par introduction dans les veines, présente de sérieux inconvéniens dans la pratique chirurgicale. Enfin, dans un groupe tout à fait à part, vient le protoxyde d'azote. Il suffira d'examiner ici cette application toute nouvelle, celle du bromure d'éthyle et celle de la méthode combinée, ou anesthésie mixte.

L'idée d'associer les anesthésiques entre eux, afin d'augmenter l'énergie de l'action ou d'en corriger les inconvéniens, a donné

naissance à la méthode des anesthésies mixtes. Cl. Bernard, à Paris, et M. Nussbaum, à Munich, avaient réalisé, dès l'année 1863, l'association du chloroforme et de la morphine; mais le procédé ne s'est vulgarisé que beaucoup plus tard. Un médecin de la marine, le docteur Forné, a combiné le chloral et le chloroforme; le docteur Trélat et le docteur Perrier, en 1879, ont associé le chloral à la morphine et leur mélange au chloroforme. M. Clover, depuis 1868, combine l'action de l'éther et du protoxyde d'azote. Malgré l'intérêt particulier de ces tentatives, nous ne pouvons qu'en signaler l'existence en passant, et nous nous arrêterons à celle qui offre un intérêt général à la fois pour la médecine, la physiologie et peut-être même la psychologie.

Il s'agit du procédé de Cl. Bernard et Nussbaum, de l'association de la morphine et du chloroforme.

La théorie permettait de prévoir quelques-uns des avantages qui devaient résulter de cette combinaison. L'opium engourdit de prime abord le cerveau et un peu plus tardivement la moelle épinière. Le sujet à qui l'on a injecté 15 à 20 milligrammes de morphine sous la peau tombe, au bout d'un quart d'heure, dans un état d'obtusion sensorielle et de somnolence qui le prépare à subir plus facilement les effets du chloroforme. Les premiers flots anesthésiques amenés par l'ondée sanguine dans les centres nerveux les trouvent déjà engourdis, déprimés, hors d'état de réagir à l'agression. Par là sont évités ces phénomènes d'excitation dont la violence est redoutable chez les femmes, chez les enfans et chez les sujets alcooliques soumis à l'anesthésie. L'énergie de telles réactions est, en effet, bien capable de troubler la sérénité du chirurgien le plus calme; M. Richet, à l'hôpital Saint-Antoine, a vu l'un de ses opérés s'échapper furieux des mains de ses aides, au moment même où il achevait l'amputation de l'avant-bras. Une autre fois, chez un dentiste, un sujet à demi anesthésié s'élance hors du cabinet d'opérations et descend l'escalier à cheval sur la rampe. En fait, l'un des grands avantages de la méthode mixte consiste précisément dans la suppression de la période d'excitation qui précède toujours l'anéantissement fonctionnel. Mais cet anéantissement lui-même, déjà préparé par le narcotique, n'exige plus une quantité aussi forte de chloroforme : il peut arriver par progrès lents et successifs. Nous avons dit les difficultés qu'il y avait ordinairement à s'arrêter à la dose convenable et à faire pénétrer la quantité qui suffit à paralyser les centres cérébraux et médullaires. Or, si l'on dépasse la dose, l'on risque d'atteindre la zone interdite, le bulbe; si l'on reste en deçà, on risque de provoquer l'excitation des centres nerveux, que l'on veut au contraire paralyser. Le procédé d'administration par inhalation

est trop grossier pour que l'on puisse se diriger avec sûreté entre ces deux écueils. On donne trop de chloroforme pour éviter d'en donner trop peu et l'on abolit d'un seul coup et en masse les phénomènes de l'intelligence, de la perception, de la sensibilité, qu'une action mieux graduée pourrait certainement dissocier.

Ce n'est point là une simple hypothèse : cette dissociation est en effet possible, grâce à la méthode combinée, et si le chirurgien n'a pas un grand avantage à la produire, le psychologue a, au contraire, un intérêt sérieux à l'observer. L'anesthésique opère sous ses yeux une analyse des fonctions nerveuses éminemment instructive. On voit persister la conscience, tandis que la perception a disparu. Le sujet a conservé le sentiment de lui-même et du monde extérieur; il voit, il entend, il juge; il répond avec convenance aux questions qu'on lui pose; il obéit avec docilité aux ordres qu'on lui donne; il sent le contact de l'instrument qui le mutile, mais il ne sent point la douleur. Il assiste comme un témoin indifférent à l'opération qu'il subit, n'éprouvant qu'un léger grattement en place des tortures intolérables qu'il souffrirait en d'autres temps. M. Nussbaum, dans une opération sur la face, disait au patient : « Ouvrez la bouche plus largement — et maintenant rejetez le sang, » et le malade ouvrait la bouche et rejetait le sang dont elle était remplie. Cette condition particulière, dans laquelle l'homme n'a perdu pour ainsi dire que la faculté de souffrir, c'est l'*analgésie*.

Cet état n'est pas spécial à la méthode combinée. On a pu l'obtenir dans d'autres conditions, soit avec la morphine isolée, soit avec le chloroforme, soit avec le chloral, soit en recourant à l'hypnotisme. Un médecin militaire, le docteur Taule, a vu un jeune Arabe subir une opération très douloureuse sans donner le moindre signe de douleur. Il avait demandé à être endormi par le hachich; tout en paraissant satisfaire à sa demande, on lui avait en réalité administré simplement de l'opium. Pendant que le chirurgien opérait, l'Arabe fumait tranquillement et déclarait ne pas sentir autre chose que le grattement d'un couteau de bois. Un autre opéré, à qui l'on saisissait la langue avec une pince, s'écriait : « Otez-moi donc cette cigarette de la bouche. » Un maçon, regardant le chirurgien pendant qu'on lui sciait l'os de la jambe, lui disait : « Mais vous faites comme les tailleurs de pierre ! »

Tandis que ce phénomène singulier de dissociation psychique est rare ou exceptionnel lorsqu'on emploie les procédés habituels de la narcotisation ou de l'anesthésie, il est habituel lorsque l'on recourt à la méthode combinée.

Le fait de l'analgésie a inspiré une application nouvelle. Il ne s'agit plus cette fois d'une opération chirurgicale; c'est un acte

naturel, la seule d'entre les fonctions normales qui s'accomplisse au milieu des douleurs, l'accouchement, dont il faut amortir les souffrances. Ce cri de détresse de la parturiente arrivée au summum de l'agonie du travail, tandis qu'elle est clouée sur sa couche, inondée de sueurs et de larmes, cet appel au secours qu'elle redit cent fois avec une énergie poignante : « Soulagez-moi ! » les médecins l'ont entendu. Dès le moment où l'anesthésie fut découverte, ils songèrent à en tirer parti pour alléger les douleurs de l'enfantement. Le 19 janvier 1847, James Simpson employait pour la première fois l'éther chez une femme en travail; deux ans plus tard il annonçait quinze cent dix-neuf succès sur quinze cent dix-neuf accouchemens. Son exemple fut bientôt suivi en Écosse, en Angleterre, en Allemagne et puis en France. Le 7 avril 1853, James Clark, médecin de la famille royale d'Angleterre, faisait administrer le chloroforme à la reine, qui accouchait de son huitième enfant : beaucoup de femmes anglaises imitèrent l'exemple que leur donnait « la première dame du pays. » Mais quelques personnes, emportées par un zèle mal raisonné, blâmèrent cette conduite au nom des scrupules religieux. Elles y voyaient une dérogation à la sentence de l'Écriture : *Paries in dolore :* Tu enfanteras dans la douleur. Des écrivains qui n'accouchent pas rappelèrent avec complaisance combien vaillamment la mère supporte ces souffrances et comme elle les oublie vite en pressant sur son sein l'enfant qu'elle vient de mettre au monde. « Il serait contraire au vœu de la nature, disaient-ils, d'arracher la mère au sentiment d'elle-même, de la priver d'entendre les premiers cris du nouveau-né et d'être le premier témoin de son entrée dans la vie. » Ces considérations ne rencontreraient pas grande faveur auprès de la principale intéressée; au milieu de ses tortures, elle s'élèverait difficilement à la notion par trop virile, en l'espèce, de l'utilité de la douleur. — En tout cas, il y a contre l'anesthésie complète de la femme en travail, une objection physiologique plus grave : en annihilant la conscience et la volonté, elle entraverait le jeu naturel de la fonction. L'enfantement exige la participation active de la femme : ses efforts volontaires sont nécessaires pour la terminaison du travail. C'est là ce qu'entendaient les Romains, lorsqu'ils imaginaient que des divinités mâles, *les Efforts, Di Nixi,* prêtaient leur active assistance à l'enfantement, sous la surveillance de Lucine et des femmes, seules admises à cette mystérieuse opération. Nous ne voulons point donner les Romains comme alliés aux adversaires de l'anesthésie obstétricale ; nous voulons faire comprendre seulement qu'aucun homme de l'art n'a pu avoir l'idée d'insensibiliser les femmes en couches au même degré que le malade qui va subir

une opération chirurgicale. Ce qui conviendrait, dans la conjoncture présente, ce serait l'*analgésie;* la femme conserverait ainsi l'exercice de sa volonté et de ses mouvemens; elle pourrait « voir, entendre, parler, avoir conscience de ce qui se passe en elle et seconder librement par ses efforts, et sans crainte de souffrir l'œuvre de la parturition. » On devait prévoir que la méthode mixte, l'association de la morphine et du chloroforme, est, entre tous les moyens, le plus propre à amener le résultat désiré, l'indoloréité complète avec conservation des fonctions cérébrales. Un praticien distingué, le D[r] Guibert, de Saint-Brieuc, l'a appliqué, dès l'année 1872 avec le plus heureux succès, dans les accouchemens laborieux.

On n'avait pas attendu de connaître la méthode mixte pour soulager les douleurs de l'enfantement. Les services que l'on demande maintenant au chloroforme associé avec la morphine, on les avait demandés jusqu'ici à l'un ou l'autre de ces agens employé isolément. Quelques médecins pensèrent avoir atteint le but et adoptèrent la chloroformisation dans leur pratique journalière; d'autres en contestèrent les succès et les contesteront jusqu'à leur dernier souffle. L'école fut divisée : elle l'est encore. Les discussions médicales ne finissant généralement que par la mort des champions, on continuera à discuter; mais dès à présent, en dehors des théories, germes d'éternelles discordes, il y a des faits positifs qui ne seront plus ébranlés.

C'est, en effet, la théorie de l'anesthésie obstétricale qui a nui à la pratique. Les accoucheurs ont imaginé que l'anesthésie ordinaire avait des degrés successifs : un premier degré qui produit un soulagement général; un second degré, l'*indoloréité,* dans lequel la souffrance paraît comme voilée, *dolor velo obductus*; un troisième degré, qui est l'analgésie parfaite, la perte totale, mais isolée, de la sensibilité à la douleur. Au-delà se trouve placée la véritable anesthésie chirurgicale, l'abolition du sens du tact, l'anéantissement de la motilité. Cette loi de succession est peut-être réelle; mais il est non moins réel qu'elle rencontre plus d'exceptions que d'applications, sans qu'on sache expliquer les écarts. Aussi vaut-il mieux se contenter de dire que l'on a fait avec succès des milliers d'accouchemens avec le chloroforme. J. Campbell déclarait, en 1877, avoir chloroformé mille cinquante-deux femmes sur seize cent cinquante-sept accouchemens, avec l'avantage d'un soulagement très appréciable dans la plupart des cas. Le succès paraît dépendre surtout du mode d'administration. Il faut se maintenir à un point si précis, que le moindre écart dû à la tactique d'inhalation ou aux prédispositions du sujet le rejette en-deçà ou au-delà, dans l'agitation ou dans l'inertie complète. Les accoucheurs anglais

font inhaler le chloroforme à petites doses au moment du retour de chaque effort; on appelle cela le procédé de Snow, ou encore « le procédé à la reine. » On a trop affecté en France de ridiculiser ce moyen. On nous a représenté la femme elle-même tenant à la main le mouchoir sur lequel le médecin jette quelques gouttes de chloroforme à l'approche d'une contraction nouvelle, et le portant vivement à son nez comme si elle respirait de l'eau de Cologne ou des sels anglais. Il est certain que, dans la grande chirurgie, ce procédé n'aurait pas beaucoup de chances de succès. Il a été essayé il y a quelque vingt ans, lorsque les premiers accidens mortels vinrent paralyser la hardiesse des chirurgiens. Les partisans de la méthode timorée, Gerdy, Blandin, Baudens, ne voulaient plus d'une anesthésie poussée à fond, et ils prétendaient se contenter d'une demi-anesthésie qui allégerait la souffrance et obscurcirait l'effet de la douleur.

Pour cela, au lieu de donner des doses massives, foudroyantes de chloroforme, il fallait procéder à petits coups, entrecouper les inhalations, les interrompre en donnant accès à l'air ordinaire. Mais en procédant ainsi, l'événement a prouvé que le chirurgien allait le plus souvent contre le but qu'il poursuit. Pour un cas d'indoloréité ou d'analgésie accidentellement obtenu, il y a cent cas de surexcitation violente, dans lesquels le malade épuise ses forces et celles des opérateurs qui le maintiennent.

Dans la pratique des accouchemens, le succès est beaucoup plus fréquent. Il semble qu'il y ait une grâce d'état pour la femme en travail. Les inhalations de chloroforme l'excitent rarement; d'ordinaire, elles la calment et quelquefois l'insensibilisent sans lui faire perdre connaissance : dans tous les cas, elles sont sans danger.

Les usages de la méthode combinée ne sont pas exclusivement limités à la pratique des accouchemens. Elle a été employée avec profit dans la grande chirurgie, par MM. Rigaud et Sarrazin, à Strasbourg, par M. Guibert, par MM. Labbé et Goujon, à Paris, par M. Molow, à Moscou. Elle n'a pas dit son dernier mot. Lorsqu'on l'aura complétée, comme nous l'avons proposé, par l'addition de l'atropine, qui corrigera en partie l'action nauséeuse de la morphine et diminuera les dangers de syncope, elle pourra devenir un des agens les plus précieux de la chirurgie contemporaine.

IV.

L'histoire des anesthésiques nous offre une série continuelle de réinventions. Tous les anesthésiques ont été découverts deux fois, souvent davantage. C'est le cas du *bromure d'éthyle*. Cette

année même, il a fait en France, dans le public médical, une apparition qui n'a pas été sans éclat. Or, il y a bien près de quarante ans qu'il avait été essayé comme anesthésique, trouvé bon, prôné en conséquence et appliqué sans interruption. En 1849, un chirurgien de Leeds, en Angleterre, M. Nunnely, l'avait essayé d'abord sur les animaux; il put en constater la puissance anesthésiante et il prit soin de la publier; puis il adopta le nouvel éther dans sa pratique particulière pour les opérations sur les yeux et les oreilles. Il y a environ trois ans, deux chirurgiens de Philadelphie, MM. Turnbull et Lewis, l'introduisirent dans l'usage des hôpitaux; depuis quelques mois, les chirurgiens de Paris en font l'essai.

Le bromure d'éthyle offre tous les caractères des éthers anesthésiques; il est extrêmement volatil. Il paraît agir comme un insensibilisateur très puissant, caractérisé par la soudaineté de ses effets et l'instantanéité de leur disparition. La théorie permettait donc de prévoir que son action énergique et brusque paralysera d'emblée les centres nerveux, sans s'attarder à les exciter au préalable. Aussi, avec le bromure d'éthyle, le chirurgien n'aura pas à redouter la période d'excitation réactionnelle dont l'éther donne un tableau si fâcheux; d'autre part, le malade ne sera pas autant exposé à la syncope mortelle par excitation du bulbe. En revanche, l'accident ultime qui clôt la scène dans les cas d'anesthésie prolongée, l'arrêt de la respiration par paralysie du bulbe, sera plus imminent : dans les opérations de longue durée, le bromure d'éthyle présentera des dangers supérieurs à ceux de l'éther et du chloroforme.

La réelle supériorité du bromure d'éthyle est dans son application à l'*anesthésie locale*.

Les procédés d'anesthésie locale consistent à rendre insensible la seule partie sur laquelle doit porter l'opération. Si l'on pouvait trouver un agent qui remplît complètement les conditions de la définition, l'on n'aurait plus besoin de recourir à l'anesthésie généralisée. Il serait infiniment plus avantageux de laisser au patient le mouvement, la sensibilité, l'intelligence, les conditions habituelles de la santé et de ne rendre insensible que la région qui doit être mutilée. Mais la physiologie laisse bien peu d'espoir qu'un tel procédé puisse exister et qu'une substance quelconque soit capable d'agir, à distance, sur les élémens des tissus, sans être introduite dans le sang. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des choses, le procédé n'est applicable qu'aux petites opérations superficielles, incision d'abcès, d'anthrax, de panaris, pratiquées dans la petite chirurgie, car l'insensibilisation ne s'étend point profondément au-dessous de la peau.

Les anciens ont connu quelques moyens d'anesthésie locale. Pline et Dioscoride parlent d'une certaine pierre de Memphis qui s'appliquait sur les parties que l'on voulait rendre insensibles. On la broyait et on la délayait dans du vinaigre. M. Littré croit que la pierre était quelque carbonate de chaux dont le vinaigre dégageait l'acide carbonique. Ce gaz, mis en rapport avec la peau, produit, en effet, un état d'insensibilité très appréciable et que les anciens avaient pu remarquer. D'ailleurs, cette propriété a été appliquée en des temps plus voisins. En 1771, Percival employait, pour insensibiliser les sujets, des bains d'acide carbonique. Malgré les efforts de quelques médecins, Simpson, Scanzoni, Follin, Monod, Demarquay et Broca, l'anesthésie carbonique est restée sans application usuelle et n'a gardé qu'un intérêt de curiosité scientifique.

Aussi bien l'on possédait déjà des moyens beaucoup plus sûrs. Une observation commune avait conduit à utiliser la réfrigération pour rendre insensibles les parties à opérer. Tout le monde sait que le froid très vif engourdit les membres et les rend incapables de recueillir les impressions du tact et de la douleur. Les chirurgiens avaient profité de cet engourdissement. A la bataille d'Eylau, par un froid de 10 degrés, les opérations ne provoquaient presque pas de douleur; pendant la campagne de Russie, Larrey amputa la cuisse à un jeune soldat adossé à un pan de mur, et qui soutenait lui-même le membre mutilé, pendant que quelques camarades maintenaient un manteau au-dessus de sa tête, pour le préserver de la neige. — De là est née l'idée d'employer la réfrigération artificielle pour pratiquer quelques opérations très simples. On appliquait de la glace ou un mélange réfrigérant sur la partie dolente et l'incision était faite sans autre souffrance que celle même que le froid est capable de produire. — Il y a des moyens plus commodes d'arriver au même résultat. L'évaporation des liquides volatils, lorsqu'elle est rapide, produit un abaissement de température qui peut être considérable. On versait donc de l'éther sur la région à opérer jusqu'au moment où la douleur n'était plus sentie. L'insensibilité était d'autant plus complète que l'évaporation était plus active. Pour l'accélérer, M. Richet, en 1854, employait un soufflet dont on dirigeait le courant d'air sur les points de la peau où l'éther tombait goutte à goutte. Les appareils pulvérisateurs inventés par Richardson ne sont qu'un perfectionnement de cet outillage un peu primitif. Mais les pulvérisations d'éther, si convenables d'ailleurs à produire l'anesthésie locale, offrent un inconvénient. Les vapeurs sont inflammables; mélangées à l'air, elles sont explosives. On ne peut donc opérer dans une chambre où il y aurait de la lumière ou du feu; on s'interdit l'emploi du fer rouge

et du thermo-cautère, deux instrumens précieux de l'arsenal du chirurgien. Pour avoir passé outre à ces défenses, quelques opérateurs ont provoqué des accidens déplorables.

Le bromure d'éthyle n'a pas ces inconvéniens. Sa volatilité est comparable à celle de l'éther et il produit une réfrigération aussi grande en s'évaporant à la surface de la peau; mais ses vapeurs ne risquent pas de s'embraser à la flamme du foyer ou de la bougie, ou au contact du couteau rougi. Si, comme l'a fait M. Terrillon, on le substitue à l'éther dans l'appareil à pulvérisation, on détermine en deux ou trois minutes sur les points de la peau touchés par le jet une plaque blanche et chagrinée qui peut être incisée sans douleur. Les vapeurs qui se répandent dans l'appartement sont sans danger pour le malade et pour les opérateurs, car, à l'inverse de l'éther, elles n'exercent aucune espèce d'irritation sur les bronches et sur la peau.

V.

L'histoire des anesthésiques commence et finit au protoxyde d'azote; l'emploi de ce gaz a marqué les premiers débuts de la méthode et il caractérise aujourd'hui ses derniers perfectionnemens. Sa propriété d'éteindre la sensibilité à la douleur, aperçue par Humphry Davy au commencement du siècle, retrouvée en 1844 par H. Wells, a été utilisée depuis lors pour les opérations de la chirurgie dentaire en Amérique, sur le continent et, on peut le dire, dans le monde entier. Un détail pourra donner l'idée de l'extrême popularité de cet agent. Dans un seul établissement de New-York, celui de Colton, on a insensibilisé par le protoxyde d'azote un peu plus de quatre-vingt-dix-sept mille personnes dans une période de treize ans, du mois de février 1864 au mois de mai 1877. — Aucun accident grave n'a été signalé. Les chirurgiens cependant ne tiraient aucun service d'un procédé qui ne produisait l'insensibilisation que pour quelques secondes. Le protoxyde d'azote, exclu de la grande chirurgie, restait donc confiné dans la pratique des dentistes et paraissait n'en devoir jamais sortir, lorsque M. P. Bert fit connaître en 1878 une méthode nouvelle qui en accroissait singulièrement la puissance et en étendait indéfiniment les applications.

Il faut observer que, dans la pratique des inhalations anesthésiques, c'est toujours un mélange respirable qui pénètre dans les poumons, — mélange d'air atmosphérique avec la vapeur de l'éther ou du chloroforme, — permettant à la fonction respiratoire de s'exercer librement, hors de tout risque d'asphyxie. La première ques-

tion que les physiologistes durent se poser à propos du protoxyde d'azote était de savoir si ce gaz pur était respirable et pouvait être offert impunément aux poumons. L'expérimentation pouvait seule renseigner à cet égard, car la théorie permet l'alternative. Le protoxyde d'azote contient en effet de l'oxygène comme l'air atmosphérique; il en contient même davantage, — le tiers de son poids, tandis que l'atmosphère n'en contient que le cinquième; — mieux que celui-ci, il entretient les combustions. On était en droit de se demander si cette combinaison pouvait être utilisée par l'organisme comme l'est le mélange atmosphérique; et dans le cas où le sang n'en pourrait extraire l'oxygène, si les tissus eux-mêmes sauraient tirer parti de cet oxygène engagé avec l'azote, comme ils font de l'oxygène engagé avec les globules que le sang leur présente à chaque moment.

L'expérience a répondu négativement. Le protoxyde d'azote est sans usage pour les tissus animaux ou végétaux. Quoi qu'en aient dit des chirurgiens comme Demarquay et des physiologistes comme Longet, le sang ne l'utilise pas mieux que les tissus eux-mêmes. Les globules du sang, convoyeurs habituels des gaz, ne s'en chargent point : ils le laissent dans le liquide des canaux sanguins, où ils baignent eux-mêmes. Dans ce liquide, plasma sanguin, le protoxyde d'azote peut se dissoudre, comme l'air se dissout dans l'eau, en suivant les lois physiques de Dalton.

Le protoxyde est donc irrespirable, et les inhalations du gaz pur doivent entraîner l'asphyxie comme il arrive avec les autres gaz indifférens. Et, en effet, les animaux sont tués rapidement en présentant les convulsions habituelles de la mort par privation d'air; de même est-il mortel à l'homme, et c'est « commettre un crime contre la vie des personnes que de l'administrer à l'état de pureté. » Il est dangereux au même titre que tout autre gaz impropre à la respiration; il l'est même davantage, car l'homme qui est plongé dans une atmosphère inerte est averti du péril qu'il court par l'oppression et les affres de l'asphyxie, tandis que l'ivresse du protoxyde lui dissimule la mort qui le menace et éteint le sentiment de conservation qui le pousserait à rechercher l'air respirable.

Comment donc s'expliquer l'innocuité des célèbres épreuves que Davy et tant de ses compatriotes ont faites au commencement du siècle? C'est qu'ils ne faisaient pas usage de gaz pur, ils respiraient un mélange de protoxyde et d'air. Les ballonnets de soie gommée dans lesquels le gaz était conservé laissaient pénétrer de l'oxygène à travers leurs parois perméables.

En même temps que le protoxyde d'azote anesthésie l'homme ou l'animal qui le respire, il l'asphyxie. Les deux phénomènes se pro-

duisant simultanément, on était tombé dans l'erreur de croire qu'ils avaient entre eux une relation de cause à effet et que l'asphyxie était la raison de l'insensibilisation. C'était proscrire le protoxyde d'azote, car il n'aurait pu supprimer la sensibilité qu'en supprimant la vie même. Les expériences de M. Paul Bert ont prouvé, au contraire, que la coïncidence des deux phénomènes n'avait rien de nécessaire et que la propriété anesthésique du gaz était distincte et indépendante de son effet asphyxique. Le protoxyde d'azote exerce en réalité sur les centres nerveux une action propre qui, venant se superposer à l'asphyxie, lui imprime une allure particulière. Pour que cette action paralysante puisse se produire, il faut que la liqueur du sang contienne une quantité considérable de protoxyde : il faut qu'elle soit saturée. Si l'on mélange le gaz à l'air et qu'on le présente ainsi dilué au sang qui traverse les poumons, celui-ci n'en prend plus une dose suffisante pour paralyser les centres nerveux : il n'y a plus d'anesthésie. On voit par là l'inanité des efforts que H. Wells avait tentés. L'expérience établissait que le protoxyde ne devait être respiré ni pur ni mélangé ; ni pur, parce qu'en supprimant la sensibilité, il produit en même temps l'asphyxie, ni mélangé, parce qu'il cesse d'agir. L'asphyxie devant toujours contrarier l'anesthésie, l'usage du protoxyde se trouvait restreint à ces opérations de très courte durée, pendant lesquelles la respiration peut être suspendue sans danger réel. Lorsque les dentistes administrent du protoxyde pur, l'anesthésie apparaît trente ou quarante secondes après le début des inhalations. Chez les enfans, elle se montre déjà après une ou deux respirations. Le temps très court pendant lequel elle se soutient suffit à exécuter l'opération dans un état d'anesthésie complète et d'asphyxie commençante. — Dès les premières respirations, le patient est précipité dans une sorte d'ivresse ; le sol paraît se dérober sous ses pieds ; il perd tout point d'appui et se sent enlevé et transporté rapidement comme s'il s'élevait en ballon. Pendant ce temps, le pouls a des battemens petits et accélérés ; le visage se boursoufle et devient livide, les lèvres sont envahies par la coloration violette caractéristique de l'asphyxie. Tout ce tableau produit une impression pénible sur les assistans, et ils ont peine à se défendre d'une appréhension qui n'est nullement légitime, car la situation n'offre aucun caractère inquiétant. Pour qu'il y eût vraiment danger d'asphyxie, il faudrait prolonger pendant deux ou trois minutes encore l'action du protoxyde. Prévenu par des signes évidens que le point favorable a été atteint, l'opérateur n'a garde de le dépasser. Plutôt que de soutenir un état de choses qui deviendrait vite menaçant, il préfère répéter l'épreuve et faire son œuvre à deux reprises. Le retour à la condition normale est si complet et si rapide, qu'une seconde ou une troisième

tentative trouve le sujet dans le même état où il était avant la première, et ne présente aucun inconvénient nouveau. C'est par ce pénible artifice de la répétition des anesthésies avec intermittence que les chirurgiens américains, et peut-être H. Wells lui-même, ont pu faire servir le protoxyde d'azote à des opérations de longue haleine. Les difficultés d'un tel procédé, son caractère hasardeux, en limitaient tout naturellement l'application ; et après, comme avant ces tentatives, il restait exact de dire que le protoxyde était impropre aux grandes opérations.

Une analyse physiologique très pénétrante a permis à M. P. Bert de saisir les causes de la difficulté et d'en trouver le remède. Si le gaz dilué est sans effet, c'est que le sang qui traverse le poumon ne prend plus dans cette atmosphère diluée qu'une quantité de protoxyde trop faible pour paralyser les centres nerveux qu'il va ensuite arroser. Or, comme la quantité de gaz qui pénètre dépend uniquement de sa pression, c'est-à-dire de la force avec laquelle il pèse sur le liquide sanguin à la surface du poumon, on conçoit, en comprimant le gaz dilué, qu'on arrive à en faire pénétrer autant qu'en l'offrant pur sous la pression ordinaire. La compression compensant ainsi la dilution, l'effet anesthésique se produira de la même manière et avec la même intensité. Cet artifice ne changera donc pas la situation en ce qui concerne l'insensibilisation à obtenir, mais il la modifiera en ce qui concerne l'asphyxie à éviter, car le gaz mélangé au protoxyde et qui sert à le diluer peut être l'oxygène, le gaz vital, le gaz respirable. Pour permettre l'anesthésie tout en prévenant l'asphyxie, il suffira de présenter à la surface du poumon un mélange comprimé où la pression partielle du protoxyde soit égale à la pression barométrique et où la pression partielle de l'oxygène soit la même que dans l'air, c'est-à-dire égale à un cinquième de la pression barométrique. Cumulant alors les avantages des deux gaz, le sujet respirera comme dans l'air pur et s'anesthésiera comme dans le protoxyde pur. La condition précédente revient, ainsi que le montre un calcul très simple, à mettre en rapport avec le poumon de l'animal un mélange de cinq volumes de protoxyde d'azote et de un volume d'oxygène amené à une pression supérieure de un cinquième à la pression atmosphérique. Toutes ces inductions théoriques, ces raisonnemens ingénieux, l'expérience les a vérifiés pleinement. Après une ou deux minutes de contact avec le mélange, le chien qui servait à l'épreuve devenait complétement insensible, la pupille était dilatée, on pouvait toucher l'œil sans faire cligner la paupière, pincer un nerf sensible, sans provoquer de réaction : la résolution musculaire était absolue. Cet état a pu se soutenir une demi-heure ou une heure sans changement. Et, tandis que les fonctions supérieures de l'animalité

étaient anéanties, les fonctions végétatives persistaient dans leur intégrité; la respiration restait régulière, le cœur conservait son rythme, le sang sa couleur, la chaleur animale son degré. Dès que les inhalations furent interrompues, le retour à l'état normal se fit avec une extrême rapidité. Après trois ou quatre respirations à l'air libre, c'est-à-dire au bout d'une vingtaine de secondes, l'animal, entièrement réveillé, reprenait sa gaîté et sa vivacité ordinaires; il se mettait à courir librement et à caresser les assistans.

L'expérience que nous venons de rappeler présentait une importance considérable pour la pratique chirurgicale. Il ne restait plus, en effet, qu'à appliquer la méthode de M. P. Bert aux opérations sur l'homme. Dès le commencement de l'année 1879, deux chirurgiens des hôpitaux, MM. Labbé et Péan, en firent l'épreuve avec un plein succès; d'autres, MM. Perrier et Ledentu, à Paris, M. Deroubaix, à Bruxelles, répétèrent ces essais. Aujourd'hui le nombre des opérations faites avec le protoxyde d'azote sous pression dépasse cent cinquante. L'excellence du procédé n'est plus discutée. Le malade a tout profit à être endormi par ce procédé plutôt que par tout autre. Les autres anesthésiques altèrent assez profondément les tissus en coagulant et dissolvant leur substance; de là des malaises qui survivent quelques heures à l'opération, et dont la gravité a permis de dire que le malheureux opéré reste quelquefois « plus malade de son chloroforme que de son opération. » Le protoxyde d'azote, ne formant pas de combinaison chimique stable avec les tissus, n'exerçant qu'une action superficielle et temporaire sur les élémens organiques, déprime moins fortement le système nerveux et permet le retour presque instantané de la sensibilité, de la volonté et de l'intelligence. Il offre un autre avantage : la période d'excitation préalable qui est l'écueil de l'anesthésie par l'éther et qui est à craindre même avec le chloroforme, subit avec le protoxyde d'azote une atténuation qui pratiquement équivaut à sa suppression. Enfin et surtout, il est absolument inoffensif, et ne laisse plus au chirurgien le plus circonspect aucun prétexte pour refuser à ses malades le bénéfice de l'insensibilisation.

L'application exige une installation particulière. Le sujet doit respirer un mélange de 15 parties d'oxygène et de 85 parties de protoxyde d'azote à la surpression d'environ 1/3 d'atmosphère. Un masque exactement appliqué sur la bouche et le nez amène sans perte dans les voies respiratoires le gaz accumulé dans un réservoir à parois flexibles, de manière à pouvoir être comprimé par l'extérieur. D'autre part, pour que la pression exercée à la surface interne du poumon soit sans danger, il faut qu'elle s'exerce également à la surface du corps; — en un mot, le sujet doit être dans la même condition où il est normalement lorsqu'une égale

pression, celle de l'atmosphère, agit *intus et extra.* De là l'obligation de placer l'opéré dans une chambre métallique, ou cloche hermétiquement fermée, et pouvant supporter la surpression de 1/3 d'atmosphère. C'est la chambre d'opération. Là se trouvent, avec les aides, le chirurgien et le malade. Seulement, tandis que le chirurgien et les assistans respirent simplement l'air comprimé de la cloche, le patient respire le mélange anesthésique. Le séjour des opérateurs dans l'air comprimé n'a point d'inconvénient : tout au plus sont-ils quelquefois gênés par une impression désagréable de tension de la membrane du tympan. Les avantages habituels de la médication par l'air comprimé rachètent cette incommodité, et l'on risque de voir un chirurgien guéri de quelque légère affection des bronches par des opérations instituées à l'intentionde ses malades.

Sans doute, l'installation de ces grands appareils, — la chambre d'opérations en tôle étanche, la pompe à compression, — entraîne quelques dépenses. Elle existe pourtant toute prête dans les établissemens d'aérothérapie qui se sont fondés dans les grandes villes d'Europe : elle a été réalisée récemment dans un des hôpitaux de Paris et pourrait l'être dans les autres. Enfin, pour les opérations de ville on a construit des cloches mobiles montées sur camion et facilement transportables. D'ailleurs si ces appareils « d'une chirurgie à vapeur » sont plus compliqués que la serviette ou le simple mouchoir qui sert à l'administration du chloroforme, ils sont aussi d'une précision et d'une délicatesse incomparablement supérieures. Ils permettent de régulariser l'administration de l'anesthésique. Il suffit d'augmenter ou de diminuer la pression dans la cloche pour augmenter ou diminuer la quantité de protoxyde qui pénètre dans le sang. On peut ainsi régler exactement, avec le manomètre, la dose qui convient, maintenir ou prolonger l'état qui paraît favorable, ce qui n'a lieu ni avec l'éther, ni avec le chloroforme. Ce n'est pas seulement pour la médecine qu'une telle facilité sera précieuse : la physiologie psychologique a quelques profits à en attendre. En ralentissant, pour ainsi dire à volonté, la marche de l'anesthésie, on pourra l'analyser, en séparer les périodes, en distinguer toutes les phases. Si la doctrine est vraie qui place l'abolition de la douleur avant celle de l'intelligence et si les diverses facultés cérébrales sont dissociables par l'anesthésie, cette méthode fournira le meilleur moyen de l'éprouver expérimentalement. Enfin, on pourra peut-être reproduire à coup sûr les phénomènes qui avaient tant passionné les esprits au temps de H. Davy, et connaître les conditions de cette ivresse extraordinaire qui avait valu au gaz hilarant le nom fabuleux de « gaz du paradis. »

A. Dastre.

UN

ROMAN POLITIQUE

Endymion, par lord Beaconsfield, 3 vol. in-8°; Londres, Longmans et Ce.

I.

Il faut se défier de l'apparente inaction des gens actifs : ils ne sauraient accepter un repos qui leur serait mortel. S'ils paraissent s'effacer, soyez sûrs ou qu'un nouveau champ s'est ouvert à leur activité, ou qu'ils se préparent à rentrer en scène. Lorsqu'en présence d'une députation d'ouvriers M. Gladstone abattait un des arbres de son parc d'Hawarden et faisait voler autour de lui des éclats de bois qui étaient pieusement recueillis, ces vigoureux coups de cognée, dans la pensée du vieil athlète parlementaire, s'adressaient au ministère dont il méditait déjà le renversement; quand son fils, avec l'imprudente ardeur de la jeunesse, demandait aux visiteurs ébahis : « Ne trouvez-vous pas qu'il a encore la force de conduire le parlement? » M. Gladstone ne fermait pas cette bouche indiscrète. Les facultés ne sont pas moins fortes et le besoin d'activité n'est pas moins grand chez lord Beaconsfield que chez son illustre rival. La défaite électorale des conservateurs, si complète qu'elle parût, ne pouvait avoir jeté dans le découragement ce vaillant lutteur, doué d'une indomptable ténacité. Lord Beaconsfield ne s'est-il pas comparé lui-même à ce grand général qui disait avoir appris à vaincre à force de perdre des batailles? A l'ouverture de la session, il a réuni ses amis politiques pour les exhorter à l'union

et à la persévérance, les assurant que les principes qu'ils représentent sont trop indispensables à la stabilité des institutions anglaises pour que le bon sens naturel de la nation ne ramène pas la faveur publique au parti qui les défend. En même temps, il avait recommandé à ses anciens lieutenans de laisser le champ libre aux nouveaux ministres afin de ne point arrêter le développement des germes de division qu'il apercevait au sein de leur majorité; lui-même a pris peu de part aux débats de la dernière session. Après la séparation du parlement, la goutte, ce mal spécial des hommes d'état et des diplomates, qui est aussi quelquefois un prétexte commode pour arrêter les curiosités indiscrètes, a paru confiner lord Beaconsfield à Haghenden Manor. Si elle le retenait dans son cabinet, elle n'enchaînait pas sa main, toujours alerte, car un nouveau roman, *Endymion*, est venu soudainement mettre en émoi le monde de la littérature et de la politique. Ainsi *Lothair* avait paru inopinément en 1870, après le renversement du cabinet de lord Beaconsfield et lorsque l'on croyait le chef des conservateurs livré au découragement.

Ce n'est pas seulement par son apparition inopinée qu'*Endymion* a été une surprise pour le public anglais. Ce livre ne ressemble point aux ouvrages que lord Beaconsfield a publiés depuis son entrée dans la carrière publique. Sous la forme de romans et dans le cadre de fictions à peine ébauchées, ces ouvrages, si avidement lus, ont toujours eu pour objet réel l'exposition et la défense des opinions de l'auteur. C'étaient des œuvres de propagande et comme des appels des jugemens du parlement à la masse de la nation. Or on ne trouve dans *Endymion* ni un ensemble de théories politiques comme dans *Coningsby* ou *Sybil*, ni des thèses de métaphysique religieuse et de théologie comme dans *Tancrède* ou *Lothair*. C'est en vain qu'on y chercherait la moindre allusion aux questions du jour, à la situation de l'Irlande, au prochain abaissement du cens électoral dans les comtés ou aux affaires d'Orient. Ce n'était pas là le seul désappointement réservé à la curiosité des lecteurs. *Endymion* n'est pas, comme quelques-uns de ses devanciers, une galerie de portraits politiques. Depuis *Coningsby*, on s'était habitué à croire que lord Beaconsfield ne pouvait écrire un roman sans y mettre en scène, sous des noms supposés, bon nombre de ses contemporains. C'était à qui signalerait, à la cour ou dans le parlement, parmi les amis ou parmi les adversaires de l'auteur, les originaux de tous ses personnages. Quelle épigramme plus cruelle pouvait-on lancer contre un ennemi intime que d'affecter de le reconnaître dans un portrait satirique, et de le plaindre d'avoir été peint sous de si méchantes couleurs? Cette fois, lord Beaconsfield s'est mis en garde contre les faiseurs

de clés. Il semble même qu'il ait pris un malin plaisir à leur tendre des pièges, à les lancer sur de fausses pistes, et à les dérouter complètement. L'action d'*Endymion* embrasse la période comprise entre la mort de Canning et la mort de lord Palmerston; elle se passe uniquement dans les régions ministérielles et parlementaires; tous les personnages appartiennent au monde politique. Comment ne pas céder à la tentation de faire des portraits, surtout lorsqu'on y excelle, qu'on n'a qu'à interroger une mémoire inexorablement fidèle, qu'à lâcher la bride à un esprit aiguisé et naturellement tourné à l'épigramme? Lord Beaconsfield s'est surveillé lui-même. Il a dû emprunter aux gens qu'il a connus et pratiqués bien des traits de caractère : la plupart des incidens du roman doivent avoir pour origine des anecdotes demeurées dans la mémoire de l'auteur, mais celui-ci mêle les couleurs et les époques de façon à rendre toute application directe impossible. Quelques traits de ressemblance vous frappent; vous êtes tenté de mettre un nom de personnage; mais ni les dates ni les faits ne concordent. L'original que vous croyez reconnaître n'était pas encore entré sur la scène politique ou il en avait disparu au moment où l'auteur lui fait jouer un rôle actif; ou il n'appartenait pas au parti dont il est représenté comme l'homme le plus important, ou il était un parvenu, et l'auteur en a fait un grand seigneur. Quand vous voyez entrer en scène deux frères, tous deux disciples de Bentham, dont l'un se destine à la carrière parlementaire et l'autre à la diplomatie, M. Bertie Tremeine et M. Tremeine Bertie, on ne peut se défendre de songer aux deux frères Bulwer Lytton et Lytton Bulwer; mais aucun des incidens où figurent ces deux personnages épisodiques ne peut se concilier avec l'histoire des deux hommes distingués qui ont été les amis de lord Beaconsfield, et celui-ci s'est évidemment joué de ses lecteurs. Quand l'auteur met dans la bouche d'un diplomate, homme d'état éminent, cette réflexion, « qu'un gouvernement qui périt par les finances est un gouvernement imbécile, » et cette déclaration, que « l'Europe ne sera refaite que par le fer et le sang, » on s'écrie tout aussitôt que le comte de Ferroll ne peut être que M. de Bismarck; mais la carrière politique du célèbre chancelier avait à peine commencé au moment où se termine l'action d'*Endymion*. Quand ce même comte de Ferroll parle de sa patrie opprimée, lorsqu'il compte sur Napoléon III pour délivrer ses compatriotes du joug étranger, n'est-il pas M. de Cavour tout autant que M. de Bismarck?

Qui reconnaîtrons-nous dans Nigel Penruddock, le brillant lauréat de l'université d'Oxford, le puséyste ardent et convaincu, dont la parole de flamme ravit toutes les grandes dames et remue profon-

dément l'église anglicane, qui se convertit au catholicisme en entraînant après lui une partie de son troupeau, qui devient archevêque de Westminster et cardinal de l'église romaine? Nigel réunit la science et la puissance oratoire de Newman, l'onction persuasive d'Oakeley, le ferme vouloir et l'esprit de gouvernement de Manning. Lequel de ces trois noms substituer au sien? Nigel n'est-il pas simplement ce qu'on pourrait appeler un personnage représentatif, c'est-à-dire la personnification dans un seul homme de ce grand mouvement religieux qui a déchiré l'église anglicane et conduit tant d'hommes éminens à sacrifier des positions élevées pour chercher dans le catholicisme le terme de leurs doutes et le repos de leur conscience?

Ne devrons-nous pas en dire autant du romancier-journaliste Sainte-Barbe? La malignité littéraire, — il n'y a que les gens de lettres pour avoir de ces cruautés, — veut absolument retrouver dans ce romancier, toujours mécontent de son sort et toujours envieux des succès d'autrui, l'auteur de *Vanity Fair* et de *Pendennis*, à qui lord Beaconsfield ferait expier, au bout de trente-six ans, le tort d'avoir publié dans le *Punch* une parodie de *Coningsby*. Ne croyons point à des rancunes couvées aussi longtemps. Lord Beaconsfield est plus prompt à la riposte : il l'a prouvé depuis longtemps à des adversaires plus redoutables que le pauvre Thackeray. Il ne peut déplaire à un auteur avisé d'être parodié; la parodie est la consécration du succès. Toute l'Angleterre a lu *Coningsby :* combien est-il de gens qui se doutent de l'existence de *Codlingsby* ou qui éprouveraient la curiosité d'en lire six lignes? Nous demanderions volontiers à ces critiques charitables de nous indiquer dans *Endymion* un trait, un seul, qui s'applique incontestablement et nécessairement à Thackeray et permette de l'identifier avec Sainte-Barbe : laissons reposer en paix le malheureux écrivain, qui a suffisamment racheté par des années d'exil et de misère les désordres et les faiblesses de son existence, et ne voyons dans Sainte-Barbe que la personnification de la mobilité d'humeur, de l'amour-propre excessif, de l'esprit de jalousie et des mille défauts qu'on reproche avec plus ou moins de justice à la gent lettrée. Quand Sainte-Barbe, faisant un grief au ministère d'avoir dissous le parlement, parce que les préoccupations d'une élection font baisser la vente de son livre, se tourne contre le gouvernement qu'il a servi, est-ce là une épigramme rétrospective? N'est-ce pas plutôt un trait de comédie, et ne pourrait-on citer des écrivains dont les changemens d'opinion n'ont pas eu des causes plus sérieuses? Disons-le tout de suite, lord Beaconsfield n'est pas indulgent pour les hommes de lettres. Non-seulement il crible d'épigrammes « nos correspondans, » toujours au courant de tous les

secrets des cabinets, et plus encore les *reporters* qui pénètrent malgré vous dans votre maison et enregistrent les plats qu'on sert sur votre table; mais il ne borne point là ses rigueurs. Écrivains et journalistes, prenons une leçon d'humilité en lisant ce qu'écrit de nous le confrère éminent que la politique nous a enlevé :

En général, les dîners d'hommes ne sont pas amusans. Quand les convives, comme cela est ordinaire, ont en commun des idées très arrêtées sur la politique, le sport, la littérature, l'armée ou le monde, il en résulte une grande monotonie dans les pensées et les appréciations, et dans les sujets que l'on traite. Dans un dîner d'hommes politiques, la conversation ne tarde pas à rouler sur ce qu'on peut appeler les affaires de la boutique : anecdotes sur les derniers scrutins, critiques des discours prononcés, conjectures sur les nominations ministérielles ou les élections à venir, et surtout sur cette odieuse et intarissable question de la révision des listes électorales. Cependant, de temps à autre, un éclair passager donne à penser que les convives ont une autre existence que celle qui s'écoule entre les murs des deux chambres. Cette circonstance atténuante ne s'applique point aux dîners des gens du sport. On commence par les paris et les handicaps, on finit par les paris et les handicaps; et l'on a droit de douter qu'il entre dans la tête des convives qu'il puisse exister une combinaison quelconque d'atomes en dehors des handicaps et des paris. Avec un dîner de gens de lettres, la salle à manger devient le vrai palais du silence. La haine et l'envie que tous les écrivains ressentent les uns pour les autres, particulièrement lorsqu'ils échangent dans des dédicaces les effusions d'une mutuelle affection, ne manquent jamais d'assurer dans ces réunions l'agréable impression d'un sentiment général de pénible contrainte. Si un bon mot arrive sur les lèvres d'un convive, il aura soin de le retenir de peur que son voisin, qui est en train de publier un roman dans une revue, n'en fasse son profit dans le numéro suivant, et que lui-même, qui est attelé à une besogne semblable, n'en perde le bénéfice.

Est-ce à dire que, dans la longue série des personnages qui défilent dans les pages d'*Endymion*, il n'y ait point de figures réelles et reconnaissables? Il en est trois que l'auteur n'a déguisées que dans la mesure dont les convenances lui en faisaient un devoir, et sur lesquelles on peut mettre un nom à coup sûr. Toutes les trois appartiennent au passé. La reine Agrippine, dont la peinture a immortalisé le gracieux visage, encadré d'abondantes boucles blondes, la souveraine détrônée dont le talent musical est un don de la nature et qui demande aux arts de la consoler de sa grandeur

perdue, la mère tendre et dévouée qui ne vit que pour son fils et à qui rien n'a coûté pour le sauver de la mort et de la captivité, est assurément la reine Hortense. Dans le prince Florestan qui, après deux tentatives malheureuses, réussit à s'emparer du trône auquel il se croit appelé par sa naissance et devient l'allié du peuple anglais, il est impossible de ne pas reconnaître Napoléon III, dont le caractère est pris sur le vif et dont les habitudes d'esprit et la manière d'être sont analysées et retracées avec autant de finesse que d'exactitude. Enfin, bien que lord Palmerston n'ait pas fait un mariage d'amour dans les dernières années de sa vie, qu'il ne se soit jamais laissé élever à la pairie, et qu'il n'ait pas été frappé de congestion cérébrale en rédigeant une dépêche, c'est lui qui, sous le nom de lord Roehampton, tient la plus grande place dans le roman. On ne saurait accuser lord Beaconsfield de malveillance et malignité à l'égard d'un ancien adversaire : il n'aurait pu mieux traiter son ami le plus cher. C'est sous les couleurs les plus favorables qu'il représente l'homme d'état éminent qu'il a si souvent combattu, et on ne peut dire qu'il mette aucune ombre au portrait qu'il en trace. Il s'y reprend à plusieurs reprises, avec complaisance et presque avec affection. Il est visible que le temps a fait ici son œuvre habituelle d'apaisement, les ardeurs et les animosités d'autrefois s'éteignent en face d'une tombe, et la sérénité du jugement revient, ramenant avec elle la justice. Si lord Beaconsfield s'est interdit de mettre en scène, dans son nouveau livre, aucun homme politique vivant, il s'est cru plus libre vis-à-vis de ceux qui appartiennent déjà à l'histoire; mais il n'a peint des morts illustres que pour leur adresser des éloges délicats, dignes d'eux et dignes d'un esprit tel que le sien.

II.

Il ne faut chercher dans *Endymion* ni une théorie politique, ni une thèse philosophique ou religieuse. L'auteur n'a rien voulu démentir; il ne s'est proposé de convaincre personne ; il ne prépare et ne suggère aucune conclusion. Ne vous attendez pas non plus à une œuvre de pure imagination, à un roman d'aventures : l'auteur laisse à Mrs Braddon les accumulations d'événemens, les péripéties soudaines, les coups de théâtre qui soutiennent ou réveillent l'attention. Vous n'y rencontrerez pas davantage la peinture d'une passion, ou, comme chez miss Bronte ou George Eliot, de fines analyses du cœur humain avec un dénoûment découlant du jeu naturel des caractères. Que trouverez-vous donc dans ce livre que toute l'An-

gleterre a entre les mains, qui a déjà traversé l'Atlantique et qu'on traduit dans toutes les langues? Vous y trouverez une page d'histoire sous la forme d'une fiction et dans le cadre d'une biographie rapidement esquissée; vous y trouverez la peinture d'une époque et d'un monde déjà disparus, le tableau animé, fidèle, complaisamment retracé, de la vie politique en Angleterre pendant les trente années comprises entre la mort de Canning, en 1825, et la chute du premier cabinet de lord Derby. Par discrétion ou par prudence, l'auteur arrête son livre et ses récits précisément à l'époque à laquelle il a commencé à jouer lui-même un rôle important. Nous assistons à la dernière période du régime parlementaire, de cette forme particulière et unique de gouvernement dont les autres nations n'ont connu que la contrefaçon, où le parlement était la force motrice, où il donnait l'impulsion au lieu de la recevoir et de la répercuter, où une classe dirigeante conduisait réellement les affaires publiques avec cette ténacité, cette unité de direction et cet esprit de suite qui n'appartiennent qu'au despotisme ou à une aristocratie héréditaire. Nous apprenons, presque sans nous en apercevoir, quelles transformations se sont graduellement opérées dans les idées de cette classe dirigeante, quelles forces nouvelles sont nées et se sont développées au sein de la nation anglaise; quelle place elles ont conquise dans la politique et comment elles ont préparé la substitution d'un gouvernement démocratique au gouvernement parlementaire.

Qu'était-ce que ce gouvernement parlementaire et comment fonctionnait-il? Écoutons la duchesse Zénobie, dont le mari occupe une des plus grandes charges de la maison royale, dont le salon est le quartier-général du parti tory et le rendez-vous quotidien de tous les hommes politiques et de tous les diplomates : « Que me parlez-vous, dit cette grande dame, de l'opinion publique en dehors du souverain et des deux chambres du parlement? » La nation est donc mineure : le pouvoir appartient tout entier à deux forces : la cour et le parlement; mais de ces deux forces, la première est purement nominale : la royauté conserve encore son prestige à cause de l'éclat et du luxe qui l'entourent et des faveurs dont elle est réputée la dispensatrice; mais la rude main de sir Robert Peel, qui s'intitule lui-même le chef des *gentlemen* d'Angleterre, ne va pas tarder à dissiper cette illusion en enlevant à la souveraine jusqu'au choix de ses femmes de chambre. Le parlement est donc tout, et l'entrée au parlement est le privilège presque exclusif d'une seule classe : les propriétaires du sol. En dehors de la possession de la terre, point de considération véritable, d'influence sérieuse, de rôle politique durable. Les magnats de la grande propriété composent

la chambre des lords, mais ils ont tous à leur discrétion un certain nombre de sièges parlementaires. Ils usent de ce crédit pour ouvrir la chambre des communes à leurs fils, qui y font l'apprentissage de la vie publique, aux favoris qu'ils protègent, et aussi aux jeunes gens de talent parmi lesquels le parti a besoin de recruter des sous-secrétaires d'état, des orateurs et des légistes. Les propriétaires non titrés se disputent, au prix de sacrifices souvent extravagans, les sièges dont les grands seigneurs ne disposent pas. Personne ne peut forcer les rangs de cette aristocratie exclusive, excepté les privilégiés du talent et quelques banquiers assez riches pour acquérir eux-mêmes quelque manoir ou pour donner à leurs filles des dots qui réparent les brèches de quelque fortune seigneuriale.

Cette classe dirigeante, active, intelligente, éclairée, qui se croit libérale parce qu'elle défend résolûment sa propre puissance contre la royauté, mais qui compte pour rien le reste de la nation, se divise en tories et whigs parce qu'il faut deux partners pour l'éternelle partie d'échecs qu'elle joue au sein du parlement, en présence de la royauté qui juge des coups. Divisée sur la conduite des affaires extérieures et sur les questions de la politique courante, elle ne l'est pas sur les points essentiels : elle a le sentiment de la solidarité qui doit unir tous ses membres quand il s'agit de défendre l'influence et les prérogatives de leur classe. « Au fond, dit un lord libéral, le comte de Montfort, à un lord tory, le comte de Beaumaris, nous avons tous les mêmes intérêts. » Aussi, à moins que les passions politiques ne soient fort échauffées, on ne se fait pas une guerre à outrance : on a recours à des transactions, à des arrangemens pour n'avoir point à jeter des sommes folles dans des luttes électorales : une famille prend le comté et l'autre le bourg, et l'on se reconnaît réciproquement le droit de désigner alternativement le titulaire du siège que l'on se dispute.

Toutes ces familles se connaissent de longue date, et, malgré la différence des opinions, elles sont rattachées les unes aux autres par des unions matrimoniales, par des liens de parenté, tout au moins par des relations de société. Les chefs de l'opposition ne dînent pas chez les ministres, mais, hormis en temps de crise, ils se rencontrent avec eux à la table d'amis communs, ils accompagnent leurs femmes aux réceptions des femmes des ministres, et ces visites leur sont ponctuellement rendues. Les salons sont un des grands ressorts de la politique. Une grande dame intelligente, spirituelle, affable, dont la maison est sur un pied splendide, dont le cuisinier est renommé, dont les réceptions sont courues, dont les invitations sont avidement recherchées, est sûre d'être instruite

de tout ce qui se trame dans les deux camps, elle peut, par un mot aimable, prévenir une défection, décider un irrésolu, détacher des rangs ennemis un débutant inexpérimenté. La peinture de ces salons politiques et l'esquisse de leur rôle sont un des côtés amusans du livre de lord Beaconsfield. En face du salon de la duchesse Zénobie, toute dévouée à la défense des droits de l'église et de la couronne, nous avons le salon libéral de la comtesse de Montfort. Lady Roehampton et lady Beaumaris élèvent autel contre autel et se disputent les aspirans à la vie politique, sans cesser de se voir l'une l'autre et de s'aimer. C'est dans ces salons que se préparent les campagnes parlementaires, que se recrutent les voix, que se distribuent les portefeuilles et que se partagent les sièges électoraux.

Ces relations de tous les jours entre gens du même monde, presque tous possesseurs d'une grande fortune et par suite presque indifférens aux avantages pécuniaires des situations officielles, expliquent pourquoi les rapports réciproques des chefs de parti étaient empreints d'une loyauté constante et même d'une cordialité qui surprend quelquefois. Comment n'être point mesuré dans son langage, comment manquer de courtoisie vis-à-vis d'un adversaire, lorsqu'après chaque passe d'armes on peut se rencontrer dans le même salon, autour de la même table à thé? Ces traditions courtoises subsistent encore dans le monde politique chez nos voisins; elles s'y perpétueront tant que l'aristocratie y conservera une influence considérable et continuera de transformer et d'absorber les hommes que le mérite élève aux positions officielles; néanmoins il est impossible de ne pas voir déjà qu'elles vont s'affaiblissant, que les dissidences sont plus graves et plus profondes, et que les rapports se refroidissent à mesure que le cercle des idées communes se rétrécit.

Cette transformation lente, mais incontestable, du monde politique anglais a pour point de départ le bill de réforme de 1832. L'auteur d'*Endymion* nous fait mesurer la brèche que cette mesure a faite dans le monopole de l'aristocratie terrienne. C'est par cette brèche que les premiers représentans des classes moyennes pénètrent dans le parlement et arrivent à jouer un rôle. Nous voyons entrer à la chambre des communes un simple fils de fermier, devenu manufacturier, Job Thornberry, qui est élu par une grande ville, et qui vient professer ouvertement des opinions radicales; non-seulement Thornberry est élu député, mais comme il est plein de savoir et qu'il est éloquent, il acquiert sur les autres députés des classes moyennes une influence qui oblige à compter avec lui; un ministère libéral lui fait une place dans ses rangs, et le manu-

facturier radical, devenu le très honorable Job Thornberry, est admis à baiser la main de sa souveraine en recevant un portefeuille. Puis la fièvre des chemins de fer en faisant, comme une baguette de fée, sortir de terre des fortunes colossales, crée toute une nouvelle classe d'aspirans à la vie politique et aux honneurs. Voici que les portes de la chambre s'ouvrent pour un ancien tailleur, devenu le roi des chemins de fer, pour M. Vigo, qui sera bientôt sir Peter Vigo, et qui, plus heureux que son prototype, le célèbre Hudson, saura s'arrêter à temps et conserver ses nombreux millions. Après les administrateurs de chemins de fer, c'est, avec M. Rodney, le tour des simples spéculateurs et des gens de finance.

C'est ainsi que le développement continu de l'activité nationale et les progrès de la richesse créent chaque jour, au sein du peuple anglais, des forces nouvelles qui à leur tour amènent à la vie publique et font pénétrer dans le parlement des élémens nouveaux. On aurait mauvaise grâce à qualifier d'invasion des barbares cette arrivée d'élémens nouveaux, car le parlement regagne, au point de vue de l'étendue et de la variété des connaissances, ce qu'il a pu perdre au point de vue de l'instruction littéraire, des bonnes manières et de la distinction sociale; mais ce n'est pas seulement la composition du parlement qui est profondément altérée, son rôle est sensiblement modifié. Il a conservé la puissance, mais à beaucoup d'égards il a perdu l'initiative. Il est soumis à des influences extérieures; ce n'est plus lui qui forme et qui conduit l'opinion; il est obligé de prêter l'oreille à ces mille voix qui se font entendre sur tous les points du territoire et dont la presse lui apporte les échos, et il se laisse guider par elles. Si lord Beaconsfield donne une suite à *Endymion,* il aura à nous retracer une seconde évolution du monde parlementaire dont il porte la responsabilité, il devra mettre sous nos yeux les conséquences politiques et sociales de cette rapide étape vers la démocratie qu'il a fait franchir à son pays par l'établissement du suffrage quasi-universel. Déjà, à la dernière page du roman, il nous montre le siège du radical Job Thornberry sérieusement menacé par la candidature du contre-maître Enock Craggs, qui reproche à son patron le manufacturier de ne s'occuper que des intérêts du capital, et qui prétend à représenter « les droits du travail. »

Cette histoire de la vie politique en Angleterre, que nous venons de résumer péniblement en quelques pages, nous est présentée dans une succession de tableaux vifs et rapides, sans considérations générales, sans dissertations. Une causerie de salon, un échange d'épigrammes entre deux adversaires politiques, quelques mots de conversation entre un homme du monde et un ouvrier,

suffisent à l'auteur pour marquer d'un seul trait, net et précis, la nuance qu'il veut faire saisir. Les nombreux personnages du roman vont et viennent et parfois semblent mis en oubli : il n'en est pas un seul qui ne reparaisse, au moment nécessaire, pour donner la note juste. La plume de lord Beaconsfield court alerte, railleuse et en belle humeur, elle semble voltiger d'un sujet à l'autre, et pourtant elle ne s'écarte jamais du but, il est impossible de mettre plus heureusement en pratique le précepte si méconnu de notre génération d'écrivassiers : Glissez, n'appuyez pas. Ce côté d'*Endymion* est évidemment le moins intéressant pour le lecteur anglais, qui connaît ou croit connaître la peinture que l'auteur met sous nos yeux; mais l'étranger à qui les livres n'ont montré des choses anglaises que la surface et qui désirera savoir par le menu ce qu'a été le gouvernement parlementaire chez nos voisins, sera édifié en même temps que diverti.

III.

Qu'on ne s'étonne point si nous n'avons pas encore parlé du héros, d'Endymion lui-même. A dire vrai, il tient peu de place dans le roman, et son rôle est tout à fait secondaire. On sait que lord Beaconsfield aime à prendre ses héros au berceau, à faire suivre au lecteur la formation de leur caractère, à montrer en action toutes les influences matérielles ou morales qui peuvent présider au développement de leurs sentimens et de leurs facultés. Non-seulement il n'a point dérogé à cette habitude, mais cette fois il a remonté jusqu'au grand-père de son héros. Essayons de résumer brièvement cette histoire de trois générations. Un simple employé de ministère, par son assiduité, son application, les aptitudes dont il fait preuve, attire l'attention de Pitt. Le grand ministre le prend en affection et lui fait faire un chemin rapide. On lui procure un siège dans la chambre des communes : le voilà enrôlé dans le parti tory. Son instruction, ses talens, les services qu'il rend à son parti, lui valent d'être appelé à un poste dans le gouvernement, à la direction de quelque service public qui ne donne point entrée au cabinet. Il se retire avec une pension, une honorable aisance et le titre de conseiller privé. Son fils, William Ferrars, doit à la position officielle de son père de jouir des avantages qu'une fortune patrimoniale assure aux rejetons des grandes familles : il est élevé à Eton ; il prend ses degrés à Oxford, où il se signale par ses succès littéraires. La protection d'un grand seigneur tory le fait entrer à la chambre des communes dès qu'il a atteint l'âge réglementaire. Éloquent, instruit, laborieux,

il fait, mais beaucoup plus rapidement, le même chemin que son père. Il arrive, très jeune encore, à être membre du gouvernement et conseiller privé : on s'accorde à croire qu'il sera membre du cabinet dès qu'il aura quelques années de plus; on reconnaît même chez lui l'étoffe d'un premier ministre. Il a épousé une femme ravissante, mais éprise de luxe, plus éprise encore des grandeurs. L'élévation de son mari est sa principale et plus constante préoccupation; pour y concourir, elle veut faire de sa maison le rendez-vous de tout ce qui compte à Londres par le rang, la richesse et l'influence. Nulle grande dame ne donnera des dîners plus exquis ou des soirées plus brillantes, nulle n'aura des équipages mieux tenus, nulle n'étalera des toilettes plus somptueuses et de meilleur goût. Elle devient la reine du parti tory, l'arbitre suprême de la mode, le modèle et le désespoir de toutes les jolies femmes; mais la fortune et le traitement de son mari, la dot qu'elle-même a apportée et jusqu'aux économies et à l'héritage du vieux Ferrars, tout est dévoré à soutenir ce luxe qui épuiserait les plus grandes fortunes. Qu'importe si l'on atteint le but? quelques années de puissance suffiront à tout réparer; mais, au lieu de la fortune qu'on attend et qu'on espère, c'est l'adversité qui vient frapper à la porte.

Ferrars est demeuré un tory de la vieille roche; il est l'adversaire déterminé de la réforme parlementaire, mais ni son éloquence, ni les efforts de la duchesse Zénobie, ni l'influence de lord Wellington, ni la résistance de la cour, ne peuvent prévenir une défaite devenue inévitable. La réforme triomphe, et les whigs arrivent au pouvoir. Adieu le portefeuille de Ferrars, adieu la résidence officielle et les larges émolumens du pouvoir, adieu le siège parlementaire et la vie politique, car le bourg-pourri que l'ex-ministre représentait est au nombre de ceux que l'on supprime. Comme le dit un des personnages, William Ferrars « n'a point de racines dans le sol, » il n'a pas de possession territoriale qui lui donne de l'influence dans un comté; il ne peut songer davantage à un bourg, parce qu'il est hors d'état de faire face aux énormes dépenses qu'entraîne toute lutte électorale. Tout manque donc à la fois à cet homme qui semblait appelé à une destinée si brillante ; il lui faut faire connaître l'affreuse réalité à sa femme, à qui sa faiblesse avait caché l'étendue du gouffre qui s'ouvrait sous leurs pieds. Il faut dire adieu au monde, il faut quitter Londres; on vend les diamans, les équipages, les chevaux, tous les accessoires d'un luxe désormais interdit; on loue en province, dans un coin du Berkshire, un vieux manoir où l'on pourra vivre avec économie, où l'on se consacrera à l'éducation des enfans, deux jumeaux, un fils et une fille, Endymion et Myra. Ferrars emploie à écrire en faveur de ses

opinions les loisirs que lui laissent les leçons qu'il donne à ses enfans; il devient le collaborateur assidu de la grande revue tory, Il compose des brochures politiques qui le préservent d'être oublié. il prendrait son parti de cette existence calme et exempte de soucis; mais le regret de la grandeur perdue, la nostalgie de ce monde où elle brillait, consument Mrs Ferrars. Bientôt vient s'y ajouter le remords d'avoir fait refuser à son mari, pendant un court retour des tories au pouvoir, un gouvernement colonial qu'elle estime inférieur à ce que ses services et son passé lui donnaient droit d'attendre, et lorsqu'il lui faut se séparer de son fils qui va occuper à Londres un petit emploi dans une administration publique, elle ne résiste pas à ce dernier coup. Ferrars, à son tour, ne se console point de la perte de celle qui a partagé ses peines et ses douleurs; son humeur s'assombrit, et malgré la société de sa fille, malgré le devoir de veiller sur deux êtres qu'il chérit, il se laisse gagner par le désespoir et met fin à ses jours.

Voilà l'histoire de William Ferrars; elle est tragique, elle est racontée avec un art extrême, et elle est beaucoup plus intéressante que celle de ses enfans. C'est en vain que l'auteur essaie de nous apitoyer sur ceux-ci. Il est triste de se trouver, à dix-neuf ans, orphelin et sans fortune; mais n'est-ce rien que d'avoir la jeunesse, la beauté, l'intelligence, l'instruction, un ferme courage et des amis? Quels si grands malheurs avaient-ils éprouvés jusque-là? Ils avaient été effroyablement gâtés et habitués à toutes les splendeurs du luxe; mais ils ont à peine onze ans quand le malheur frappe leurs parens. Des enfans de cet âge sont-ils en état d'apprécier et de prendre fort à cœur des revers de fortune? « Je crois bien, dit Myra à son frère, que nous n'aurons plus de poneys pour monter à cheval ensemble. » Endymion ne retourne point à Eton, où la pension est trop coûteuse; il serait le premier écolier qui regrettât le collège, et l'auteur ne lui prête point un sentiment aussi invraisemblable. Ils grandissent l'un à côté de l'autre, sous les yeux de leurs parens, dans un vieux château entouré d'un grand parc, au milieu d'un pays pittoresque, à côté d'aimables et bons voisins qui les recherchent et leur font fête. A seize ans, Endymion vient occuper dans les bureaux de Somerset-House un emploi de commis qu'il doit à l'amitié reconnaissante d'un ancien collègue de son père; ainsi avait commencé son grand-père, que ce début modeste n'avait point empêché de faire son chemin. Est-il abandonné à lui-même dans l'immense capitale anglaise? Non, l'ancien secrétaire de son père, Rodney, a épousé la fille de la couturière en renom à qui la protection de Mrs Ferrars avait valu la clientèle du grand monde; ils ont meublé, dans un bon quartier, une grande

maison où ils louent des appartemens garnis. Endymion ne peut loger ailleurs que chez eux; on le traite en enfant gâté, on l'entoure des soins les plus attentifs et les plus délicats, on lui procure toutes les distractions, tous les plaisirs qu'il peut souhaiter à son âge. Il semble d'ailleurs que cette maison soit ensorcelée : on n'y peut loger sans que la fortune ou la grandeur vous y viennent chercher, et Endymion ne fera point exception à la règle.

Il semble, d'abord, que sa sœur Myra doive être plus à plaindre : elle ne veut pas aller le retrouver à Londres de peur de lui être à charge. La duchesse Zénobie a fait parvenir, avec ses condoléances, les offres de service les plus aimables, elle a ouvert sa maison à la fille de son ancienne amie; mais Myra veut se suffire à elle-même. Il se trouve, à ce moment, que la fille unique du plus riche banquier de la cité, Adrienne Neuchatel, est atteinte d'hypocondrie. Le père, inquiet, met sur le compte de la solitude la mélancolie noire, l'abattement et la langueur que rien ne peut dissiper chez sa fille; il est convaincu que la société d'une compagne de son âge est le seul remède qui puisse être efficace! il cherche partout, même par la voie des annonces. une jeune personne de bonne famille, instruite, bien élevée, qui puisse devenir pour Adrienne moins une compagne qu'une amie. Myra se présente : elle est agréée d'emblée. Il va sans dire qu'elle conquiert du premier coup la confiance et l'amitié d'Adrienne. Heureux de voir sa fille secouer le marasme qui la consumait, le banquier ne sait comment témoigner sa reconnaissance : il comble la sœur de présens, il accable le frère d'amitiés; il l'invite, le recommande et le produit dans le monde. Ce n'est pas tout : le plus influent et le plus populaire des ministres du jour, lord Roehampton, qui n'est pas seulement un homme du monde accompli et un causeur séduisant, qui a le caractère le plus noble et le cœur le plus tendre, vient passer quelques jours dans la magnifique habitation où les Neuchatel s'établissent pendant l'été. Il s'éprend de Myra et l'épouse. Voilà Myra grande dame, riche, adulée, toute-puissante; voilà aussi Endymion devenu, à vingt ans, le beau-frère d'un ministre! On se doute que son avancement est rapide : il devient le secrétaire particulier d'un autre membre du cabinet; il est accueilli et choyé dans les salons du parti whig. Sa fortune ne s'arrête pas : moins de deux ans après, on trouve moyen de le faire entrer dans la chambre des communes : avant d'avoir trente ans, il sera membre du gouvernement et, quelques années plus tard, il sera premier ministre. Au milieu de cette succession ininterrompue d'événemens heureux, et comblés ainsi tous les deux des faveurs de la fortune, le frère et la sœur ont mauvaise grâce à se plaindre des rigueurs du sort; et

lorsque l'auteur met dans leur bouche des plaintes sur les épreuves qu'ils ont eu à surmonter, il n'est aucun lecteur qui ne se dise intérieurement : « J'en connais de plus misérables. »

Le héros de lord Beaconsfield n'a pas seulement contre lui l'instinctive jalousie que ne peut manquer d'exciter un bonheur aussi constant : il a encore un défaut plus grave que d'être heureux. Endymion et Myra sont jumeaux, et leur extrême ressemblance frappe tous les yeux ; mais l'auteur s'est complu à donner à la sœur toutes les qualités viriles, la force de caractère, l'énergie, la décision, l'esprit de suite, le ferme vouloir et l'ambition de parvenir ; le frère est doux, patient, modeste, prudent jusqu'à la timidité. Ce renversement des rôles naturels ne met Myra en relief qu'au détriment d'Endymion, dont la personnalité s'efface devant celle de sa sœur au point de disparaître presque complètement. Indifférente pour son père, plus que froide pour sa mère, Myra n'a qu'une affection au monde, son frère jumeau : c'est pour lui qu'elle veut vivre, elle veut qu'il relève la fortune de la famille, qu'il devienne riche et puissant, c'est là sa préoccupation de tous les instans; c'est l'unique but de son existence. Elle lance son frère dans le monde, le guide, le stimule, elle lui cherche partout des protecteurs et des appuis ! Endymion se laisse faire : c'est une cire molle que tout le monde pétrit. Outre cette sœur dévouée, qui est, à elle seule, une puissance, trois femmes charmantes sont sans cesse occupées de lui et ne songent qu'à lui aplanir les voies : c'est Adrienne Neuchatel, la fille du banquier ; c'est la comtesse de Montfort, dont le salon est le centre d'action du parti whig, le rendez-vous des ministres et des diplomates ; c'est enfin lady Beaumaris, la jeune belle-sœur de Rodney, l'ancienne commensale d'Endymion, dont un caprice de grand seigneur a fait une comtesse, dont une vive intelligence et d'heureux dons naturels ont fait l'Égérie du parti tory. Lorsqu'il s'agit de faire entrer Endymion au parlement, lady Beaumaris, dont le mari dispose d'un collège, sacrifie à l'ami de son enfance les prétentions de son propre père et les intérêts de son parti. C'est ainsi que tout réussit à Endymion, merveilleuse fortune dont je puis savoir gré à l'énergie et à l'activité de Myra, mais dans laquelle l'action personnelle du frère a vraiment trop peu de part. Où est l'initiative digne d'éloge? où est l'effort méritoire? Quel intérêt voulez-vous que je prenne à ce bellâtre qui n'a qu'à se laisser adorer, qui n'a qu'à former un vœu pour le voir accomplir, et dont les désirs sont souvent devancés. « Parlez-moi des femmes, dit Sainte-Barbe, pour faire leur chemin dans le monde. Le hasard amène un imbécile à côté d'une jolie femme ; elle lui persuade qu'elle le trouve charmant ; l'imbécile l'épouse, et la voilà comtesse. » Personne ne

trouve rien à redire à ces fortunes faciles, à ces victoires de la beauté; elles sont un encouragement pour les femmes, elles sont, pour les hommes, un sujet d'amusement. Il en est autrement pour notre sexe, qui a reçu dans son lot le travail et la lutte. Ni la considération ni la sympathie ne s'attachent aux fortunes rapides que n'expliquent ni le mérite ni le labeur personnel. Au lieu de nous parler, çà et là, du savoir et des talens d'Endymion, l'auteur aurait mieux fait de nous le montrer à l'œuvre. Que nous présente-t-il au contraire? Un jeune secrétaire qu'un ministre bienveillant initie à la vie politique et à tous les secrets des coulisses parlementaires, un candidat dont une grande dame règle le langage et dirige les démarches, un député dont le chef de l'opposition rédige les motions et prépare les discours. Que me parlez-vous donc d'un homme? je n'aperçois qu'un pantin.

Nous avons une autre critique à adresser à ce favori des dames et de la fortune. Au jour décisif de son existence, quand il s'agit de se présenter pour la chambre des communes, Endymion fait son calcul : il vient de perdre les 300 livres sterling qu'il recevait comme secrétaire particulier de Sydney Wilton ; il lui reste 300 livres sterling comme chef de bureau; s'il sacrifie sa place pour entrer au parlement, avec quoi vivra-t-il? Il a donc résolu de demeurer chef de bureau et de renoncer à la députation, et il annonce sa détermination. En entrant chez lui, il trouve un pli cacheté à son adresse : c'est un titre nominatif constatant l'emploi en fonds consolidés d'un capital de 20,000 livres sterling. Ce cadeau anonyme le met à la tête de 15 à 20,000 francs de rentes. Endymion attribue cet envoi à la comtesse de Montfort, chez laquelle il court, pour la supplier de reprendre ce titre de rentes. La comtesse le détrompe; elle n'est pour rien dans cet envoi dont elle s'applaudit; c'est l'existence assurée, c'est l'indépendance, c'est la liberté de se présenter aux électeurs; il ne faut plus s'occuper que du succès de sa candidature. Endymion se laisse aisément convaincre; il devient candidat, il est élu député; il prend un joli appartement, il a un valet de chambre, un brougham et un excellent trotteur; et il ne s'inquiète pas plus des 500,000 francs que s'il les avait trouvés dans l'héritage paternel. Ah! jeune homme, que vos scrupules ont été aisément levés, et votre perspicacité facile à mettre en défaut! Pourquoi avez-vous songé à lady Montfort et à elle seule, comme s'il était vraisemblable qu'une femme mariée, si large que son mari fût vis-à-vis d'elle, pût disposer d'un capital aussi considérable? Pourquoi n'avez-vous pas consulté votre excellent ami, le banquier Neuchatel, nécessairement expert en emploi de capitaux et en acquisition de rentes? Non, votre fierté s'est soumise à accepter le cadeau d'une fortune; votre cœur s'est rési-

gné à ignorer la main bienfaisante à qui vous en étiez redevable; vous avez joui paisiblement et allégrement de cette fortune comme si elle était votre héritage ou le fruit de votre travail. Plus tard, devenu riche et puissant, le hasard d'une indiscrétion vous fait découvrir la femme généreuse qui a pris vis-à-vis de vous le rôle de la Providence; et vous croyez vous acquitter en déposant dans la corbeille d'Adrienne Neuchâtel un diadème en brillans. Vous rendez l'argent, jeune homme, mais vous l'avez gardé bien longtemps !

Abordons une question plus générale. Quel est le but que ces deux jeunes gens assignent à leur existence? Pourquoi tant de travail et tant d'efforts? Myra est comtesse, elle est la femme d'un ministre ; son frère a la carrière politique toute grande ouverte devant lui ; les préoccupations ne diminuent point, les désirs restent aussi intenses et les démarches aussi actives : que veulent-ils donc ?

Endymion, dit Myra, vous ne devez pas hésiter. Nous ne devons jamais perdre de vue le grand objet de notre existence, l'objet pour lequel, sans doute, nous sommes nés jumeaux : relever notre maison, la tirer de la pauvreté et de l'abaissement, de la misère et de l'abandon sordide pour la replacer au rang et dans la situation que nous revendiquons et que nous croyons mériter. Ai-je hésité, moi, quand une proposition de mariage m'a été faite, et la plus inattendue qui se pût présenter? J'ai épousé, il est vrai, le meilleur et le plus grand des hommes; mais que connaissais-je de ses qualités quand j'ai accepté sa main? Je l'ai épousé dans votre intérêt, je l'ai épousé dans mon intérêt, dans l'intérêt de la maison de Ferrars que je voulais relever et retirer du gouffre au fond duquel elle était descendue. Je l'ai épousé pour nous assurer à tous les deux cette occasion de déployer nos qualités qui nous manquait et qu'il suffisait de nous rendre pour nous faire remonter à la puissance et à la grandeur.

Parvenir, être riches et puissans, voilà donc le but unique que le frère et la sœur assignent à leur existence ! Ils ne voient, ils ne souhaitent rien au delà, et pour atteindre cet unique objet de leurs pensées, la sœur n'a pas hésité à risquer son bonheur domestique, et elle presse son frère de se jeter dans une aventure. Que la richesse et l'influence séduisent et satisfassent les esprits vulgaires, cela ne saurait se contester; mais ceux qui leur dressent des autels dans leur cœur ne prétendent point aux éloges et à l'admiration de leurs contemporains. Le pouvoir est-il par lui-même, dans cette vie, un but assez noble et assez élevé pour que la poursuite en soit digne d'approbation et de sympathie? Pour une âme haute

et fière, le pouvoir peut-il être un but suffisant, peut-il être autre chose qu'un moyen, que l'instrument de quelque grande et méritoire entreprise? L'ambition est légitime, elle est digne d'estime à la condition d'être désintéressée de tout mobile vulgaire et d'être justifiée par l'œuvre à accomplir. Quand Richelieu se saisit du pouvoir pour délivrer la France des étreintes de la maison d'Autriche, quand Pitt use sa vie à défendre le commerce et la prépondérance maritime de l'Angleterre, quand Casimir Perier devient ministre pour préserver son pays de l'anarchie, on ne peut se défendre d'admirer ces grands ambitieux; et c'est avec justice qu'ils vivent dans la mémoire des hommes, lorsque tant de premiers ministres sont déjà oubliés. Et vous, dirons-nous à lord Beaconsfield, pourquoi donc avez-vous déserté la carrière des lettres lorsqu'elle vous avait déjà donné la célébrité, l'argent, l'influence, la grande et véritable influence, celle qu'on exerce sur l'esprit et les idées de ses contemporains? Si vous vous êtes jeté dans la politique active pour cette pairie que vous avez commencé par refuser, pour ce cordon de la Jarretière que vous n'avez accepté qu'après l'avoir fait donner à tant d'autres, vous avez été bien coupable et bien malavisé. Mais non; vous vous étiez proposé une œuvre de préservation sociale; vous vouliez améliorer le sort des déshérités de la fortune, vous vouliez faire leur part d'influence et de pouvoir à tous ceux qui s'élèvent par le travail, et en désarmant ainsi des haines, en faisant tomber d'injustes préventions, vous aviez rêvé de consolider les institutions de votre pays : ce sera l'honneur de votre mémoire d'avoir tenté cette entreprise, même sans y réussir. Pourquoi donc, n'ayant à vous inspirer que de vous-même, n'avoir point donné à votre héros quelque noble pensée, quelque ardeur désintéressée? Votre Ferrars n'est pas un ambitieux, c'est un vulgaire coureur de places : il pourra être premier ministre, il ne sera point un homme d'état. L'histoire n'enregistrera point son nom : il tombera dans l'obscurité où sont ensevelis tant d'hommes qui ont occupé, sans les remplir, les places les plus élevées. Il sera un de ces vers luisans qui, un instant, attirent les yeux et que, l'instant après, on cherche vainement dans l'herbe assombrie.

La sœur mérite-t-elle mieux la place qui lui est faite dans ce livre? Par quoi justifie-t-elle l'amitié, les éloges, l'admiration que lui prodiguent à l'envi tous les personnages? Une occasion s'offrait de lui conquérir les sympathies du lecteur : elle n'a point été saisie. Remonté sur le trône de son père, le prince Florestan met sa couronne aux pieds de Myra. Il fallait faire refuser cette couronne, dont l'offre seule est déjà une si monstrueuse invraisemblance. Myra devrait se dire que la nation anglaise n'accepterait jamais

d'avoir pour premier ministre le beau-frère d'un souverain étranger; que sa propre élévation serait un obstacle invincible à la carrière brillante qu'elle rêve pour son frère; alors, prenant conseil de ce dévoûment absolu dont elle fait si souvent parade, elle se serait sacrifiée à la fortune politique d'Endymion. On lui aurait enfin découvert une autre pensée que des rêves égoïstes; cet acte de désintéressement, ce généreux sacrifice, eût suffi à ennoblir son caractère.

C'est là le côté faible du livre. Ni Endymion ni sa sœur n'éveillent la sympathie, et l'intérêt ne sait où se prendre. Les autres personnages sont purement épisodiques; quelques-uns, particulièrement Waldershare et lady Beaumaris, sont peints sous des couleurs aimables, mais ils ne font que traverser l'action sans qu'on ait le temps de s'attacher à eux. L'esprit seul trouvera donc satisfaction dans la lecture d'*Endymion*, mais aussi que de pages charmantes, que d'observations fines, que de traits amusans! On a pu reprocher parfois au style de lord Beaconsfield une certaine surcharge d'ornemens, un peu de pompe et quelque affectation. Ces petits défauts semblent avoir complètement disparu; jamais la phrase n'a été plus nette, plus vive en son allure, plus dépouillée de tout alliage et plus aiguisée. Le vieux manoir d'Huxley, le donjon de Montfort, le célèbre tournoi donné par lord Eglinton, ont fourni matière au talent descriptif que l'on reconnaît à l'auteur; mais ces descriptions elles-mêmes sont plus sobres, plus contenues, elles sont ramenées aux traits essentiels, et leur brièveté relative en fait mieux ressortir la vivacité et l'éclat.

IV.

Il était impossible que le moraliste ne rouvât pas son compte chez un auteur qui est au nombre des observateurs les plus fins et les plus pénétrans de la nature humaine. On rencontre dans *Endymion* une série de personnages qu'on pourrait appeler les victimes de la richesse. C'est d'abord Mrs Neuchatel, la femme du riche banquier, pour laquelle la colossale fortune de son mari est un sujet continuel de préoccupations et presque de regrets. Est-il juste, se demande-t-elle constamment qu'il y ait des gens aussi riches, lorsqu'il y a tant de pauvreté et tant de souffrances en ce monde? N'y a-t-il pas dans la possession d'une aussi grande fortune un danger moral, une responsabilité accablante? Cela n'appelle-t-il point quelque compensation terrible? Chaque entreprise qui réussit à son mari, chaque faveur qui le vient trouver ajoute aux terreurs de l'excellente femme qui cherche à conjurer, à force d'aumônes et de

bonnes œuvres, les menaces d'une si effrayante prospérité. Elle se console par l'étude et le culte des arts, et pour elle la solitude est un soulagement.

Mrs Neuchâtel n'avait pas accompagné son mari et sa fille au tournoi de Montfort. M. Neuchatel avait besoin d'un long repos, et après le tournoi, il devait emmener Adrienne en Écosse. Mrs Neuchatel s'enferma dans sa propriété du Hainault, et il lui sembla qu'elle n'en avait jamais joui auparavant. Elle pouvait à peine croire que ce fût la même villa, maintenant qu'elle n'avait plus à redouter une invasion quotidienne de députés ou de gens de bourse. Elle n'avait jamais vécu aussi longtemps sans voir un ambassadeur ou un membre du gouvernement, et c'était pour elle un véritable soulagement. Elle se promenait à l'aventure dans les jardins ou conduisait sa petite voiture dans les allées ombreuses. Adrienne lui faisait grandement faute, et pendant quelques jours elle s'attendait, chaque fois que la porte s'ouvrait, à voir entrer sa fille; elle poussait alors un soupir, puis courait à son bureau ou s'enfonçait dans quelque sonate de son maître favori, Beethoven. Alors venait la grande affaire de la journée, la lettre, l'indispensable lettre à Adrienne. Si l'on considère qu'elle vivait seule, que l'habitation était depuis longtemps connue de toutes les deux, c'était merveille que la mère trouvât tous les jours moyen de remplir tant de pages de ses observations et de ses tendresses. Mrs Neuchatel était parvenue à se débarrasser de son cuisinier en l'envoyant visiter Paris, en sorte qu'elle pouvait, sans qu'on y trouvât à redire, dîner dans son boudoir d'une côtelette et d'un verre d'eau de Seltz. Quelquefois, non point uniquement pour se distraire, mais plutôt par le sentiment du devoir, elle donnait de petites fêtes aux enfans des écoles; quelquefois aussi, après avoir mené pendant des semaines cette existence de princesse prisonnière, elle sollicitait la visite de quelque grand géologue et de sa femme, ou de quelque professeur qui, sans posséder lui-même un shilling, avait en poche un plan nouveau pour une plus équitable répartition de la richesse.

A côté de Mrs Neuchatel et non moins misérable est sa fille Adrienne. Jeune, aimable et belle, douée d'un cœur sensible, que lui manque-t-il pour être heureuse? Quel est le ver rongeur dont la morsure dessèche et flétrit son existence? Hélas! elle est trop riche. Elle ne goûtera jamais le bonheur d'être aimée, de se savoir aimée d'un amour loyal et sincère. Cet accueil empressé qui l'attend partout, ces marques d'amitié qu'on lui prodigue, les demandes si flatteuses dont elle est l'objet ne sont que des comédies jouées par des cœurs mercenaires. Elle ne se mariera pas, elle ne peut pas se marier, parce qu'elle ne voudrait donner son cœur qu'en

retour d'un autre cœur, et les hommages dont elle est entourée s'adressent non à elle, mais à la dot colossale qu'elle doit avoir et aux millions de son père. Si elle continuait à refuser jusqu'au bout tous les prétendans qui se présentent, son véritable nom serait sur toutes les lèvres; mais le tact de l'auteur a pu arrêter à temps une ressemblance trop fidèle; à la dernière page du roman, Adrienne Neuchatel consent à épouser un galant homme, trop écervelé pour n'être pas désintéressé; elle cesse d'être un portrait: elle demeure un type.

N'est-ce pas encore une victime de la richesse que lord Montfort, ce grand seigneur blasé, héritier d'immenses domaines et d'un revenu princier qui n'a jamais eu un désir sans le satisfaire, qui ne s'est jamais connu un devoir à remplir? Il a parcouru le monde au gré de sa fantaisie, promenant partout la satiété de toutes les jouissances et poursuivi par l'inexorable ennui. Revenu en Angleterre, il a épousé, pour se distraire, une jeune fille dont les charmes et l'esprit l'ont séduit; au bout de six mois, il s'en est lassé et depuis lors il la tient éloignée de lui; il lui laisse à Londres un grand état de maison, il l'oblige à recevoir la cour et la ville, avec ordre de lui écrire tous les jours, parce qu'elle a la plume facile et que ses lettres l'amusent. Il veut être informé de tout, et pourtant il ne retourne pas à Paris, de peur d'être invité à l'ambassade d'Angleterre, et il a horreur de Londres, parce qu'il y serait exposé à dîner avec les ministres. Il ne connaît d'autre règle que son caprice, d'autre loi que sa volonté, et lorsqu'à son lit de mort on lui annonce l'arrivée de sa femme qu'il avait défendu de prévenir, il dit au médecin: « Je vois bien que je vais mourir, puisqu'on me désobéit. » Pourtant, à cette femme qu'il a cessé d'aimer et à laquelle il ne veut pas dire un dernier adieu, il laisse tous les biens dont il peut disposer, parce qu'il déteste plus encore le parent dont la loi fait l'héritier de son titre et de ses domaines.

Quelle humiliante et lourde chaîne ne traîne-t-elle pas, sous les lambris dorés de son hôtel, cette jeune et brillante lady Montfort, qui a cru faire un mariage d'inclination et dont les illusions ont si peu duré! Elle s'ingénie à chercher des distractions pour son seigneur et maître; elle s'évertue à découvrir des savans, des voyageurs, des écrivains, des ingénieurs, des hommes à projets, dont la conversation puisse intéresser ou divertir cet inamusable mari. Elle vit dans la perpétuelle appréhension d'une rupture ou de quelque éclat qui ruinerait sa considération dans le monde.

Mylord, dit-elle à un ami, m'écrit qu'il est indisposé et qu'il veut rester à Princedown; mais loin de m'autoriser à l'y aller rejoindre, il me

conseille d'aller faire une visite à ma famille, dans le nord. Je devine bien sa pensée; il veut que le monde croie que nous sommes séparés. Il ne peut me répudier; il est trop gentilhomme pour commettre une injustice monstrueuse; mais il pense, avec du tact et par des moyens indirects, arriver à une séparation de fait. Il a cette pensée depuis des années, peut-être même depuis notre mariage; mais jusqu'ici j'ai déconcerté ses projets. Je devrais être auprès de lui : je le crois réellement indisposé; mais, si je persistais à aller à Princedown, je serais sûre de l'en faire partir. Il s'en irait le soir même sans laisser d'adresse, à supposer qu'il ne fît pas quelque chose de terrible ou d'absurde. Je vais écrire à mylord que, puisqu'il ne veut pas que j'aille à Princedown, je me propose d'aller à Montfort. Une fois le drapeau arboré au haut du vieux donjon, je pourrai faire une courte visite à ma famille qui, peut-être, me la rendra. En tout cas, on ne pourra pas dire que mylord et moi sommes séparés. Il n'est pas nécessaire que nous soyons dans la même demeure, mais tant que je serai sous son toit, le monde nous considérera comme toujours unis. C'est une pitié, c'est une honte d'avoir à recourir à de telles combinaisons, surtout quand nous pourrions être si heureux ensemble. Ah! mon existence n'est pas digne d'envie : elle serait plus pénible encore sans votre amitié et sans le courage qui me fait supporter tant et de si pénibles mortifications.

Job Thornberry porte allégrement la prospérité, en attendant qu'il soit évincé de la députation par son propre contre-maître; mais quel excellent personnage de comédie que cet ardent démocrate, si redouté de la cour et des grands, et si faible dans son ménage! C'est pour avoir tonné contre les abus de l'aristocratie et de l'église, contre les privilèges de la propriété foncière, contre les lois sur la chasse, qu'il est entré à la chambre des communes, et qu'on lui a fait une place dans le ministère. Cependant, pour complaire à sa femme, voici qu'il se transforme en seigneur terrien, qu'il se rend acquéreur du manoir d'Huxley, qu'il en fait rouvrir et réparer la chapelle : sur un mot de son fils John Hampden Thornberry, enfant capricieux et indigne de porter le nom d'un grand patriote, il enrôle des garde-chasse et il fera poursuivre les braconniers. Ah! radicaux et démagogues, sectaires de toute école, révolutionnaires de tous pays, c'est en vain que vous passionnez la foule et que vous enivrez de vos sophismes d'ignorantes multitudes. Vous pouvez renverser les trônes, incendier les cités, bouleverser le monde : il est deux despotismes éternels que vous n'ébranlerez jamais : celui de la femme qu'on aime, et celui de l'enfant dont on a guetté le premier sourire et le premier baiser.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

DUEL DU COMMANDANT

L'an dernier, je me rendis à Besançon pour le mariage d'un de mes amis. Il épousait une jeune fille appartenant à une famille très aimée, presque populaire. La cérémonie fut très brillante. Le soir, comme il est de coutume en pays bisontin, un grand repas réunissait les invités. Je cherchais ma place à table, quand une main s'appuya sur mon épaule; je me retournai. J'avais en face de moi un capitaine de dragons d'une trentaine d'années, à la tête fine et blonde.

— Tu ne me reconnais pas? me dit-il.

— Je l'avoue.

— Je suis Gustave Hammer, ton ancien *copain* de Sainte-Barbe. Je jouais à la *bloquette* dans le jardin de Fontenay-aux-Roses lorsque tu arrivas pour la première fois. Je te vois encore, tout pâle avec tes cheveux rouges taillés en brosse; tes yeux brillans produisaient un drôle d'effet au milieu de ta figure blanche. Tu t'approchas de moi et tu me dis : « Donne-moi des billes. » Je te donnai des billes, et nous étions amis. Ça a duré trois ans.

On ne retrouve jamais sans émotion un camarade de collège qu'on a aimé; c'est une si atroce prison que l'internat! Lorsqu'on rencontre un compagnon ancien, c'est comme si on revoyait un camarade de geôle. Gustave Hammer s'assit à côté de moi. Nous dînâmes

de bon appétit, échangeant nos peines et nos joies. Il avait presque la certitude de passer chef d'escadron avant un an. A son âge, c'est rare. Le soir, à minuit, il me conduisit à la gare, à pied, et me promit de me rendre visite quand il viendrait à Paris. Nous nous embrassâmes en nous séparant. Ce brave Gustave Hammer! il me rajeunissait de vingt ans.

De longs mois s'écoulèrent, et je n'entendis plus parler de lui. Je me trompe : au mois de mai, je lus dans le *Journal officiel* que mon ami, selon son attente, était nommé chef d'escadron de chasseurs. On l'envoyait dans une assez bonne garnison, à Maubeuge, sur la frontière belge.

Vers la fin d'août, je me promenais un soir aux Champs-Élysées. Il était neuf heures et demie environ. Autour de moi, l'animation d'une nuit d'été. Beaucoup de passans; des gens qui causaient sur les chaises de fer au bord de la chaussée; à droite, un café-concert avec ces guirlandes de lampions qui donnent aux arbres exilés une apparence de fer-blanc. Pauvres arbres! qu'ont-ils donc fait au bon Dieu pour qu'il les condamne à végéter là! Je voyais leurs branches maigres s'incliner tristement pendant que le refrain d'une chanson traversait l'air. Devant moi, l'avenue des Champs-Élysées montait avec ses centaines de réverbères trouant la nuit comme des vers luisans. Tout à coup, dans un jet de lumière, j'aperçus Gustave Hammer. J'allai vers lui et lui tendis la main.

— Bonsoir, mon commandant, lui dis-je. Parbleu! la bonne rencontre!

— Ah! c'est toi, répliqua-t-il d'une voix triste. Je suis bien heureux de te voir.

Ce ton me frappa. Je le regardai. Il avait beaucoup vieilli depuis un an. Son visage était pâle, ses traits tirés. Ses cheveux commençaient à grisonner aux tempes. Je glissai doucement mon bras sous le sien.

— Veux-tu faire un tour de promenade?

— Volontiers.

Au bout de quelques pas, je renonçai à la conversation. Il laissait tomber la causerie à peine entamée pour s'enfoncer à nouveau dans je ne sais quelles songeries cruelles.

— Tu as un chagrin, n'est-ce pas? lui dis-je tout à coup.

Il tressaillit, et après un silence :

— Oui.

— Un chagrin... d'amour?

Il hésitait. Je n'insistai pas sachant, que certaines souffrances ont leur pudeur, quand, brusquement :

— Écoute, reprit-il, je vais te raconter ça. Après tout, je suis

absurde de ronger mon frein comme je le fais. Tu me donneras peut-être un bon conseil. Depuis que je ne t'ai vu, j'ai eu un drame dans ma vie. Oh! tu n'en as pas entendu parler; grâce au ministre de la guerre, les journaux ont gardé le silence. Ne crains rien, va: ce ne sera pas long à entendre. Et puis, c'est sur un sujet qui t'intéresse particulièrement. Encore un enfant victime des fautes que les siens ont commises.

Il secoua la cendre de son cigare, et, lentement, comme un homme qui lit dans son cœur :

« — Voici. En juin dernier, les *vingt-huit jours* arrivèrent à Maubeuge pour faire leur temps. J'étais commandant au 56e chasseurs depuis un mois. Un matin, je partais pour Lille avec un autre officier supérieur du régiment. Il fut décidé que nous boirions un bouillon et que nous mangerions une côtelette au buffet de Maubeuge. Une énorme pièce, ce buffet, avec des tables de marbre autour des murs. A l'extrémité, près de notre table à nous, la buvette, où vont les petites bourses. On y voyait des ouvriers et des soldats. Mon collègue me dit :

« — Est-ce que vous avez le fils de quelque célébrité dans vos *vingt-huit jours?*

« — Oui. J'ai le fils de Myrian, le peintre qui vient d'entrer à l'Institut. Et vous?

« — Moi aussi. Mais le fils d'une célébrité d'un autre genre: George de Férisset.

« — Le fils de la belle Mme de Férisset?

« — Lui-même.

« Je me mis à rire, en disant : — Comment! elle a déjà un grand garçon dans la réserve? J'ai été bien amoureux de cette femme-là, dans le temps. Malheureusement elle était alors la maîtresse d'un de mes amis.

« — Moi aussi j'ai été amoureux d'elle, répliqua mon camarade. Je n'avais pas la même raison que vous; je ne sais plus quoi m'a empêché de me déclarer.

« — Vous avez eu tort, repris-je. Elle vaut bien un caprice, mon cher, un caprice de huit jours. Et puis un mari si commode! Elle a eu vingt amans : M. de Férisset ne s'en est jamais douté.

J'achevais à peine ma phrase quand je vis un petit chasseur s'encadrer dans la porte de la buvette. Il était blanc comme un linge. Il fit un geste d'indécision et vint à moi, chancelant, trébuchant, avec son grand sabre qui lui battait les mollets. Arrivé à ma table, il me regarda une minute avec des yeux fous, et leva la main sur moi. Je compris qu'il allait me donner un soufflet. Il y eut un grand tumulte. « Empoignez-moi cet homme-là! » Deux ou

trois soldats s'élancèrent. Le petit chasseur restait immobile, me regardant toujours. D'une voix creuse il dit :

« — C'est ma mère !

« Je sentis tout d'un coup l'indignité de mes paroles. « — Lâchez-le ! » m'écriai-je.

« Qu'avais-je donc ce matin-là, et depuis quand un galant homme se permet-il de mal parler d'une femme ? Je me levai, je retirai mon képi et, saluant le jeune homme :

« — Je suis à vos ordres.

« Un coup de sifflet retentit. Le train pour Lille allait partir. Je me précipitai sur le quai et de là dans un vagon. Une demi-heure après, je courais chez le général commandant le corps d'armée et lui racontais tout. Comme tu penses bien, il me tança d'importance. Est-ce qu'un chef d'escadron devait jaser en public avec la légèreté d'un blanc-bec de Saint-Cyr ? C'était la faute du ministre, qui choisissait des officiers supérieurs trop jeunes. Je pensais tout bas que le malheur fût arrivé également si j'eusse été capitaine. Mais je méritais trop bien les paroles sévères du général pour oser répondre un mot.

« — Et que comptez-vous faire, maintenant ? me demanda-t-il.

« — Mais il me semble, mon général, que je n'ai pas le choix. J'ai insulté gravement ce jeune homme. Je me suis mis à ses ordres. Je me battrai avec lui.

« — Vous êtes fou ! Un commandant ne s'aligne pas avec un simple soldat.

« — Je me permettrai de vous faire observer, mon général, qu'il n'y a pas de règlement militaire en présence de certaines offenses. Accordez-moi l'autorisation.

« — Mais je n'en ai pas le droit.

« — Ayez la bonté de télégraphier au ministre.

« — Le ministre refusera.

« — Alors je préviendrai M. George de Férisset. La frontière est à deux pas. Le duel aura lieu en Belgique.

« — C'est-à-dire que vous déserterez !

« — Soit, mon général, je déserterai. On me punira ensuite. Mais j'ai manqué une première fois à l'honneur en insultant publiquement une femme, je n'y manquerai pas une seconde fois en refusant réparation au fils de cette femme.

« Le général eut d'abord un geste de colère. Mais il se calma vite ; il fit quelques pas à travers son cabinet. Ensuite venant à moi, il me dit, très doucement :

« — Faites ce que vous voudrez. Vous ne m'avez rien dit ; je ne sais rien. Mais n'oubliez pas que le conseil de guerre est au bout de tout ça.

« Les témoins de M. George de Férisset arrivèrent le soir : lui et moi avions pris quatre civils. L'arme choisie fut l'épée; le rendez-vous était pour le lendemain matin, neuf heures, à F.., village belge de la frontière. Je ne dormis pas de la nuit, et je mis mes affaires en ordre. J'étais décidé à me laisser toucher par ce pauvre garçon.

« Le lendemain, à l'heure dite, nous arrivions à F... Une matinée sale, grise, glaciale. Il pleuvait. Nous marchions avec de la boue jusqu'à la cheville. Devant nous, M. George de Férisset et ses témoins. L'un de mes amis fit observer au jeune homme qu'il aurait dû porter des vêtemens civils. M. George de Férisset répondit simplement qu'ayant été insulté sous l'uniforme, on lui devait réparation à la fois comme homme et comme soldat. Je fis un signe. Mon témoin n'insista pas. Enfin nous arrivâmes dans un pré détrempé par la pluie, où l'on serait évidemment très mal. Mais nous n'avions pas l'embarras du choix, et d'ailleurs, le temps pressait.

« C'était un spectacle bien curieux, mon cher, que les apprêts de ce duel. D'un côté, un officier supérieur en petite tenue; de l'autre un simple chasseur. Enfin on nous plaça l'un en face de l'autre. Tout à coup, M. de Férisset me fit le salut militaire, et d'une voie émue :

« — Mon commandant, j'ai voulu vous souffleter. Nous étions en uniforme tous les deux. J'ai donc manqué gravement à la discipline. Et il en faut de la discipline. Il en faut aujourd'hui plus que jamais... Le soldat vous fait ses excuses. Maintenant, en garde, mon commandant !

« On croisa les fers; un de mes témoins dit : — Allez, messieurs ! Je ne bougeais pas. Je regardais mon adversaire. Je vis dans ses yeux le même éclair que la veille, suivi de la même indécision. Tout à coup, il rompit de deux pas. Il s'arrêta : il souriait d'un sourire navré. Je vivrais cent ans que je n'oublierais pas ce sourire-là ! Soudain, prenant un élan furieux, il se jeta sur mon épée et s'enferra. Il poussa un cri et tomba à la renverse. Une mousse rouge salit le coin des lèvres. Il eut un dernier frisson, un dernier râle, puis plus rien. Il était mort. »

. . . .

J'avais écouté, le cœur serré. Quand Gustave Hammer eut fini, il prit haleine, et sourdement :

— Je sais bien que je voulais me laisser toucher, je sais bien qu'il s'est tué lui-même, je sais bien que ma carrière est brisée, puisque j'ai dû quitter l'armée. N'importe, mon cher, j'ai des remords de meurtrier. Il me semble que j'ai commis un crime. Pense donc à ce garçon loyal tué en pleine jeunesse! Pense donc

à cette mère qui doit se désespérer en pleurant ce fils dont elle est le premier assassin !

L'heure avait passé, les cafés-concerts se vidaient. Les promeneurs se faisaient plus nombreux; quelques-uns fredonnaient le refrain d'une chanson. Étrange contraste ! les paroles d'une romance en vogue alternant avec le récit d'un drame sombre! Gustave Hammer courbait de nouveau la tête, écrasé par son souvenir. Les Champs-Élysées se peuplaient. Partout, la vie intense d'une soirée d'été, dans ce Paris plein de joies et de gaîtés. Sur l'avenue, d'innombrables voitures qui montaient vers le bois ou redescendaient de l'Arc-de-Triomphe. A côté de nous, sur les chaises de fer, beaucoup de gens assis. Comme je les regardais, j'aperçus une femme de quarante-trois ou quarante-quatre ans, fort belle encore, au milieu d'un cercle brillant. Elle portait une toilette noire, très élégante. Toute souriante, elle respirait le parfum d'un énorme bouquet de violettes, en écoutant un jeune homme qui lui parlait à voix basse.

— Oh! la drôlesse! m'écriai-je.

— Qu'as-tu donc?

J'étendis la main, et je dis, lui montrant cette femme :

— La mère!

Et comme il faisait un geste d'horreur, j'ajoutai en hochant la tête :

— Ne fais pas attention. Vois-tu ça? eh bien! c'est la vie.

ALBERT DELPIT.

REVUE MUSICALE

C'était pourtant quelqu'un que l'auteur du roman de *Marie* et du poème des *Bretons*, ce Brizeux, dont le nom semble aujourd'hui si complètement oublié ; ses volumes se vendaient assez ; quand il disait des vers, même après Musset, après Vigny, on l'écoutait. Sainte-Beuve, le fameux dispensateur des grades et récompenses, ne l'avait-il pas de son autorité privée nommé fifre dans cette légion sacrée où Victor Hugo servait en qualité d'officier supérieur et que Lamartine commandait en chef? Neiges d'antan, qu'êtes-vous devenues?

Qu'a fait le vent du nord des cendres de César?

Le temps a de ces variations, de ces caprices et de ces ingratitudes auxquelles nos mauvais instincts aident bien un peu. Tel gracieux talent qui naguère jouissait discrètement de sa part de notoriété, voilà que tout à coup l'ombre se fait autour de lui et qu'on n'en parle plus. C'est presque à se demander s'il n'y aurait pas dans cette éclipse soudaine de certaines étoiles de moyenne grandeur quelque chose de tacitement concerté chez la génération de l'âge suivant. Parmi les innombrables lucioles en train de tournoyer pour le moment, combien ont emprunté leur brin de phosphore à la lanterne de Brizeux et ne se soucient pas qu'on le sache ! Tuer ceux dont on hérite est en littérature un axiome de droit commun. Pour ce qui regarde les forts, ils se défendent; on ne supprime pas si aisément un Victor Hugo, un Lamartine ; restent les moindres, et c'est généralement sur eux qu'on

se rattrape. Rien de dangereux, rien de mortel comme de se trouver dans le chemin de tout le monde; vous pouvez compter qu'à un moment donné, tout le monde s'entendra pour vous évincer; si l'Armoricain Brizeux eût écrit ses poèmes en langue celtique, il eût fait œuvre retentissante et consentie de tous, vous pouvez m'en croire; le diable veut qu'il les ait rimés en vers français charmans, souvent exquis, mais tels au demeurant qu'ils ne sauraient décourager ni les prétentions ni l'envie des bons confrères. Écrire en patois, quelle force! être un félibre provençal, un troubadour, s'appeler Mistral, Jasmin ou Roumanille, quel brevet de longue vie! Vous ne portez ombrage à personne, nul ne vous craint, et c'est à qui se servira de votre gloire pour étouffer l'incommode renom du voisin. Le chantre de *Jocelyn*, qui reniait Musset et n'avait peut-être jamais lu *Mireille*, arrachait toutes les palmes de son jardin pour les jeter sous les pieds de Mistral, qu'il proclamait les yeux fermés et de gaîté de cœur l'Homère des temps modernes; rien de plus humain, de plus « nature! »

Type de Breton capricant et sauvage, mais d'une sauvagerie intermittente, Brizeux savait aussi se plier aux façons du monde et même par instans à l'élégance; ce n'est pas lui qui jamais se fût inféodé au clan des *Lycanthropes;* les gilets à la Robespierre et les cheveux incultes lui faisaient horreur. Il se rattachait à ce qu'on appelait, au dernier siècle, le parti des honnêtes gens, et tandis que la jeune France de Théophile Gautier et de Petrus Borel menait sa farandole au bruit du tambourin dont le grand Victor battait la caisse, il se groupait avec Barbier, Berlioz et Gustave Planche autour d'Alfred de Vigny. L'auteur des *Iambes,* que je viens de nommer, vécut à cette époque fort avant dans son intimité, on peut presque dire qu'ils ne se quittaient pas, l'un et l'autre épris de Dante, de Shakspeare, de Virgile et trouvant chez le barde d'*Éloa* une communauté de vues, des facultés d'émotion et d'admiration que ne leur offrait pas le poète d'*Hernani* et des *Orientales,* déjà trop absorbé dans sa propre gloire pour admettre les diversions. Artiste délicat et précieux, — ses vers le prouvent, — il mettait à polir un tercet le soin jaloux d'un Cellini ciselant un joyau de reine. On le voyait en ces occasions errer par les boulevards et les musées, pareil à ce rimeur de Mathurin Régnier qui s'en va cherchant son vers « à la pipée, » et s'il vous rencontrait alors, c'étaient des entretiens et des écoles buissonnières à n'en plus finir; un seul sujet le possédait, le passionnait: son art; ajoutons que ce mot, à cette époque, comprenait tout; qui disait poésie, disait musique, architecture, statuaire et peinture. La vocation littéraire, nous ne connaissions rien au-delà. Chose inouïe, on s'aimait entre rivaux, ou plutôt les rivalités n'existaient pas, il n'y avait que des forces généreuses déchaînées, s'évertuant et combattant pour un but commun. Dix beaux vers qui venaient de naître

étaient à l'instant même colportés aux quatre coins de la grande ville, et qu'on y songe bien, si les talens du second ordre de ce temps-là sont et demeurent supérieurs aux talens du même ordre du temps présent, c'est à cette unanimité d'impulsion qu'ils le doivent. « Aussi, sachons-le tous, grands et petits, tant que nous sommes, il ne s'écrit pas actuellement une page de prose, il ne se fait pas un vers qui ne doive tribut à ces braves, à ces conquérans. » Ainsi s'exprime, et non sans raison, un excellent juge du camp, le doux et balsamique Asselineau, dans une étude bibliographique où sont catalogués, étiquetés, annotés selon leurs mérites une foule de noms bien autrement oubliés que le nom de Brizeux, et parmi lesquels il s'en rencontre encore au moins deux qui vaudraient la peine d'être comptés : celui d'Arvers pour un sonnet, et celui de Napoléon Peyrat pour une ode intitulée : *Roland* et digne d'être assortie aux plus flamboyans fleurons des *Orientales.*

En 1831, Brizeux et Barbier firent ensemble le voyage d'Italie, et de cette excursion plus esthétique encore que pittoresque au pays de Raphaël, de Michel-Ange et de l'Alighieri, Barbier nous rapporta le *Pianto*. et Brizeux *les Ternaires*. Ce volume, d'un titre assez bizarre, trahit chez le poète une préoccupation désormais exclusive de la forme ; vous n'y respirez plus la fraîcheur idyllique du gentil roman de *Marie ;* le vers est laborieux, le sentiment morose et saccadé, le mal du pays, qui de jour en jour envahit davantage cette âme de Breton, déjà vieillissant, fournit ici la note dominante. Un pauvre diable de petit Italien passe en jouant de la cornemuse, et voilà que la Bretagne se montre à lui avec son océan, ses genêts et ses légendes :

O landes, ô forêts, pierres sombres et hautes,
Bois qui couvrez nos champs, mers qui battez nos côtes,
Villages où les morts errent avec les vents,
Bretagne, d'où te vient l'amour de tes enfans ?
Des villes d'Italie où j'osai, jeune et svelte,
Parmi ces hommes bruns montrer l'œil bleu d'un Celte,
J'arrivai, plein du feu de leur volcan sacré,
Mûri par leur soleil, de leurs arts enivré ;
Mais dès que je sentis, ô ma terre natale,
L'odeur qui des genêts et des landes s'exhale,
Lorsque je vis le flux et reflux de la mer
Et les tristes sapins se balancer dans l'air ;
Adieu les orangers, les marbres de Carrare !
Mon instinct l'emporta, je redevins barbare.
Et j'oubliai les noms des antiques héros
Pour chanter les combats des loups et des taureaux.

Célébrer son coin de terre, revenir à sa bucolique, à ses tableaux de genre, sera maintenant la tâche unique de ce maître chanteur plein de savantes mélodies et qu'on eut tort jadis de prendre pour un naïf.

Lorsque le temps est calme et la lune sereine,
Quelle est, gens du pays, cette blanche sirène,
Qui peigne ses cheveux, debout sur ce rocher?
Oh! c'est là, voyageur, une touchante histoire,
Mon père me l'a dite, et vous pouvez y croire...
. . . .
O merveilleux conteur, merci pour ton histoire,
Elle est triste, mais douce, et mon cœur y veut croire.

Sans remonter jusqu'à Chateaubriand, trop haut placé, et pour m'en tenir au coteau modéré, ils sont deux : Brizeux et Souvestre, à qui les amateurs de traditions celtiques peuvent s'adresser; Émile Souvestre donnera le motif et Brizeux se chargera du pittoresque et du décor.

« Tous les peuples d'Europe ont admis deux races de nains, l'une malveillante et impie, l'autre amie des hommes. La première est représentée en Bretagne par les *Korigans*, la seconde par les *Teux*. Le Teu n'est autre chose que le lutin d'Écosse et d'Irlande qui aide les laboureurs dans leurs travaux et que le *Bergmannlein* qui se met au service des bergers de l'Oberland. Anciennement, disait un de ces derniers à Grimm, les hommes habitaient dans les vallées, et tout autour de leurs habitations se tenait dans les cavités des rochers le petit peuple nain... Ces gnomes, comme ceux du Harz, pouvaient se rendre invisibles au moyen d'un capuchon. Mais ils commettaient souvent des vols de pain et de petits pois; les propriétaires dépouillés n'avaient alors d'autre ressource que de battre l'air avec des verges, et, s'ils réussissaient à faire tomber un des capuchons, le nain qui le portait devenait visible, et on le forçait à payer une indemnité (1). » Je m'étonne que M. Coppée n'ait pas utilisé cette idée, il y aurait eu là matière à figurations épisodiques. On se représente une troupe de jeunes gars et de belles filles cinglant de leurs baguettes le vide ambiant où fourmillent, inaperçus, mille diablotins dont une musique pittoresque vous dénonce la présence. Un capuchon tombe sur la scène, puis deux, puis trois, et korrigans de se montrer en rechignant. Il en arrive de tous les coins, la mine renfrognée, perclus, moulus de la volée de bois vert, puis, se remettant bientôt, on les voit prendre leur revanche, rosser à leur tour les garçons et lutiner les filles qu'ils emmènent. Et pendant que nous sommes en train de varier le thème, rien ne nous empêche d'entr'ouvrir une autre perspective. De fait, la légende ignore les korriganes, elle ne connaît que des korrigans, lesquels ne procréent qu'en s'unissant avec des filles de la terre détournées par eux. Vous rendez-vous compte de ce que serait comme personnage de ballet une créature issue de ce commerce fantastique? On la suivrait dans sa double origine, tantôt

(1) Émile Souvestre, *le Foyer breton*, t. I, p. 200.

femme dans son foyer, tantôt démon dans la lande, et l'action tout entière pivoterait, pirouetterait sur une donnée originale et chorégraphique, car il faut bien se le dire, le monde où le ballet recrute ses héroïnes est un monde à part qui ne relève guère que de la fantaisie.

Ce fut le tort de Scribe de n'avoir rien su comprendre à cette poétique. Lui, si habile à multiplier les inventions, n'a jamais réussi à faire un ballet. *La Somnambule* et *Marco Spada* sont des vaudevilles et des opéras comiques travestis, des comédies mimées avec orchestre. Ce ne sont point des ballets, il y manque le pittoresque; ce vaporeux, cet ondoyant et cet idéal qui finalement constitue le genre et que Scribe n'avait pas ; on peut danser sur un volcan, on ne danse point sur une vieille pièce du Gymnase ramenée à l'état de scenario sans dialogue.

Causons à présent de la musique et de la part de collaboration qui lui échoit. Son rôle s'est depuis vingt ans radicalement transformé. S'il fut jadis une période où le compositeur abordait sans gêne un tel travail, cet âge d'or a disparu. Au temps bienheureux d'*Astolphe et Joconde* et de *la Belle au bois dormant*, du *Diable boiteux* et de *Giselle*, écrire un ballet passait pour une simple distraction, un badinage; cela s'improvisait et se débitait haut la main, à grand renfort de réminiscences et de motifs qu'on empruntait un peu partout, aux sonates et aux symphonies de Haydn, de Mozart et de Beethoven, aux opéras du répertoire courant, aux romances à la mode, et qui du moins avaient cet avantage de souligner une situation et de vous expliquer les jeux de la scène. Pastiche, pot-pourri, j'y consens; il n'en est pas moins vrai que cette besogne, traitée au vol de la plume par des musiciens comme Herold, Auber, Halévy et même Adolphe Adam, offrait aussi quelque agrément; c'était clair, limpide et transparent à l'égal de l'eau de roche; au travers de la mélodie les moindres intentions du *libretto* se laissaient lire ; quand une phrase de connaissance apparaissait, ingénieusement amenée, transcrite à nouveaux frais, vous lui souhaitiez la bienvenue sans quitter des yeux la danseuse. Avez-vous jamais feuilleté le *Traité d'instrumentation* de Berlioz, ou l'excellent ouvrage de M. Mathis Lussy sur l'accentuation musicale? Là sont rassemblés des exemples de toute sorte : vous apprenez comment Weber et Meyerbeer font leur palette et comment ce qui fut chez eux trait de génie peut devenir une recette, un procédé et, qu'on me passe le mot, un simple *truc*. Voulez-vous du fantastique démoniaque? Ces quatre lignes extraites du *Freischütz* vont vous sortir d'affaire; préférez-vous, pour la circonstance, le fantastique aérien? voici de l'*Oberon*, marchez! et s'il vous faut du pathétique, Bellini vous en fournira tant et plus; veillez seulement à ce que l'accent soit mis à sa place et ne vous trompez pas en copiant.

Les musiciens du passé, lorsqu'ils composaient un ballet, suivaient cette méthode; ils prodiguaient les citations; sitôt que l'atmosphère se

brouillait un peu, l'orage du *Barbier* entrait en scène, et j'entends encore dans *la Somnambule* d'Herold le cor prendre la parole au moment où la jeune fille se couche et bercer doucement son sommeil sur l'air d'une chansonnette alors en vogue d'Amédée de Beauplan : « Dormez, mes chères amours. » Aujourd'hui nous avons changé tout cela : est-ce un bien? est-ce un mal? Les écrivains d'autrefois avaient surtout en vue le public de la danse, qui ne demande qu'à être amusé et veut dans un ballet des airs faciles pendant lesquels on puisse causer tout à son aise; le musicien d'aujourd'hui n'a en vue que sa propre fortune, il spécule sur le poème d'opéra que cette chorégraphie va lui rapporter. Aussi, de quels soins il entoure sa partition, comme il s'y applique et s'y consacre! affairé, sérieux, âpre à saisir une occasion de s'affirmer coûte que coûte et de faire œuvre de science où peut-être il eût été mieux de faire simplement œuvre de grâce! Remarquez que j'entends ici ne rien critiquer; je constate l'état des choses, le siècle est aux extrêmes: ou l'opérette ou la symphonie; entre les deux il n'y a plus à choisir; ainsi le veut l'esprit du temps qui, après nous avoir, aux beaux jours de *la Muette*, de *la Tentation*, du *Dieu et la Bayadère* et du *Lac des fées*, donné jadis l'opéra-ballet, nous donne aujourd'hui le ballet-symphonie, où s'est distingué l'auteur de *Coppelia*, où l'auteur de *la Korrigane* vient de se révéler.

Ce n'est point que M. Widor soit ce qu'on appelle un nouveau; mais jusqu'à présent le monde des artistes était seul à l'apprécier, et nous connaissions de lui toute une série d'œuvres, tant instrumentales que vocales, — concertos pour piano, recueils de mélodies, chœurs, psaumes, fragmens symphoniques et dramatiques, — qui, pour porter leur résultat, semblaient attendre que le jeune musicien fût mis par le théâtre en communication avec le grand public. En fait d'écoles, M. Widor les a parcourues toutes; son champ d'activité s'étend de Bach à Richard Wagner: érudit comme Gevaert, pianiste comme Saint-Saëns, il a *l'intensitivité* curieuse et patiente de l'artiste contemporain, résolu à ne rien laisser en dehors de son exploration. Montez à la tribune de l'orgue, un dimanche, à Saint-Sulpice, pendant la grand'-messe, et regardez l'exécutant; sous ses doigts les préludes fugués se déroulent; Bach et Couperin sont là qui dictent, et l'improvisateur attentif obéit à leur souffle; vous diriez le maître Wolfram de l'estampe de Lémud; mais n'ayez crainte, les extases du sanctuaire feront place bientôt à d'autres élancemens, à d'autres flammes; le diable n'y perdra rien, et quand il s'agira de s'émouvoir pour ou contre les tendances et les hommes, vous trouverez à qui parler. Ce que j'aime chez M. Widor, c'est le rayonnement de son esprit et cette large faculté qu'il a d'admirer. Un jour, comme je m'étonnais de le voir louer *Aïda* : « J'en conviens, me dit-il, c'est contre tous mes principes;

mais que voulez-vous? j'ai dû me rendre. » Bizet, lui aussi, avait eu au sujet de Verdi de ces scrupules, déjà bien surmontés d'ailleurs lorsque je le connus. Il y a des voix intérieures contre lesquelles les préjugés d'école ne sauraient prévaloir, et l'on ne se figure pas l'homme qui a écrit *Carmen* reniant l'auteur de *Rigoletto.*

Inutile d'ajouter que *la Korrigane* est jusqu'ici l'œuvre la plus importante de M. Widor. Nous tenons cette fois une vraie partition, et l'on peut se demander ce que penseraient d'un tel ballet les musiciens dont nous parlions tout à l'heure : tant de science, de complication en un sujet si mince! Que de bruit pour une omelette au lard! disait Sainte-Foy, narguant la foudre et le vendredi saint. Quel luxe d'harmonie et quel déploiement d'instrumentation pour une petite servante d'auberge! dirait peut-être Adolphe Adam; cet effort de travail, cette dépense de talent pour de jolis petits pieds qui se trémoussent, à quoi bon? Eh bien! je le déclare, qui s'exprimerait de la sorte aurait tort; d'abord parce qu'il faut toujours parler la langue de son temps et que le style d'aujourd'hui n'admet, même en pareil cas, ni les négligences ni les défaillances; ensuite, parce qu'un artiste, quelque chose qu'il essaie, ne gagne rien à ne point aller jusqu'au bout de son génie : musiciens, peintres ou poètes, tâchez de savoir votre métier, autrement vous êtes morts.

Nul n'est juge des arts que l'artiste lui-même (1),

Ce n'est plus le public qui vous juge, ce sont vos pairs et vos rivaux, et leur sentence demeure sans appel; vous pourrez, malgré cela, réussir près d'un certain monde qui ne s'y connaît point, faire votre fortune; vous écrirez des vaudevilles et des drames qui se jouent, des opéras qui se laissent chanter; vous ne serez jamais un musicien, un

(1) Je rencontre ce vers au courant d'une lecture du nouveau livre de M. Caro, et je m'en empare, d'abord à cause de l'incontestable vérité qu'il proclame et aussi pour attirer l'attention de la critique sur les vers qui suivent et parmi lesquels j'en souligne un qui nécessairement doit être apocryphe :

De quel droit pensez-vous, croyez-vous quelque chose ?
Le sourd va-t-il à Naple, aux chants de Cimarose
Marquer d'un doigt savant la mesure et le ton ?

Je n'en jurerais pas, mais j'en suis sûr. Je saisis là comme l'empreinte d'une de ces mains étrangères, si diverses, qui se sont fait un devoir d'éplucher ce texte, la griffe d'un Henri de Latouche quelconque. Ce nom de Cimarosa, francisé et mis à la rime, trahit à mes yeux une curiosité, un dilettantisme qui pourraient être d'un Brizeux ou d'un Antony Deschamps, mais qui ne s'expliqueraient point chez André Chénier, cela devance son époque d'au moins vingt ans, et vous seriez tenté de vous écrier, comme ce Charles IX de l'opérette en voyant entrer Molière : « Quoi! déjà? »

peintre ni un poète; vous serez de l'Académie, vous ne serez jamais de la paroisse. Ce suffrage des artistes, M. Widor l'avait dès longtemps conquis, et son succès d'hier confirme toutes les espérances, le dirai-je? il va même au-delà. Quant à moi, tout en présumant bien et plus que bien du jeune écrivain, je ne m'attendais pas à cette fleur d'originalité; aussi ce me fut une vraie fête lorsqu'un soir du mois passé M. Widor vint me jouer sa partition. Pour du talent, nous savions d'avance qu'il n'en manquait pas, mais quelle intelligence du théâtre! quel vif instinct de la mise en scène! Comme toutes ces jolies marionnettes d'ombres chinoises nous sont présentées, les situations indiquées, racontées dans leur sentiment et leur pittoresque; ces allées et venues d'Yvonette et du petit mendiant autour du puits, la déclaration grotesque du bossu; le duo d'amour entre la jeune fille et le beau cornemuseux, tout cela d'une grâce musicale exquise, finement touché et nuancé avec des oppositions frappées à la manière de Schumann dans les *Kinderstucke*, et les danses d'un relief si charmant; *la Sabotière*, *le Pas des bâtons*, des *tutti*, des *soli* enlevés du plus bel entrain et des motifs comme s'il en pleuvait! Ce premier acte est un bijou; le second me plaît moins; j'y trouve le revers de la médaille, et puisqu'il est reconnu qu'on a toujours les défauts de ses qualités, le talent de M. Widor, ayant pour qualité la délicatesse, aura pour défaut la minutie; à certains momens, il *fera petit*. Citons l'entrée en matière de ce deuxième acte. Le rideau se lève sur un paysage d'aspect sinistre : « Une lande déserte au clair de lune; un *dolmen* et un *menhir* dressent leurs masses imposantes; à droite un chemin fuyant sous les chênes; au fond, un marais et, sur la rive lointaine, la silhouette d'un village avec son clocher, — bruyères et genêts. » Ainsi prononce le livret, dont un décor remarquable rend fidèlement l'intention; à ce tableau plein de grandeur et d'horreur sauvage, qui remue en vous le pressentiment du surnaturel, la musique ne répond pas. C'est du fantastique si l'on veut, mais un fantastique tout aérien et vaporeux : des voix lointaines, des effets combinés de biniou et d'harmonica, rien qui vous entretienne de cette épouvante locale du sujet. Involontairement vous songez alors à l'entr'acte de *l'Africaine*, et dans un ordre moins relevé sans doute, mais encore bien intéressant — à l'intermède symphonique placé dans *Manon Lescaut* avant la scène du désert. Ces réserves faites, je n'ai qu'à louer la contexture technique, mélodie, harmonie, coloration instrumentale, même en admettant que c'est parfois écrit trop fin, même en reprochant à l'auteur ses pattes de mouche; il n'en faut pas moins déclarer que c'est de la calligraphie sur vélin avec des majuscules de sinople et d'or plantées ici et là comme points de repère : les divers morceaux du premier acte que j'ai cités et, dans le deuxième, un certain *scherzo* tout pétillant d'esprit, la danse des phalènes avec son solo de violon et la

valse lente. N'insistons pas davantage sur la manière dont le style instrumental est traité, cette intelligence de l'orchestre n'ayant rien qui doive tant nous surprendre chez un musicien doué, comme M. Widor, d'une perception nerveuse des plus subtiles et vivant en puissance de l'orgue, l'instrument polyphonique par excellence; l'organiste moderne, tel qu'on se le figure après toutes les découvertes de la science, après Weber, Meyerbeer, Berlioz, Richard Wagner, — dès qu'il s'assied à son clavier, entre en rapport magnétique avec les âmes des grands maîtres sonoristes, il entend des voix, et quand il a, comme l'auteur de *la Korrigane*, la personnalité et la main-d'œuvre, il les transcrit à son profit.

M. Widor emploie volontiers les instrumens à vent, trop volontiers peut-être, car il néglige à cause d'eux les instrumens à cordes, ce qui nuit par momens à l'ampleur de son orchestre. C'est là une simple question de quatuor, mais dont il va falloir se préoccuper en écrivant des opéras, vu que ce qui peut être un avantage dans un ballet, dans une symphonie, où la coloration tient une si large place, serait moins de saison dans une œuvre dramatique composée à la fois pour les voix et pour l'orchestre. Il y a là une difficulté, un conflit d'où Berlioz lui-même, avec tout son génie, ne s'est jamais tiré. Quelle chose admirable serait sa *Damnation de Faust* si le drame chanté et le drame symphonique y brillaient d'une égale splendeur! Malheureusement, dès que Berlioz écrit pour les voix, sa musique se convulsionne : vous diriez un poisson dans du sable. Autant il réussit aisément à soulever les masses de l'orchestre, autant il lui en coûte d'efforts pour donner aux moindres paroles une expression mélodique, et si des trois figures qu'il met en scène, celle de Méphisto est la mieux venue, c'est que l'instrumentation lui en fournit complaisamment la caractéristique. Embouchez la trompette et le basson, au-dessus du tissu chromatique faites grincer, siffler la petite flûte, à l'instant vous évoquez le diable d'enfer avec ses cornes; tenez-vous à voir Oberon et Titania vous apparaître? pincez les harpes et demandez à l'harmonica ses vibrations. L'instrument auquel, dans *la Korrigane*, obéissent les esprits de l'air, s'appelle le typophone-Mustel, un singulier nom, moins poétique assurément que l'harmonica d'où il dérive, car les noms ont beau changer, la résonance ne varie pas ou varie peu, et c'est toujours le même instrument dont, au dernier siècle, on attribua l'invention à Franklin, qui, dès 1746, s'appelait à Londres *musical glasses* et, sous les doigts de Gluck, s'épandait en ondes sonores. On ne s'imagine pas la vogue de l'harmonica vers cette époque; deux proches parentes de Benjamin Franklin, Marianne et Cecilia Davies, l'avaient mis à la mode en France et en Italie; quant à l'Allemagne, il va sans dire que le werthérisme trouva sa note spéciale dans cette musique sentimentale et *portant sur les nerfs*. Une virtuose florissait alors à Vienne dont le jeu produisait un tel

enthousiasme que Mozart écrivit à son intention un quintette (adagio et rondo) pour harmonica, flûte, hautbois, violon et violoncelle. La diva se nommait Marianna Kirchgessner; elle était aveugle, ce qui ne la rendait que plus intéressante. Les belles dames de la cour de Marie-Thérèse l'accablaient d'hommages épistolaires rédigés dans le pathos du temps, par exemple le billet qu'on va lire et qui accompagnait un service en vermeil pour le chocolat : « Votre âme, pure et suave comme l'instrument céleste dont votre main touche si divinement, — votre âme ineffable a captivé la mienne, et croyez que chaque fois que vous daignerez approcher vos lèvres de l'une de ces tasses, je me sentirai ravir d'aise. » Les plus fameux romans de cette période : *Hesperus*, *Titan*, *Quintus Fixlein*, sont pleins des nostalgiques vibrations de l'harmonica que Jean-Paul définit « le zéphir du monde de la résonance, » et quand la Marianna Kirchgessner mourut, en 1808, un compositeur de renom, W.-J. Tomaschek, de Prague, se conformant au deuil universel, traduisit son émotion par une cantate pour l'harmonica, *déposée sur le mausolée de Marianna Kirchgessner*. Quelles modifications a dû subir depuis ce temps l'instrument de Franklin et comment les clochettes de cristal ont fini par devenir des touches métalliques, il faudrait tout un gros livre pour le dire et tout un dictionnaire pour enregistrer tous les noms attribués à ces multiples dérivés du premier type : *harmonicorde-Müller*, *harmonicon-Buschmann*, *panmelodicon-Leppich* et, finalement, *typophone-Mustel*. J'allais oublier la boîte à musique Mälzel, très recherchée à Vienne en 1790, mécanique à spectacle exécutant des airs variés de Haydn et de Wenzel-Müller, pendant qu'au dehors, sur une peau de tambour à grelots, évoluait, valsait, frétillait et tourbillonnait tout un monde de marionnettes : déesses et nymphes en vertugadin, Tircis en taffetas vert pomme, pastoureaux et pastourelles, sylphides et kobolds, qui sait? *la Korrigane* en miniature.

Le ballet, du reste, bat son plein en ce moment. Le bruit courait hier d'une prochaine reprise de *Giselle*. Reprendre *Giselle*, soit, mais avec qui? Pas avec la Rosita Mauri, je suppose. Talent nerveux, sémillant, chatoyant, talent-diamant, tout phosphore et tout diable au corps, la charmante Espagnole ne se doute pas de ce que c'est que la pantomime; sa figuration de Fenella dans *la Muette* nous l'a trop démontré, et c'est un ballet de style que *Giselle*, où les souvenirs et les traditions de Carlotta Grisi vivent encore. Laissons monter la folle mousse, mais le quart d'heure d'engoûment passé, il faudra pourtant qu'on songe à pourvoir au nécessaire. Les journaux ne nous entretiennent que des examens de la danse, tous brillans, tous éblouissans, à ce qu'ils racontent; mais les résultats, au bout du compte, quels sont-ils? Où voyons-nous des sujets pour remplir les grands emplois du répertoire, pour mimer et danser le pas de l'abbesse au troisième acte de *Robert le Diable?*

Laure Fonta, dit-on, prend sa retraite; elle partie, faudra-t-il renoncer à voir convenablement interpréter cet admirable épisode, un chef-d'œuvre, sinon le chef-d'œuvre de l'art chorégraphique et de l'art musical associés et combinés ensemble?

Ce n'est point quitter l'Opéra que de dire un mot du récent triomphe de M. Halanzier, appelé par le suffrage des artistes dramatiques à succéder au baron Taylor dans la présidence de leur société. Tandis que d'autres briguent les honneurs municipaux, et lorsque le suffrage universel leur tient rigueur, se font gloire d'endosser, faute de mieux, l'habit à palmes vertes d'académicien *in partibus*, l'ancien directeur de l'Académie nationale, plus sérieux, vient de recevoir, sans l'avoir recherchée, la vraiment digne récompense d'une vie toute de travail et d'honorabilité. Les compétitions rivales pourtant ne manquaient pas; il y eut même certains petits froissemens d'amour-propre; mais tout cela s'est effacé devant les mérites et l'autorité d'un candidat que la voix publique avait d'avance désigné, et les récalcitrans n'ont pas tardé à reconnaître que, dans ce poste consacré par d'illustres précédens, il fallait un administrateur éprouvé, un homme libre de sa fortune et de son temps; bref, un calculateur plutôt qu'un danseur, ce qui, pour une fois du moins, fera mentir le proverbe de Beaumarchais.

Nous voudrions aussi pouvoir parler de M. Reber, qui vient de mourir. *Domi mansit, lanam fecit.* En d'autres termes, il cacha son existence et composa de la musique. Écrire sagement et correctement des symphonies bien pondérées que le Conservatoire joue une fois en quarante ans, et que Pasdeloup délaisse pour courir après les comètes échevelées, la belle avance! C'était un maître pourtant, mais attardé, dépaysé; les dieux qu'il servait exclusivement n'étaient plus les seuls que nous adorions aujourd'hui; le siècle va s'élargissant et veut des Panthéons, il n'avait, lui, qu'une chapelle et ne s'y trouvait jamais assez à l'étroit. Haydn, Mozart! en dehors de ce doux et silencieux commerce, il ne demandait rien. Ingres, son vieil ami, si absorbé qu'il fût dans Raphaël, admettait encore Beethoven et s'arrangeait de manière à le glisser parmi les héros de son apothéose, mais pour ce puriste et ce puritain, pour cet invétéré quaker de la musique, c'eût été là tout simplement du luxe. Cousin se vantait un jour devant nous de n'avoir jamais écrit une ligne « que cette grande langue du XVII[e] siècle n'eût pu reconnaître pour sienne; » ce qui, déclarons-le, chez un prosateur du XIX[e] siècle nous paraissait un surprenant aveu d'impuissance. M. Reber avait cette superstition à l'égard de Haydn, auquel, à certaines heures de grand concert, il adjoignait l'auteur des *Deux Journées;* volontiers alors se fût-il écrié, en empruntant aux Rohan leur devise : « Cherubini ne puis, Clapisson ne daigne, Reber suis. » Et certainement que, parlant de la sorte, il aurait eu raison. Ses sympho-

nies, ses trios, ses pièces pour piano et violon, peuvent appartenir au passé; les difficiles leur reprocheront de n'avoir que des qualités négatives, les vrais amateurs se laisseront charmer et goûteront cette musique, aisément conçue, clairement rendue, comme de fins lettrés goûtent une page d'excellent style. Ses *Mélodies* sont, à mon sens, les moins inspirées de ses œuvres, y compris la célèbre *Berceuse*, trop variée et colportée, et qui dut le meilleur de son succès au violoncelle de Jacquart. En revanche, ses opéras-comiques ont de la valeur, et sur les quatre il s'en rencontre un, *le Père Gaillard*, qui n'aurait pas dû quitter le répertoire. Cela ne ressemble ni à du Boïeldieu ni à de l'Herold, vous n'y trouverez ni l'insolation rossinienne, ni la coloration de Weber. C'est de la musique française, bien française, du bon vieux vin de notre cru, quelque chose de sentimental et de grivois, de narquois et d'austère, l'éclat de rire de Méhul dans l'*Irato*.

Attristé, dégoûté par l'insuccès de ses derniers ouvrages, M. Reber s'était, vers la fin, tout à fait retiré du mouvement, où d'ailleurs il ne se mêla jamais beaucoup. « Ne pèse pas sur elle, ô terre, elle a si peu pesé sur toi. » Cette épigramme d'un ancien nous hante l'esprit à son sujet : n'était-il pas lui-même un ancien? Il ne lisait plus rien, il relisait; à peine fréquentait-il quelques rares amis : l'intime Sauzet, toujours en verve, Saint-Saëns, le disciple préféré qui va le remplacer à l'Institut, et, tant qu'elle vécut, cette noble Louise Bertin, — âme de musicienne et de poète, — à laquelle il dédia la meilleure de ses symphonies.

La saison est favorable aux jeunes; tandis que l'un triomphe à l'Opéra, l'autre conduit le bal au Châtelet. M. Alphonse Duvernoy, un jour qu'il s'ennuyait de n'être qu'un brillant pianiste, imagine de concourir pour le prix de la ville de Paris, et du premier coup il décroche la timbale : *Recta omnium brevissima.* C'est la devise de M. Guizot mise en musique. Il y a six mois, l'auteur de *la Tempête* n'eût même pas obtenu la promesse d'un *libretto* pour la Renaissance; aujourd'hui, le voilà plus avancé qu'un prix de Rome et marchant l'égal de M. Léo Delibes. Je renvoie à l'éloquence officielle de M. Perrin ceux qui désireraient se renseigner à fond sur l'historique de ces concours dus à l'initiative de M. Herold, préfet de la Seine, et me contente en passant de proclamer bien haut le mérite d'une institution qui en deux ans nous aura valu deux partitions du meilleur aloi : *le Tasse* de M. Benjamin Godard et *la Tempête* de M. Alphonse Duvernoy, On qualifie ces choses-là de poèmes symphoniques; ne vous y fiez point, ce sont bel et bien des opéras en trois parties qui deviendraient trois actes dès demain s'il existait un théâtre lyrique. Dire de M. Alphonse Duvernoy qu'il est un tempérament d'artiste serait répéter un lieu-commun. Nourri dans le

Conservatoire, il en connaît tous les détours, il sait écrire et déclamer, s'entend à manier les rythmes, à gouverner un grand ensemble, et les dessins chromatiques ne lui coûtent aucun effort. Reste à se demander ce qui sortira de cette masse d'acquisitions, à faire des vœux pour que l'individualité se dégage. Il y a de tout et de tous dans cette œuvre cosmopolite, vivante, remuante et inquiétante d'un Pic de la Mirandole musical, où le talent de reproduire les divers styles est poussé jusqu'à la prestidigitation, où cependant prédomine l'italianisme, car ce normalien wagnérisant écrit pour les voix comme un Rossini, et c'est encore la langue mélodique du beau pays où résonne le *si* qui semble lui être la plus naturelle : exemple, — vers le milieu de la deuxième partie, — ce bel ensemble dramatiquement mené, poussé à grandes guides et que termine une maîtresse phrase dite par Prospero. M. Alphonse Duvernoy possède en outre le sens du théâtre. Laissons Shakspeare et ses personnages en dehors de la question ; ne voyons ici que ce qu'il a plu au jeune compositeur d'y voir : une féerie à traduire en musique. Il est incontestable que la pièce est réussie, nous avons devant les yeux un spectacle qui se tient, et si vous en demandiez davantage, l'auteur serait en droit de vous répondre : Adressez-vous à M. Renan. Shakspeare possède en effet ce caractère admirable de pouvoir se prêter à tout. On le secoue, on le bouscule, et sa bonne humeur ne varie pas ; souple et docile aux mains innocentes qui le caressent ou qui le fouaillent, le vieux lion rugissant se redresse à l'appel du maître. Nous savons que Shakspeare n'inventait pas ses sujets de drame et de comédie. Il se contentait de prendre les divers thèmes épiques historiques ou romanesques qui lui tombaient sous la main et de se les approprier en les transformant. Je doute qu'on rencontre dans son théâtre un seul ouvrage dont la fable lui appartienne en propre, comme l'idée du *Misanthrope* et de *Tartuffe* appartient à Molière, comme les canevas d'*une Chaîne* et d'*Hernani* appartiennent à Scribe et à Victor Hugo. Forcé de ravitailler toujours son répertoire, de maintenir en haleine l'ardeur de ses comédiens et la curiosité de son public, il s'emparait naïvement de tout ce qui lui semblait intéressant et partait de là pour créer : *materiam superabat opus ;* jamais on ne fit mieux reluire au soleil cette vérité. Qu'est-ce, comme donnée, que *la Tempête?* Un conte de nourrice. Qu'est-ce comme drame ? Tout un monde d'inépuisable fécondité ouvert incessamment aux spéculations de l'artiste et du philosophe. Privilège enchanteur de ces œuvres destinées comme la nature à toujours renaître ! tandis que le musicien en extrait des trésors d'harmonie, le penseur les étudie à nouveau, les commente, multipliant les déductions, semant les allusions, expliquant tous les symbolismes enfermés dans le précieux coffret dont Shakspeare-Prospero a jeté aux vents la clé d'or, que M. Renan a ramassée : « Prospero la raison suprême, Ariel

l'idéal et la poésie qu'il s'agit d'attacher à la vie de telle façon qu'il ne soit plus tenté pour des motifs futiles de mourir à tout propos. » Impossible de caractériser d'un trait plus fin l'essence du personnage impondérable créé par Shakspeare. Prospero mort, comment Ariel subsistera-t-il, lui si incapable de lutter contre les nécessités de la vie? Ce souci tourmente le vieux magicien, qui, se sentant finir, se retourne vers Caliban, devenu chef de l'état, et lui demande pour Ariel une sinécure, « la garde du château de Sermione, qui n'a aucune importance pour la république de Milan et qui suffira très amplement à ses besoins. » Quoi de plus délicat, de mieux observé que ce mouvement où se trahit chez M. Renan une infinie charité pour les poètes ses semblables! N'était-il pas écrit : Aimez-vous les uns les autres? Et dire que cette musique, cette philosophie, cette politique, tout cela était dans *la Tempête* de Shakspeare, sans compter bien d'autre belles choses que les artistes et les penseurs de l'avenir y découvriront encore !

F. DE LAGENEVAIS.

LES

LIVRES D'ART

I. *L'OEuvre de Rembrandt décrit et commenté,* par Charles Blanc, 3 vol. in-4°, dont deux volumes de planches; A. Quantin. — II. *La Vie et l'OEuvre de J.-F. Millet,* par Alfred Sensier, 1 vol. in-4°, avec de nombreuses figures; A. Quantin. — III. *Eugène Fromentin, sa vie et son œuvre,* par Louis Gonse, 1 vol. in-4°, avec figures sur acier et sur bois; A. Quantin. — IV. *La Bible de Rubens,* 1 vol. in-f° de 40 planches; Bruxelles, Muquardt. — V. *Les Maîtres ornemanistes,* par D. Guilmard, avec introduction par le baron Davillier, gr. in-8°, 120 planches tirées à part; Eug. Plon. — VI. *Dessins de décoration des principaux maîtres,* par Ed. Guichard. Introduction et notices par Ernest Chesneau, 1 vol. in-f°. 40 planches; A. Quantin.

L'*Œuvre de Rembrandt* continue la belle collection des maîtres de l'art, que nous avons déjà saluée dans son double caractère de bibliothèque sérieuse et de magnifique musée. Après l'*Holbein*, le *Boucher,* après le *Boucher,* le *Rembrandt.* Le *Rembrandt,* plus considérable pourtant que l'*Holbein* et le *Boucher*, puisqu'il compte trois volumes, est à la fois moins complet et plus complet. Le livre de M. Charles Blanc est moins complet en ce qu'il n'y est point parlé de l'œuvre peint du maître. Même des plus célèbres tableaux de Rembrandt, *la Leçon d'anatomie, la Ronde de nuit, les Syndics,* même de ses admirables portraits du Louvre et du *National Gallery*, il n'est pas donné la moindre gravure. Rembrandt est jugé là presque exclusivement comme aqua-fortiste. D'autre part, ce livre est plus complet parce que l'œuvre entier du graveur, — c'est-à-dire 353 planches, — y est décrit par une plume savante et reproduit par les procédés fidèles de l'héliogravure, sans une omission, sans une lacune. Pour quelques centaines de francs, on possède cet œuvre complet de Rembrandt, que les collectionneurs, même entre les plus riches, ont renoncé à réunir en originaux. Sa valeur marchande serait de plus d'un million. Mais le million n'est

rien dans l'affaire : il y a des pièces uniques, et ces pièces uniques appartiennent aux bibliothèques nationales d'Amsterdam, de Londres, de Paris, de Vienne.

Ce livre n'est donc ni une biographie de Rembrandt, ni une étude des œuvres de Rembrandt. Ce n'est rien autre chose et ce n'est rien moins que le catalogue raisonné et étendu de toutes les eaux-fortes du maître. Gersaint, Adam Bartsch, Wilson, avaient déjà tenté une telle œuvre. Mais par la critique, la science, les développemens esthétiques et historiques, l'abondance des détails de toute sorte, le scrupule et la sûreté de la méthode, l'exactitude des documens, le livre de M. Charles Blanc laisse bien en arrière ceux de ses devanciers. A la sèche nomenclature il substitue la description qui fait voir et l'analyse qui fait comprendre; au signalement glacé, rédigé en style d'expert, l'étude intime et profonde d'un critique érudit et d'un habile écrivain. Il y a telle page de ce monumental catalogue, qui est un véritable article, caractérisant d'une façon définitive tout un côté du génie de Rembrandt. A lire à la suite un certain nombre de ces notices, on s'étonne des ressources infinies de l'art de l'écrivain et de l'art du critique. Parler vingt fois du même objet, presque de la même estampe, — car Rembrandt a souvent gravé les mêmes sujets et s'est souvent reproduit, sauf quelques variantes, — et vingt fois employer de nouvelles façons de dire, trouver d'autres idées, faire des rapprochemens imprévus, varier les procédés de description, et les formules louangeuses; un tel travail équivaut, en littérature, à ce qu'est dans les exercices gymniques le plus difficile des tours de force. Malaisée était la tâche; pour plus d'un même elle n'eût pas toujours été agréable. Vivre au milieu des eaux-fortes de Rembrandt, ce n'est pas précisément vivre dans le beau. Si nous admirons autant que quiconque les puissans et magiques tableaux de Rembrandt, ses merveilleux portraits, ses grandes eaux-fortes, comme *la Résurrection de Lazare, le Christ présenté au peuple, l'Ecce homo, le Crucifiement, la Descente de croix,* ces pages si lumineuses et si pathétiques, nous avouons ne pas partager l'admiration des amateurs fanatisés pour une foule de petites estampes que l'on couvre d'or, au sens littéral du mot. Au risque d'être accusé d'avoir des yeux pour mal voir, nous dirons sans détour aucun que l'*Ève* est moins une femme qu'une guenon, que le combat de *Goliath et de David* est une caricature sans esprit, que le *Grand arbre à côté de la maison* n'a ni lumière, ni air, ni perspective, et qu'il faut la foi du charbonnier pour distinguer quelque chose dans *l'Étoile des rois*. Si, après cette audacieuse confession, on nous déclare indigne de jamais regarder une eau-forte de Rembrandt, nous ne nous en étonnerons point. Les grands hommes ont leur culte et leurs adorateurs. Ces adorateurs poussent aux dernières limites l'idolâtrie et l'intolérance. Discuter le bon Dieu, cela est d'un libre

esprit; mais discuter Rembrandt, même dans ses *griffonnemens*, cela est d'un âne!

On trouve dans l'*Œuvre de Rembrandt* deux documens précieux, sept lettres du maître et l'inventaire de son mobilier, vendu en 1657. Qui ne sait que Rembrandt, perdu de dettes à la fin de sa vie, fut exproprié par autorité de justice? Rien de plus curieux que cet inventaire qui vous fait pénétrer dans la demeure de Rembrandt. Il semble qu'on va le voir lui-même à son chevalet, occupé à se peindre en pourpoint et en toque de velours noir, ou à sa table de graveur, faisant mordre une eau-forte. Cette petite maison de la *Breestraat*, « près de l'écluse Saint-Antoine, » qu'on peut voir encore aujourd'hui à Amsterdam, était un vrai nid de peintre et d'antiquaire. Le mobilier proprement dit paraît un peu sommaire. Une dizaine de chaises espagnoles, recouvertes de cuir de Russie ou de coussins de velours, quelques tables de noyer et de chêne, deux glaces à cadre d'ébène, une presse en bois des îles, un vase de marbre à rafraîchir, une armoire à linge, un lit avec deux oreillers, un vieux bahut, un garde-manger, un pot à eau en étain, neuf assiettes blanches et deux plats de terre, c'est bien le strict nécessaire. Mais quels trésors, quelles richesses, quel pittoresque bric-à-brac aux murailles, dans les cartons, dans les casiers! Plus de cent tableaux, des Brouwer, des Carrache, un Raphaël, un Hals, un Bassano, un Lucas de Leyde, et des Rembrandt, — bien authentiques, ceux-là, — de quoi remplir tout le salon carré du Louvre; des montagnes d'estampes les plus rares de Mantegna, d'Albert Dürer, de Tempesta, de Lucas Cranach, de Goltzius, de Holbein; puis des moulages sur nature, des statuettes, des bustes, des armes anciennes, des étoffes brillantes, des costumes, des instrumens de musique, des porcelaines, des chinoiseries; enfin des choses étranges, des calebasses, une pièce d'artillerie, le masque en plâtre du prince Maurice moulé après sa mort, des bois de cerf, des oiseaux empaillés, des coquillages, « un nègre moulé sur nature, » un hamac, des plantes marines. Balzac n'a pas imaginé mieux dans sa fantastique description de *la Peau de chagrin*.

Nous avons dit que M. Charles Blanc ne parle pas de l'œuvre peint de Rembrandt. Nous ne voudrions pas qu'on prît nos paroles tout à fait au pied de la lettre. Dans une excellente introduction qui ne pèche que par des transitions mal ménagées, — l'auteur, voulant tout dire en quelques pages, y passe brusquement d'une idée à une autre, — M. Charles Blanc esquisse à grands traits le génie de Rembrandt. Il a très bien caractérisé ce maître de la lumière et de l'expression, qui fut le magicien du clair-obscur et qui porta si loin la puissance du modelé et l'apparence du relief que ses têtes semblent sculptées dans la pâte.

La Vie et l'Œuvre de J.-F. Millet, manuscrit posthume d'Alfred Sensier, publié par M. Paul Mantz, est un des livres les plus curieux et les plus attachans qui aient paru depuis longtemps. Grâce aux nombreux

papiers intimes, lettres et fragmens de mémoires qu'Alfred Sensier, ami dévoué et confident de Millet, a donnés dans son importante étude, ce livre est moins une biographie qu'une autobiographie. Deux pages sur cinq, c'est Millet lui-même qui parle, contant les souvenirs de son enfance, ses premières impressions devant la nature, son arrivée à Paris, les misères et les angoisses de son existence, précisant son idéal dans l'art, analysant et défendant ses tableaux, expliquant et raisonnant ses préférences et ses antipathies en peinture comme en littérature. Le mot document humain est à la mode aujourd'hui. Voilà de vrais documens humains dont l'intérêt n'est pas discutable. Que nous importe le document infiniment petit des romanciers sur un personnage fictif, en général platement vulgaire et bassement vicieux? S'il s'agit au contraire d'un homme comme Millet, qui fut un grand talent, un esprit supérieur et une nature admirable, il n'est point de détail qui ne nous instruise, pas de menu fait qui ne nous touche. Millet est né à Gruchy, près du cap de la Hague, d'une famille de laboureurs qui de père en fils cultivaient leur bien. Il vécut jusqu'à dix-huit ans, employant le temps que n'occupait pas le travail de la terre à lire, à dessiner d'instinct et à regarder la mer et les beaux horizons des campagnes. Ce fut la plus heureuse période de sa vie. Dès que, délaissant la charrue pour le pinceau, il vint à Paris, la misère, qui ne devait le quitter sans retour qu'après vingt longues années, fut sa compagne de chaque jour. Millet a connu toutes ses douleurs, subi toutes ses meurtrissures. Ne parlons pas des débuts du peintre, qui furent rudes comme ceux de beaucoup d'artistes. Mais, même après *le Vanneur*, Millet et sa femme restèrent deux jours sans manger, partageant entre leurs enfans les derniers morceaux de pain; même après *la Tondeuse de moutons* et le *Paysan greffant un arbre*, en 1856, un boulanger de Barbison auquel Millet devait une petite note lui refusa du pain. Privations, maladies, critiques injustes, Millet supporta tout, non en philosophe, mais en stoïque. L'heure de la fortune et de la renommée sonna enfin pour lui, mais il ne put en jouir longtemps. Si robuste que fût sa nature, il était épuisé par la lutte. Il mourut au mois de janvier 1875, comme il venait de recevoir la commande d'une des grandes décorations du Panthéon. L'état avait enfin pensé qu'il y avait un peintre qui s'appelait Millet. On s'est souvent représenté Millet comme un rustique, une sorte d'homme des bois ou de paysan du Danube. C'était au contraire un esprit charmant et très cultivé. Il écrivait bien, se plaisait à lire les poètes, et connaissait le latin. Il avait un culte pour Virgile, dont il savait par cœur les plus beaux passages. Ce goût éclairé, ce sentiment des choses de l'antiquité, ne doivent pas surprendre chez le peintre du *Semeur* et de *l'Angelus*. Millet, qui d'ailleurs avait commencé par des sujets mythologiques, *l'Offrande au dieu Pan* et *l'Œdipe*, a peint des

paysans, mais il leur a donné une grandeur antique. Ses tableaux son les *Géorgiques* d'un nouvel âge de fer.

Le livre de M. Louis Gonse sur Eugène Fromentin est moins intéressant que le livre d'Alfred Sensier sur Millet. Est-ce la faute de l'écrivain? est-ce la faute du peintre? Il est équitable de s'en prendre à tous les deux. Bien qu'adoptée le plus souvent, dans les biographies d'artistes, la méthode qu'a suivie M. Gonse n'est pas, à notre avis, la meilleure. Raconter d'abord la vie d'un peintre, puis décrire son œuvre, enfin étudier sa manière et caractériser son talent, cela paraît logique et bien ordonné. Mais par cette division rigoureuse, la première partie du livre est toute biographique et anecdotique, la seconde purement descriptive et technique, la troisième exclusivement esthétique. Il en résulte une certaine monotonie dans chacune de ces parties, et un manque d'unité dans le livre. En place d'un livre, on a trois études différentes qui se complètent l'une par l'autre. La méthode qui consiste à faire la biographie du peintre et à étudier ses tableaux au fur et à mesure qu'il les a peints, à expliquer l'œuvre par la vie et à commenter la vie par l'œuvre, anime le livre. Il est plus vivant et plus profondément intime. Il semble qu'on voie le peintre lui-même au lieu de voir son effigie, qu'on vive avec lui au lieu d'écouter son biographe. Ces réserves faites, il faut louer M. Gonse pour ce travail, remarquable à plus d'un titre et abondant en documens nouveaux. Pourquoi maintenant la vie de Fromentin devait-elle fatalement être moins intéressante à conter que celle de Millet? Parce que ce qu'on a dit des peuples heureux s'applique également bien aux individus. Les hommes heureux n'ont point d'histoire, et Eugène Fromentin fut un homme heureux. Remarqué dès ses premiers envois au Salon, il fut bien vite acclamé et reconnu pour un maître. Écrivain, c'est Sainte-Beuve, c'est Théophile Gautier, c'est George Sand qui, à son début, le sacrent comme un égal; c'est le public attiré tout entier qui lit et qui admire ses livres. On se dispute ses tableaux; médailles, croix, distinctions ne lui font pas défaut; enfin l'Académie française lui donne 14 voix au premier tour de scrutin. Dans toute cette vie, pas un moment de combat; au milieu de tous ces éloges, jamais une critique. Pensons aux luttes incessantes de Delacroix, de Rousseau, de Millet, aux premières années d'Ingres, si pénibles et si décourageantes, aux injustices subies par Géricault et par tant d'autres, et nous reconnaîtrons que Fromentin n'a pas d'histoire. S'il ne fut pas peut-être aussi heureux qu'il le parut, il ne put accuser ni les événemens ni ses contemporains. Ses inquiétudes, ses souffrances, ses heures de découragement, lui vinrent de lui-même, de sa nature nerveuse et délicate, impressionnable et irritable à l'excès. Eugène Fromentin fut un délicat, non un robuste, et cette délicatesse est le caractère même de son talent de peintre et de son talent d'écrivain.

Les bibliophiles possèdent la Bible de Holbein, la Bible du Petit-Bernard, la Bible de Virgile Solis, la Passion d'Albert Dürer, la Bible de Jost Amma, la Bible attribuée à Jean Cousin, la Bible de Romeyn de Hooghe, la Bible de Marillier, la Bible de Gustave Doré et quelques fascicules de la Bible de Bida. Deux éditeurs belges, MM. Merzbach et Falk, ont eu la bonne idée d'ajouter à toutes ces bibles la Bible de Rubens. C'est la réunion de quarante estampes gravées par les procédés héliotypiques d'après les plus beaux tableaux de Rubens ayant trait à l'Ancien et au Nouveau-Testament. Le livre s'ouvre avec la *Chute des Anges rebelles* et se ferme au *Jugement dernier*. L'histoire sacrée est complète.

Des livres d'un intérêt plus spécial, mais non moins sérieux, sont *les Maîtres ornemanistes* de M. D. Guilmard, avec introduction du baron Davillier, et les *Dessins de décoration des principaux maîtres*, reproduits sous la direction de M. Ed. Guichard, avec une notice et une étude sur l'art décoratif par M. Ernest Chesneau. De ces deux ouvrages presque analogues, le premier est plus historique, le second plus technique. L'un comble une lacune de l'histoire de l'art, l'autre est comme la grammaire illustrée de la décoration intérieure. M. le baron Davillier a écrit l'histoire sommaire de l'ornementation, depuis le lotus des Égyptiens et l'acanthe des Grecs jusqu'à la chicorée des gothiques, aux entrelacs des Arabes et aux rinceaux du XVIII[e] siècle; M. Ernest Chesneau a posé les principales règles esthétiques de l'art décoratif. Chacun de ces deux livres est attrayant à feuilleter et utile à consulter. Le texte commente les gravures, les gravures éclairent le texte. Voulez-vous des idées et des modèles? Voici des panneaux de Bérain, de Ch. de Lafosse, de Prieur, des surtouts de Feuchère, des cartouches de Lebrun, un mascaron d'Eugène Delacroix, des tables et des commodes de Boule, des bahuts de Du Cerceau, une poignée d'épée de Woeriot, des trumeaux de Meissonnier, des vases de Fontanieu, des grilles de Fondrin, des cheminées d'Abraham Bosse, des torchères de Marot, des guéridons et des consoles de Lepautre et de Lalonde. Avec de pareils guides, on s'étonnerait que l'art décoratif contemporain n'évitât pas les fautes de goût, les anachronismes et les barbarismes qu'il commet trop souvent. Les arts industriels, d'ailleurs, se sont bien relevés depuis quinze ans. S'ils n'ont pas créé de formes nouvelles, ils ont imité avec intelligence les œuvres des admirables ouvriers qui, du XIV[e] siècle à la fin du règne de Louis XVI, se sont succédé sans interruption. Puisque l'art décoratif semble irrémissiblement condamné à ne rien inventer, au moins qu'il atteigne au dernier degré de la perfection dans la copie des modèles du passé.

HENRY HOUSSAYE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Si l'on voulait passer en revue tous les livres que ramène régulièrement la fin de décembre, la place et le temps manqueraient, car ils forment régulièrement, depuis quelques années, une vraie bibliothèque. Il y en a quelques-uns dans le nombre qui disparaîtront avec les circonstances, n'étant vraiment lisibles, et tout au plus, que du 15 décembre au 1er janvier. Il y en a quelques autres qui demeurent et qui sont dignes de demeurer. C'est de ceux-là seulement que nous voudrions dire quelques mots.

***Premier Récit des Temps mérovingiens*, par Augustin Thierry, avec six dessins de M. J.-P. Laurens. 1 vol. gr. in f°; Hachette.**

Tirons d'abord de pair l'un des chefs-d'œuvre assurément de la littérature historique de notre temps, le premier de ces *Récits des Temps mérovingiens,* où pour la première fois les mœurs de nos farouches ancêtres, jusqu'alors déguisées sous la prose élégante et polie des écrivains du XVIIIe siècle, reparurent enfin dans toute la splendeur de leur barbarie. Les travaux ont pu s'accumuler depuis lors sur cette période obscure, embrouillée, mal connue de notre histoire. Mais si l'on a rectifié quelques dates, quelques faits, et peut-être l'orthographe de quelques noms propres, les récits d'Augustin Thierry n'en demeurent pas moins, par la solidité des *dessous*, par la justesse en même temps que par la sobriété de la couleur, par l'amour enfin avec lequel on sent que le grand historien a traité son sujet, l'œuvre la plus propre à donner de ces temps lointains l'idée la plus conforme et la sensation la plus

vraie, car, en histoire, ce n'est pas tout d'être savant, et même il se pourrait que ce fût peu de chose : il faut encore être artiste.

Il n'était pas facile d'illustrer un récit déjà si parlant et si vivant lui-même. Le dessinateur provoquait une comparaison redoutable. Il y a des conteurs qui défient la transposition d'art. Peut-on dire que M. J.-P. Laurens ait toujours égalé la tâche qu'il s'était imposée? Nous craignons qu'il ne soit possible de critiquer plus d'un détail dans les compositions que nous avons sous les yeux. C'est que les procédés modernes favorisent ici, comme un peu partout, une liberté qui va souvent jusqu'à l'incorrection. Cependant, malgré cette réserve, qu'il fallait faire, les six compositions de M. J.-P. Laurens ne laissent pas d'avoir beaucoup de caractère et de donner aux yeux une vive idée de la barbarie des temps mérovingiens. Nous signalerons entre autres le convoi funéraire de Chlother. M. Laurens ici s'est retrouvé tout à fait sur son terrain. Peu d'artistes, en effet, dans le temps où nous sommes, ont su traduire comme lui l'image de la mort, avec plus de vigueur tragique et de lugubre émotion.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'impression typographique, est, comme aussi bien dans toutes ces publications de grand luxe, digne de la maison Hachette.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés d'après un manuscrit inédit ayant appartenu à Diane de Poitiers et à la famille de Montmorency-Luxembourg, par M. R. Chantelauze, 1 vol. gr. in-8°, illustré de 4 chromolithographies et d'un grand nombre de gravures sur bois ; Firmin-Didot.

Parmi les livres d'histoire nous trouvons au premier rang la nouvelle et luxueuse édition des *Mémoires de Philippe de Commynes,* donnée par M. Chantelauze, d'après un manuscrit que M. Chantelauze, grand chercheur de documens, comme on sait, et chercheur souvent heureux, a, sinon découvert, tout au moins comme retrouvé sur les indications de M. Léopold Delisle. Ce n'est pas un manuscrit autographe, c'est au moins une excellente copie, dont on peut croire que la combinaison avec les autres nous fait approcher de bien près le texte authentique de Commynes. Aussi la valeur de cette publication ne sera-t-elle pas moins grande aux yeux même des érudits, qui lisent pour chicaner la position des virgules et des points sur les *i,* qu'aux yeux du public lettré, qui lit... pour lire et qui sait d'ailleurs que Commynes est parmi nos classiques l'un des premiers en date. Je veux dire par là qu'il a su l'un des premiers, dans sa prose, traduire les idées générales; par conséquent, l'un des premiers parler, comme nous en parlons, des choses de la politique, de l'histoire et de la morale; par conséquent encore, l'un des premiers, nous donner des modèles d'un style vraiment français, et non plus seulement, comme ses prédécesseurs,

d'un style mi-partie gaulois, mi-partie germanique. Les *Mémoires* sont suivis d'une esquisse de la grammaire de Commynes et d'un vocabulaire qui font honneur à l'érudition de M. Chantelauze.

Les Chroniques de Froissart, édition abrégée, avec texte rapproché du français moderne, par Mme de Witt, née Guizot, 1 vol. gr. in-8°, contenant 11 planches en chromolithographie, 2 cartes, etc.; Hachette. — *Nouvelle Galerie des Écrivains français*, par C.-A. Sainte-Beuve, orné de nombreux portraits gravés sur acier, 1 vol. gr. in-8°; Garnier frères.

Ce que nous disons de Commynes (1447-1509) n'est pas pour médire de Froissart (1337-1410), le chroniqueur des chroniqueurs, comme on devrait l'appeler et dont Mme de Witt vient de nous donner une belle édition, considérablement réduite, attendu qu'on ne contient pas l'agréable prolixité du plus curieux des chanoines en un seul, ni même en deux, ni même peut-être en trois in-octavo. Froissart, on l'accorde, n'égale Commynes ni pour la force de la réflexion ni pour la dignité de la pensée, mais comme conteur, ou, mieux encore, comme coloriste plutôt que comme écrivain, il lui est incomparablement supérieur. — J'espère qu'on ne trouvera pas le rapprochement trop artificiel si, faute d'en pouvoir dire plus long et nous référant au jugement d'un maître, nous saisissons l'occasion de rappeler une belle étude que Sainte-Beuve a consacrée jadis à Froissart, et que l'on vient de réimprimer précisément en tête d'une *Nouvelle Galerie des Écrivains français*, ornée de beaux portraits, et disposée de manière à donner, en courant de sommets en sommets, une idée générale de la littérature française. — On retrouvera, dans le volume de Mme de Witt, les plus célèbres endroits des *Chroniques*. Nous ne saurions trop louer, pour nos vieux écrivains, ce genre de publication par fragmens, par morceaux choisis, par épisodes qu'il faut connaître. C'est le vrai moyen de les mettre à la portée de tout le monde. Ajoutez que Mme de Witt ne s'est pas contentée de revoir le texte de Froissart, elle a pris la peine de le traduire ou tout au moins de rapprocher son français de celui que nous parlons. Je ne garantirais pas que Froissart n'y perdît un peu de ses grâces et de son charme; mais d'autre part il serait difficile, sans cette précaution, de persuader au public de le lire. C'est dommage, mais il faut bien s'accommoder au temps. Tout cela, d'ailleurs, a été fait avec beaucoup de discrétion, beaucoup de goût, et le plus scrupuleux respect de tout ce que l'on pouvait conserver de l'original sans risquer d'arrêter le lecteur moderne. De très belles illustrations, d'après les manuscrits, toutes authentiques, par conséquent, et quelques-unes d'une délicatesse d'exécution tout à fait rare en chromolithographie, de nombreuses gravures dans le texte, choisies dans le même esprit de représentation fidèle des hommes et

des choses du temps animent cet intéressant volume, et parmi les livres d'étrennes en font l'un des plus instructifs et des plus beaux pour 1881.

Histoire des Romains, par M. Victor Duruy, membre de l'Institut, tome III, 1 vol. gr. in-8°, contenant 602 gravures, 8 cartes et plans, et 6 chromolithographies. Hachette.

Ce même procédé d'illustration, pour ainsi dire chronologique, est fort en faveur depuis quelque temps et l'on doit se féliciter que le goût public l'encourage. Il est bon que l'histoire parle ainsi quelquefois aux yeux, et l'on évite le danger que le lecteur courait jadis en feuilletant l'histoire des anciens illustrée par la fantaisie personnelle et souvent capricieuse d'un artiste trop moderne. Une médaille, une pierre gravée, la reproduction fidèle d'une fresque de Pompéi, voire de simples détails d'architecture, et pourquoi pas quelques ustensiles de l'usage familier, la marmite d'Euclion ou le hoyau de Ménédème? en disent plus qu'une longue dissertation parfois. Ces illustrations sont certainement le moindre mérite, mais pour beaucoup de lecteurs sans doute, elles ne seront pas le moindre attrait de cette grande *Histoire des Romains*, de M. Victor Duruy, dont nous n'avons nous pas voulu cette année, non plus que les précédentes faillir à signaler un nouveau volume.

Les Fêtes chrétiennes, par M. l'abbé Drioux, ouvrage illustré de quatre chromolithographies, trente et une gravures sur acier et quarante compositions sur bois, 1 vol. gr. in-8°; Furne et Jouvet. — *Histoire de la mode en France. La Toilette des Femmes depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours*, par M. Augustin Challamel, orné de 21 planches gravées sur acier, 1 vol. gr. in-8°; Hennuyer.

Nous louerons beaucoup plus modérément deux autres volumes, qui ne relèvent, à la vérité, que de l'histoire anecdotique. Ils seront peut-être fort étonnés d'être ainsi rapprochés l'un de l'autre.

Le premier, c'est *les Fêtes chrétiennes*, par M. l'abbé Drioux, et l'autre *l'Histoire de la mode en France*, par M. Augustin Challamel, avec ce sous-titre : *la Toilette des femmes depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours*. Ils pèchent tous deux d'abord un peu par la qualité de l'illustration. Le texte de M. l'abbé Drioux, quoique d'ailleurs intéressant, et nullement désagréable à lire, ne donne peut-être pas ce que le titre promettait. Et cependant il y aurait sans aucun doute un beau volume, — je dis un beau volume d'étrennes, — à faire sous ce titre. Mais il faudrait plus de choses dans le texte, dans l'illustration plus de choix, dans l'exécution plus de soin. Il y a là quatre chromolithographies qui sont bien mauvaises et d'assez nombreuses gravures sur bois, qui sont assez médiocres. Seules, quelques gravures sur acier, tirées en bistre, méritent d'être exceptées de la critique, ou même louées. Le texte de M. Chal-

lamel est de beaucoup plus intéressant. L'illustration en est un peu, pour ainsi parler, gravures de mode : cependant les types sont assez généralement bien choisis. La lecture en est curieuse. M. Challamel sait beaucoup de choses et les dit avec bonhomie, sans autrement affecter l'érudition, dans un sujet qui, malgré son apparente et proverbiale frivolité, n'en est pas moins l'un des plus difficiles à traiter qu'il se puisse. Par exemple, il faut bien le dire, M. Challamel est moins heureux à parler des modes contemporaines que du costume au temps de Charlemagne ou de Chilpéric.

L'Égypte, deuxième partie. _Du Caire à Philæ_, par M. George Ebers, traduction de M. G. Maspero, orné de 332 gravures sur bois et d'une carte de la Haute-Égypte, 1 vol. petit in-f°; Firmin-Didot.

Passons de l'histoire à la géographie. Voici justement un ouvrage où l'histoire, la géographie, beaucoup d'autres choses encore, s'entremêlent et cependant ne s'embrouillent ni ne se nuisent. C'est *l'Égypte* de M. George Ebers, l'auteur de plusieurs romans, pharaonesques ou nabuchodonosoriens, qui ne valent pas *le Roman de la momie* de Théophile Gautier. Il nous étonnerait que nous fussions les seuls à préférer en M. George Ebers l'égyptologue au romancier. Aucun ouvrage n'est mieux fait que celui-ci pour mettre le lecteur au courant des choses d'Egypte, et quand on parcourt tel ou tel chapitre de ce second volume, — *la Rénovation de l'antique Égypte*, par exemple, ou encore, *Thèbes et l'Époque brillante de l'Égypte*, — on admire ce que M. George Ebers a pu faire tenir en si peu de pages de renseignemens essentiels. Ce second volume vient s'ajouter à celui que nous annoncions l'année dernière à pareille époque, et complète l'ouvrage. Il est donc inutile de répéter l'éloge que nous en avons fait. Rappelons seulement que la traduction est de M. Maspero, l'homme de France assurément le plus capable, non-seulement de traduire un tel livre, mais encore de le corriger, de le rectifier et de le remettre, en raison du temps écoulé depuis sa première apparition, au niveau de la science égyptologique. On doit lui savoir le plus grand gré d'avoir pris la peine de traduire l'intéressant ouvrage de M. George Ebers.

De Paris à Samarcand. Le Ferganah, le Kouldja et la Sibérie occidentale, par Mme de Ujfalvy-Bourdon, ouvrage contenant 273 gravures sur bois et 5 cartes, 1 vol. petit in-f°; Hachette.

C'est dans une autre région que nous transporte le livre de Mme de Ujfalvy-Bourdon : *de Paris à Samarcand. Impressions de voyage d'une Parisienne.* Comme le titre l'indique, c'est un vrai voyage d'exploration, et, à certains égards, de découverte. M. de Ujfalvy avait été chargé, par

le ministère de l'instruction publique, en 1876, d'une mission en Russie et dans l'Asie centrale. Mme de Ujfalvy n'hésita pas à le suivre, et c'est la partie pittoresque, anecdotique du voyage que ce gros volume, largement illustré, nous raconte.

Les traits de mœurs et les historiettes abondent. Nous en citerons une qui nous a paru d'un goût tout à fait russe : « Un beau jour d'été, le général Kauffmann, gouverneur-général du Turkestan, recevait à dîner un grand nombre d'officiers de retour d'une expédition dans l'Alaï, aux environs du Pâmir. On avait eu soin de donner à la montagne la plus élevée de la contrée nouvellement explorée le nom de *Pic Kauffmann*. On dînait en plein air, et les convives pouvaient rester couverts. Au potage, le général s'adressant à un jeune colonel du génie, lui dit : « Avez-vous rencontré des montagnes bien hautes dans l'Alaï? — Oui, Votre Haute Excellence. — Quelle est la montagne la plus élevée? demanda le général. — Le pic de Votre Haute Excellence, » réplique l'officier, debout, la main droite à son képi, la main gauche sur la couture de son pantalon. Au relevé du potage, le général s'adresse de nouveau au colonel : « Ces montagnes sont-elles en réalité si hautes? — Oui, Votre Haute Excellence. — Où sont celles qui sont le mieux situées? — Autour du pic de Votre Haute Excellence, » répondit l'officier en se levant et saluant de nouveau. Au rôti, le général lui demanda pour la troisième fois : « Avez-vous vu beaucoup de neige dans la vallée de l'Alaï? — Oui, Votre Haute Excellence. — Où avez-vous vu le plus de neige? — Sur le pic de Votre Haute Excellence, » répondit l'officier toujours en se levant et dans l'attitude militaire. » Beaucoup de lecteurs trouveront peut-être que l'anecdote n'est pas si russe; en effet, à mesure que nous la transcrivons, il nous semble qu'elle pourrait bien être un peu de tous les temps et de tous les pays.

Il serait superflu d'insister longuement sur l'intérêt du voyage en lui-même. Le bruit qui se fait depuis déjà quelques années autour des contrées de l'Asie centrale, du Turkestan, du Ferganah, du Kouldja suffirait à donner le désir de lire ce livre, agréablement écrit d'ailleurs et vivement mené. Donnera-t-il à beaucoup de Français, selon le vœu de l'auteur, le désir aussi « de visiter l'Asie centrale? » Je les avertis au moins qu'ils trouveront à Tachkend un restaurant français, tenu par un Français qui maintient là-bas la réputation culinaire de la France à l'étranger.

***La Hollande à vol d'oiseau*, eaux-fortes et fusains, par M. Maxime Lalanne, 1 vol. in-4°; Decaux et Quantin.**

Revenons en Europe avec le livre de M. Henry Havard, *la Hollande à vol d'oiseau*; il nous suffit d'avoir nommé l'auteur pour avoir dès lors

recommandé le livre. Depuis quelques années en effet, M. Havard s'est fait des choses de Hollande une spécialité. Le pays, les mœurs, l'histoire, l'histoire de l'art surtout, et jusqu'à l'histoire des faïences, lui sont également familiers. Comme le titre de l'ouvrage l'indique, c'est une description rapide et courante, une vraie description à *vol d'oiseau* de l'un des pays les plus curieux qu'il y ait au monde, — j'entends où la civilisation la plus raffinée n'a pourtant pas encore détruit les anciens usages ni passé sur les mœurs d'autrefois l'insupportable niveau de son uniformité. Mais le principal intérêt du récit de M. Havard, c'est qu'il est avec cela le récit d'un voyage fait à petites journées, à la manière hollandaise, dirons-nous, et posément quoique rapidement. Les chemins de fer assurément sont une belle invention, mais ils invitent à brûler le pays : on va courant de grande ville en grande ville, et l'on ne séjourne qu'aux lieux où les *guides* adressent leur clientèle de voyageurs pressés. Le lecteur qui voudra bien se confier à M. Havard apprendra que la Hollande est riche de beaucoup de choses que la précipitation des touristes laisse maladroitement échapper. Le livre est illustré de croquis dans le texte, d'eaux-fortes et de fusains de M. Maxime Lalanne, reproduits par l'héliogravure. Les croquis sont agiles : il nous a seulement paru que le procédé ne convenait guère aux fusains et qu'il les brouillait parfois étrangement.

Tous ces livres sont des livres, non pas graves sans doute, mais livres de bibliothèque, et qui ne paraissent en ce temps plutôt qu'en un autre que parce qu'ils sont illustrés. Ils peuvent convenir aux lecteurs les plus difficiles. Il y en a d'autres qui sont plus spécialement livres d'étrennes en ce sens qu'il sont plus particulièrement à l'usage des jeunes lecteurs.

Les Souliers rouges, nouveaux contes, traduits par MM. E. Grégoire et Louis Moland, 1 vol. in-8°; Garnier frères. — _Pendragon_, par M. Alfred Assollant, 1 vol. in-8°; Hachette. — _Le Pays du soleil_, par MM. Charles Deslys et Richard Cortambert, 1 vol. in-8°; Hachette. — _Prisonniers dans les glaces_, par M. George Fath, 1 vol. in-8°; Plon. — _Feu de paille_, par Mme E. Colomb., 1 vol. in-8°; Hachette. — _Grand-Père_, par M. J. Girardin, 1 vol. in-8°; Hachette. — _Contes de Saint-Santin_, par M. de Chennevières, 1 vol. in-8° ; Plon.

Il n'y a pas encore longues années, la littérature enfantine se réduisait à quelques contes plus ou moins heureusement imités des *Contes de Perrault* ou des *Contes du chanoine Schmid*, voire des *Mille et une Nuits*. C'est à ce genre qu'appartiennent encore les récits du célèbre conteur danois Andersen, dont MM. Ernest Grégoire et Louis Moland nous offrent une nouvelle série cette année. Seulement le genre est

ici, comme on sait, singulièrement relevé par la richesse d'imagination et le rare talent de l'écrivain. Je ne sais, en vérité, pourquoi l'on a fait d'une manière générale, à tous ces récits de pure imagination, poussés parfois jusqu'au fantastique, le reproche de fausser les jeunes intelligences et de peupler les jeunes cervelles de superstitions dangereuses. Quoi qu'il en soit, dans les récits qu'on écrit aujourd'hui pour les enfans, on se fait presque un devoir d'éliminer l'élément du merveilleux et de le remplacer par tout ce qu'on y peut mêler de connaissances certaines, voire de notions scientifiques. Tantôt c'est de l'histoire qu'on y fait entrer par bribes, comme dans le *Pendragon* de M. Alfred Assollant, où l'on voit passer Alexandre, Perdiccas, Lysimaque, Séleucus; tantôt c'est de la géographie, comme dans *le Pays du soleil*, où M. Richard Cortambert met en œuvre les derniers renseignemens que nous devions aux explorateurs de l'Afrique centrale, et comme dans *Prisonniers dans les glaces*, où M. George Fath, lui-même illustrateur de son propre texte, nous emmène aux contrées du pôle, et, perdus parmi cette foule, c'est à peine si nous pouvons indiquer quelques livres où les auteurs ne se soient proposé rien de plus que d'amuser leurs jeunes lecteurs sans leur donner d'autres leçons que de bonne conduite. Voici les volumes de Mme Colomb, de M. J. Girardin, de M. de Chennevières. Ce dernier est illustré de croquis assez amusans.

Histoire d'une montagne, par M. Élisée Reclus, 1 vol. in-8°. — *Les Quatre Filles du docteur Marsch*, par M. P.-J. Stahl, 1 vol. in-8°. — *La Frontière indienne*, par M. Lucien Biart, 1 vol. in-8°. — *La Maison à vapeur*, par M. Jules Verne. — *Histoire générale des grands voyages*, par M. Jules Verne, 1 vol. in-8°. Hetzel.

Nous mettrons à part les vingt-trois volumes nouveaux dont s'est enrichie cette année la collection Hetzel. C'est qu'on n'a peut-être dépensé nulle part ni plus d'efforts ni plus de persévérance pour constituer cette littérature nouvelle à l'usage de la jeunesse ou de la première enfance. Tous les genres ici sont représentés, depuis le simple album, *le Premier Chien et le Premier Pantalon*, et depuis le conte d'enfans, tels que *le Prince Chènevis* de Léon Gozlan, ou tels encore que *la Véritable Histoire de Gribouille*, sous la signature de George Sand, jusqu'au roman scientifique, dont M. Jules Verne reste toujours le maître, et jusqu'au livre, on serait tenté de dire de science pure, tel que l'*Histoire d'une montagne* de M. Élisée Reclus, si l'on ne se souvenait à temps de quel charme de style M. Élisée Reclus sait envelopper ce qui nous semblait au collège si parfaitement ingrat, le détail de la géographie physique. Parmi tous les récits maintenant qui trouvent leur place entre ces deux extrémités, nous ferons une mention toute spéciale des

Quatre Filles du docteur Marsch, arrangé par M. P.-J. Stahl, d'après un roman américain et de *la Frontière indienne*, de M. Lucien Biart.

Le premier de ces deux volumes est un intéressant récit, peut-être encore un peu long, — mais il y a vraisemblablement force lecteurs qui ne s'en plaindront pas, — où l'histoire d'une même famille est racontée avec cet art particulier qu'ont les romanciers anglais ou américains de mettre en œuvre des sentimens très simples, très honnêtes, si naturels qu'en France on les trouve un peu bourgeois et qu'ils y semblent médiocrement s'accommoder à ce que nous demandons dans le roman de drame et de passion. Le traducteur, ou plutôt le collaborateur, a élagué de l'original américain toutes les prédications honnêtes, mais profondément ennuyeuses, qui l'encombraient. En Amérique, le roman, trop souvent, n'est qu'une forme du *tract*. On ne l'écrit pas pour amuser les autres ni pour s'amuser soi-même, on l'écrit pour faire pénitence et pour convertir les infidèles. Cela n'empêche pas que le talent et, par conséquent, l'intérêt s'y rencontrent. Il faut seulement qu'une main habile s'emploie à les faire valoir et qu'un excellent arrangeur se dévoue. Ils sont déjà nombreux ceux à qui M. P.-J. Stahl a rendu ce service.

Pour le volume de M. Lucien Biart, c'est un agréable récit de mœurs d'outre-mer, vivement conté, relevé de cette pointe d'originalité très personnelle que M. Lucien Biart sait mêler à tout ce qu'il conte. Ajoutez qu'il ne ressemble pas à tant d'auteurs de récits de voyages, et qu'ayant sur la plupart d'entre eux cette grande supériorité d'avoir voyagé, le lecteur s'aperçoit aisément qu'on ne lui décrit pas ici des mœurs de convention dans des cadres de fantaisie. Contentons-nous de mentionner en finissant les deux volumes de M. Jules Verne, *la Maison à vapeur*, et un nouveau volume de l'*Histoire générale des voyages*. Celui-ci, consacré tout entier aux voyageurs du XIXe siècle, contient en trois parties le résumé de l'histoire de la colonisation et de l'exploration de l'Afrique, le résumé des grandes expéditions polaires, enfin le journal des principaux voyages de cicumnavigation accomplis de notre temps.

Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie. — L'Insurrection canaque, par M. Henri Rivière, 1 vol. in-8°, orné de 45 vignettes. Calmann Lévy.

Dans quelle catégorie placerons-nous bien les *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie* de M. Henri Rivière? Il me semble qu'ils tiendront assez bien leur rang dans les annales de l'histoire de notre marine. En effet, c'est ici plus qu'un récit de voyage, plus qu'une vive description d'un pays lointain par un écrivain dont les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps les œuvres si originales : c'est un récit d'histoire. Si

c'était ici le lieu d'enfler la voix, nous oserions dire que l'opinion, mal éclairée, ne rend peut-être pas toujours, à ceux de nos compatriotes qui se font une carrière de risquer régulièrement leur vie dans un dur métier pour la gloire du nom français, toute la justice qu'ils mériteraient : malheureusement ce n'en est ni le lieu ni le temps, et nous avons déjà peut-être en deux lignes abusé de l'occasion. Contentons-nous de dire qu'il est impossible de raconter d'une manière plus modeste que ne le fait M. Rivière des événemens graves auxquels on a pris part, dont on a soi-même été presque la plus grande part, en même temps que d'une manière plus sobre et moins prodigue d'ornemens inutiles.

***Géographie universelle*, par M. Élisée Reclus, t. VI. — *L'Asie russe*, 1 vol. in-8°, contenant 8 cartes en couleurs, 182 cartes dans le texte et 89 gravures sur bois.**

Nous arrivons aux livres presque exclusivement scientifiques, qui d'ailleurs nous semblent être moins nombreux cette année que les précédentes. Nous retrouvons encore ici M. Élisée Reclus, avec le VIe volume de cette grande *Géographie universelle* dont l'éloge n'est plus à faire. Ce volume, qui renferme la description de l'Asie russe, est comme la carte générale du pays dont l'auteur de *Paris à Samarcand* a plus particulièrement exploré une ou deux provinces. Il présentera le même genre d'intérêt général et actuel. Nous signalerons particulièrement quelques-unes de ces pages où M. Reclus, généralisant pour ainsi dire la géographie, fait ressortir, dès qu'on la prend de haut, le caractère philosophique des inductions qu'on en tire. Voilà bien des siècles que le conflit de l'Europe et de l'Asie résume l'histoire même du monde. Marathon, Actium, Poitiers, les croisades, la découverte du passage des Indes, l'ouverture de la Chine aux Européens, autant d'étapes d'un même drame qui semble aujourd'hui dénoué par la victoire définitive de l'Europe. « Quoique les apports de la civilisation occidentale soient mélangés de beaucoup de mal, cependant on peut dire que le continent spécialement aryen de l'ouest est le foyer d'éducation pour les peuples d'Asie. » Ainsi s'exprime M. Reclus. Les rôles sont renversés, puisque ce même continent asiatique fut jadis le berceau de toutes les races, de toutes les religions, de tous les arts et de toutes les sciences.

***Les Grands Froids*, par M. Émile Bouant, 1 vol. in-18; Hachette. — *Les Télégraphes*, par M. Ternant, 1 vol. in-18; Hachette. — *Les Poissons d'eau douce et la Pisciculture*, par M. P. Gauckler, 1 vol. in-8°; Germer-Baillière.**

Deux ouvrages, moins importans, viennent s'ajouter à la *Bibliothèque des Merveilles*. C'est vraisemblablement le rude hiver de 1879-1880 à

qui nous devons le livre de M. Bouant sur *les Grands Froids*. Comme le froid et le chaud, de temps immémorial, sont sujets en possession d'intéresser, tout le monde voudra lire ce petit livre. Les amateurs de statistique y trouveront de nombreux renseignemens. L'autre ouvrage traite des *Télégraphes*. Il a pour auteur M. Ternant. On y trouvera l'histoire de la découverte et des premiers essais du télégraphe électrique, ainsi que la description des principaux procédés en usage.

Est-ce bien un livre d'étrennes que le livre de M. Ph. Gauckler, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur *les Poissons d'eau douce et la Pisciculture?* Je n'en répondrais pas. Signalons-le tout au moins comme un ouvrage d'une valeur scientifique et surtout d'un intérêt pratique incontestables. Il ne s'agit en effet de rien moins que des moyens d'arrêter le dépeuplement des cours d'eaux. Dépeuplement des cours d'eaux, déboisement des montagnes, épuisement des mines de houille, il semble, pour le dire en passant, qu'il y ait dans ce sens, depuis quelques années tout un ordre d'inquiétudes nouvelles, comme si l'on prévoyait le moment où les richesses de la nature et du sol viendront à faire défaut aux besoins de l'homme.

Les Oiseaux dans la nature, texte de M. Eugène Rambert, illustrations de M. Paul Robert, 2 vol. in-f°; Paris, Lebet.

Parmi ces publications, il n'en reste donc vraiment qu'une qui soit véritablement publication de luxe, aussi bien par les soins donnés à l'impression que par le caractère de l'illustration. Ce sont deux beaux volumes, intitulés *les Oiseaux dans la nature*, dont le texte est de M. Eugène Rambert et l'illustration de M. Paul Robert. Le texte et l'illustration assurément sont de deux amis des oiseaux et de la nature. M. Rambert est lyrique, presque poète, à parler, en quelques lignes, de la mésange et du chardonneret, mais lyrique sans trop d'affectation et poète sans trop d'exagération. Quant aux planches de M. Robert, les planches tirées en chromolithographie surtout, remarquablement venues, elles traduisent les allures et les mœurs des petits êtres qu'elles représentent avec une vérité, une vivacité surprenantes. On sait qu'il ne faut pas toujours aveuglément se fier aux éloges que les éditeurs eux-mêmes décernent à leurs publications. Nous conviendrons cependant volontiers pour cette fois que la préface de ce livre, ou plutôt de cet album, ne promet rien que l'album ne tienne. En tout temps, c'est quelque chose, mais au temps des étrennes c'est beaucoup.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1880.

Autrefois, il y a déjà bien des années, et depuis bien des révolutions ont passé, un ministre aussi ferme que sage, le baron Louis, disait qu'en fait de finances, s'il était difficile de gouverner l'adversité, il était peut-être plus difficile encore de gouverner l'abondance, la prospérité. Ce qui est vrai des finances ne l'est pas moins de la politique tout entière, et ce mot d'un habile homme, qui avait eu un rôle dans deux des plus grandes crises de notre histoire, au lendemain de la restauration et au lendemain de 1830, ce mot de l'expérience prévoyante n'est point sans à-propos aujourd'hui. Il mérite d'être rappelé aux infatués, aux présomptueux, qui seraient tentés de mésuser du succès, à ceux qui ne comprendraient pas assez qu'entre toutes les affaires dont ils ont la direction et la responsabilité, l'administration financière d'une grande nation est une des plus compliquées, une des plus délicates.

Oui, assurément, le baron Louis avait raison : l'abondance a ses difficultés en même temps que ses séductions. Et d'abord, la première condition pour gouverner cette abondance, qui règne visiblement aujourd'hui dans les finances françaises, ce serait de savoir se défendre des illusions, de ne point abuser de la fortune, de commencer par mettre les pouvoirs publics en mesure d'exercer leurs droits, de contrôler, de discuter utilement tout ce qui constitue l'état économique du pays. Or que se passe-t-il depuis quelques années? qu'en est-il de cette partie de l'administration nationale, au milieu des incidens et des conflits qui se succèdent? Il y a deux questions : il y a une question de forme, de procédé, et il y a la question financière elle-même considérée dans ses

élémens de toute sorte. Pour ce qui est du procédé de contrôle et d'examen public, on en prend vraiment trop à l'aise. Par un usage tellement invariable depuis quelques années qu'il ressemble à un système, on s'accoutume à traiter la loi des finances comme l'affaire la moins importante du monde. Est-ce la faute du gouvernement? est-ce la faute de la commission du budget? est-ce l'effet d'une tactique savamment calculée par laquelle on réserverait, avec intention, jusqu'au bout, l'omnipotence parlementaire sur les dépenses et les recettes publiques, au risque de brusquer au dernier moment et la discussion et le vote? La vérité est que jusqu'ici on a pris son temps et que, soit préméditation, soit négligence, tout s'est combiné de façon à nécessiter une session supplémentaire. On n'est jamais pressé pour le budget, et le rapporteur de la commission du sénat, M. Cordier, sans y mettre aucune malice, pouvait dire récemment : « Ce n'est que le 12 juillet, — à la veille des vacances, — que nous avons été saisis du projet de loi portant fixation des dépenses de l'exercice 1881. Quant au budget des recettes, on a dû détacher de l'ensemble du projet de loi la partie relative aux contributions directes qui a été votée; le surplus attend encore les décisions de la chambre des députés. » La conséquence de ce procédé est malheureusement évidente, elle apparaît encore à l'heure qu'il est. On arrive à la fin de l'année après un travail partiel et décousu, sans avoir le temps ou l'occasion d'embrasser l'ensemble du budget et de la situation financière, de mettre en regard les dépenses et les ressources publiques. Une discussion sérieuse n'est plus de saison, elle est à peine écoutée, et le contrôle des pouvoirs constitutionnels se borne à une sorte d'enregistrement sommaire. Que le sénat ait la prétention de modifier, de réduire ou de restituer quelques crédits, ces modifications vont à la chambre des députés qui se fait un point d'honneur de ne pas les accepter, — et à la dernière extrémité, pour ne pas susciter un conflit, le sénat n'a plus qu'à s'incliner, en rétractant son vote de la veille. Cela se passe ainsi d'habitude, et c'est à peu près inévitable, car le moment fatal arrive, la fin de l'année est là! M. le ministre des finances intervient tout au plus avant le vote pour offrir, comme dédommagement, un tableau flatteur des progrès de la richesse publique, des bienfaits du régime, — et un budget de près de 3 milliards est expédié au pas de course! Il faut convenir qu'avec ce procédé invariable d'ajournement jusqu'à la dernière heure on s'accoutume à traiter un peu légèrement une des plus sérieuses affaires du pays et que, faute d'attention, par suite d'une certaine infatuation, on s'expose peut-être à d'étranges méprises.

Ce n'est point sans doute que cette situation financière de la France, qui a son expression dans un budget si lestement expédié, offre par elle-même rien d'alarmant. Elle est au contraire dans son ensemble

suffisamment rassurante. Elle révèle une puissance de travail et de production, une élasticité de ressources, des profusions d'activité qui sont la force du pays. Ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir recueillent les fruits de l'énergique et prévoyante sagesse qui a été déployée au lendemain de nos désastres, dans l'adversité. Ils ont maintenant l'abondance, justement cette abondance que le baron Louis proclamait difficile à gouverner. C'est à eux de comprendre cette difficulté qu'il y a toujours à gouverner la prospérité, de ne point abuser d'une fortune qui, après tout, si brillante qu'elle paraisse, reste à la merci de bien des circonstances prévues ou imprévues. Rien n'est certes plus satisfaisant, plus flatteur que de pouvoir montrer la facilité avec laquelle la France répare ses pertes, la rapidité avec laquelle les recettes de l'état s'accroissent par le mouvement naturel de la richesse publique et de compter les plus-values d'impôts par 50, 60 et 100 millions. Rien de plus heureux que cette progression constante des ressources qui permet de se donner, un peu promptement peut-être, le luxe de dégrèvemens successifs dépassant déjà 200 millions. C'est le beau côté de nos finances, celui qu'on est toujours fier de montrer. Il n'est pas moins vrai que dans cette situation si complexe, composée de tant d'élémens divers, tout n'est pas également favorable, que ces excédens dont on tire vanité sont plus qu'absorbés d'avance et que, si les ressources vont sans cesse en croissant, la progression des dépenses est plus rapide encore. La puissance contributive du pays grandit chaque jour, assure-t-on, — la puissance dépensière de l'état ne grandit pas moins. Depuis quelques années seulement, depuis 1875, tout compte fait, l'augmentation est de 200 millions ou à peu près, et c'est probablement avec l'intention de donner sous une forme plus significative un conseil utile que le rapporteur du sénat se plaît à énumérer ces chiffres des derniers budgets : 2,626 millions en 1875, 2,680 millions en 1876, 2,717 millions en 1877, 2,754 millions en 1878, 2,916 millions en 1879.

Les chiffres sont éloquens ! Encore quelques années, on aura doublé le cap redoutable du troisième milliard, et celui-là aussi, une fois qu'on l'aura doublé, on pourra le saluer comme on saluait autrefois le premier milliard, avec la certitude de ne plus le revoir. Ce n'est pas tout, ce n'est même pas ce qu'il y a pour le moment de plus caractéristique dans nos finances. A côté de ce budget extraordinaire déjà énorme et toujours grossissant, on a trouvé ingénieux de placer un budget extraordinaire entretenu par l'emprunt, destiné à subvenir particulièrement à la reconstitution du matériel militaire qui se poursuit encore et aux grands travaux publics qui ont été décrétés il y a deux ans. Est-ce là une création heureuse? Ce n'est pas la première fois que ce budget extraordinaire fait son apparition dans nos finances, et il a toujours eu un caractère assez équivoque, il a toujours ressemblé à un expédient

imaginé pour suffire à de grandes tentations, pour couvrir des fantaisies ou des erreurs accumulées, pour s'affranchir des règles d'une correcte économie. Il a cela de dangereux qu'il offre toute facilité pour faire passer dans le budget extraordinaire toute sorte de dépenses qui sont de l'ordre le plus ordinaire, mais qui sont parfois gênantes. On renvoie au budget d'emprunt des crédits pour les postes, pour la bibliothèque nationale, pour l'Algérie, de telle sorte qu'en définitive l'équilibre qui reste dans le budget ordinaire est assez factice. Il est le produit de subtilités, de déplacemens de crédits. Dans ces conditions, que peuvent signifier les dégrèvemens qu'on propose bruyamment, dont on est si fier? Il est clair qu'ils n'ont pas toute la valeur qu'ils pourraient, qu'ils devraient avoir, et qu'ils n'auraient vraiment que s'ils étaient réalisés dans une situation plus complètement régulière. Aujourd'hui ils ressemblent un peu à de l'ostentation, à des combinaisons de fantaisie imaginées pour capter une certaine popularité. — On dégrève d'un côté, on ouvre l'emprunt en permanence d'un autre côté! Tout cela est sans doute spécieux et peut faire, si l'on veut, une sorte d'illusion. Ce n'est probablement pas encore ce que le baron Louis aurait appelé gouverner sagement l'abondance. Il n'aurait pas conseillé de dégrever et d'emprunter à la fois, lui qui répétait sans cesse à ses jeunes amis, à M. Thiers, à M. Duchâtel, qu'il fallait amortir pendant la paix pour pouvoir dépenser quand il le faudrait, aux heures décisives où la France aurait besoin de toutes ses ressources, de toute sa puissance de crédit.

La fortune d'une grande nation ne ressemble pas sans doute aux fortunes privées. Elle ne s'administre pas et ne se gouverne pas de la même manière, par les mêmes procédés. Un pays populeux, laborieux, perpétuellement actif et toujours renouvelé ne peut pas s'en tenir aux règles d'une stricte et méticuleuse économie. Il est tout simple que pendant la paix il use de cette prospérité qui est le prix de ses efforts pour développer les entreprises, les travaux qui ouvriront à l'activité nationale des carrières nouvelles, qui seront une source de richesse. Ce qu'il dépensera lui sera payé au centuple. Tout cela est possible dans une certaine mesure, sous certaines réserves, à la condition, par exemple, qu'on n'oublie pas qu'il y a dix ans à peine, la France est sortie de la plus cruelle, de la plus effroyable des crises avec plus de vingt milliards de dettes qui ne cessent de peser sur elle, dont elle n'est malheureusement pas dégrevée. Cette France éprouvée et meurtrie de 1871, elle s'est relevée matériellement, nous le voulons bien, elle a retrouvé sa fécondité; elle est de force à tenir tête à toutes les difficultés, à porter tous les fardeaux, et l'expansion de richesse qui se produit, qui excite le lyrisme officiel, montre ce qu'il y a toujours en elle de vitalité, d'énergie réparatrice: soit! La France est riche; mais enfin elle n'est pas sans éprouver pas instans d'indéfinissables fatigues dont le ralen-

tissement progressif des exportations est le signe. Elle reste, de plus, singulièrement engagée dans ses finances, dans son crédit. Est-il prudent d'ajouter sans cesse à ces engagemens, d'inscrire chaque année 50, 60 millions de plus au budget ordinaire des dépenses publiques? Le courant est irrésistible. Un jour il faut améliorer le traitement des fonctionnaires; un autre jour on veut augmenter les dotations de l'enseignement à tous les degrés, sous toutes les formes. L'idée de populariser la république par un vaste système de travaux s'est produite, et l'on n'a trouvé rien de mieux que de rouvrir le grand-livre, on a imaginé le budget de l'emprunt qui est évalué pour le prochain exercice à 450 millions, sans compter les arriérés de la réorganisation militaire auxquels il faudra faire face. De toutes parts, on touche à l'excès et si l'on réunissait tout ce que la France a de dépenses obligatoires, on trouverait que les charges qui pèsent sur l'état, sur les départemens, sur les communes s'élèvent au moins à 4 milliards. C'est beaucoup, c'est déjà trop, et s'il surgissait quelque circonstance décisive qui obligeât la France à ne consulter que sa sûreté, sa dignité, est-on bien sûr qu'on n'aurait pas d'avance paralysé un des plus puissans instrumens de défense nationale? Tout cela, à y bien réfléchir, est dans le budget, dans la situation financière et aurait valu la peine d'être examiné, d'être serré de plus près au lieu d'être tout au plus effleuré dans une discussion de fin d'année à laquelle on s'est hâté de couper court. On ne prend pas garde qu'à procéder comme on le fait, avec une précipitation peu prévoyante, on risque de compromettre cette richesse, ce crédit dont on se prévaut. On ne gouverne pas la prospérité, on en abuse, et ce qu'il y a d'aussi dangereux que tout le reste, c'est d'introduire l'esprit de parti dans le maniement des finances, de mêler à une affaire de budget des passions et des représailles, des préoccupations de circonstance, ainsi qu'on vient de le voir ces jours derniers encore devant la chambre des députés.

Qu'est-il arrivé en effet? Il y avait vraiment longtemps qn'on ne s'était occupé des ordres religieux pour les pulvériser une fois de plus, et un des membres de la commission du budget, M. Henri Brisson, n'a pas voulu laisser croire qu'il y eût une trêve même momentanée. Il s'est fait le promoteur de tout un ensemble de dispositions destinées à envelopper les congrégations dans un réseau de fiscalité. M. le président de la commission du budget a saisi l'occasion de prononcer un réquisitoire aussi âpre, aussi passionné qu'habile contre la main-morte, contre les associations religieuses plus ou moins déguisées sous le nom et sous la forme de sociétés civiles. Que la propriété de main-morte se soit singulièrement développée depuis trente ans surtout, que cette extension même soit de nature à attirer l'attention des esprits politique, à devenir un objet d'examen, de considération sérieuse, nous ne

voulons pas le contester. Mais ce n'est pas une question de budget et pour satisfaire une passion de parti, on s'engage dans une voie vraiment étrange où tout est contradiction et incohérence. Qu'est-ce à dire? Ces congrégations qu'on poursuit, elles ont été déclarées dissoutes, dispersées ou expulsées, peu importe le mot; elles sont dans tous les cas considérées comme ayant cessé d'exister, comme n'ayant plus même de domicile, et tout d'un coup on les rend à la vie, on les remet sur pied pour se donner le plaisir de les mettre à contribution avec des raffinemens particuliers de fiscalité! Ce n'est pas tout; on a l'air de ne proposer que des mesures simplement financières, — c'est en définitive tout ce que permet le budget, — et par le fait ces mesures touchent au droit civil, au code de commerce, au code de procédure. Elles modifient par voie indirecte et sommaire, par un vrai subterfuge, toute une partie de la législation pour atteindre les communautés religieuses sous la forme civile qu'elles se sont donnée. Le dernier mot du système, et M. Henri Brisson n'a point hésité à l'avouer, serait la dépossession complète et définitive des ordres religieux au nom et au profit de l'état. M. le président de la commission du budget a manqué de logique en s'arrêtant en chemin, en n'allant pas jusqu'au bout de la proposition qu'il avait dans l'esprit. Pour le moment, il s'est contenté de ses sept articles, de son petit code fiscal qui ne laisse pas d'être savamment combiné.

La chambre des députés, bien entendu, a tout voté, et c'est à peine si elle a accepté une légère modification du texte qui tendait à la sauver de cette inconséquence de paraître imposer des corporations qu'elle prétend ne pas reconnaître; mais que va faire maintenant le sénat, tardivement saisi de si étranges propositions? Il n'est point assurément impossible que les articles votés par la chambre ne trouvent au Luxembourg un accueil assez froid. Il est même vraisemblable que le sénat, malgré toute sa longanimité, s'arrêtera devant des fantaisies qui constituent de véritables dérogations au droit civil, au droit public. Il peut encore passer condamnation sur un crédit qu'on lui renverra; il ne peut vraiment pas rendre silencieusement les armes dans une question où de si graves principes sont engagés d'une manière détournée et subreptice, où toutes les conditions législatives sont méconnues. Ainsi, à la dernière extrémité, par emportement ou par une excentricité d'omnipotence, les chefs de la majorité républicaine de la chambre des députés ne craignent pas de provoquer gratuitement un conflit parlementaire dont l'effet serait forcément de laisser en suspens la loi des finances à la veille de la fin de l'année! Dès que leur passion est en jeu, ils se moquent du conflit, un peu du sénat, et, au risque de se mettre au-dessus de toutes les règles constitutionnelles, ils ne trouvent rien de plus commode que de faire du budget lui-même un instrument de repré-

sailles et de destruction contre des ordres religieux déjà administrativement exécutés. Au fond, c'est un exemple de plus de cet esprit d'arbitraire auquel les républicains, qui sont les maîtres du jour, se laissent si complaisamment aller, qu'ils portent dans les finances comme dans la politique, dans l'interprétation des lois comme dans leurs prétendues réformes de la magistrature, dans le domaine des intérêts militaires comme dans les affaires de l'enseignement.

La question est de savoir quel profit peuvent recueillir les institutions nouvelles, quels avantages elles ont déjà recueillis d'un système qui ne tendrait à rien moins qu'à mettre la violence, les passions de combat là où tout était facile, à faire de la république le règne exclusif d'un parti en dehors de toutes les traditions libérales, modérées et conciliatrices. La vérité est que, jusqu'ici, cette politique, qui se proclame républicaine par privilège, n'a réussi qu'à semer l'irritation et le doute, à remuer plus de problèmes qu'elle n'en peut résoudre, et on peut se demander ce que M. Gambetta voulait dire hier encore lorsque, dans un discours retentissant adressé à l'Association polytechnique en pleine Sorbonne, il parlait de la « voie sûre » où marchent ensemble la démocratie, la chambre, le gouvernement, la nation tout entière. — « Oui, s'écriait-il avec une assurance superbe, cette nation est sur la grande route qui mène au but suprême, et à ceux qui me demandent ce que c'est que le but suprême, je répondrai qu'il ne peut y avoir d'équivoque; le but suprême, c'est le progrès, dont la définition a été donnée par le philosophe éminent qui a tracé votre première charte. Qu'est-ce que le progrès? C'est le développement de l'ordre... » Nous voilà bien renseignés! qu'est-ce que cela veut dire? que signifie ce progrès qui est le développement de l'ordre? cherchez ce qu'il y a sous ce décevant éclat de langage, sous ces déclamations : la réalité, c'est l'esprit de violence et de guerre entrant jusque dans le budget, c'est la magistrature tout entière menacée, frappée de suspicion pour son indépendance, c'est l'enseignement de la jeunesse troublé dans des intentions de propagande, remué par des mains agitatrices. S'il y avait encore en tout cela des réformes sérieuses, même un peu hardies, mais enfin préparées avec une certaine vigueur d'intelligence et de réflexion, on pourrait discuter; les réformes ne sont pas ce qui effraie les hommes sincères. Ce qu'il y a précisément de grave, c'est qu'on ne voit pas l'apparence d'une réforme un peu largement et impartialement conçue, c'est que tout se réduit à des procédés d'exclusion, à des déplacemens d'influences ou de personnes, à des expédiens pour s'assurer la domination; tout prend aussitôt le caractère d'une œuvre de parti ou de secte.

Quel est le mot d'ordre de tous les changemens réalisés ou essayés depuis quelque temps dans l'enseignement public? Il n'y en a qu'un,

c'est la sécularisation qu'on traduit par cette autre expressic arbare de « laïcisme, » de « laïcisation. » Il faut que tout soit laïque, c'est la mode du jour ! Évidemment, s'il ne s'agissait que de maintenir l'état dans ses droits, de faire respecter la liberté des croyances dans les écoles, ce serait tout simple sans être nouveau. Depuis plus de quatre-vingts ans, la société française est sécularisée dans ses lois, dans son état civil, dans son existence tout entière. Elle est laïque, ce qui veut dire tout simplement que l'ordre temporel et l'ordre spirituel vivent dans une mutuelle indépendance en se respectant; mais il est bien clair que ce n'est plus là ce qu'on entend par la sécularisation, que ces mots d'enseignement laïque ont une tout autre signification : ils déguisent à peine l'exclusion de toute influence, de toute idée religieuse, et si M. le président du conseil se croit encore obligé à quelques ménagemens de langage, surtout devant le sénat, s'il se plaît, comme il l'a fait récemment, à mettre en lumière les doctrines spiritualistes, chrétiennes, de la jeune Université sur la vie future, sur l'immortalité de l'âme, on le laisse dire.

Le sens réel des réformes auxquelles M. le ministre de l'instruction publique prête son nom, il est donné bien plutôt par M. Paul Bert, qui n'a nullement caché ses opinions, en discourant longuement l'autre jour sur l'enseignement laïque; il est donné par M. Gambetta lui-même, qui appelait hier Auguste Comte « le plus grand penseur du siècle, » qui a installé, — il l'a cru du moins, — la royauté de la philosophie positiviste en pleine Sorbonne, « dans cette Sorbonne longtemps vouée à un autre idéal et à d'autres doctrines, mais qui, grâce à l'effort du temps et au concours d'hommes nouveaux, se dégage peu à peu des ombres du passé pour jeter les bases d'une véritable science positive... » Voilà qui est clair, et la jeune Université, les professeurs de la Sorbonne doivent être satisfaits des complimens que M. le président de la chambre est allé leur porter chez eux, dans leur propre maison ! Le sens des lois nouvelles, il est donné aussi, et même d'une façon toute pratique, par le conseil municipal de Paris, qui le plus souvent n'est désavoué ni par M. le préfet de la Seine ni par M. le ministre de l'instruction publique. Là est la vérité vraie sur la signification de tous ces projets qui se discutent depuis quelques jours dans les deux chambres. Ce qu'on veut, c'est substituer à de traditionnelles habitudes d'éducation chrétienne ce qu'on appelle l'éducation scientifique. Au lieu de respecter de vieilles mœurs et de s'en tenir simplement à la liberté sous l'impartiale surveillance de l'état, on prétend tenter d'autorité, avec toutes les ressources publiques, la plus redoutable des entreprises sur la jeunesse populaire de la France pour arriver à cette unité nationale nouvelle dont parlait un jour M. le président du conseil. C'est justement ce qui caractérise la politique de secte, et on ne voit pas bien jusqu'à quel point M. le ministre de l'instruction publique

était autorisé récemment à s'élever avec une si grande vivacité contre ceux qu'il accusait de vouloir s'emparer des consciences et des esprits dans l'intérêt d'une religion d'état : il fait exactement la même chose dans un autre sens.

C'est à coup sûr une expérience singulièrement grave. Qu'est-ce donc lorsque ces nouvelles théories, ces nouveaux systèmes d'éducation doivent être appliqués à des jeunes filles? Une loi a été en effet présentée; elle n'émane pas précisément de l'initiative du gouvernement, mais elle a été acceptée et soutenue par lui jusqu'au bout. Elle a été adoptée par la chambre des députés, elle vient ces jours derniers d'être votée par le sénat, non cependant sans de vives et éloquentes contestations. Il s'agit de créer des lycées, des écoles d'enseignement secondaire pour les filles, et là aussi, bien entendu, l'idée laïque a triomphé! L'instruction religieuse n'est pas absolument exclue, elle ne fait plus partie de l'enseignement proprement dit, elle reste facultative. L'instruction morale est seule maintenue dans le programme des cours. Quelle sera cependant cette instruction morale? Voilà la question qui s'élève aussitôt: elle a été discutée avec autant de fermeté que d'éclat par M. le duc de Broglie, qui, à vrai dire, ne voyait pas bien la nécessité de conserver une instruction morale dégagée de toute idée religieuse, et le fait est qu'avec cette séparation on entre un peu dans l'inconnu. Quand l'instruction morale se confond avec l'idée religieuse, chrétienne, on sait ce que c'est; quand elle en est séparée, elle ne cesse pas d'exister sans doute, elle reste du moins livrée à toutes les interprétations. A quelle philosophie se rattachera-t-elle? où commence d'ailleurs et où finit la morale? dans quelles limites devront se renfermer les professeurs? pourront-ils enseigner à des jeunes filles les bienfaits de la morale indépendante ou du mariage civil séparé du mariage religieux? à quel point fixe s'arrêtera-t-on dans le domaine infini des spéculations de l'intelligence?

Ce sont des chimères, dira-t-on, ce sont des doutes suscités pour jeter la suspicion sur l'enseignement nouveau. Il ne s'agit ni de troubler l'esprit des enfans, ni d'inventer une morale nouvelle, ni même de faire revivre les idées de Zoroastre et de Confucius, pour lesquelles M. Paul Bert paraîtrait avoir des préférences. Les programmes sont connus, ils respectent toutes les grandes notions de spiritualisme. L'Université, — qui n'est pas aussi généralement convertie au positivisme que le pense M. Gambetta, — l'Université a les doctrines les plus généreuses, et pour preuve M. le président du conseil n'a eu qu'à citer l'autre jour, devant le sénat, une page éloquente d'un jeune professeur d'un lycée de Paris, M. Marion. L'enseignement restera ce qu'il a été jusqu'ici, prudent et respectueux pour l'enfance. Ce qui se faisait hier se fera encore demain dans les nouveaux lycées. Il n'en sera après tout ni

plus ni moins, et les alarmes sont vaines. Soit, rien ne sera changé; mais alors à quoi bon soulever tous ces problèmes et se donner l'air de prendre pour sujet d'expérience l'âme délicate des jeunes filles? Pourquoi ces arrogantes prétentions réformatrices et ces suppressions bruyantes d'une instruction religieuse qui n'a pas empêché jusqu'ici, que nous sachions, les femmes de notre pays d'être parmi les plus éclairées, les plus spirituelles, les plus sensées, et de donner à la civilisation française une partie de son caractère et de son génie? Croit-on qu'on aurait bien servi la France et sa grandeur morale et son influence dans le monde, si on réussissait à créer une génération de femmes « scientifiques » et raisonneuses, allant pérorer dans les conférences, en province comme à Paris, sur l'émancipation de leur sexe?

Le malheur dans tout cela, dans l'enseignement comme dans toutes les affaires qui se succèdent, le malheur est que ceux qui sont les maîtres du jour semblent beaucoup moins préoccupés de préparer, de réaliser des réformes sérieuses que d'employer tous les moyens, toute l'autorité de l'état, toutes les ressources dont ils disposent, à se créer une France à eux. C'est un mouvement curieux à suivre depuis deux ou trois ans; il s'étend à tout et partout apparaît cette passion de parti et de secte, cet esprit de domination exclusive qui n'a rien de nouveau sans doute, qui s'est manifesté au courant de notre histoire sous des formes différentes et qui a compromis plus d'un régime, à commencer par la république elle-même. Et à quoi aboutit-on? Évidemment il n'y a aucun péril immédiat et criant. La France, dans son ensemble, ne cesse pas d'être paisible, et elle assiste même, avec assez d'indifférence, à toutes ces agitations superficielles dont on lui offre par instans le spectacle, qui l'étonnent quelquefois sans l'émouvoir et auxquelles, dans tous les cas, elle reste étrangère. Oui, sans doute, on a raison de le dire, l'ordre matériel n'est ni troublé ni menacé. Il n'est pas moins vrai qu'il y a un certain malaise croissant, mal défini, et que, si l'opinion n'est pas arrivée à une inquiétude décidée, elle se sent assez souvent prise d'impatience en voyant ceux qui la représentent ou qui la gouvernent toucher à tout, aux finances comme à la magistrature, à l'armée comme à l'enseignement ou aux affaires religieuses, pour ne réussir qu'à mettre tout en doute. Ce sentiment peut être plus ou moins vif, il peut ne pas se manifester toujours de la même manière; il est à peu près universel, et il y a mieux, il existe même chez ceux qui ont le pouvoir et l'influence dans le parti dominant. Les chefs du parti ont beau se déclarer satisfaits en se regardant dans leurs œuvres et se répéter complaisamment à eux-mêmes qu'ils sont la nation; ils ont beau se dire que chambre, gouvernement, majorité, sont dans la « voie sûre, » que par eux la république vit et prospère, c'est un optimisme plus apparent que réel. On sent, à travers tout, ce qu'il y a de peu normal, de peu sûr et peut-

être de peu durable dans une situation où les assemblées sont sans direction, où le gouvernement est sans autorité, et où, à chaque instant, pour dire le vrai mot, une certaine médiocrité turbulente et impuissante tend à tout rabaisser et à tout paralyser.

La république est incontestée, c'est entendu; elle n'a rien à craindre de ses adversaires, elle est absolument aux mains de ceux qui prétendent en garder le monopole, et c'est précisément depuis que le règne des républicains exclusifs s'est affirmé, c'est surtout depuis quelque temps que nous revenons par degrés à cet état particulier où l'on recommence à dire que décidément les affaires ne marchent pas, que gouvernement et majorité ne sont pas à la hauteur des circonstances. Effectivement, l'expérience n'est pas des plus heureuses, et la meilleure preuve qu'il y a un malaise intime, profond, universel, c'est que dans le sein même du parti républicain on en est venu bientôt à chercher comment on pourrait sortir d'une confusion croissante. On a cru trouver dans une réforme électorale, dans la proposition de substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement le moyen le plus efficace pour redresser une situation faussée, pour relever la vie publique par le renouvellement de la majorité, du personnel parlementaire. Ce qui arrivera de cette proposition dont M. Bardoux a pris l'initiative et qu'il a appuyée de considérations aussi justes que mesurées, on ne le voit pas bien encore. Elle n'a pas trouvé d'abord dans la chambre un accueil fort empressé, et c'est tout simple, puisqu'elle menace précisément une foule de médiocres importances qui encombrent aujourd'hui la politique, qui se sentent intéressées à défendre le petit royaume électoral où elles se sont établies. Depuis le premier moment, l'impression a paru redevenir plus favorable, la proposition de M. Bardoux a repris quelque avantage, et il est certain que, la situation étant donnée, dans les circonstances présentes, le scrutin de liste, en dégageant un peu les élections des influences locales et personnelles, pourrait contribuer à relever l'importance de l'assemblée prochaine, à lui inculquer un esprit nouveau. Après cela, il ne faut pas évidemment s'y tromper, ce n'est qu'un palliatif. Le mal n'est pas dans le mode d'élection, il est tout entier dans une politique qui depuis quelque temps sème l'irritation, divise la France au nom d'un parti, et qui, en divisant la France, tend à rétrécir sans cesse le terrain où la république aurait pu se fonder avec le concours de tous les esprits éclairés comme avec l'assentiment paisible de la nation.

Au moment où s'agitent tant de problèmes qui ne seront pas de sitôt résolus, la mort vient de frapper la femme qui a porté le nom du premier président et on peut bien dire du fondateur de la république nouvelle. Mme Thiers vient de s'éteindre dans un âge peu avancé. Pendant plus de quarante ans, elle avait été associée à l'existence d'un homme qui a été une des lumières, une des puissances de son siècle,

un des chefs et des guides de son pays dans les jours heureux et dans les jours troublés. Elle avait partagé ses succès et ses épreuves. Elle avait accompagné M. Thiers en 1870 dans cette course désolée qu'il faisait à travers l'Europe pour chercher des alliés à la France. Elle avait été pour lui la compagne de toutes les heures à la présidence. Depuis la mort de M. Thiers, elle s'était enveloppée dans son deuil et elle avait noblement dévoué son veuvage à rassembler tous ces discours qui sont l'expression d'une grande carrière publique, qui sont de vrais monumens de sagesse, de savoir, d'esprit, d'expérience. Mme Thiers, en digne femme de l'homme illustre dont elle a porté le nom, a rendu avant de mourir le meilleur service qu'elle pût rendre en recueillant, en léguant à tous ces pages où les politiques du moment peuvent aller chercher des leçons séduisantes de bon sens, de modération et de patriotisme.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Saint Martin, par Lecoy de la Marche, Tours, 1880; Mame.

« Martin est le patron spécial du monde entier, » a dit Grégoire de Tours. En rappelant ce mot du chroniqueur, M. Lecoy de la Marche n'a point cédé à l'amour-propre d'un auteur épris de son sujet. Entre tous les noms que l'église propose au respect et à l'imitation des fidèles, le nom de saint Martin est un de ceux qu'à travers tous les âges et dans toutes les parties du monde a le plus constamment entouré la vénération universelle. Et cependant, Martin n'est pas un martyr. Il n'a pas versé son sang pour l'Évangile; il n'a même pas souffert la persécution. D'où vient donc à saint Martin son auréole? De la pratique d'une vertu par excellence, d'une vertu que le christianisme a donnée au monde et qui semble avoir trouvé en Martin sa vivante incarnation : la charité. L'épisode du manteau partagé par un froid rigoureux avec un pauvre grelottant, alors que déjà les autres vêtemens de celui qui n'était encore qu'un soldat romain avaient été dis-

tribués à d'autres misères, c'est l'histoire de toute la vie de saint Martin. Il avait d'ailleurs toutes les vertus qu'enfante la charité. Il avait la douceur, il avait la modestie, il avait l'humilité, il avait la tolérance. Quelle preuve plus éclatante de cette dernière vertu que son intervention en faveur de Priscillien et de ses disciples? Condamnés par les conciles de Saragosse et de Bordeaux, Priscillien et les principaux sectateurs de son hérésie n'avaient pas craint d'en appeler à l'empereur Maxime; c'était faire du pouvoir civil l'arbitre des décisions religieuses. Cependant les plus violens adversaires de Priscillien, Itace et Idace, deux évêques espagnols, avaient accepté l'appel, et, oublieux de leur caractère sacré, poursuivaient auprès de l'empereur non-seulement la condamnation de l'hérésie, mais aussi la condamnation à mort des sectaires. Martin prend en main la cause des accusés, et obtient de haute lutte le salut de ceux qu'on veut faire périr. Mais, à peine éloigné de Trèves et de la cour impériale, il apprend que le faible empereur, cédant aux instances des Espagnols, ses compatriotes d'origine, a permis l'exécution de Priscillien et des principaux hérésiarques; il apprend que des tribunaux armés de pouvoirs sans bornes vont rechercher dans toute l'Espagne ceux qui ont trempé dans l'hérésie, les dépouiller de leurs biens et leur faire subir le dernier supplice: Martin revient à Trèves en toute hâte, et cette fois sans retour, il a la joie et la gloire d'arracher des milliers d'êtres humains à la plus horrible persécution. N'est-ce pas là, si on songe surtout à la barbarie du IVe siècle, un trait vraiment admirable?

On comprend aisément qu'un historien soit tenté de peindre cette grande figure. M. Lecoy de la Marche lui a donné l'ampleur de proportions qu'elle mérite. Il a traité son vaste sujet non pas seulement en érudit plein de conscience, mais en artiste plein d'enthousiasme. Il a eu de plus la rare fortune d'associer à son œuvre M. Luc-Olivier Merson et de pouvoir confier le soin de la faire connaître à la maison Mame. Un tel concours ne pouvait produire une œuvre médiocre.

AUBRY-VITET.

Les Manuscrits de Léonard de Vinci, publiés en fac-similés, avec transcription littérale, traduction française, préface et table méthodique, par M. Ch. Ravaisson-Mollien, 1 vol. in-f°; Quantin.

Ce magnifique et curieux volume, dont le seul aspect déclare la patience, l'érudition, le dévoûment à la science de l'éditeur, M. Ch.

Ravaisson-Mollien, inaugure une publication d'une importance, à tous égards, considérable.

Nul n'ignore le rang que tient Léonard de Vinci dans l'histoire de l'art; on connaît moins la place qu'il occupe dans l'histoire de la science proprement dite et de la philosophie. Pourtant il semble que ce grand esprit n'ait pas été moins inventeur dans la mécanique, même ou dans la physique, que dans la peinture. Et si c'est à l'universalité des aptitudes que l'on mesure la valeur des hommes, il est incontestablement unique parmi les artistes de la renaissance italienne. D'autres ont, comme lui, dans ce siècle heureux, possédé toutes les parties de l'art, mais quel autre, en même temps, a exploré comme lui les profondeurs de cette science expérimentale, encore indivise alors, et qui depuis, — on peut, je crois, le dire sans emphase, — a renouvelé la face du monde? Autant que l'on puisse en juger sur le témoignage de ce manuscrit, c'est en essayant de prolonger les limites mêmes de son art, et d'en approfondir les premiers principes que, d'expérience en expérience, Léonard de Vinci s'est trouvé conduit jusque dans la région de la science pure et de la philosophie naturelle. Une idée bien souvent exprimée, mais qui ne paraît pas avoir fait jusqu'ici son chemin, c'est que le chancelier Bacon, à qui l'on fait honneur d'avoir initié la pensée moderne aux principes, aux méthodes, aux vastes espérances de la science expérimentale, pourrait bien, tout compte fait, avoir frustré les Italiens d'une gloire qui leur serait légitimement due. Mais je ne sais quel sentiment d'envie mauvaise n'aura pas voulu qu'il s'accumulât sur la seule Italie tant de reconnaissance. Il se pourrait bien que la publication des manuscrits de Léonard de Vinci rétablît les choses telles qu'elles doivent être: à Bacon, poète autant et plus que philosophe, l'honneur d'avoir présenté sous des images tour à tour ingénieuses ou grandioses, qui n'appartiennent qu'à lui, ce qu'avaient deviné les Italiens de la renaissance.

Mais pourquoi nous aurons attendu si longtemps, c'est ce que l'on comprendra sans peine quand on mesurera ce qu'il a fallu de labeur à M. Ravaisson pour déchiffrer seulement les hiéroglyphes de Léonard.

Il nous reste à souhaiter que quelque savant s'empare de cette importante publication et rende à l'art, à la science, à la philosophie ce service de mesurer exactement ce que fut comme savant le peintre de la Mona Lisa.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — L^e ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1880

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.